

ENQUÊTE SUR l'histoire

Trimestriel ▲ Hiver 93 ▲ N° 5 ▲ 38 F

1793

LA VENDÉE LA TERREUR

DOSSIER COMPLET

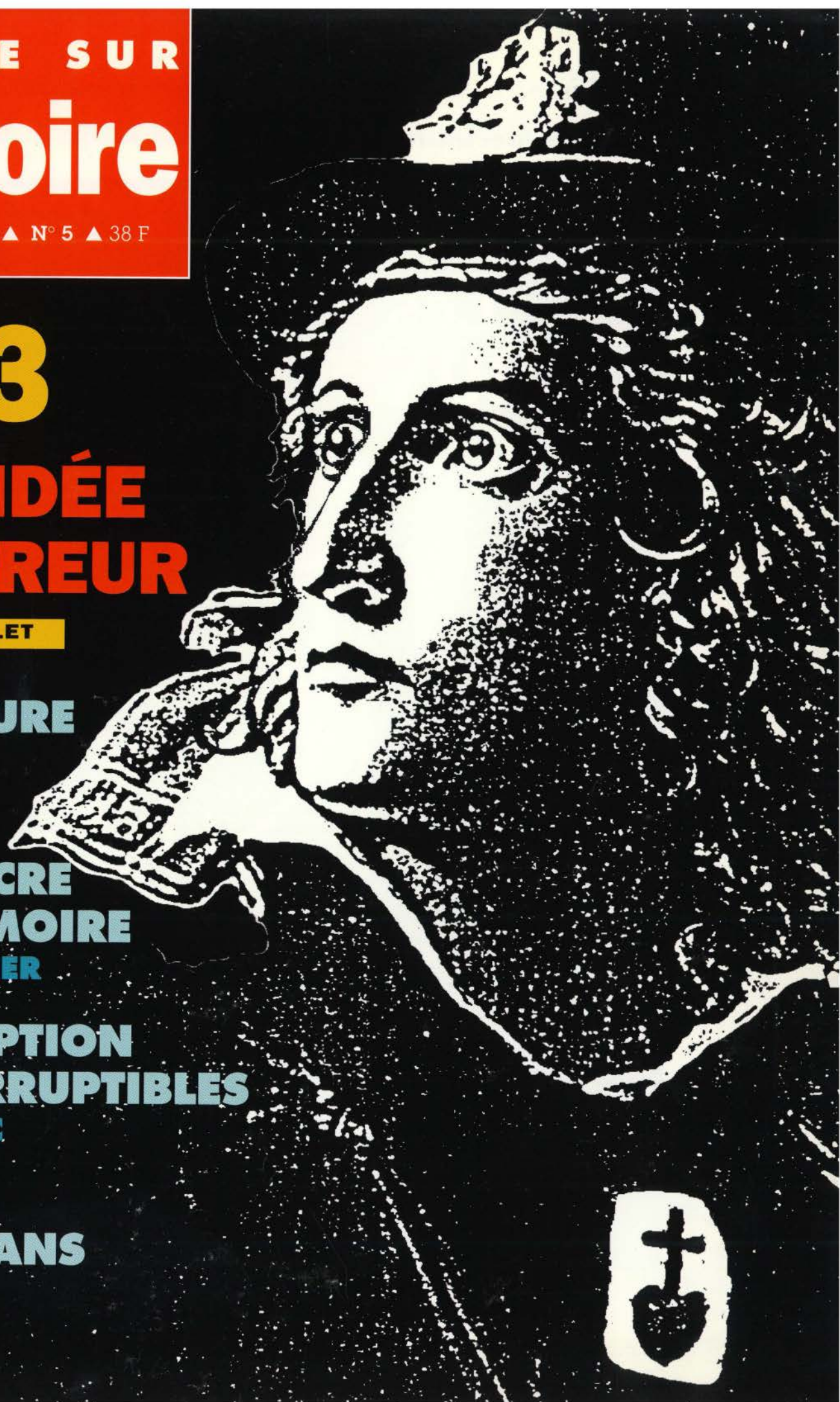
LA DICTATURE
DE PARIS
JEAN TULARD

LE MASSACRE
DE LA MÉMOIRE
REYNALD SECHER

LA CORRUPTION
DES INCORRUPTIBLES
OLIVIER BLANC

L'ÉPOPÉE
DES CHOUANS
ANNE BERNET

M4250 - 5 - 38,00 F - RD





1793 : la Vendée et la Terreur

4

Révolution : La fin d'un mythe

PAR DOMINIQUE VENNER

6

Les événements 1789-1799

PAR CHARLES VAUGEOIS



16

Qui gouvernait sous la Terreur ?

PAR JEAN TULARD

22

La religion révolutionnaire

PAR GUSTAVE LE BON

28

La corruption des incorruptibles

PAR OLIVIER BLANC

30

Des intellectuels contre la Révolution

PAR MICHEL TODA

34

Soulèvements et Terreur en province

PAR JACQUES-PHILIPPE CHAMPAGNAC

39

L'Alsace tentée par l'émigration

PAR JEAN-JACQUES MOURREAU

42

Le peuple contre la Révolution

PAR CHARLES VAUGEOIS

46

Une épopée en sabots

PAR GUY CHAMBARLAC

55

Vendéennes et Chouannes

PAR ALAIN SANDERS



Jacques Cathelineau (1759-1793).

57

Les colonnes infernales

PAR CHARLES VAUGEOIS

62

Le massacre de la mémoire

PAR REYNALD SECHER

65

Les Chouans

PAR ANNE BERNET



71

Jean de La Varende, manant du Roi

PAR ANNE BRASSIE

72

La Terreur et la Vendée dans les manuels scolaires

PAR JEAN-PAUL ANGELELLI

74

Actualité de l'histoire

PAR ERIC COUTANCES

76

En librairie

80

Agenda de l'histoire

PAR ERIC COUTANCES

Directeur de la Rédaction : Dominique Venner
Directeur de la publication et gérant : Gérard Penciolelli
Directrice artistique : Céline Puybureau-Manaud

Ont collaboré à ce numéro :

Charles Vaugois, Jean Tulard, Gustave Le Bon, Olivier Blanc,
Michel Toda, Jacques-Philippe Champagnac, Pierre Vial,
Jean-Jacques Mourreau, Guy Chambarlac, Alain Sanders,
Reynald Secher, Anne Bernet, Anne Brassie, Jean-Paul Angelelli,
Eric Coutances, Frédéric Valloire, Bruno Chossat.

Enquête sur l'histoire

est éditée par la société EC2M,
Sarl au capital de 50 000 F. RC Paris B 385 099 528.
Siège social : 60 Bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél.: (1) 40.28.07.92.
Imprimerie Berger-Levrault, Toul.
N° de commission paritaire 80171. Dépôt légal à parution ISSN 1166-1232
Bulletin d'abonnement et Bon de commande encartés
non numérotés entre les pages 67 et 68.

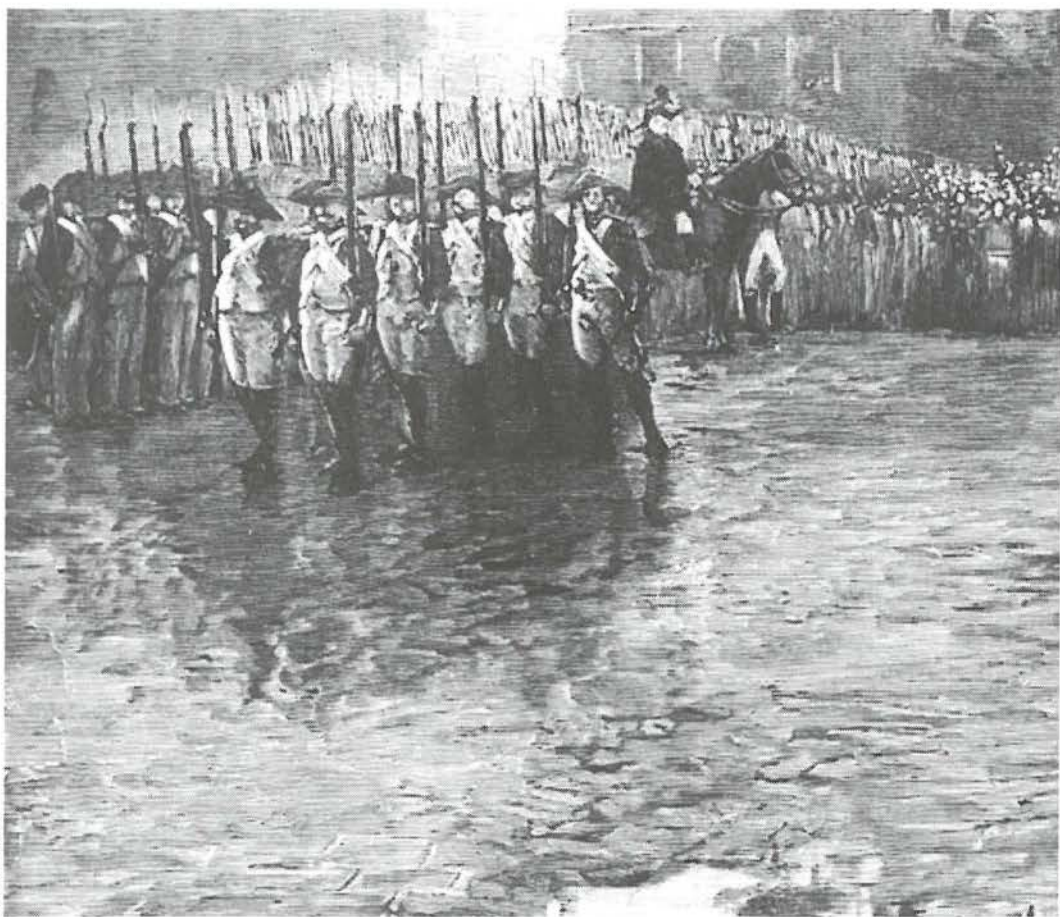


Révolution : la

Il fut un temps, j'éprouvais une sorte de sympathie pour Saint-Just. Oui, Saint-Just, l'ange noir de la Révolution, l'adepte de la régénération par la guillotine, l'admirateur de Sparte, le terrible représentant en mission, l'ennemi de tous les égoïsmes, le jeune homme qui mourut orgueilleusement, sans desserrer les lèvres, jugeant indigne d'étaler son mépris pour ceux qui allaient lui couper le cou. J'étais sensible à l'inflexible énergie dont il était le symbole. En ce temps-là, guillotiner les généraux indolents ou douteux – cinquante-quatre au palmarès du Comité de Salut public – me semblait une saine médication contre la défaite. Pour tout dire, je n'étais pas insensible à une certaine esthétique de l'action.

Simultanément j'admirais avec une chaleur au moins égale le fougueux chevalier Charette et le garde-chasse Stofflet, généraux loquaceux d'une sublime armée de croquants. Des chefs qu'un peuple insurgé pour défendre ses cultes, ses libertés et ses traditions, hissait chaque matin sur un pavois troué.

C'est dire que je me sens peu de goût pour les querelles rétrospectives entre fidélités inextricables. Les choses sont toujours un peu moins simples qu'il n'y paraît. Ernest Renan, célébré sur le tard par la III^e République, avait écrit au lendemain de 1870 : « le jour où la France coupa la tête à son roi, elle commit un suicide. » Voilà qui mérite un instant de réflexion. De même peut-on méditer utilement sur les enjeux historiques et sur les conséquences encore actuelles



Exécution du chevalier de Charette de la Contrie

de la Révolution. Comment, par exemple, expliquer l'énigme de la Terreur ? Comment cette folie sanguinaire s'est-elle emparée du peuple « le plus intelligent de la terre » qu'éclairait de surcroît les chandelles des Lumières ?

Le Bicentenaire a été l'occasion d'une révision sans précédent des interprétations léguée par la vieille historiographie partisane des pères de la III^e République et par les admirateurs de la révolution communiste. Depuis belle lurette, un escadron de fines lames, Taine ou Gaxotte (1), avaient rudement malmené les interprétations

officielles, mais ces historiens restaient étrangers au puissant établissement universitaire. C'est de celui-ci qu'est venu la brise tonique qui souffle depuis 1989. Le grand nettoyage a commencé quand François Furet et Denis Richet, dans un livre libérateur, *Penser la Révolution* (Gallimard, 1978), ont consommé la rupture avec l'historiographie marxiste. François Furet a creusé plus encore sa réflexion dans le monumental *Dictionnaire critique* (qualificatif révélateur) réalisé avec Mona Ozouf (2). De son côté, Jean Tulard nous donnait une irremplaçable

fin d'un mythe



le 29 février 1796. Tableau de J. Le Blant.

Histoire et dictionnaire de la Révolution française (3), précédée ou suivie de travaux d'une pléiade de jeunes historiens, jusqu'au livre fracassant de Reynald Secher, imposé par le courage de Pierre Chaunu, qui, toutes proportions gardées, est un peu à la Révolution française ce que l'*Archipel du Goulag* fut au communisme (4).

Cette redécouverte de la Révolution confirme paradoxalement l'interprétation d'une école universitaire française qui, pendant un demi-siècle, avec Mathiez, Soboul, Lefebvre, Bruhat, Guérin ou Vovelle, enseigna que 1789

avait été la préface de 1917. A l'époque du communisme triomphant, cela se voulait une légitimation de la Terreur. Mais aujourd'hui, l'argument se retourne contre la Révolution.

Même idéologie de la table rase, même haine fanatique et quasi-religieuse, de l'adversaire. Claude Lévy-Strauss a bien montré l'enchaînement : « *La Révolution a mis en circulation des idées et des valeurs qui ont fasciné l'Europe et le monde... On peut toutefois se demander si les catastrophes qui se sont abattues sur l'Occident n'ont pas là aussi leur origine... On a*

mis dans la tête des gens que la société relevait de la pensée abstraite, alors qu'elle est faite d'habitudes, d'usages, et que, en broyant ceux-ci sous la meule de la raison, on pulvérise des genres de vie fondés sur une longue tradition, on réduit les individus à l'état d'atomes interchangeables et anonymes. La liberté véritable ne peut avoir qu'un contenu concret. (5) ».

DOMINIQUE VENNER

(1) Hippolyte Taine, *L'Ancien Régime et la Révolution*, réédition Laffont/Bouquins, 1986. Pierre Gaxotte, *Histoire de la Révolution française*, nouvelle édition établie par Jean Tulard, Complexe, 1988.

(2) Sous la direction de François Furet et Mona Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution*, Flammarion, 1988. La Collection Champs vient de rééditer cet ouvrage, corrigé et complété, en quatre volumes, format de poche.

(3) J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et Dictionnaire de la Révolution française*, Laffont/Bouquins 1987. Également sous la direction de Jean Tulard, *La Contre-Révolution*, Perrin 1990.

(4) Reynald Secher, *Le génocide franco-français, La Vendée-Vengé*, PUF, 1986.

Reynald Secher n'a pas subi dans sa chair les épreuves de Soljénitsyne, mais la mémoire de sa famille avait enregistré des souffrances indicibles. La publication de son livre et son refus de se rétracter lui ont valu, malgré des titres universitaires éloquentes, de perdre son poste d'enseignant, son moyen d'existence et son statut social. Depuis, il n'a cessé de subir, dans sa vie professionnelle et privée les effets d'une vengeance qui donne à réfléchir sur les limites de la liberté en démocratie.

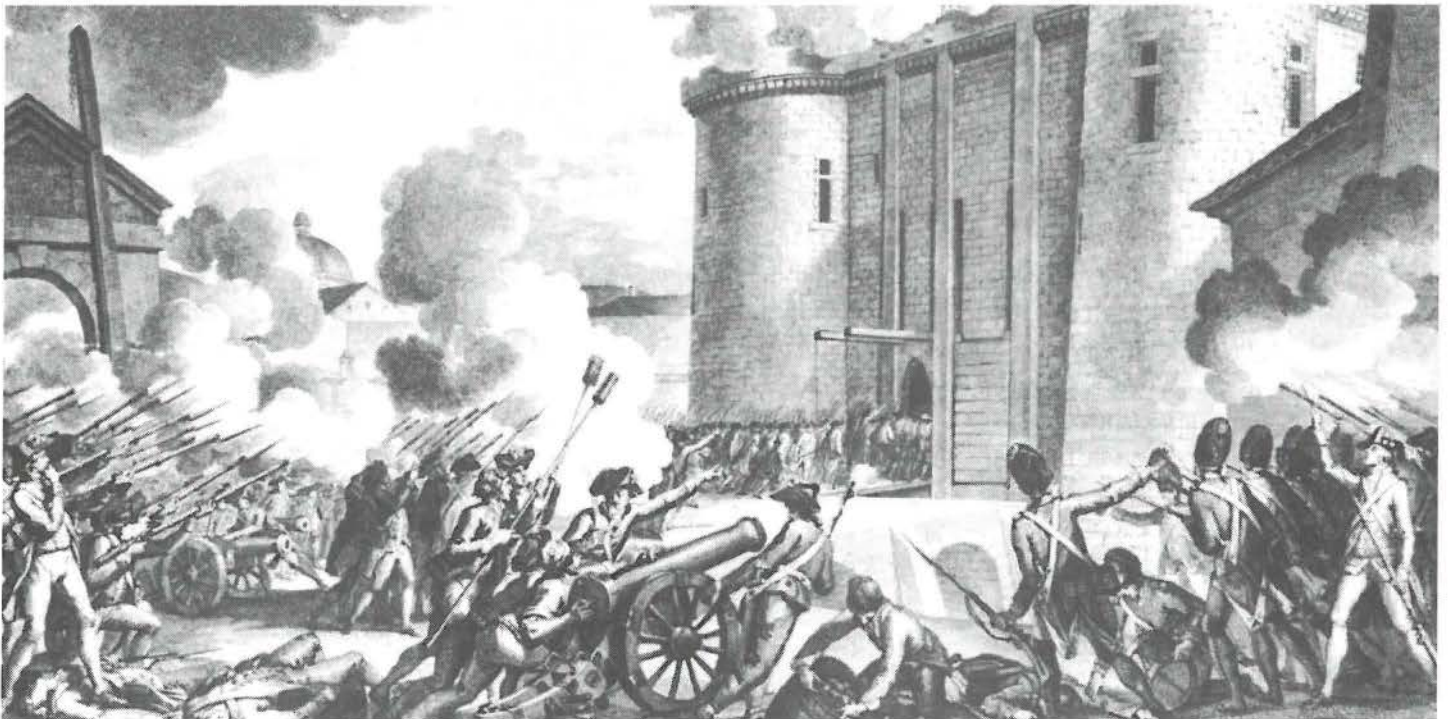
(5) Claude Lévy-Strauss, entretiens avec Didier Eribon, *De près et de loin*, Ed. Odile Jacob, 1988.

RÉVOLUTION ET CONTRE-RÉVOLUTION

Les événements 1789-1799

PAR CHARLES VAUGEOIS

Chateaubriand avait bien vu que ce sont les aristocrates qui ont commencé la Révolution. Elle fut d'abord leur revanche sur l'absolutisme, celle de la Fronde sur Louis XIV. La plupart étaient acquis aux Lumières et partisans du « libéralisme aristocratique » théorisé par Montesquieu : un pouvoir royal limité, dont l'Angleterre offrait alors l'exemple. Les aristocrates furent tout d'abord alliés du tiers contre l'absolutisme royal, ce qui leur valut une grande popularité. Mais, rapidement, l'ambiguïté de cette alliance éclata, laissant place au conflit des partisans de l'égalité démocratique et des défenseurs des libertés aristocratiques. De ce conflit naîtra la Révolution.



Prise de la Bastille, le 14 juillet 1789. De l'approbation publique des massacreurs est née la Terreur.

A la veille de 1789, l'aristocratie ne se confond pas avec la noblesse (1). Celle-ci est un état juridique et social, celle-là revêt une signification politique. Composée de grands seigneurs, de hobereaux, de prélats, mais aussi de riches bourgeois, l'« aristocratie » désigne le parti de tous ceux qui luttent pour le maintien des privilèges contre le pouvoir royal et contre les nouvelles tendances égalitaires importées en France avec la guerre d'Amérique.

Le sérieux embarras des finances royales, dû en partie à l'effort de guerre en faveur de la révolution américaine, permet au très aristocratique Parlement de Paris d'imposer à Louis XVI la convocation des états généraux jamais réunis depuis 1614. Cet appel aux lois fondamentales du royaume assurait une revanche sur l'absolutisme. Mais ses initiateurs ne comprirent pas qu'ils ouvraient la voie à des forces insoupçonnées qui les balayeront.

Dès les premiers mois de 1789, les événements échappent à ceux qui les ont provoqués. A partir du vote du 11 septembre 1789 sur les pouvoirs du roi, les « aristocrates » sont rejetés à droite du président des états généraux devenu Assemblée nationale constituante. La France est désormais coupée en deux, « patriotes » contre « aristocrates », gauche contre droite, avec un centre impuissant.

Les « aristocrates » avaient cru tenir une revanche sur le roi. La Révolution consommera leur ruine, accumulant bien d'autres destructions qui feront monter contre elles d'innombrables résistances nullement aristocratiques, mais populaires, régionales, rurales et religieuses.

(1) Jacques de Saint-Victor, *La Chute des aristocrates*, Perrin, 1992. Les nombreux gentilshommes n'ayant ni fief ni château sont exclus de l'élite aristocratique et ne participent pas à la révolte des privilégiés.

1789

5 mai. Ouverture des états généraux. Discours de Louis XVI et de Necker. La question du vote par tête ou du vote par ordre n'est pas tranchée.

17 juin. A l'initiative de Sieyès, le tiers, considérant qu'il représente les 93/100^e de la nation, se constitue en Assemblée nationale.

20 juin. Les députés du tiers, rejoints par quelques membres du clergé, se réunissent dans la salle du jeu de Paume et jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France.

23 juin. Déclaration royale devant les trois ordres. Louis XVI fait des concessions importantes au tiers, mais il refuse cependant d'abandonner sa prérogative quant à l'organisation du futur pouvoir législatif : « Si vous m'abandonniez dans une si belle entreprise, je ferais seul le bien de mes peuples ». Les députés du tiers, sommés de se réunir par ordres, proclament, par l'apostrophe célèbre de Mirabeau, leur refus d'obtempérer. C'est la révolte ouverte face à l'autorité royale. Ce 23 juin 1789 marque le vrai début de la Révolution. Le roi avait peu de moyens pour imposer sa volonté. Il ne réagit pas, s'inclinant devant le coup de force.

27 juin. Louis XVI cède et demande à la noblesse et au clergé de se réunir au tiers. Il ordonne aussi de concentrer des troupes autour de Paris.



Mirabeau (1749-1791).

Il se jette avec fougue dans la Révolution, puis tentera vainement de la limiter.

9 juillet. L'Assemblée nationale prend le nom de Constituante. Les députés votent un texte demandant au roi d'éloigner les troupes de Paris. Troubles dans la capitale en proie à la disette : queues aux portes des boulangeries, affrontements dans les cabarets autour des soldats des gardes-françaises depuis longtemps mal commandés. Des officiers se font huer par leurs propres hommes.

11 juillet. Marie-Antoinette et les frères du roi, pour une fois unis, pressent Louis XVI de renvoyer Necker, tenu responsable – non sans rai-

14 JUILLET 1789 : NAISSANCE DE LA TERREUR

La veille, le gouverneur de la Bastille, M. de Launay, a prévenu qu'il ferait son devoir bien que son désir est d'éviter toute violence. La défense est assurée par 32 gardes suisses et 82 soldats invalides peu motivés. La foule des assaillants auxquels se sont joints des gardes-françaises mutinés menace bientôt les défenseurs qui tirent pour se dégager.

On tire maintenant au canon sur la vieille forteresse. Les combats font 98 morts parmi les assaillants. La situation devient intenable. Contre promesse de la vie sauve, M. de Launay accepte de capituler. Il est aussitôt massacré avec ses hommes. Leurs têtes sont promenées en triomphe au bout de piques.

La foule libère les prisonniers. Ils ne sont que sept, dont quatre faussaires, un fils de famille dépravé et deux fous.

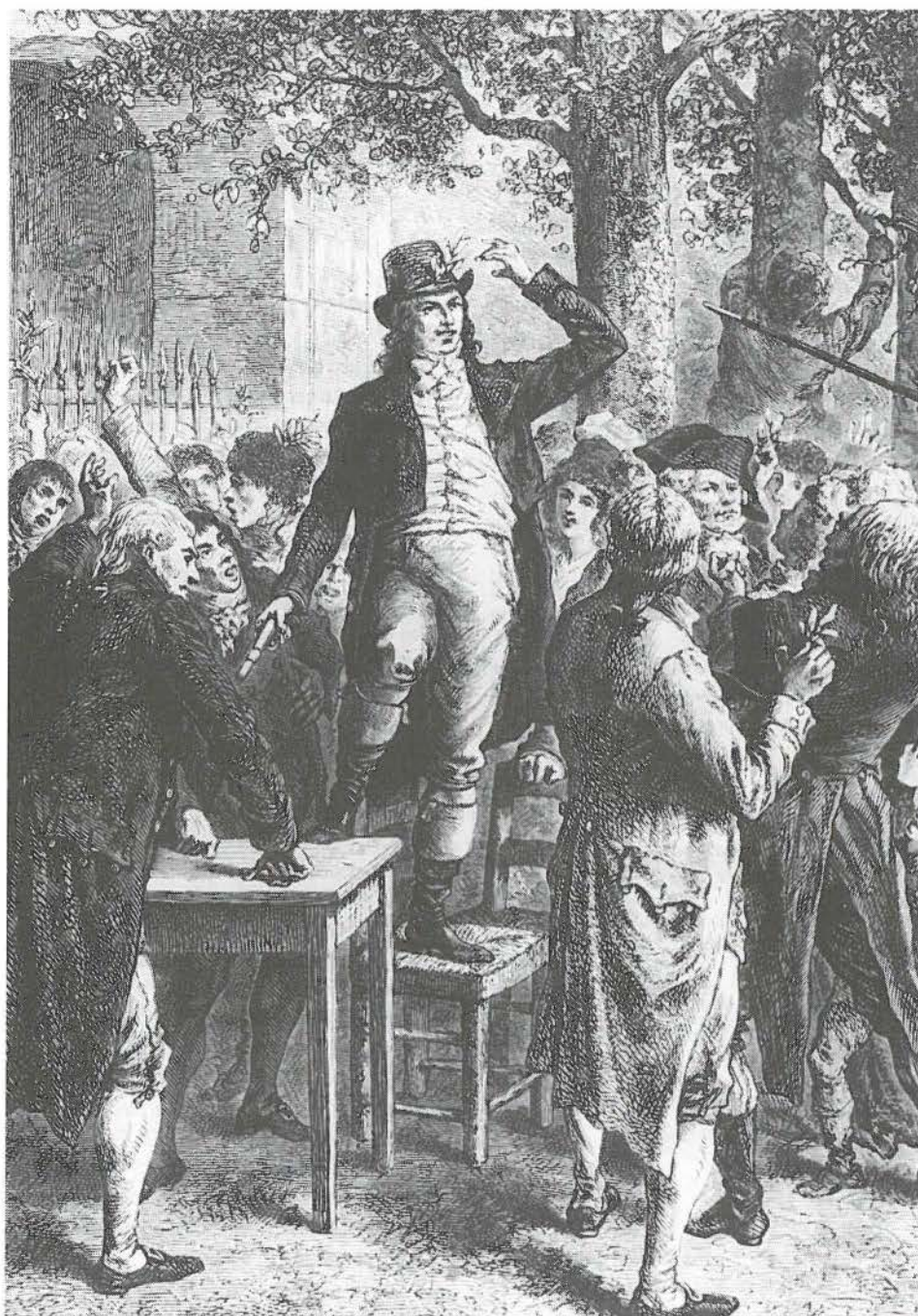
La fureur populaire s'en prend ensuite au prévôt des marchands, Flesselle, dont la tête coupée sera promenée, elle aussi, au bout d'une pique. L'intendant Bertier de Sauvigny et son beau-père, Foulon, subissent le même sort, le 23 juillet.

Les assaillants qui se feront connaître se verront en juin 1790 accorder le titre honorifique de « vainqueurs de la Bastille ». L'un d'eux, un certain Besnot, aide-cuisinier, qui avait coupé la tête de M. de Launay, avait été reçu à l'Assemblée où, loin de le faire emprisonner, on le félicitera pour son forfait.

Les assassins de Launay et ceux de Flesselle étaient allés en cortège au Palais-Royal. Ils s'attablèrent pour boire au café Foy, déposant sur une table les deux têtes coupées. Et la foule défila devant ces atroces trophées en applaudissant.

C'est bien ce jour-là, avec l'approbation publique et officielle des massacreurs qu'est née la Terreur. Celle-ci n'est pas issue des actes de cruauté, mais du fait qu'ils ont été célébrés et proposés en exemple à l'admiration des foules.

C'est à partir de ce jour que la peur s'est mise à régner. Les sanglantes bacchanales du Palais-Royal annonçaient clairement ce qui attendait désormais les adversaires des « patriotes » et les défenseurs de l'ordre ancien.



Camille Desmoulins, inventeur de la logique de la Terreur : accuser ceux que l'on veut abattre de fomenter des complots imaginaires.

sons – des désordres. Le roi finit par céder, Necker s'incline. Un ministère de combat est constitué par Breteuil, prétentieux et incapable, qui n'a aucun plan pour affronter la crise.

12 juillet. Parution du *Journal politique* où écrit Rivarol. Tandis que Breteuil reste passif, Paris bouge. La nouvelle du renvoi de Necker provoque une vive émotion dans la bourgeoisie et chez tous les possédants. Son départ fait craindre la banqueroute de l'État et donc la ruine des rentiers. Il fait craindre aussi la disette car l'on prétend, à tort ou à raison, que Necker en impose aux spéculateurs. Ce sera la vraie cause des troubles du 14.

Au Palais-Royal, propriété du duc d'Orléans, où la police n'a pas le droit de pénétrer (ce qui en a fait un lieu de perpétuelle agitation), des orateurs lancent des harangues enflammées. Parmi eux, un avocat sans cause, Camille Desmoulins. Monté sur une table, il appelle les Parisiens à l'insurrection : « Citoyens, vous savez que la nation avait demandé que Necker lui fût conservé, on l'a chassé ! Peut-on vous braver plus insolument ? Après ce coup ils vont tout oser et, pour cette nuit, ils méditent, ils disposent peut-être une Saint-Barthélemy des patriotes ! Aux armes ! Aux armes ! »

Invention géniale qui resservira souvent par la suite : accuser l'adversaire d'un complot pour pouvoir le massacrer en toute bonne conscience : « Ils méditent, ils disposent peut-être une Saint-Barthélemy des patriotes... »

Tandis que les théâtres se ferment, des cortèges parcourent la capitale. Le calamiteux Besenval donne l'ordre au Royal-Allemand de dégager les Tuileries. Des civils sont blessés ; la rumeur publique en amplifie le nombre. L'émeute éclate, soutenue par les gardes-françaises. Besenval ne sait que faire. Au lieu d'écraser aussitôt l'insurrection, il laisse celle-ci s'organiser.

13 juillet. A l'Hôtel de Ville, des bourgeois apeurés décident de constituer une milice bourgeoise, la future *garde nationale*. Reste à armer cette milice. On va piller les Invalides qui n'étaient pas défendues. On y trouve 30 000 fusils qui sont distribués aux assaillants. Ceux-ci se dirigent maintenant vers la Bastille pour y trouver d'autres armes et de la poudre.

14 juillet. Prise de la Bastille. Le roi renvoie les troupes et rappelle Necker le 16.

15 juillet. L'archevêque de Paris célèbre un *Te Deum* à Notre-Dame.

17 juillet. Le roi vient à Paris saluer les émeutiers à l'Hôtel-de-Ville. Il est contraint d'arborer la cocarde tricolore. Le comte d'Artois et les trois Condé partent en émigration.

4 août. Abolition des privilèges.

26 août. Sur proposition du marquis de La Fayette, Déclaration des droits de l'homme et du citoyen inspirée de la déclaration des droits américaine.

Septembre. Le comte d'Artois constitue un comité à Turin.

11 septembre. Vote à la Constituante sur la question du veto relatif ou absolu du roi. Les partisans du premier, ils sont 673, se rangent à gauche du président, ceux du veto absolu, ils ne sont que 325, à droite. La division droite-gauche est née.

6 octobre. Les gardes du corps du roi, lors d'un banquet, ont, dit-on, foulé aux pieds la cocarde révolutionnaire et acclamé la reine (1^{er} octobre). La nouvelle provoque une flambée révolutionnaire à Paris. Des milliers de femmes, venues de la capitale à l'appel de Marat, envahissent Versailles et obligent la famille royale à rejoindre la capitale. Le roi s'installe aux Tuileries. Il est désormais prisonnier de l'émeute.

16 octobre. Déclaration de quatre-vingts gentilshommes toulousains en faveur de la reli-

gion et pour rendre à Louis XVI « son autorité légitime, sa liberté ».

2 novembre. Premier numéro des *Actes des Apôtres* fondé par Peltier.

1790

7 février. Bagarre entre la garde nationale lyonnaise et les muscadins du maire Imbert-Colomès qui sont défaits dans l'affrontement.

19 février. Le marquis de Favras, accusé d'un projet d'enlèvement de la famille royale, est exécuté.

15 mars. L'Assemblée nationale décrète la suppression des droits seigneuriaux. La noblesse héréditaire sera abolie en juin.

Avril. Fondation du « Salon français », club contre-révolutionnaire qui regroupe environ six cents membres. Dissous le 15 mai, il devient clandestin.

20 avril. Manifestation royale à Nîmes dirigée par Froment. Uzès emboîte le pas.

29 avril. Manifestation royaliste de la garde nationale toulousaine.

10 mai. Bagarre de Montauban. Les catholiques attaquent les protestants.

1^{er} juin. Premier numéro de *L'Ami du Roi*.

10 juin. Echec d'une émeute contre-révolutionnaire à Avignon.

13-15 juin. A Nîmes, les milices protestantes massacrent plusieurs centaines de catholiques.

Juillet. Le pape Pie VI condamne la déclaration des droits de l'homme.

12 juillet. Vote de la constitution civile du clergé. Les membres du clergé deviennent des fonctionnaires et à ce titre obligés de prêter serment de fidélité « à la nation, à la loi et au roi ». La majorité des prêtres refusent, ils sont appelés réfractaires.

14 juillet. Fête de la Fédération.

25-26 juillet. Début d'émeute royaliste à Lyon réprimée par la garde nationale.

10 août. En riposte aux massacres de Nîmes (15 juin), plusieurs milliers de gardes nationaux du Vivarais se rassemblent au « camp » de Jalès dans l'intention de libérer les catholiques encore détenus à Nîmes. M. de Bastide Malbos ramène le calme.

31 août. Mandaté par l'Assemblée, le général marquis de Bouillé écrase la mutinerie de la garnison de Nancy.

Septembre. Des paysans en armes se rassemblent au petit village de La-Croix-de-la-Viollette, en Vendée pour défendre des prêtres réfractaires.

6 septembre. Suppression des parlements.



Comment les prêtres jurent fidélité à la Constitution. Gravure révolutionnaire.

21 septembre. Le drapeau tricolore remplace officiellement le drapeau blanc.

Octobre. Parution de *l'Essai sur l'art de constituer les peuples* (Montlosier) et *De l'Etat de la France* (Calonne).

1^{er} novembre. Parution à Londres de *Réflexions on the Revolution in France*, de Burke. Traduites dès la fin du mois en France, Ce livre connaît un grand succès.

10 novembre. Calonne arrive à Turin et devient « premier ministre » de l'émigration.

16 décembre. A Aix, les prisons sont forcées par des bandes armées qui massacrent plusieurs notables royalistes.

Sur l'injonction de Louis XVI, qui menace de le dénoncer comme rebelle, le comte d'Artois décommande le soulèvement qu'il projetait à Lyon.

22 décembre. Première loi contre les émigrés.

26 décembre. Vote de la constitution civile du clergé.

1791

Février-Mars. Emeutes paysannes dans l'Ouest (Sables-d'Olonne, Saint-Christophe-du-Ligneron).

13 février. Massacre de catholiques à Uzès. Les royalistes se réunissent à Berrias chez Malbos qui décide la convocation du deuxième

camp de Jalès le 20 février. Dispersion avant l'arrivée des troupes.

25 février. Débat à la Constitution sur l'interdiction faite au roi de quitter Paris. Entraînés par Cazalès et l'abbé Maury, les trois cents députés du côté droit renouvellent solennellement leur serment de fidélité au roi.

28 février. Une poignée de nobles, venus aux Tuileries pour défendre le roi contre d'éventuels agresseurs sont désarmés par La Fayette. Hébert et les autres journalistes enrégimentés en font des épouvantails en inventant l'appellation de « chevaliers du poignard ».

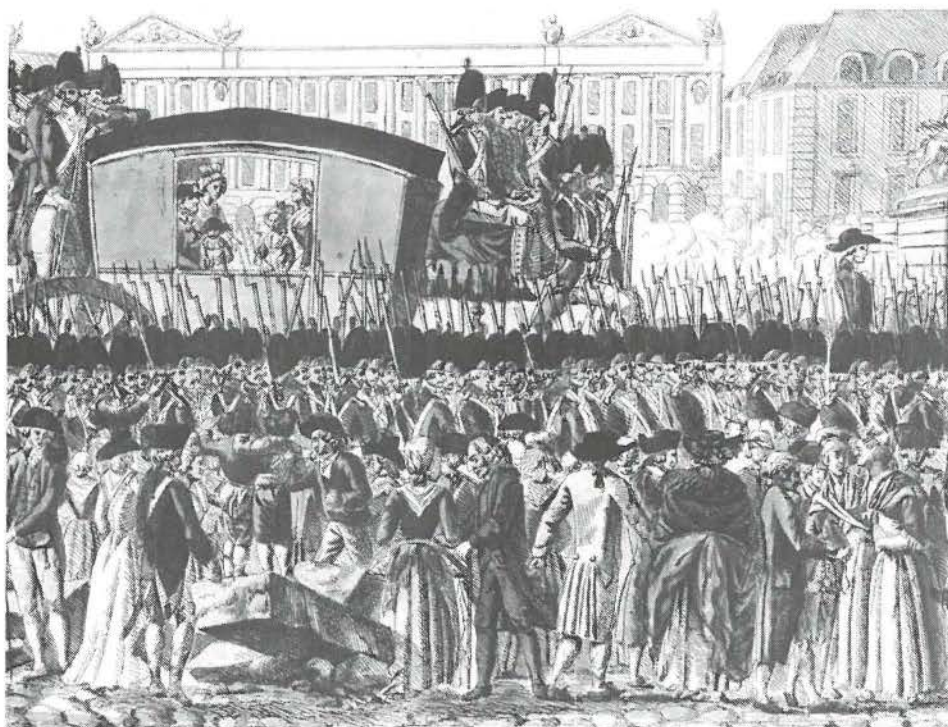
20 mars. La Constituante déclare Arles, alors aux mains d'une municipalité royaliste, en état de rébellion. Neuf jours plus tard, l'armée départementale des Bouches-du-Rhône pénètre dans la cité et y fait régner la Terreur.

2 avril. Mort de Mirabeau.

9 avril. A Saint-Jean-des-Monts, en Vendée, la population se mobilise pour défendre le curé réfractaire. Mêmes mouvements à Apremont le 25 avril et à Saint-Christophe-du-Ligneron, le 1^{er} mai.

13 avril. Le pape condamne la constitution civile du clergé ; le nombre de « réfractaires » s'accroît considérablement.

19 avril. Victoire de l'armée du Vaucluse sur les troupes catholiques de l'Avignonnais.



Après la fuite de Varennes (20-21 juin 1791), la famille royale est ramenée à Paris sous les invectives de la populace.

15 juin. Le comte d'Artois s'installe à Coblenche.

20 au 22 juin. Louis XVI, Marie-Antoinette et les enfants royaux s'enfuient dans une berline conduite par Fersen. Arrestation de Louis XVI à Varennes. Monsieur, qui a adopté un autre itinéraire, réussit à gagner la Belgique.

25 juin. Louis XVI est suspendu par la Constituante.

14 septembre. Louis XVI accepte la constitution. Il cesse d'être suspendu. La Constituante qui a terminé sa mission, tient sa dernière séance le 30.

1^{er} octobre. Première séance de la Législative. Les Constituants s'étant déclarés inéligibles, les monarchistes se sont ainsi eux-mêmes éliminés... L'assemblée compte 150 jacobins qui se scinderont en girondins (Brissot) et montagnards (Carnot, Couthon).

14 octobre. Appel de Louis XVI aux émigrés leur enjoignant de rentrer en France.

16-17 octobre. Massacres de la Glacière (Avignon). Soixante prisonniers royalistes sont sortis de leurs cachots et jetés dans le vide du haut d'une tour.

1792

7 février. Traité d'alliance entre la Prusse et l'Autriche conclu à Berlin. Chaque Etat s'engage à fournir 40 000 hommes en vue d'une guerre éventuelle contre la France.

26 février. Troubles à Mende.

1^{er} mars. Mort de l'empereur Léopold II à Vienne. Son fils François II, neveu de Marie-Antoinette, nettement plus hostile à la révolution, lui succède.

5 avril. La France remet un ultimatum à François II : il devra immédiatement disperser tous les rassemblements d'émigrés. Le roi de Bohême et de Hongrie refuse naturellement d'optempérer.

20 avril. A l'instigation des girondins (Brissot),



Danton (1759-1794). L'un des principaux artisans de la chute de la monarchie et des massacres de septembre 1792. Opposé à Robespierre, il est guillotiné le 5 avril 1794.

la Législative déclare la guerre à l'empereur François II. La guerre ainsi ouverte par la France ne cessera qu'en 1815.

27 mai. Loi sur la déportation des prêtres réfractaires. Louis XVI use de son droit de veto provoquant par ce geste l'émeute du 20 juin.

20 juin. La foule envahit les Tuileries, coiffe Louis XVI du bonnet rouge et l'oblige à trinquer à la gloire de la nation.

8 juillet. Troisième camp de Jallès. Cernés par des bataillons républicains, les catholiques sont poursuivis et égorgés dans les villages environnants (200 morts).

25 juillet. Manifeste du duc de Brunswick rédigé par un intrigant stupide, le marquis de Limon. Le « généralissime » veut frapper de terreur les Parisiens. Ce manifeste aura un effet catastrophique. Il provoquera la journée insurrectionnelle du 10 août.

9 août. Constitution de la « Commune révolutionnaire » de Paris. Contrôlée par Danton, Marat, Robespierre, elle exercera le véritable pouvoir par la peur qu'elle fait peser sur les assemblées, et cela jusqu'au 9 thermidor (27 juillet 1794).

10 août. Assaut des Tuileries, massacre des gardes suisses désarmés et des gentilshommes venus défendre la famille royale. Chute de la royauté. La famille royale est emprisonnée au Temple. Les journaux royalistes sont interdits le lendemain.

15 août. Jean Cottureau, dit Chouan, à la tête d'une bande armée, attaque les agents recruteurs et leur escorte de gardes nationaux à Saint-Ouen-des-Toits. Soulèvement de paysans à Châtillon-sur-Sèvre.

20 août. Prises d'armes paysannes à Bressuire en Vendée. La garde nationale locale réprime le mouvement (plus de 200 morts).

26 août. Loi qui ordonne aux prêtres réfractaires de quitter la France dans les quinze jours.

30 août. Brunswick prend Verdun.

2 septembre. Début des massacres de septembre dans les prisons de Paris. Ils feront près de 1 300 victimes.

20 septembre. Cannonnade de Valmy. Brunswick n'attendait qu'un prétexte pour se retirer. Le roi de Prusse, tout à son projet de partage de la Pologne avec la Russie, se désintéressant désormais de la France. La retraite s'achève en débâcle. Malgré leurs protestations officielles, les monarchies européennes (Autriche, Angleterre, Prusse) abandonneront sans regret la



Après l'insurrection du 10 août 1792, les prisons sont pleines de partisans supposés du roi. La défaite des armées révolutionnaires jette la panique dans Paris. Marat écrit qu'un complot naît dans les prisons. On le croit. Le 2 septembre, plusieurs centaines d'égorgeurs envahissent les prisons. La boucherie dure jusqu'au 7 septembre. Elle fait 1 300 victimes à Paris et beaucoup d'autres en province.

malheureuse famille de France. Les motifs de leurs interventions ultérieures seront étroitement intéressés : abaisser l'ancien royaume de France, naguère si dangereux, puissant, orgueilleux, et se payer sur ses dépouilles.

21 septembre. Première séance de la Convention, élue par 10 % du corps électoral. Elle décrète l'abolition de la royauté.

6 novembre. Victoire de Dumouriez sur les Autrichiens à Jemmapes.

1793

21 janvier. Exécution de Louis XVI.

1^{er} février. La Convention déclare la guerre à l'Angleterre et à la Hollande, puis à l'Espagne le 7 mars.

24 février. Décret de la Convention qui prescrit une levée de 300 000 hommes. Il est à l'origine directe du soulèvement vendéen.

8 mars. Loi anti-émigrés. Tout émigré est banni à perpétuité, ses biens confisqués. Tout émigré capturé sera exécuté.

11 mars. Les Vendéens s'emparent de Saint-Florent-le-Vieil et de Machecoul. Dans cette bourgade, ils exterminent plusieurs centaines de républicains.

13 mars. Les blancs prennent Montaigu, Jallais, Chemillé, Clisson, deux jours plus tard. De nombreuses localités (La-Roche-sur-Yon, Saint-Gilles-sur-Vie, île d'Yeu...) sont occu-

pés par des bandes de paysans armés. Tout l'Ouest se soulève contre la levée des soldats.

14 mars. Cathelineau et Stofflet s'emparent de Cholet.

19 mars. L'armée républicaine du général Marceau est mise en déroute en Vendée à Pont-Charrault.

20 mars. Les bandes de paysans vendéens se fédèrent sous le nom d'Armée catholique et royale.

23 mars. Loi qui ordonne la déportation de tous les religieux ayant refusé de prêter le serment de fidélité à la république. Massacre de paysans à Pornic.

11 avril. D'Elbée bat les Bleus à Chemillé. La Rochejaquelein remporte une victoire aux Aubiers deux jours plus tard.

Fin avril-Début mai. Les Vendéens remportaient une série de succès (Beaupréau, Bressuire, Thouars, Fontenay-le-Comte, etc.)

26 mai. Les royalistes du Gévaudan, conduits par Charrier, prennent Marvejols, puis Mende le lendemain. La révolte est écrasée la semaine suivante.

30 mai. Arrestation du chef des montagnards lyonnais Chalier (il sera exécuté le 16 juillet).

2 juin. La Convention, encerclée par les sans-culottes et une partie de la garde nationale vote l'arrestation de 29 députés girondins. Cette journée qui marque la victoire du Paris montagnard sur la république décentralisatrice chère



Marie-Antoinette conduite à l'échafaud, le 16 octobre 1793. Dessin de David.

« En dépit de son âme de valet et de son cœur lâche et vil, David a un coup d'œil souverain et une main infailible. D'un coup de crayon il fixe, de manière impérissable, le visage de Marie-Antoinette allant à l'échafaud, esquisse d'un grandiose effroyable, d'une puissance sinistre, prise toute chaude sur le vif : une femme vieillie, sans beauté, fière encore, la bouche orgueilleusement fermée, comme pour proférer un cri intérieur, les yeux indifférents et étrangers, elle est là dans la charrette avec les mains liées dans le dos, aussi droite et aussi fière que sur un trône. Dans chaque trait du visage pétrifié se lit un mépris indicible, une énergie inébranlable s'affirme dans le buste cambré ; une résignation qui s'est muée en fierté, une souffrance qui est devenue une force intérieure, donnent à cette figure tourmentée une nouvelle et terrible majesté. La haine même ne saurait nier sur cette feuille la noblesse avec laquelle Marie-Antoinette, par son attitude sublime, triomphe de l'opprobre de la charrette. »

STEFAN ZWEIG
Marie-Antoinette, Grasset 1933.

ANDRÉ CHÉNIER (1762-1794)



Roger Viollet

« Et ceux que l'on mène au poteau
Dans le petit matin glacé,
Au front la pâleur des cachots,
Au cœur le dernier chant d'Orphée,
Tu leur tends la main sans un mot,
O mon frère au col dégraffé. »

ROBERT BRASILLACH,
Poèmes de Fresnes, 1945

aux girondins entraîne des révoltes dans plusieurs provinces.

6 juin. Début de l'insurrection marseillaise.

9 juin. Une armée vendéenne, commandée par Bonchamps, s'empare de Saumur. Cathelineau est élu généralissime le 12 juin.

18 juin. Les Vendéens prennent Angers.

26 juin. Victoire des armées révolutionnaires à Fleurus.

29 juin. Les généraux Canclaux et Bessier repoussent l'attaque des Vendéens sur Nantes. Cathelineau est mortellement blessé.

5 juillet. Lyon nomme le comte de Précý à la tête de son armée de défense.

12 juillet. Le général Wimpffen, à la tête des fédéralistes de Normandie, est battu à Pacy-sur-Eure. Le même jour, Marat est assassiné par Charlotte Corday.

27 juillet. L'armée de la Convention reprend Avignon. Redressement des armées républicaines aux frontières.

1^{er} août. La Convention décrète la guerre « totale » contre la Vendée et sa population.

8 août. Début du siège de Lyon. Il va durer jusqu'au 9 octobre.

19 août. Les fédéralistes marseillais sont battus par l'armée de Carteaux près de Salon.

22 août. Une frégate anglaise aborde à Toulon. Des négociations s'engagent. Le lendemain, les Toulonnais demandent aux flottes anglaise et espagnole de défendre la ville et le port.

25 août. Après deux jours de combats acharnés, Carteaux entre à Marseille qui est

la Convention à Bordeaux. La Terreur sévit sous l'impulsion de Tallien.

19 septembre. En Vendée, l'armée de Mayence est battue à Torfou. Les Vendéens remportent, le 22, une autre victoire à Saint-Fulgent.

9 octobre. Après 60 jours de siège, les armées républicaines entrent à Lyon. la répression orchestrée par Fouché et Collot d'Herbois sera d'une rare férocité. Rayée de la liste des villes de France par la Convention, Lyon est rebaptisée « Ville-affranchie ». Une partie de la ville est détruite.

16 octobre. Exécution de Marie-Antoinette.

17 octobre. Défaite des Vendéens à Cholet. Les blancs refluent vers la Loire qu'ils franchissent en deux jours. C'est le début de la « virée de Galerne ».

22 octobre. Arrivée à Nantes du représentant Carrier pour y organiser la Terreur.

23 octobre. Les Vendéens prennent le Mans.

14 novembre. Les Vendéens échouent devant Granville et refluent à nouveau vers la Loire.

24 novembre. Obligation faite, à partir de ce jour, d'employer les noms révolutionnaires des mois pour tout acte public.

12-13 décembre. Nouvelle et sévère défaite des blancs en retraite (plus de 3 000 tués) devant Le Mans.

19 décembre. L'armée républicaine de Dugommier, secondé par Bonaparte, prend Toulon. Cette victoire, après celles de Lyon, Marseille et Bordeaux marque la fin du mouvement fédéraliste.

rebaptisée « Ville-sans-nom ». La répression commence.

17 septembre. Vote de la loi des suspects. De ce texte, on fait débiter la « grande Terreur ». celle-ci commence alors que le danger aux frontières a disparu.

18 septembre. Rétablissement du pouvoir de



Insurgés contre la Révolution, les paysans vendéens placent à leur tête des officiers nobles tout d'abord réticents.

23 décembre. Les restes de l'armée vendéenne sont écrasés à Savenay.

1794

17 janvier. Mise en marche des six « colonnes infernales » du général Turreau qui vont procéder au génocide vendéen.

28 janvier. Mort de La Rochejaquelein.

20 mars. Victoire de Charette aux Clouzeaux. Le général Haxo (républicain) est tué.

28 mai. Massacre de 63 habitants de Bédoin en Vaucluse qui avaient arraché un « arbre de la liberté ». Le village est entièrement rasé.

8 juin. La fête de l'être suprême marque l'apogée du « règne » de Robespierre.

25 juillet. Le poète André Chénier est guillotiné à Paris.

27 juillet (9 thermidor an II). Vote par la Convention de l'arrestation de Robespierre. Il est exécuté le lendemain. Début de la « réaction thermidorienne ».

Mort de Jean Cotte-reau.

9 novembre. Attaque des muscadins contre le club des jacobins. Ce dernier est fermé trois jours plus tard par ordre de la Convention.

1795

19 janvier. Création du chant contre-révolutionnaire *Le Réveil du peuple*.

17 février. Paix de La Jaunaie. Les Vendéens de Charette se voient accorder une amnistie totale.

23 février. Vote d'une loi qui ordonne la mise en surveillance des jacobins. Cette loi favorisera ce que l'on appellera la « Terreur blanche ».

5 avril. Traité de Bâle. Il met fin à la guerre entre la France et la Prusse.

10 et 11 avril. A la suite des graves émeutes orchestrées par les jacobins à Paris le 1er avril, désarmement des « terroristes ».



Roger-Viollet

13 Vendémiaire an IV (5 octobre 1795). Se sachant impopulaires et craignant d'être balayés par les électeurs, les membres de la Convention avaient décidé (23 et 31 août 1795), avant de se séparer, que les 2/3 des futurs membres du nouveau corps législatif (500 sur 750) seraient choisis par cooptation parmi les sortants. Un référendum truqué sanctionna cette décision (205 000 voix contre 108 000 et plusieurs millions d'abstentions). Les sérieux espoirs des royalistes d'accéder légalement au pouvoir par une victoire électorale étant ainsi ruinés, il restait l'action de la rue sur l'assemblée, pratique républicaine éprouvée. S'appuyant sur 30 des 40 sections de Paris, sur une partie de la garde nationale et sur les muscadins, les royalistes tentent une « journée ». Barras fut chargé d'écraser cette menace. Il fit appel à un jeune général réputé jacobin, Bonaparte, mis à l'écart depuis Thermidor. Pour renforcer les troupes de la Convention, il fit sortir de prison 1 500 « patriotes » et détenus de droit commun promptement munis d'armes et d'eau de vie. Comme il avait de l'humour, Barras les appela le « bataillon sacré ». Le 13 vendémiaire, les royalistes qui marchaient sur les Tuileries se heurtèrent aux troupes de Bonaparte quai Voltaire et rue Saint-Honoré. Elles allaient fraterniser quand le Corse fit tirer au canon sur les muscadins devant l'église Saint-Roch. Il y eut 200 morts du côté royaliste. L'insurrection était brisée. La République contrairement au roi, n'avait pas hésité à faire tirer sur le peuple. Elle crut triompher sous la protection d'un militaire. Elle venait seulement de désigner celui qui, bientôt, la détruirait.

GUÉRILLAS BLANCHES DANS LE MIDI

Le coup d'Etat parisien du 18 Fructidor (4 septembre 1797) détruit brutalement les espérances royalistes en annulant les élections dans quarante-neuf départements.

L'action des contre-révolutionnaires, s'éparpille en une multitude d'incidents dont le relevé complet donnerait lieu à un fastidieux catalogue d'assassinats de juges de paix ou de militaires trop zélés, d'attaques contre des percepteurs, d'enlèvement de fonds publics pendant leur transport, de mise à rançon d'acheteurs de biens nationaux, d'incendies criminels et autres attentats perpétrés par des bandes qui infestent partout les bois et les montagnes, aussi bien aux confins de la Lozère, de la Haute-Loire et de l'Ardèche, où de la forêt de Bauzon qui sert de repaire à Dominique Allier, que dans le Luberon, les bois de Cadarache, le haut Var ou le nord de l'Hérault.

Ces rebelles prétendent justifier leurs actes par leur combat en faveur de la monarchie et de la vraie religion, mais ces « chouans » ou ces « brigands royaux » sont souvent bien difficiles à distinguer de simples bandits. Pour un abbé de Solier dit Sans-Peur, ancien curé de Cognac, participant actif des camps de Jalès et du soulèvement de Charrier à Mende, qui, jusqu'à sa capture à Saint-Martial suivie de son exécution au Vigan en 1801, mena le bon combat au nom de Dieu et du Roi dans l'Ardèche, le Gard ; la Lozère et l'Hérault, au point d'être considéré presque comme un saint par certains, combien d'autres ne font que couvrir leurs méfaits du manteau respectable de la cause divine royale ?

La misère de ces années noires de 1795 à 1799 favorise la multiplication de ces bandes qui recrutent très facilement leurs hommes parmi les déserteurs et les réfractaires aux réquisitions pour l'armée. Ils jouissent de la complicité assurée d'une grande partie de la population et de l'indulgence des tribunaux dont les jurys les acquittent fréquemment quand ils sont pris. Contre eux, la gendarmerie est impuissante et les colonnes mobiles organisées dans les chefs-lieux de département pour faire la chasse, reviennent souvent bredouilles de leurs épuisantes battues dans les bois.

RENÉ MOULINAS

La Contre-Révolution sous la direction de Jean Tulard, Perrin, 1990.

20 avril. Accords de La Mabilais négociés par Hoche. Ils appliquent aux chouans des conditions de paix négociées avec les Vendéens. La plupart des chefs chouans refusent de les signer.

4 mai. Massacres de jacobins emprisonnés à Lyon. Le 10 mai, d'autres sont tués à Marseille et Aix par leurs anciennes victimes.

16 mai. Paix avec l'Autriche. Ayant les mains libres aux frontières, les Thermidoriens décident d'en finir avec une Vendée démobilisée par les promesses de pacification. Les incidents se multiplient.

25-26 mai. Massacre de jacobins prisonniers à Tarascon et Lons-le-Saunier. D'autres auront le même sort à Marseille le 5 juin.

8 juin. Annonce officielle de la mort du petit Louis XVII au Temple. Le comte de Provence devient roi sous le nom de Louis XVIII. Charette reprend les armes le 24 juin. Début de la seconde guerre de Vendée.

26 juin. Débarquement à Carnac et Quiberon, par une flottille anglaise, d'un corps de 4 500 émigrés. Ils établissent leur jonction avec

15 000 chouans rassemblés sur la côte par Cadoudal.

21 juillet. Hoche lance son offensive victorieuse contre la presqu'île de Quiberon où il a repoussé l'armée des chouans et des émigrés. 8 000 hommes sont capturés. 748 émigrés sont exécutés malgré les promesses de vie sauve. En représailles Charette fait fusiller des bleus à Belleville.

16 août. Rencontre à Blozheim (Alsace) entre Pichegru, commandant en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle, et des agents du prince de Condé.

18 août. Décret des « Deux Tiers » voté par la Convention.

26 septembre. Les chouans de Frotté s'emparent de Ger en Normandie.

5 octobre (13 Vendémiaire an IV). A Paris, sur ordre de la Convention finissante, Bonaparte brise au canon la journée insurrectionnelle des sectionnaires et des muscadins acquis à la cause royaliste.

26 octobre. Dernière séance de la Convention. Début du Directoire.

TERREUR BLANCHE LES COMPAGNONS DE JÉHU

L'année 1795 est marquée à Lyon et dans le Midi par des représailles contre les anciens acteurs de la Terreur. Certains sont massacrés dans les prisons, au cours d'émeutes en avril et en mai ; d'autres sont attaqués à leur domicile, leurs corps jetés dans la Saône ou dans le Rhône. Durement châtiée de sa rébellion du 29 mai 1793, la ville est restée meurtrie. Thermidor offre une occasion de revanche à tous ceux qui veulent se venger de la Terreur. Et, le rapport de forces local penche en faveur de la Contre-Révolution. Bien des faits demeurent obscurs, notamment l'existence de la Compagnie de Jésus ou de Jéhu (nom d'un roi d'Israël grand massacreur de mécréants).

« La plupart des historiens modernes, écrit Renée Fuoc (*La Réaction thermidorienne à Lyon*), ont vu dans la Compagnie de Jésus et dans sa sœur, la Compagnie du Soleil, des organisations royalistes chargées de débarrasser le pays des patriotes.

Son existence, poursuit Renée Fuoc, est officiellement signalée pour la première fois dans un arrêté des représentants Cadroy, Burel et Boisset en date du 26 floréal (15 mai) et dénoncée à la Convention lors d'une séance du

6 messidor (24 juin).

En fait, il n'existe pas de preuves de l'existence d'une organisation contre-révolutionnaire de ce nom. « *la rareté des documents précis concernant la Compagnie de Jésus (ou de Jéhu) rend toute hypothèse hasardeuse*, écrit Renée Fuoc. *La responsabilité de la terreur blanche nous semble incomber en premier lieu à la Convention ; par leurs discours violents, par la promesse, souvent vaine, de punir les principaux terroristes, les députés entretenaient les passions sans les satisfaire. Les vengeances particulières naquirent du besoin du peuple de se faire justice lui-même, et de la défaillance des autorités.* »

Après le coup d'État de Fructidor (4 septembre 1797), retour de pendule. Les jacobins triomphent de nouveau et leurs adversaires vont en prison. Celles-ci regorgent de soi-disant « Compagnons de Jéhu ». Quand leur procès viendra, les 38 inculpés nieront toute appartenance à la fantomatique Compagnie dont l'existence ne fut jamais prouvée, sinon dans l'imagination des jacobins.



DR

Les muscadins se recrutent parmi les jeunes déçus de la Révolution. Ils se disent royalistes par défi, portent perruques blondes et collets noirs, couleur de la reine suppliciée. Leur élégance recherchée est une façon de rompre avec le débraillé des sans-culottes qu'ils pourchassent après Thermidor avec leur solide gourdin. On les a dit « jeunesse dorée ». Jeunes, ils le sont. Dorés certainement pas. Ils appartiennent au petit peuple de Paris et des grandes villes, le même où se recrutent les sans-culottes. Les Thermidoriens les utiliseront un temps contre les anciens partisans de Robespierre, puis ils les feront mitrailler le 13 vendémiaire (5 octobre 1795).

1796

19 février. Echec de Frotté devant Fougères.

25 février. Exécution de Stofflet.

30 mars. Charette est exécuté à Nantes. Une vive agitation royaliste dans le Sancerrois est réprimée.

21 juin. Négociations Hoche-Cadoudal.

6 juillet. Les représentants de Frotté signent la paix à Fontenay-les-Louvets.

1797

30 janvier. Arrestation des principaux agents royalistes parisiens du réseau la « manufacture ».

Mars. Parution des *Considérations sur la France* de Joseph de Maistre.

21 mars. Début des élections qui portent sur un tiers des députés aux Conseils des Cinq-Cents et des Anciens. Préparées par les « Instituts philanthropiques », elles sont un succès écrasant pour les royalistes (clichyens) qui remportent 200 des 216 sièges à pourvoir. La nouvelle majorité élit Pichegru à la présidence du Conseil des Cinq-Cents le 20 mai et vote une série de mesures (liberté des cultes à l'intérieur des églises, abrogation des mesures contre les réfractaires, réintégration des émigrés dans la fonction publique...)

21 mai. Le comte d'Antraigues est arrêté à Trieste. Cuisiné par Bonaparte, il avoue ses liens avec Pichegru. Ce document, transmis par Bonaparte au Directoire, motive le coup d'Etat du 18 fructidor et permet au futur Consul d'éliminer un concurrent.

4 septembre (18 fructidor an V). Coup d'Etat du Directoire contre les royalistes « clichyens » exécuté par Augereau, Pichegru et une cinquantaine de députés sont déportés en Guyane, 200 élections sont annulées, de nombreux imprimeurs et journalistes royalistes sont arrêtés.

1798

13 mars. Accueilli sans plaisir par le tsar, Louis XVIII arrive dans la petite ville de Mitau.

Juin. Pichegru s'évade de la Guyane.

6 octobre. Attaque d'un détachement de gendarmes par une bande royaliste près de Tou-

louse. Cet incident marque le début de l'insurrection contre-révolutionnaire dans le Sud-Ouest.

1799

12 mars. La France déclare la guerre à l'Autriche qui rejoint la deuxième coalition.

12 juillet. Lois des otages votée par le Directoire. Retour des persécutions religieuses.

Août. Soulèvements dans l'Ouest, en Normandie (Frotté), en Bretagne (Cadoudal), en Anjou (Bourmont, d'Andigné, Suzannet), mais aussi dans tout le Midi, dans la vallée de la Garonne et la vallée du Rhône. Début de la 3ème guerre de Vendée.

4 août. Insurrection des royalistes toulousains sous les ordres du général Rougé.

6 août. Echec du mouvement royaliste à Bordeaux.

7 août. Echec des Blancs à Dax.

9 août. Les troupes républicaines de Toulouse refoulent les Blancs au-delà de la Garonne.

20 août. Ecrasement définitif des royalistes toulousains à Montréjeau.

14 octobre. Prise du Mans par les chouans de Bourmont. Les autres colonnes de chouans (d'Andigné, d'Autichamp) remportent victoires sur victoires jusqu'à la fin du mois où elles sont battues à Cholet (29 octobre).

9-10 (18-19 Brumaire an VIII) coup d'Etat de Bonaparte. Instauration du Consulat.

26 décembre. Entrevue entre Bonaparte et deux des principaux chefs chouans Hyde de Neuville et d'Andigné. Le Premier Consul veut la paix. En janvier et février 1800, les principaux chefs chouans feront leur soumission, même Cadoudal. En revanche, Frotté est fusillé, seule entorse à la politique d'apaisement poursuivie par Bonaparte. En rétablissant la liberté religieuse avec la signature du Concordat (15 juillet 1801), celui-ci met fin à la guerre civile commencée dix ans plus tôt.

CHARLES VAUGEOIS

Pour une chronologie plus détaillée, on peut consulter Benoît Yvert dans *La Contre-Révolution* sous la direction de Jean Tulard (Perrin 1990) ainsi que la chronologie générale de *Histoire et Dictionnaire de la Révolution française*, Tulard/Fierro/Fayard (Laffont-Bouquins, 1988).

L'INSURRECTION TOULOUSAINE DE 1799

En 1798 et 1799, un mouvement populaire secoue la Haute-Garonne comparable à l'insurrection vendéenne de mars 1793 : d'une part, le coup d'Etat de Fructidor marque le démarrage d'une nouvelle politique anti-religieuse, rappelant celles des années 1792-1793 ; d'autre part, le 19 Fructidor an VI, la loi Jourdan-Delbreil institue le service militaire obligatoire.

Les administrateurs de Haute-Garonne ont les plus grandes difficultés à faire appliquer ces lois, et, plus simplement à assurer l'ordre républicain dans leur département. L'environnement n'est guère plus favorable à leurs confins : l'Aude, l'Ariège, les Hautes-Pyrénées sont tout aussi rebelles.

Le rapport de forces local n'est guère favorable aux autorités, qui manque de moyens militaires, pour poursuivre les nouveaux réfractaires. Ceux-ci se cachent avec la complicité totale des populations.

Le 6 août 1798, les premières échauffourées à Esqualquens (Haute-Garonne) font un mort et cinq blessés.

Toute l'année 1799, les incidents se multiplient ici ou là : des patriotes ou des fonctionnaires en sont les victimes. Le refus du service militaire obligatoire semble bien être l'un des principaux facteurs d'opposition au pouvoir républicain.

Même à faible distance de Toulouse, des

arbres de la liberté sont tronçonnés, et on attente aux biens des patriotes.

Au même moment, les arrestations de prêtres se multiplient.

L'explosion se produit dans la nuit du 5 au 6 août, sous la direction d'un ancien officier républicains, le général Rougé.

Cette insurrection d'août touche non seulement la Haute-Garonne, mais aussi l'Ariège et le Gers. Si les principaux faits d'armes ont lieu autour de Toulouse, c'est en fait un soulèvement généralisé.

De petites villes comme Muret tombent aux mains des insurgés. « Le 6 et 7 août, écrit Jacques Godechot, les communications entre Toulouse et Saint-Gaudens, Castelnau-d'Aud, Revel et Auch sont entièrement coupées. » En revanche, malgré des forces assez faibles, la ville de Toulouse résiste aux insurgés.

La défaite des insurgés à Montréjeau est un carnage, le nombre de morts s'élève à plus d'un millier ; certains l'ont estimé à 2 000. Le mouvement est exsangue. Seules quelques bandes continuent à tenir encore la campagne pendant quelques jours. Jacques Godechot, évalue le nombre total des morts à 4 000. Beaucoup de paysans franchirent la frontière espagnole. Les arrestations furent cependant nombreuses : environ 6 000.

LOUIS-MARIE CLÉNÉ

LE POUVOIR DE LA RUE

Qui gouvernait sous la Terreur ?

PAR JEAN TULARD

La Terreur, c'est avant tout le pouvoir de la rue, l'intimidation exercée sur les assemblées et le pays. Elle commence avec les émeutes du 14 juillet 1789, mais prend tout son développement après la journée insurrectionnelle du 10 août 1792, la prise des Tuileries, le massacre des gardes suisses et l'emprisonnement de la famille royale aux Tuileries.



Robespierre, Danton et Marat, trois des acteurs principaux de la Terreur. Peinture par Alfred Laudet.

La chute de la monarchie, le 10 août 1792, ouvre dans Paris une période d'anarchie qui subsistera jusqu'à la chute de Robespierre. Qui détient le pouvoir légal ? Qui a le pouvoir réel ? La confusion la plus grande règne dans la capitale. À la fin d'août 1792, le pouvoir à Paris est partagé entre la Législative, régulièrement élue l'année précédente, et un conseil exécutif provisoire qui remplace le roi avec Danton à la Justice, Roland à l'Intérieur, Clavière aux Contributions, Servan à la Guerre, Lebrun aux Affaires étrangères et Monge à la Marine. Mais ce conseil est dépourvu de moyens d'action et sa

légitimité demeure douteuse. Il faut y ajouter une commune insurrectionnelle de Paris qui a joué un rôle déterminant dans le renversement de la monarchie. Émanation des sections parisiennes insurgées, elle a pris la place de la commune légale, tout en maintenant le maire Pétion, mais réduit à l'inactivité. La commune légale était soumise à l'autorité de l'administration du département. La commune insurrectionnelle s'en libère, et peu à peu, l'administration départementale choisit avec prudence de s'effacer. Désormais la nouvelle Commune de Paris correspond directement avec le pouvoir exécutif et l'Assemblée législative.

Dès lors chacun prend les initiatives qui lui plaisent. La Législative, bien qu'ayant encore un mandat d'un an à remplir, décide de se dissoudre au profit d'une nouvelle assemblée qui établira une autre constitution. Des élections sont prévues. La commune insurrectionnelle se considère en conséquence comme la seule véritable autorité jusqu'à la réunion de la Convention. Elle prend donc les initiatives les plus variées, envoyant même des commissaires en province. C'est elle qui décide que Louis XVI et sa famille seront « déposés » au Temple. Elle suspend les journaux « aristocratiques » comme l'*Ami du Roi*. Elle lance enfin

une campagne contre les objets du culte catholique et fait arrêter de nombreux prêtres réfractaires.

Symbole du pouvoir révolutionnaire, elle s'attire d'inévitables haines. De là l'assassinat de l'un de ses membres, Le Meunier, dans la nuit du 29 août.

Les massacres de Septembre

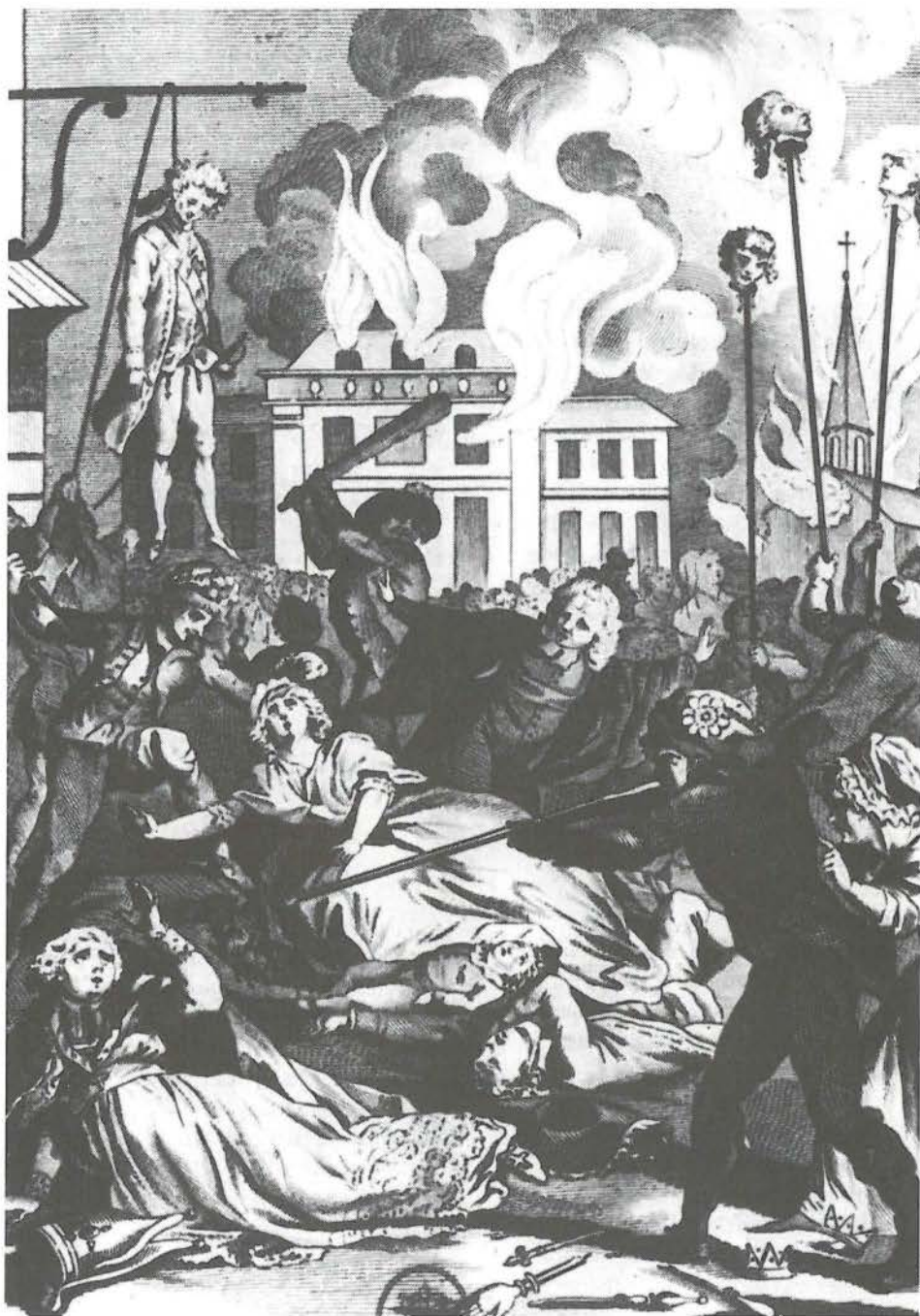
À la suite de protestations contre ses abus de pouvoir, la Législative, dans un ultime sursaut, casse, le 30 août, le conseil général de la commune insurrectionnelle et décrète son renouvellement dans les vingt-quatre heures. La Commune feint de céder le 31, puis, le 1^{er} septembre, invoquant la menace prussienne sur Paris, elle refuse de se dissoudre. Que peut faire la Législative face à des sectionnaires de Paris armés ? Elle renonce, le 2 septembre, à son décret.

Au même moment la Commune décide de frapper un grand coup. Elle renforce son comité de surveillance où figurent uniquement des révolutionnaires résolus : Marat, Panis, Sergent, Deforgues, Leclerc, Joudeuil... C'est ce comité qui porte, avec l'accord évident de la Commune, la responsabilité des massacres de Septembre. Ni le conseil exécutif provisoire ni la Législative n'ont esquissé d'opposition. Et Billaud-Varenne peut dire aux massacreurs, au nom de la Commune : « *Respectables citoyens, vous venez d'égorger des scélérats, la France entière vous doit une reconnaissance éternelle... Sans croire pour cela vous récompenser, je suis chargé de vous offrir chacun vingt-quatre livres qui vont vous être payées sur le champ. Respectables citoyens, continuez votre courage et la patrie vous devra de nombreux hommages.* »

Qui payait ? On ne sait. Furent utilisés des fonds de l'Intérieur, selon certaines sources ; pour d'autres, la dépense fut masquée dans le budget de la Commune sous la rubrique « *tâches de salubrité publique* ».

Les massacres de Septembre qui firent entre 1 100 et 1 300 victimes touchant non seulement des prêtres réfractaires mais aussi des aristocrates comme la princesse de Lamballe, des prostituées et des fous qui furent exécutés enchaînés, ont fait forte impression : horreur en province mais terreur à Paris. On doit compter avec l'Hôtel de Ville.

Avec l'élection de la Convention s'ouvre une nouvelle phase. Les élections de Paris se sont déroulées sous le règne de l'intimidation.



« *Exercice des droits de l'homme et du citoyen français* ». Gravure contre-révolutionnaire faisant référence aux journées de septembre 1792. B.N.

Robespierre, Danton, Marat, Panis, Sergent, le sinistre Billaud-Varenne, Collot d'Herbois et quelques autres ont été élus avec un fort taux d'abstention. La Convention a une mission précise : rédiger une constitution puis laisser la place à un nouveau régime. Elle s'en gardera bien.

Il importait de régulariser la situation à l'Hôtel de Ville. Souci tardif de légalité ? Non, mais peur de voir la Convention, horrifiée par les massacres de Septembre, décider de choisir un autre lieu de séances que Paris.

Il fallait rassurer. Il y eut des élections pour

désigner la nouvelle municipalité, du 9 au 15 octobre. Surprise : un modéré arriva en tête, Lefevre d'Ormesson. Pour rassurer, on rassurait, mais l'heureux élu eut un réflexe de prudence et se retira. Ce fut l'obscur Chambon qui l'emporta. Pour peu de temps. Déjà un révolutionnaire avancé, Chaumette, devenait procureur.

Les extrémistes gardaient en fait le contrôle de la Commune et épuraient soigneusement les sections des modérés imprudemment compromis, notamment ceux qui avaient signé la pétition s'inquiétant de l'importance prise par

QUI ÉTAIENT LES « SANS- CULOTTES » ?

Georges Rudé, dans ses recherches sur la composition des foules des grandes journées révolutionnaires, découvrit rapidement que la classe salariée n'était pas un élément dirigeant de la population ouvrière de Paris, et qu'il n'existe d'elle que de très faibles traces dans les mouvements politiques de la Révolution. [...] Son analyse des foules révolutionnaires récuse, à juste titre, l'image traditionnelle qui les montre composées de hordes de brutes, de la lie de la société telle que dessinée par Taine. [...] Le résultat positif de l'analyse de Rudé a été de montrer que les foules révolutionnaires (comme il préfère appeler la populace des grandes journées révolutionnaires) étaient composées du menu peuple – les patrons d'atelier et les artisans avec leurs hommes de peine, les boutiquiers et les petits commerçants de Paris. Des individus appartenant à une catégorie sociale plus élevée – fonctionnaires, rentiers, membres de professions libérales – s'y joignent également. Naturellement, aucun, à quelque classe qu'il appartint, n'était tout à fait représentatif de celle-ci.

Une manifestation spécifique de sans-culottisme fut l'apparition de petites armées révolutionnaires locales, formées de patriotes ardents. Elles ont été étudiées en détail par Richard Cobb. L'armée révolutionnaire de Paris, dit-il, comprenait des éléments socialement très divers, bien que la majorité fût composée par des artisans et des boutiquiers. À Bordeaux, l'armée locale fut rejointe par quelques-uns des plus riches marchands et hommes de loi. [...] La description de l'armée révolutionnaire de Paris comme sans-culotte a un contenu social très peu précis. [...] Les sans-culottes ne sont pas une classe sociale ; ils se définissent en termes politiques et non pas sociaux.

Socialement, il est difficile de les distinguer de leurs ennemis des révoltes fédérales.

ALFRED COBBAN

Le sens de la Révolution française,
Julliard, 1984.



Le « Père Duchêne », personnage inventé par Hébert, modèle du sans-culotte. Langage ordurier, idées violentes et simplistes.

la violence : « Presque toujours quinze ou seize membres décident des intérêts d'une population de 800 000 âmes ! »

La pression des « enragés »

Pourquoi cette pression extrémiste ? Elle était due à la situation économique désastreuse de la capitale (chômage et disette). La rue apparut bientôt plus extrémiste que la Convention et même que la Commune. Elle était tenue par les « enragés », des gens en contact direct avec le peuple : un prêtre, Jacques Roux, un journaliste, Leclerc, un orateur des faubourgs, Varlet qui, monté sur un petit pliant, haranguait les passants pendant des heures. Le programme des « enragés » tenait en quelques formules qui faisaient mouche : impôt sur les riches, taxation des denrées de première nécessité, peine de mort contre les accapareurs.

La pression des « enragés » obligeait la Commune à se radicaliser davantage. Dépassé, le maire Chambon renonçait le 4 février 1793. Pache, proche du journaliste Hébert, le fameux « Père Duchesne » qui appartenait lui aussi à la Commune, remplaça Chambon.

Au printemps de 1793 l'action de la rue, celle des « enragés », oblige la Commune que l'on qualifie d'« hébertiste » à faire pression sur la Convention de Marat et Robespierre. Chaumette affirme que la Commune doit se déclarer « en état de révolution ». Suit une cascade de pressions : « enragés » de la rue sur « hébertistes » de la Commune et « hébertistes » sur « montagnards » de la Convention. Cette dernière où dominent les « girondins », élus de la province, régulièrement envahie, au

14 JUILLET 1789 LE DROIT ET LA VIOLENCE

Nous tirons orgueil des « impérissables principes » et « les excès inacceptables » nous font rougir. Nous avons raison. Mais c'est une imposture que de séparer les bons légistes des méchants égorgeurs, la nuit du 4 août des massacres de juillet, la révolution juridique de la Révolution tout court. Si tel est notre schéma minimum d'insertion médiatique, il repose sur un double mensonge : historique et théorique.

Un raccourci symbolisera le premier.

La marche des femmes de Paris sur Versailles les 5 et 6 octobre 1789, lorsqu'elles envahirent le château et houspillèrent l'Autrichienne, marque aux yeux de Taine l'entrée en scène de la Terreur. Il se trouve qu'elle marque aussi l'entrée en vigueur des Droits de l'Homme, adoptés par les Constituants le 26 août mais non promulgués.

C'est en ce jour d'octobre que le Roi qui refusait jusqu'alors de contresigner la Déclaration y apposa, effrayé, son sceau. Le Droit est entré dans notre histoire par des voies de fait.

Est-ce par inadvertance ou malentendu sur les dates que M. Chirac pavoise l'Hôtel de Ville le 14 juillet ? S'il a en tête, comme on peut le supposer, la prise de la Bastille et non la fête de la Fédération de 1790, on s'étonne que le maire de Paris croie devoir glorifier la horde de canaques qui s'abattit sur la capitale entre le 11 et le 30 juillet 89 brutalisant, tuant, mutilant à l'armée blanche, violent, promenant les têtes des suppliciés au bout d'une pique ? Faut-il tenir pour des « bavures » le massacre par la populace du gouverneur de Launay, et d'une centaine de gardes françaises, invalides et suisses après leur reddition ? Aurait-il oublié M. Foulon, financier et conseiller d'Etat, pendu à une lanterne le 22 juillet 1789 ? M. Bertier de Sauvigny, l'intendant de Paris, pendu, décapité et ignoblement mutilé ?

RÉGIS DEBRAY

Que vive la République Odile Jacob, 1989.

mieux soumise à un feu nourri de pétitions et aux cris des tribunes du public, semble perdre tout pouvoir alors qu'elle est l'émanation de la Nation, même si les élections furent un peu partout soumises aux pressions révolutionnaires.

Les « girondins » tentent de réagir. La rue est insaisissable, on frappe la Commune. Une commission des Douze décide l'arrestation d'Hébert. C'est vouloir l'épreuve de force avec la Commune dont « enragés » et « montagnards » ne peuvent se déclarer que solidaires. La riposte est foudroyante. Le coup d'État du 2 juin 1793 ampute la Convention de ses députés girondins en toute illégalité. La Gironde est vaincue parce qu'elle ne peut s'appuyer sur aucune force dans Paris. Restent « les enragés », les « hébertistes » et les « montagnards ». Chaque « faction » va se disputer le contrôle de Paris, condition même de la victoire.

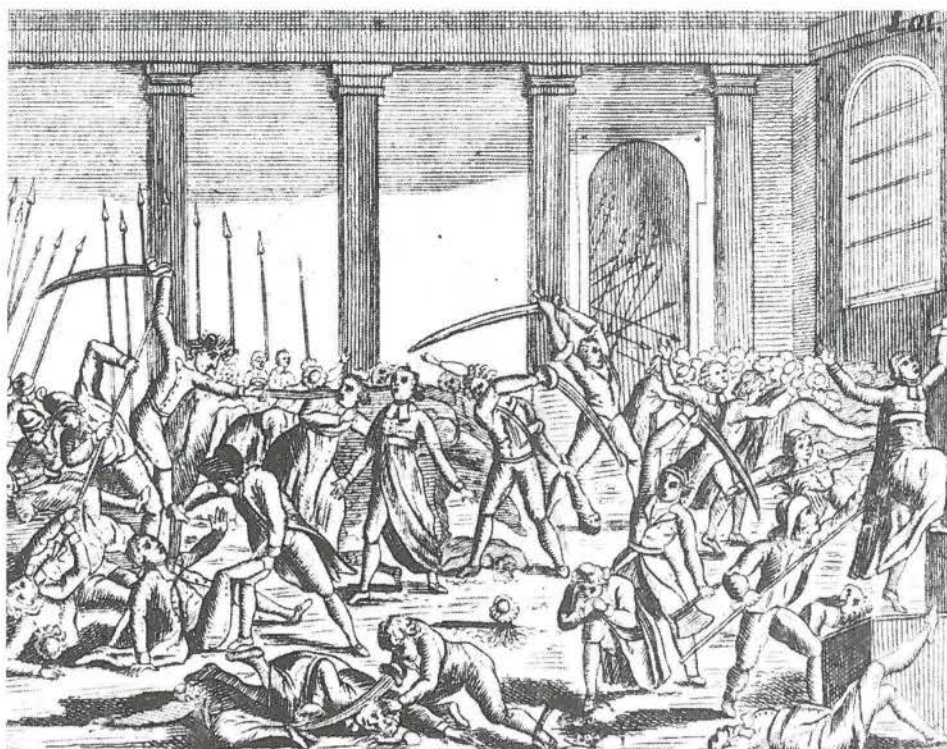
Les « enragés » ont pour eux le contact direct avec le peuple, mais Roux excepté, ils sont dépourvus de mandats officiels. La force doit toujours, pendant la Révolution, se couvrir d'un semblant de légalité.

La légitimité était pour la Convention : elle imposa à la Commune de Paris qu'elle redoutait de nouvelles élections, le 10 juin 1793. On vote beaucoup à Paris au cours de cette période mais dans des conditions très particulières : les pressions sont fortes et les abstentions nombreuses.

Le nouveau conseil général de 144 membres, qui se réunit le 7 août 1793, reste aux mains des « hébertistes ». Le procureur Chaumette s'en fait le porte-parole et Hébert la plume. L'élimination des girondins a été considérée d'abord comme la victoire d'Hébert autant que celle de Marat : il en fut le prétexte et le fer de lance. De là son prestige. Un parti hébertiste se forme avec l'imprimeur Momoro, Vincent, secrétaire général du ministère de la Guerre, et Ronsin, le militaire.

La crise économique s'aggravant, les « enragés » qui n'assument pas de responsabilités peuvent s'en prendre facilement à la Convention comme à l'Hôtel de Ville. Par là, ils gênent les « hébertistes ». C'est Varlet qui lance : « *Il faut que le peuple ait du pain car où il n'y a pas de pain, il n'y a plus de lois, plus de liberté, plus de République.* »

Or, « montagnards » et « hébertistes » ne peuvent plus rejeter la responsabilité de la crise sur le libéralisme des Girondins. Sous la pression de la rue, la Convention finit, le 26 juillet 1793, par voter le maximum général



Massacre des Carmes à la prison du Luxembourg en septembre 1792.

LA TERREUR EST NÉE EN 1789

Le 5 septembre 1793, la Convention met « la Terreur » à l'ordre du jour. Elle veut dire qu'elle va organiser, systématiser et accélérer la répression des adversaires intérieurs de la République, entreprendre la punition expéditive de « *tous les traîtres* ». Mais cette déclaration brutale et candide, ce vote inaugural de la Terreur interviennent dans des conditions particulières. Depuis le matin, les sans-culottes ont envahi l'Assemblée et réclament à la fois du pain et la guillotine, la guillotine pour avoir du pain. Ce qu'ils veulent, et qu'ils auront quelques jours plus tard, c'est une « *armée révolutionnaire* » de l'intérieur, destinée à faire rendre gorge aux accapareurs et aux ennemis de la République, grâce à la menaçante machine qu'elle traînerait dans ses bagages, « *l'instrument fatal qui tranche d'un seul coup et les complots et les jours de leurs auteurs.* » [...] Les circonstances qui entourent ce vote célèbre indiquent qu'avant d'être un ensemble d'institutions répressives, utilisées par la République pour liquider ses adversaires et asseoir sa domination sur la crainte, la Terreur est une revendication, fondée sur les convictions ou des croyances politiques, un trait de mentalité caractéristique de l'activisme révolutionnaire.

Comme telle, elle est antérieure à la dictature de l'an II, à la République, à la guerre avec

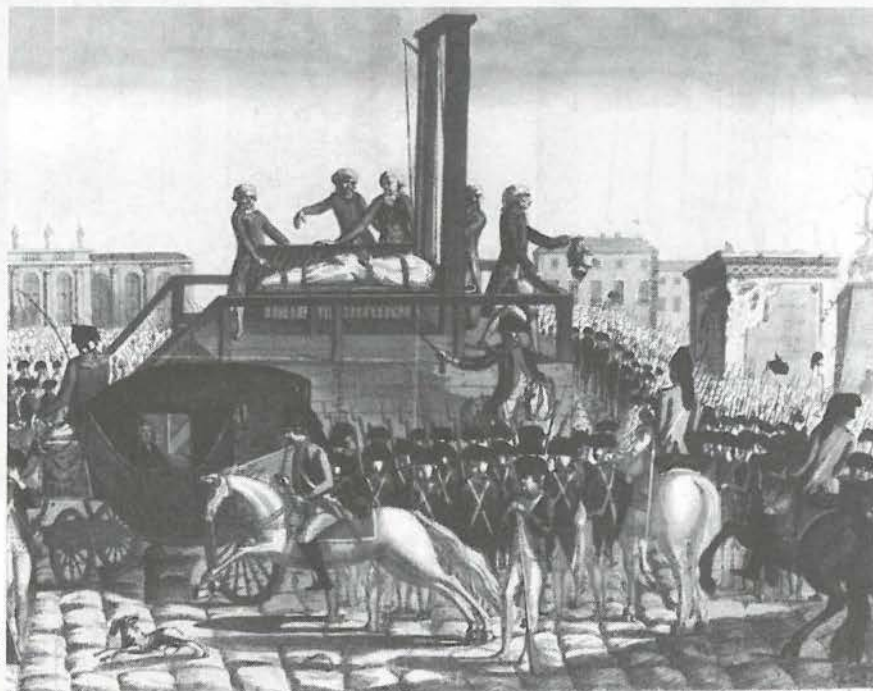
l'Europe. Elle existe dès le début de l'été 1789, liée à l'idée que la Révolution est menacée par un complot aristocratique, dont seules des mesures expéditives peuvent venir à bout.[...]

Le complot s'alimente à l'idée de la toute-puissance de l'ennemi, à laquelle, pourtant, le peuple doit faire échec. Représentation [...] (qui) trouve ses racines dans la culture politique nouvelle. [...] L'univers politique qu'inaugure (la Révolution) est uniquement peuplé de volontés, sans rien laisser désormais en dehors du contrôle des hommes. L'espace du pouvoir nouveau est occupé tout entier par le peuple, qui a ressaisi par son action ses droits imprescriptibles. Mais il ne cesse d'être menacé par un antipouvoir, abstrait, omniprésent, matriciel, comme la nation, mais caché, alors qu'elle est publique, particulier, alors qu'elle est universelle, néfaste, alors qu'elle est bonne. Son négatif, son envers, son antiprincipe. Ce discours imaginaire de la société révolutionnaire sur le pouvoir fait du complot aristocratique une des figures centrales de la mentalité révolutionnaire ; il est d'une plasticité presque infinie, propre à l'interprétation de n'importe quelle circonstance...

FRANÇOIS FURET

Dictionnaire critique de la Révolution française
(article Terreur) Flammarion, 1988,
Champs, 1992.

L'INSTRUMENT DE LA TERREUR



Exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793.

Le 10 octobre 1789 un obscur député, le docteur Guillotin avait fait adopter par la Constituante un décret ainsi conçu : « *Les délits de même genre seront punis par le même genre de peine, quels que soient le rang et l'état des coupables.* » Ce texte fut adopté à l'unanimité. Il visait essentiellement le châtiment suprême. L'Ancien Régime avait en effet retenu de nombreux moyens de mise à mort, allant de la roue et de l'écartèlement à la décapitation, en passant par la pendoison. De ces peines, seule la décapitation était considérée comme « moins » infamante : elle était réservée à la noblesse.

Voulant concrétiser son décret, Guillotin étudia avec soin les différentes techniques des exécutions et, finalement, dans un nouveau rapport, il se déclara partisan de la décapitation des condamnés « *par un simple mécanisme* ». Cette conclusion, après plusieurs mois de discussions, avait été adoptée et introduite dans le code pénal sous la forme fameuse due à Le Pelletier de Saint-Fargeau : « *Tout condamné à mort aura la tête tranchée.* »

La question en resta là jusqu'en 1791. C'est l'Assemblée législative qui, reprenant les études de Guillotin et voulant donner une suite à l'article du code de Saint-Fargeau, chargea le docteur Antoine Louis, chirurgien à la Salpêtrière, d'étudier ce que pourrait être le « simple

mécanisme » qu'avait souhaité Guillotin.

Louis, qui était aussi secrétaire général de l'Académie de médecine, présenta un rapport à l'Assemblée au nom de cette académie le 7 mars 1792. Le 20 mars suivant, l'Assemblée adopta ses conclusions qui souhaitaient l'adoption d'une machine à décapiter utilisée en Italie, au XVI^e siècle, la « majanna ».

Ce fut ensuite un facteur de clavecins – mais oui ! – du nom de Tobias Schmidt, allemand d'origine, qui construisit, au plus juste prix, le prototype de cette machine à décapiter. Dès le début d'avril elle était prête, expérimentée sur des cadavres, puis enfin utilisée le 25 avril pour l'exécution d'un condamné de droit commun Nicolas-Jacques Pelletier, vagabond de son état. Après avoir été affublée de bien des noms et surnoms elle fut baptisée « guillotine » au grand dam du « bon docteur » qui n'en avait été que le promoteur moral.

L'adoption de cet instrument et sa mise en service, en ce printemps 1792 au moment où va commencer la guerre, sont très symboliques, semble-t-il. De la guerre naîtra l'intensification de la Révolution, et le « simple mécanisme » deviendra l'instrument du terrorisme, le symbole de la Terreur.

BERNARD LERAT

Le Terrorisme révolutionnaire, 1789-1799, France-Empire, 1989.

des prix réclamé par les « enrégés ». Mais elle supporte mal d'avoir la main ainsi forcée. L'assemblée et les comités qui constituent le gouvernement révolutionnaire sont résolus à éliminer les « enrégés ».

Dans son livre sur « *la lutte des classes sous la Première République* », Daniel Guérin donne une image flatteuse des « enrégés » : pauvres et désintéressés, ils n'auraient brigué ni place ni prébendes. Peut-être n'étaient-ils pas vraiment désintéressés, mais ils ont su comprendre les hantises populaires dont celle de la subsistance quotidienne. Les sans-culottes qui constituent le fer de lance du Paris Révolutionnaire ont surtout une obsession : le pain à bon marché et les tricoteuses n'aiment guère les longues queues à la porte des boulangeries. La force des « enrégés », c'est de savoir parler au peuple ; leur faiblesse, c'est de ne s'appuyer sur aucune institution, sur aucune légitimité. « Montagnards » et « hébertistes » vont s'entendre pour éliminer le danger qu'ils représentent.

Victoire et chute des hébertistes

Le 30 juin 1793, Roux et Leclerc sont chassés des Cordeliers. Le 1^{er} juillet, Marat tonne contre Varlet « *intrigant sans cervelle* ». L'offensive reprend au conseil général de la Commune. Réal, futur préfet de police de Napoléon, et pour l'heure hébertiste bon teint, dénonce « *l'acharnement avec lequel on vient sans cesse parler des subsistances* ». Dire que l'on a faim est faire preuve d'esprit contre-révolutionnaire. Accusé d'être un agent provocateur, Jacques Roux est arrêté le 22 août. La pression de la rue le fait libérer le 27 septembre. Ce n'est qu'un sursis. Menacé de comparaître devant le Tribunal révolutionnaire, Roux préfère se donner la mort en janvier 1794.

La voie est libre pour les « hébertistes » : Marat, idole du peuple, a été assassiné et les « enrégés » disparaissent de la scène politique. Les partisans d'Hébert s'attachent donc à relancer la lutte contre le fanatisme religieux et reprennent à leur compte le mouvement contre la vie chère et la disette. Fondée sur l'Hôtel de Ville où Pache est toujours maire, flanqué de Chaumette et Hébert, la puissance des « hébertistes » est redoutable ; ils sont introduits au ministère de la Guerre et règnent au club des Cordeliers. Bientôt, ils perdent toute prudence. Le 4 mars 1794, Hébert condamne la modération qui inspire la



Arrestation de Robespierre, le 9 Thermidor an II (27 juillet 1794). Les troupes de la Convention envahissent l'Hôtel de ville. D'un coup de pistolet, le gendarme Merda brise la mâchoire de l'Incorruptible qui sera guillotiné le lendemain par ses anciens amis.

UN BILAN DE LA TERREUR

Les massacres ont commencé dès 1789, avec la grande peur dans les campagnes, comme avec le meurtre de la garnison de la Bastille, de l'intendant de Paris et du prévôt des marchands. Ils se multiplient en septembre 1792, quand le pouvoir débordé laisse égorger les suspects entassés dans les couvents et les prisons : bilan des massacres : 1 300 morts rien que pour Paris en quatre jours. Ce n'est qu'un banc d'essai.

Avec la Terreur, l'élimination des indésirables revêt des formes légales pour devenir un moyen de gouvernement. La guillotine travaille en série, place de Grève, puis place de la Révolution et à la Barrière du Trône renversé, par charretées de 50 à 60 victimes quotidiennes aux plus beaux jours : soit 1 862, à Paris, de mars 1793, date de l'entrée en action du Tribunal révolutionnaire, à juillet 1794, date de la chute de Robespierre ; et finalement, compte tenu des exécutions postérieures à Thermidor, 2 639 : on décapite moins des aristocrates que des artisans ou des boutiquiers, moins par fanatisme que par habitude.

Au demeurant, Paris n'est pas la seule vitrine de la Révolution. La Province fait quelquefois mieux que la capitale : 52 % des condamnations

à mort sont prononcées dans l'Ouest, 19 % dans le Sud-Est. [...]

Il n'existe évidemment pas de statistique globale des exécutions révolutionnaires : à défaut des contemporains, les historiens chercheront à tenir cette macabre comptabilité. La plupart opinent pour 17 000 condamnations à mort sous la Terreur (après octobre 1793), et pour 35 000 victimes en tenant compte des décès en prison et des exécutions sommaires.

D'ailleurs, toutes ces exécutions de Paris ou de provinces ne sont que brouille et hors-d'œuvre : le plat de résistance est en Vendée, et les baignades de Carrier à Nantes, n'en constituent qu'une petite annexe urbaine. [...]

L'estimation du total des victimes varie du simple au sextuple. Le nombre le plus élevé est celui de Pierre Chaunu, qui s'exprime en maître démographe.

On retiendra ici un nombre médian, de l'ordre de 400 000. Il concerne à la fois les insurgés morts au combat, en Bretagne et en Vendée, les morts du camp républicain, et ceux des autres provinces de l'Ouest – de la Normandie à la Gironde.

RENÉ SÉDILLOT

Le Coût de la Révolution française, Perrin 1987.

Convention : « Quels sont les moyens de nous en délivrer ? L'insurrection, oui, l'insurrection, et les Cordeliers ne seront pas les derniers à donner le signal qui doit frapper à mort les oppresseurs. » C'est l'exaltation de la « Sainte Insurrection ». Il aurait fallu agir avant de parler. La Convention et les comités comprennent qu'on va vers une épreuve de force avec l'Hôtel de Ville. Ils prennent les devants. Dans la nuit du 13 au 14 mars, Hébert, Momoro, Ronsin et Vincent sont arrêtés. Ils seront exécutés peu après.

Thermidor

Faut-il en conclure qu'il n'y a plus qu'un pouvoir à Paris, la Convention ? La Commune fut en effet épurée. Chaumette, envoyé à l'échafaud, fut remplacé par Payan, un homme de Robespierre ; destitué, Pache, qui sauva sa tête, laissa la mairie à Fleuriot-Lescot, autre créature de Robespierre. Les nominations à la tête de la Commune furent faites par le Comité de salut public. Cela était illégal puisque le peuple de Paris était privé du droit de désigner ses représentants.

Désormais la Commune est sous la coupe de Robespierre. On s'en aperçoit, le 9 thermidor, lorsque la Convention renverse « l'Incorruptible ». Le rôle de contre-pouvoir de la Commune joue à plein. À peine Robespierre a-t-il été décrété d'accusation et arrêté avec son frère, Saint-Just, Couthon et Le Bas, que la municipalité entre en action. On bat la générale dans les sections et on sonne le tocsin. Seulement la municipalité est trop brouillonne et manque d'une direction ferme. On sait comment la Convention réagit, en mettant Robespierre et ses partisans hors la loi et en confiant à Barras le commandement des troupes restées fidèles à l'Assemblée. Barras investit l'Hôtel de Ville dans la nuit du 9 au 10 thermidor. Tout est rapidement terminé et, le 10, Robespierre guillotiné. Le dernier exécuté ce jour-là fut Fleuriot-Lescot, le maire de Paris. Un symbole. Avec lui périssait la Commune parisienne qui avait défié la Législative puis la Convention.

JEAN TULARD

Jean Tulard est professeur à la Sorbonne et à l'Institut d'études politiques de Paris. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la Révolution et l'Empire. Il vient de publier un passionnant *Napoléon II* (Fayard). Au-delà de la destinée tragique du roi de Rome, l'histoire d'un mythe qui ne sera pas sans effet sur le succès du futur Napoléon III.

PSYCHOLOGIE DE LA TERREUR

La religion révolutionnaire

PAR GUSTAVE LE BON

Pourquoi les assemblées ont-elles souvent voté des mesures contraires aux opinions de chacun de leurs membres ? Pourquoi des bourgeois intelligents ont-ils décidé des mesures aussi barbares que la loi des Suspects, la destruction de villes mal-pensantes ou le massacre de populations entières ? Les interprétations rationnelles sont impuissantes à expliquer les événements dictés par des influences étrangères à la raison. La nouveauté toujours actuelle de Gustave Le Bon fut d'examiner la Terreur à la lumière de la psychologie collective. Redécouverte.



Allégorie de la République offrant ses seins aux « patriotes ». Gravure de Clément, d'après Boizot.

ROGER-VOLLET

Quelle que soit la valeur des jugements portés sur la Révolution française, c'est un événement aussi passionnant qu'instructif.

Un gouvernement assez sanguinaire pour faire guillotiner ou noyer des vieillards de quatre-vingts ans, des jeunes filles et de tout petits enfants, couvrant la France de ruines et cependant réussissant à repousser l'Europe en armes ; une archiduchesse d'Autriche, reine de France, mourant sur l'échafaud et, quelques années après, une autre archiduchesse, sa parente, la remplaçant sur le même trône en épousant un sous-lieutenant devenu empereur, voilà des tragédies uniques dans les annales du genre humain. Les psychologues surtout tireront parti d'une histoire si peu étudiée par eux jusqu'ici.

La Révolution, une croyance religieuse

Dans la genèse de la Révolution aussi bien que dans sa durée, sont intervenus des éléments rationnels, affectifs, mystiques et collectifs régis chacun par des logiques différentes. C'est pour n'avoir pas su dissocier leurs influences respectives que tant d'historiens ont si mal interprété cette période.

L'élément rationnel généralement invoqué comme moyen d'explication exerça en réalité l'action la plus faible. Il prépara la Révolution

française, mais se maintint seulement à ses débuts tant qu'elle resta exclusivement bourgeoise. Son action se manifesta dans beaucoup de mesures telles que les projets de réforme des impôts, la suppression des privilèges d'une noblesse inutile, etc.

Dès que la Révolution pénétra dans le peuple, l'influence de l'élément rationnel s'évanouit vite devant celle des éléments affectifs et collectifs. Quant aux éléments mystiques, soutiens de la foi révolutionnaire, ils fanatisèrent les armées et propagèrent à travers le monde la nouvelle croyance.

La Révolution ne se comprend bien que considérée comme la formation d'une croyance religieuse. La raison pure n'eut jamais un tel pouvoir, ce n'est pas elle qui passionne les hommes.

La forme religieuse rapidement revêtue par la Révolution explique son pouvoir d'expansion et le prestige qu'elle exerça et qu'elle exerce encore.

Peu d'historiens comprirent que ce grand mouvement devait être considéré comme la fondation d'une religion nouvelle. Le pénétrant Tocqueville est, je crois, le premier à l'avoir pressenti.

Les théories révolutionnaires constituaient une foi nouvelle. Humanitaires et sentimentales, elles exaltaient la liberté et la fraternité. Mais, comme dans beaucoup de religions, on observa une contradiction complète entre les doctrines et les actes. En pratique, aucune

GLOIRE MILITAIRE ET MÉDIOCRITÉ POLITIQUE

Les luttes de la Convention contre la France soulevée et l'Europe en armes produisirent une telle impression que les héros de cette lutte formidable semblaient appartenir à une race de Titans supérieure à la nôtre.

L'épithète de géants sembla justifiée tant que les événements de cette période furent confondus en un seul bloc. Envisageant comme enchaînées des circonstances simplement simultanées, on confondait l'œuvre des armées républicaines avec celle de la Convention. La gloire des premières rejaillit sur la seconde et servit d'excuse aux hécatombes de la Terreur, aux férociétés de la guerre civile, à la dévastation de la France.

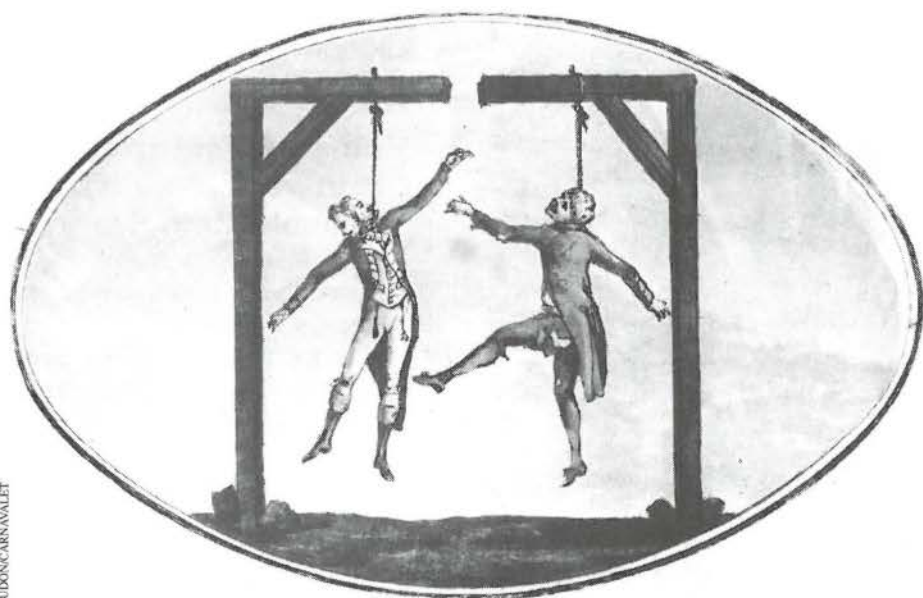
Sous le regard pénétrant de la critique moderne, le bloc hétérogène s'est lentement dissocié. Les armées de la République ont conservé le même prestige, mais il fallut bien reconnaître que les hommes de la Convention, absorbés uniquement par des luttes intestines, restèrent fort étrangers à leurs succès. Deux ou trois membres au plus d'un des comités de l'Assemblée s'occupèrent des armées et si elles vainquirent, ce fut, en plus de leur nombre et du talent de jeunes généraux, grâce à l'enthousiasme dont une foi nouvelle les avait animées.

Très étranger à leurs victoires, les conventionnels se contentaient de légiférer au hasard suivant les injonctions des meneurs qui les dirigeaient et prétendaient régénérer la France au moyen de la guillotine.

C'est grâce à ces vaillantes armées pourtant que l'histoire de la Convention se transforma en une apothéose frappant d'un religieux respect plusieurs générations.

En étudiant dans ses détails la psychologie des « géants » de la Convention, on les a vus très vite s'affaïsser. Ils furent généralement d'une extrême médiocrité. Leurs plus fervents défenseurs officiels, tels que M. Aulard, furent obligés eux-mêmes de le reconnaître.

GUSTAVE LE BON



Pas de deux entre un jacobin et un feuillant. L'un et l'autre, bien que fort proches, se vouaient mutuellement à la mort. Gravure d'époque.

liberté ne fut tolérée et la fraternité se vit remplacée par de furieux massacres.

Cette opposition entre les principes et la conduite résulte de l'intolérance qui accompagne toutes les croyances. Une religion peut être imprégnée d'humanitarisme et de mansuétude, mais ses sectateurs voulant toujours l'imposer par la force, elle aboutit nécessairement à des violences.

Des Dragonnades à la Terreur

Les cruautés de la Révolution constituent donc des conséquences inhérentes à la propagation des dogmes. L'Inquisition, les guerres de religion, la Saint-Barthélémy, la révocation de l'Édit de Nantes, les Dragonnades, les persécutions des jansénistes, etc. sont de la même famille que la Terreur et dérivent des mêmes sources psychologiques.

Louis XIV n'était certes pas un roi cruel et cependant, sous l'impulsion de sa foi, il chassa de la France plusieurs centaines de milliers de protestants après en avoir fait fusiller et envoyer aux galères un nombre considérable.

Les méthodes de persuasion adoptées par tous les croyants ne résultent nullement de la crainte que pourraient inspirer les dissidents.

Protestants et jansénistes étaient bien peu dangereux sous Louis XIV. L'intolérance provient surtout de la violente indignation éprouvée par un esprit, certain de détenir des vérités éclatantes, contre des hommes qui les nient et sont sûrement de mauvaise foi. Comment supporter l'erreur quand on possède la force nécessaire pour l'extirper ?

Ainsi ont raisonné les croyants de tous les âges. Ainsi raisonnaient Louis XIV et les hommes de la Terreur. Ces derniers, eux aussi, étaient des convaincus possesseurs de vérités qu'ils croyaient évidentes, et dont le triomphe devait régénérer l'humanité. Pouvaient-ils se montrer plus tolérants pour leurs adversaires que ne l'avaient été l'Église et les rois envers les hérétiques ?

Il faut bien croire que la Terreur est une méthode considérée comme nécessaire par tous les croyants puisque, depuis l'origine des âges, les codes religieux se sont invariablement basés sur elle. Pour faire observer leurs prescriptions, ils cherchent à terrifier par la menace d'un enfer éternel plein de tortures.

Les apôtres de la croyance jacobine se conduisirent donc comme leurs pères et employèrent les mêmes méthodes. Des événements semblables venant à se répéter encore, nous verrions se reproduire des actes iden-

ROBESPIERRE (1758-1794)



« Oui, il y avait en lui du prêtre et du sectaire, une prétention intolérable à l'infailibilité, l'orgueil d'une vertu étroite, l'habitude tyrannique de tout juger sur la mesure de sa propre conscience, et envers les souffrances individuelles la terrible sécheresse de cœur de l'homme obsédé par une idée et qui finit peu à peu par confondre sa personne et sa foi, l'intérêt de son ambition et l'intérêt de sa cause... »

JEAN JAURÈS



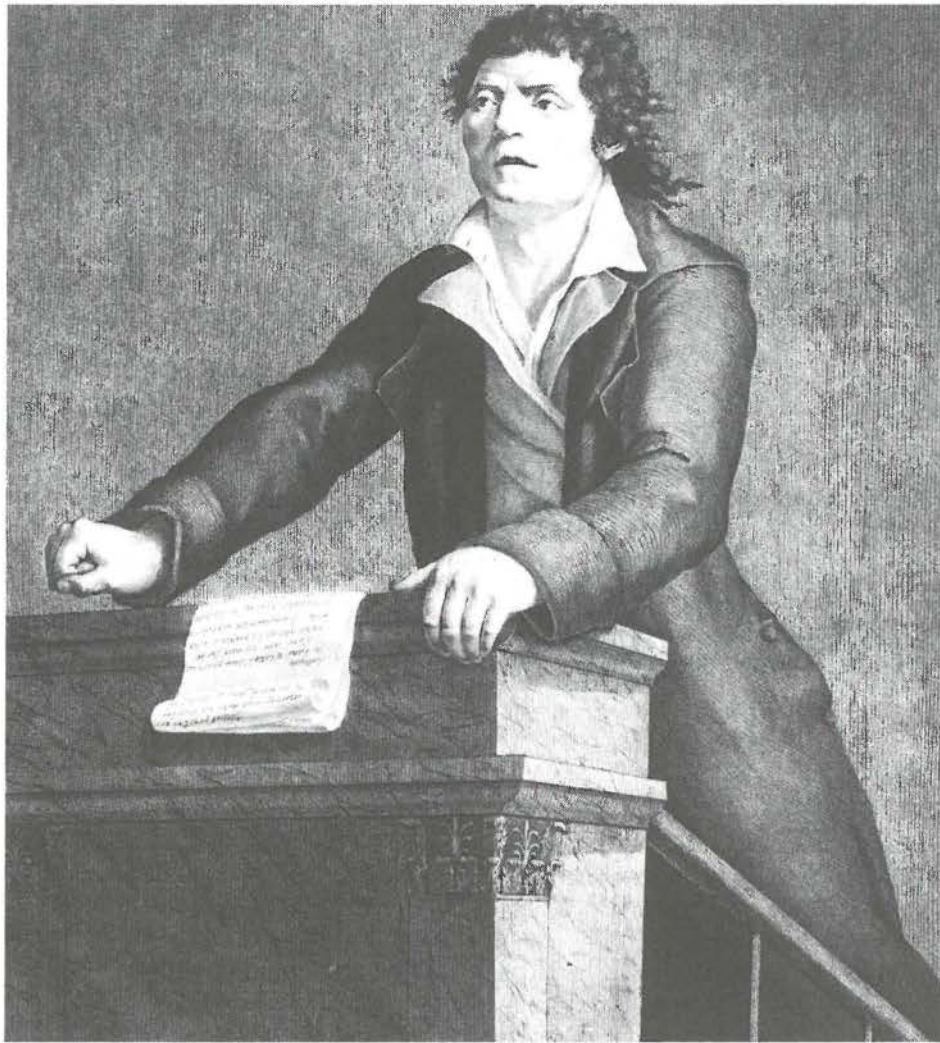
Fête de l'Être suprême conduite par Robespierre, le 20 prairial (8 juin 1794), à Paris, dans le jardin des Tuileries.

tiques. Si une croyance nouvelle triomphait demain, elle serait condamnée à employer des procédés de propagande semblables à ceux de l'Inquisition et de la Terreur.

Haine des hérétiques et vandalisme révolutionnaire

Le dogme de la nouvelle religion se composait d'un agrégat d'éléments un peu disparates. La nature, les droits de l'homme, la liberté, l'égalité, le contrat social, la haine des tyrans, la souveraineté populaire forment les chapitres d'un nouvel évangile indiscutable pour ses fidèles. Les vérités nouvelles possèdent des apôtres sûrs de leur puissance et, comme les croyants de tous les âges, ils vont tenter de l'imposer au monde par la force. De l'opinion des infidèles, ils n'ont pas à se soucier. Tous méritent d'être exterminés.

La haine des hérétiques ayant toujours été une caractéristique irréductible des grandes



Marat (1743-1793). *La Révolution offrit à cet homme de lettres raté l'occasion de se venger du genre humain. Seul rédacteur du journal L'Ami du peuple, il en fit l'organe de la haine, du fanatisme et de l'incitation permanente aux massacres.*

croyances, on s'explique très bien l'intolérance de la religion jacobine.

L'histoire de la Réforme nous a prouvé qu'entre croyances voisines la lutte est toujours très vive. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir, dans la Convention, les jacobins combattre avec fureur d'autres républicains dont la foi différait à peine de la leur.

La propagande des nouveaux apôtres fut énergique. Pour catéchiser la province, on lui envoya de zélés disciples escortés de guillotines. Les inquisiteurs de la nouvelle foi ne transigeaient pas avec l'erreur. Comme le disait Robespierre : « *Ce qui constitue la République, c'est la destruction de tout ce qui lui est opposé.* » Peu importe que le pays refuse d'être régénéré, on le régénérera malgré lui : « *Nous ferons un cimetière de la France, assurait Carrier, plutôt que de ne pas la régénérer à notre manière.* »

Le besoin de destruction ne s'assouvait pas seulement sur les personnes pendant la Terreur, mais encore sur les choses. Le vrai

croyant est toujours iconoclaste. Arrivé au pouvoir, il détruit avec un même zèle les ennemis de sa foi et les images, temples et symboles rappelant la croyance combattue.

On sait que le premier acte de l'empereur Théodose, converti à la religion chrétienne, fut de faire abattre la plupart des temples érigés depuis six mille ans sur les bords du Nil. Ne nous étonnons donc pas de voir les chefs de la Révolution s'en prendre aux monuments et œuvres d'art qui constituaient pour eux les vestiges d'un passé abhorré.

Les statues, manuscrits, vitraux et objets d'orfèvrerie furent brisés avec acharnement. Lorsque Fouché, futur duc d'Otrante sous Napoléon, et ministre sous Louis XVIII, fut envoyé comme commissaire de la Convention dans la Nièvre, il ordonna la démolition des tours des châteaux et des clochers des Églises, parce qu'ils « *blessaient l'égalité* ».

Le vandalisme révolutionnaire s'exerça même sur les tombeaux. À la suite d'un rapport de Barrère à la Convention, les magni-

PSYCHOLOGIE DES ASSEMBLÉES

La connaissance des lois guidant la psychologie des foules est indispensable pour interpréter les événements de notre Révolution, comprendre la conduite des assemblées révolutionnaires et les transformations singulières des hommes qui en firent partie. Poussés par les forces inconscientes de l'âme collective, ils disaient le plus souvent ce qu'ils ne voulaient pas dire et votaient ce qu'ils n'auraient pas voulu voter.

L'homme, faisant partie d'une multitude, diffère beaucoup du même homme isolé. Son individualité consciente s'évanouit dans la personnalité inconsciente de la foule.

Parmi les caractéristiques des foules il faut mentionner leur crédulité infinie, leur sensibilité exagérée, l'imprévoyance et l'incapacité à se laisser influencer par un raisonnement. L'affirmation, la contagion, la répétition et le prestige constituent à peu près les seuls moyens de les persuader. Réalités et expériences sont sans effet sur elles. On peut faire tout admettre à la multitude. Rien n'est impossible à ses yeux.

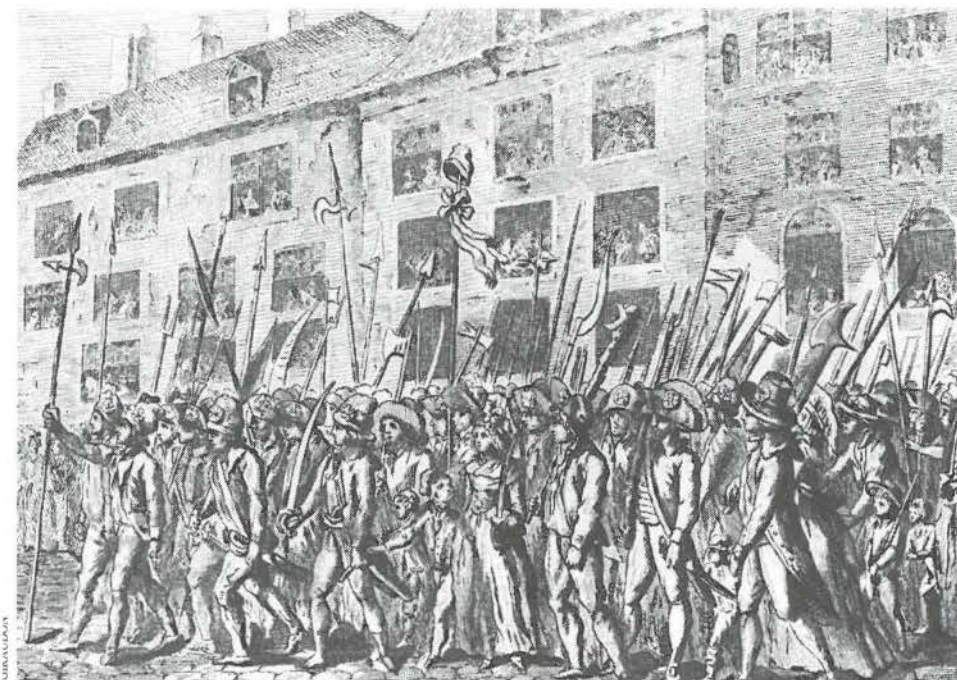
Les caractères personnels s'évanouissant dans les foules, leur action est considérable sur les individus dont elles sont formées. L'avare y devient prodigue, le sceptique croyant, l'honnête homme criminel, le lâche un héros. Les exemples de telles transformations abondent pendant notre Révolution.

Faisant partie d'un jury ou d'un parlement, l'homme collectif rend des verdicts ou vote des lois, auxquels à l'état isolé il n'eût certainement jamais songé.

Une des conséquences les plus marquées de l'influence d'une collectivité sur les individus qui la composent est l'unification de leurs sentiments et de leurs volontés.

Comment naissent cette volonté et ces sentiments communs ? Ils se propagent par contagion, mais un point de départ est nécessaire pour créer cette contagion. Le meneur remplit ce rôle. Sans meneur, la foule est un être amorphe, incapable d'action.

G.L.B.



Foule révolutionnaire. Gustave Le Bon a montré que les caractères individuels disparaissent dans la foule, dominée par les forces les plus élémentaires.

fiques tombes royales de Saint-Denis, parmi lesquelles figurait l'admirable mausolée de Henri II, par Germain Pilon, furent broyées, les cercueils vidés, le corps de Turenne envoyé au Muséum comme curiosité, après qu'un gardien en eut extrait toutes les dents pour les vendre.

On ne peut évidemment voir sans tristesse des hommes éclairés consentir à la destruction du patrimoine artistique de la France. Pour les excuser, il faut se souvenir que les fortes croyances sont génératrices des pires excès, et aussi que la Convention, presque journellement envahie par des émeutes, s'inclinait toujours devant les volontés populaires.

La mentalité jacobine

Bien que le terme de mentalité jacobine ne fasse partie d'aucune classification, je l'emploie cependant, car il résume une combinaison nettement définie constituant une véritable espèce psychologique. La mentalité mystique est un facteur essentiel de l'âme jacobine, mais ne suffit pas à la constituer. D'autres éléments doivent intervenir.

Les jacobins ne se doutent nullement du reste de leur mysticisme. Ils prétendent, au contraire, être uniquement guidés par la raison pure. Pendant la Révolution, ils l'invoquaient sans cesse, et la considéraient comme le seul guide de leur conduite.

La plupart des historiens ont adopté cette conception rationaliste de l'âme jacobine et Taine a partagé la même erreur. C'est dans l'abus du rationalisme qu'il cherche l'origine

d'une grande partie des actes des jacobins. Je crois qu'il n'a pas saisi exactement la véritable psychologie du jacobin.

L'âme du vrai jacobin se compose d'éléments qu'il faut dissocier pour en saisir le rôle.

Cette analyse montre tout d'abord que le jacobin n'est pas un rationaliste, mais un croyant. Loin d'édifier sa croyance sur la raison, il moule la raison sur sa croyance et si ses discours sont imprégnés de rationalisme, il en use très peu dans ses pensées et sa conduite.

Un jacobin raisonnant autant qu'on le lui reproche serait accessible quelquefois à la voix de la raison. Or, le jacobin, et c'est d'ailleurs sa force, n'est jamais influencé par un raisonnement, quelle qu'en soit la justesse.

Et pourquoi ne l'est-il pas ? Uniquement parce que sa vision des choses toujours courte ne lui permet pas de résister aux impulsions passionnelles puissantes qui le mènent.

Ces deux éléments, raison faible et passions fortes, ne suffiraient pas à constituer la mentalité jacobine. Il en existe un autre encore.

Le jacobin est un grand raisonneur nullement guidé par la raison

La passion soutient les convictions, mais ne les crée guère. Or, le vrai jacobin a des convictions énergiques. Quel sera leur soutien ? C'est ici qu'apparaît le rôle de ces éléments mystiques dont nous avons étudié l'action. Le jacobin est un mystique qui a remplacé ses vieilles divinités par des dieux nouveaux.

Imbu de la puissance des mots et des formules, il leur attribue un pouvoir mystérieux. Pour servir ces divinités exigeantes, il ne reculera pas devant les plus violentes mesures.

La mentalité jacobine se rencontre surtout chez les caractères passionnés et bornés. Elle implique, en effet, une pensée étroite et rigide, rendant inaccessible à toute critique, à toute considération étrangère à la foi.

Les éléments mystiques et affectifs qui dominent l'âme du jacobin le condamnent à un extrême simplisme. Ne saisissant que les relations superficielles des choses, rien ne l'empêche de prendre pour des réalités les images chimériques nées dans son esprit. Les enchaînements des phénomènes et leurs conséquences lui échappent. Jamais il ne détourne les yeux de son rêve.

Ce n'est pas par le développement de sa logique rationnelle que pèche le jacobin. Il en possède très peu et pour ce motif devient dangereux.

Si le jacobin est un grand raisonneur, cela ne signifie nullement qu'il soit guidé par la raison. Alors qu'il s' imagine être conduit par elle, son mysticisme et ses passions le mènent. Comme tous les convaincus confinés dans le champ de la croyance, il n'en peut sortir.

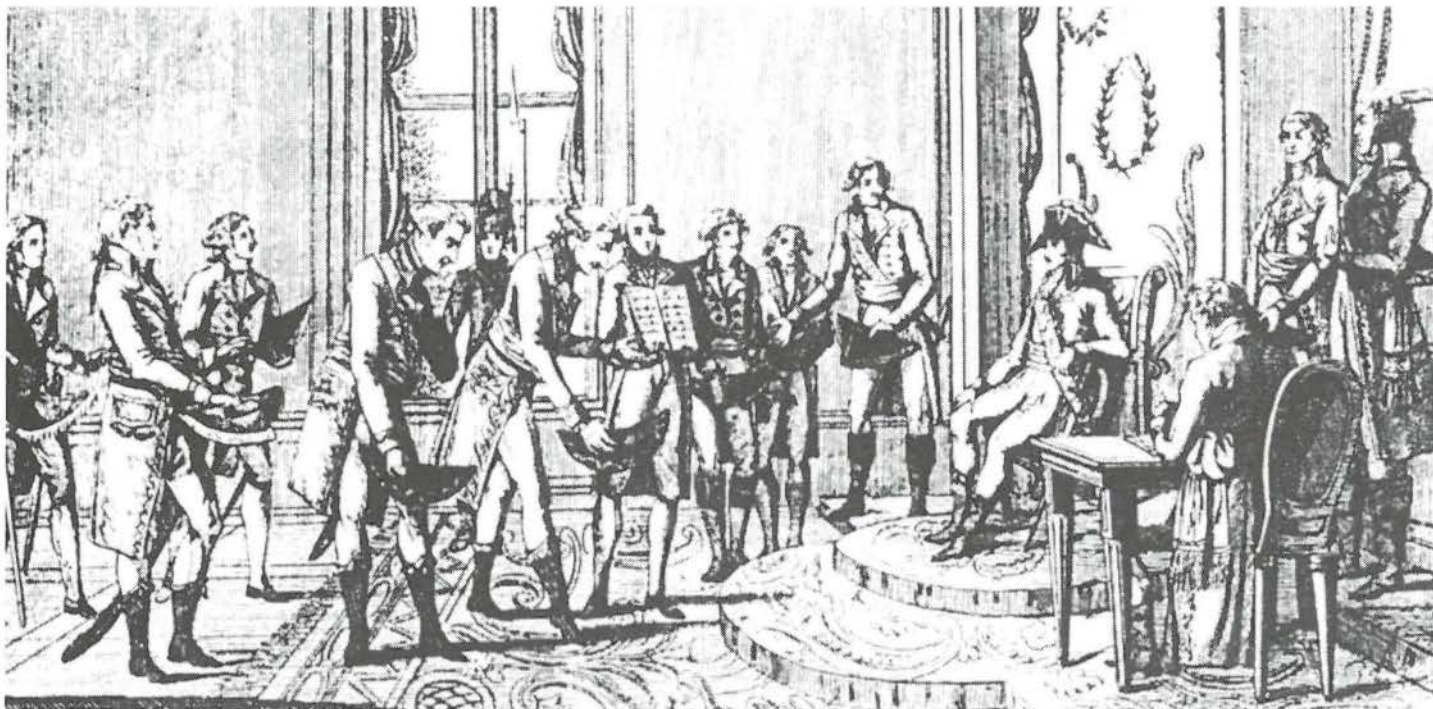
Les convictions cèdent au désir de s'enrichir

Véritable théologien combatif, il ressemble étonnamment aux disciples de Calvin. Hypnotisés par leur foi, rien ne pouvait les fléchir. Tous les contradicteurs de leur croyance étaient jugés dignes de mort. Eux aussi semblaient être de puissants raisonneurs. Ignorant comme les jacobins les forces secrètes qui les menaient, ils pensaient n'avoir que la raison pour guide alors qu'en réalité le mysticisme et la passion étaient leurs seuls vrais maîtres.

Le jacobin vraiment rationaliste serait incompréhensible et ne servirait qu'à faire désespérer de la raison. Le jacobin passionné et mystique est au contraire fort intelligible.

Avec ces trois éléments : raison très faible, passions très fortes et mysticisme intense nous avons les véritables composantes psychologiques de l'âme du jacobin.

Mais la Terreur jacobine, considérée seulement comme résultante d'un mouvement religieux, serait incomplètement connue. Autour d'une croyance religieuse qui triomphe viennent s'annexer une foule d'intérêts individuels indépendants de cette croyance. La Terreur fut dirigée par quelques apôtres fanatiques, mais à



Cambacérès et Lebrun apportent à Napoléon sa nomination à l'Empire, 18 mai 1804. Les anciens jacobins rétablissent à leur profit les titres et les privilèges d'Ancien Régime.

côté d'un petit nombre de prosélytes ardents dont l'étroite cervelle rêvait de régénérer l'univers, se trouvaient beaucoup d'hommes qui y virent seulement le moyen de s'enrichir. Ils se rallièrent très facilement ensuite au premier général victorieux permettant de les laisser jouir du produit de leurs pillages.

Si quelques rares jacobins restèrent fanatiques, la plupart renoncèrent à leurs convictions dès qu'ils obtinrent richesses et honneurs en devenant les fidèles courtisans de Napoléon. Cambacérès qui, s'adressant à Louis XVI en prison, l'appelait Louis Capet, exigeait de ses familiers, sous l'Empire, d'être qualifié Altesse en public et Monseigneur dans l'intimité, montrant ainsi à quel sentiment d'envie correspondait le besoin d'égalité chez beaucoup de jacobins.

« La plupart des jacobins, écrit M. Madelin, s'étaient fortement enrichis et possédaient comme Chabot, Bazire, Merlin, Barras, Bour-sault, Tallien, Barrère, etc., des châteaux et des terres. Ceux qui n'étaient pas encore enrichis devaient l'être bientôt... Dans le seul Comité de l'an III, état-major du parti thermidorien, on trouve un futur prince, 13 futurs comtes, 3 futurs barons, 7 futurs sénateurs de l'Empire, 6 futurs conseillers d'État et à côté d'eux, à la Convention, on rencontre, du futur duc d'Otrante au futur comte Regnault, 50 démocrates qui avant quinze ans posséderont titres, armoiries, panaches, carrosses, dotations, majorats, hôtels et châteaux, Fouché mourra avec quinze millions. »

Les privilèges si décriés de l'Ancien Régime

se trouvèrent ainsi rétablis au profit de la bourgeoisie. Pour arriver à ce résultat il avait fallu ruiner la France, incendier des provinces entières, multiplier les supplices, plonger d'innombrables familles dans le désespoir, bouleverser l'Europe et faire périr les hommes par centaines de mille sur les champs de bataille.

L'intérêt cimente la foi

Jusqu'à la fin du Directoire, le gouvernement fut exercé par des jacobins désireux seulement de conserver, avec le pouvoir, les richesses accumulées grâce aux meurtres et aux pillages, et prêts à livrer la France à qui leur en garantirait la libre possession.

Mais alors comment expliquer qu'un gouvernement si tyrannique et si honni ait pu subsister plusieurs années ?

Ce ne fut pas seulement parce que la religion révolutionnaire subsistait encore dans les âmes, ni parce qu'il s'imposa au moyen des persécutions et des violences, mais surtout à cause du grand intérêt qu'une partie importante de la population avait à le maintenir.

Si la Révolution était restée une religion théorique, elle aurait probablement peu duré. Mais la croyance qui venait d'être fondée était vite sortie du domaine de la théorie pure.

En faisant passer entre les mains de la bourgeoisie et de nombreux paysans les emplois et les richesses des anciennes classes privilégiées, la Révolution les avait, du même coup, transformés en défenseurs obstinés du régime. Tous

les acquéreurs des biens nationaux dont venaient d'être dépouillés la noblesse et le clergé avaient obtenu terres et châteaux à vil prix et redoutaient fort que le retour de la monarchie les obligeât à une restitution générale.

C'est en grande partie pour ces raisons qu'un gouvernement qui, à une époque normale, n'eût jamais été supporté, pût durer jusqu'à ce qu'un maître rétablît l'ordre en promettant de maintenir les conquêtes non seulement morales, mais surtout matérielles de la Révolution. Bonaparte réalisant ces souhaits se vit accueillir avec enthousiasme. Des conquêtes matérielles incontestables et des principes théoriques encore fragiles furent incorporés par lui dans les institutions et dans les codes. C'est une erreur de dire que la Révolution se termina avec son avènement. Loin de la détruire, il la consolida.

GUSTAVE LE BON

*Gustave Le Bon (1841-1931) est en France le fondateur des études sur la psychologie collective. Médecin, physicien de haut niveau, il avait découvert en même temps que Pierre Curie les phénomènes radioactifs. Mais à partir de 1878, à la suite de missions archéologiques en Asie, en Europe centrale et en Afrique, ses travaux s'orientèrent vers l'étude des civilisations et la connaissance de l'irrationnel dans la vie sociale. En 1894, il publiait *Loi psychologique de l'évolution des peuples*, et, l'année suivante, *Psychologie des foules*, puis *Opinions et croyances* en 1911 et *Psychologie des révolutions* en 1912. C'est de cet ouvrage que sont extraites les lignes qu'on vient de lire.

L'ENVERS DU DÉCOR

La corruption des Incorruptibles

PAR OLIVIER BLANC

Affairisme, rançonnement, chantage. Loin d'être des héros à la Plutarque, beaucoup de « géants » de la Révolution ont bâti d'imposantes fortunes à la faveur des bouleversements de l'époque, en usant de leur pouvoir de vie et de mort.

Officiellement, la Terreur de l'an II a été un instrument permettant de réprimer des révoltes et des trahisons qui mettaient en danger, avec l'unité nationale, la vie même du pays. Tout un arsenal répressif fut en effet mis en place en notament quatre mesures essentielles : la grande loi contre l'émigration, celle établissant un Tribunal révolutionnaire et extraordinaire, la loi des suspects et enfin la sinistre loi du 22 prairial an II qui ouvrit la période dite de grande Terreur.

L'interprétation officielle actuelle (1) n'est autre que celle mise en avant en l'an II par ceux qui ont défendu ces lois d'exception pour cause de « salut public », mais il convient aujourd'hui de s'interroger sur la nécessité de ces lois qui, à l'exception de la loi sur l'émigration furent abrogées après le 9 Thermidor. Elles avaient en effet démontré leur inefficacité et la perversité de leurs effets. Il est un point sur lequel notre mémoire républicaine répugne à faire la lumière, sinon à s'interroger, c'est celui de l'exploitation de la Terreur par des intérêts particuliers. Toutes les amendes, toutes les confiscations, les chantages opérés à l'encontre de suspects ont constitué en effet une ressource non négligeable non pas seulement pour la Révolution, mais pour les hommes de proie qui peuplaient les tribunaux, les commissions, les comités de surveillance



Fouquier-Tinville (1746-1794). Accusateur public du Tribunal révolutionnaire à partir de mars 1793, guillotiné après Thermidor. Joueur impénitent et malheureux, ses besoins d'argent étaient énormes. Il utilisera son pouvoir discrétionnaire pour s'en procurer auprès de ses victimes.

et qui savaient garder pour eux la plus grosse part des dépouilles. Si on examine attentivement les archives, on est effaré de découvrir le nombre de cas de rançonnement qui furent exercés à l'encontre des « suspects » – notion dont la définition semblait extensible à l'infini et susceptible de concerner tous les citoyens, à l'exception, bien sûr, de ceux qui étaient parés

de cocardes et de rubans tricolores, les « représentants du peuple ».

Délivrance de certificats de résidence, de cartes de civisme, cessation de poursuites, arrestations assorties au nom d'assignation à résidence, conduite d'interrogatoire, inventaires plus ou moins fidèles de pièces suspectes sous scellés, changements de prison, acquittements à obtenir, condamnations à éviter, que de moyens pour des hommes sans scrupules, de faire largement payer (on disait « contribuer ») des suspects ou des détenus effrayés !

Buonarroti que l'on ne peut guère taxer de « contre-révolutionnaire » a lui-même écrit dans *Conspiration pour l'Égalité* : « Dès que le gouvernement révolutionnaire fut passé entre les mains des terroristes, il devint un véritable fléau public. Son action prompt et terrible ne fut plus qu'une affreuse tyrannie qui démoralisa tout, dénatura les principes de la Révolution et livra aux poignards de ses ennemis ceux qui l'avaient défendue avec sincérité et désintéressement. »

Les exactions de la Terreur ont été telles que le 9 nivose an III, le député Brunel demanda à la Convention – sans succès d'ailleurs – l'annulation de toutes les transactions, conventions, etc. passées avec des détenus pendant la Terreur, même les jugements civils prononcés

alors contre eux : « Oh ! s'il était possible de retracer ici toutes les horreurs de ce genre, que de crimes se dévoileraient... Ici vous verriez des débiteurs se parer des fausses couleurs du patriotisme pour dénoncer, faire arrêter et traîner à l'échafaud des créanciers dont ils craignaient leurs poursuites : là des administrateurs infidèles emprisonnent des citoyens pour avoir l'occasion de fouiller chez eux, d'y enlever des titres en vertu desquels on pouvait les poursuivre, et s'approprien en outre ce qui était à leur convenance. Vous verriez ensuite ces mêmes citoyens dépouillés de tout, abandonnés dans les prisons aux horreurs de la misère la plus affreuse, être poursuivis devant les tribunaux, condamnés à leur insu, et sortis enfin de leurs sombres cachots par l'effet de vos décrets bienfaisants, tomber entre les mains d'huissiers exécuteurs de jugements iniques obtenus contre eux pendant leur détention. Plus loin, vous verrez des citoyens à qui toute relation extérieure a été interdite pendant plus d'un an de détention, affaiblis et obsédés par des intrigants à qui toutes les portes étaient ouvertes pour venir tromper ceux qui passaient pour avoir de la fortune et leur surprendre, dans les fers, des obligations dont le prix devait être la liberté, quoique l'arrêt de mort fût souvent signé d'avance. Mais qu'importait aux fripons [le mot avait alors le sens très fort de "voleur"] pourvu qu'ils eussent le temps de faire revêtir leur escroquerie d'une forme légale ? Le succès n'en était que plus assuré : car suivant la doctrine perverse qu'on enseignait alors, il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. »

La Terreur, un moyen pour se maintenir au pouvoir

À cet aphorisme d'un cynisme sans égal, attribué à l'auteur du célèbre « mettons la Terreur à l'ordre du jour », c'est-à-dire Barère de Vieuzac, fait écho la thématique récurrente des terroristes de l'an II selon qui, pour justifier leurs exécutions et tueries crapuleuses, proclament : « l'arbre de la liberté ne s'arrose qu'avec du sang ». C'était dévoyer et récupérer à des fins douteuses la croyance populaire immémoriale selon laquelle on se doit de défendre jusqu'au sang son indépendance et sa liberté. En faisant constamment planer la menace des ennemis de l'extérieur, mais aussi le l'intérieur, quelques politiciens de l'an II avaient très bien légitimer leurs pires forfaits - comme la loi du 22 prairial et les prétendues



Pendant les massacres de septembre 1792, Danton montre au duc d'Orléans les têtes fraîchement coupées. Dès 1789, la coterie réunie autour des Orléans avait été un foyer de corruption.

conspirations de prisons - auprès d'une partie de la population, la plus démunie, la plus crédule et la plus nombreuse.

Toutes ces exécutions théâtrales - certaines en revêtant les condamnés du manteau rouge des parricides - tendaient à donner consistance à la réalité des complots que seuls les hommes alors au pouvoir semblaient capables de déjouer.

La Terreur n'a donc pas seulement été l'instrument des « sévérités nécessaires », mais le moyen pour une poignée d'individus propulsés et retranchés dans les deux grands comités de gouvernement - de Salut public et de Sûreté générale - de se maintenir au pouvoir. L'action en Vendée et l'attitude intransigeante du gouvernement de l'an II vis-à-vis des pays étrangers disposés à reconnaître la République et à renouer des relations commerciales avec la France (2) paraissent avoir procédé de la même logique. Parlant d'un député qui s'était remarquablement exprimé sur la question de la Vendée, Barras ne reprocha-t-il pas à Barère et à sa clique de boute-feux du Comité de salut public : « Lisez donc le Mémoire de Phélippeaux, il vous fournira les moyens de terminer cette guerre de Vendée que vous avez perpétuée pour rendre nécessaires vos pouvoirs. »

De même que Miles, diplomate anglais, écri-

vait à Noël, ambassadeur français en disgrâce : « Barère semble de toute violence contre son pays et il enflamme votre peuple de façon à l'indisposer contre la paix. Il est hostile, on le sait, à Danton et à Robespierre qui sont provisoirement unis d'après la conscience qu'ils ont tous deux du danger qui les menace. »

L'histoire de la Terreur qui fut l'une des plus grandes tragédies de notre histoire est tout entière à réexaminer avec sévérité et ouverture d'esprit. Il est grand-temps d'aller au-delà des apparences, d'aller au-delà de la scène de carton-pâte qui nous est présentée depuis deux siècles et de découvrir ce que la tradition nous cache.

OLIVIER BLANC

*Olivier Blanc, auteur en 1984 de *La Dernière lettre* (Laffont), vient de publier *La Corruption sous la Terreur* (Laffont, 240 p., 125 F), un dossier accablant qui montre que pour beaucoup de révolutionnaires, la Terreur et la poursuite de la guerre fut un fond de commerce et la condition de leur maintien au pouvoir.

(1) Celle de Georges Lefebvre et de l'école soboulienne.

(2) Les neutres dont les pays scandinaves et la Turquie.

LES HUSSARDS BLANCS

Des intellectuels contre la Révolution

PAR MICHEL TODA

Dès les premiers instants quelques hommes s'attaquent aux principes et aux excès de la Révolution.

Ils fustigent aussi la mollesse du roi et l'aveuglement de la noblesse. Leur seule arme est leur plume.

Ce sont les meilleurs écrivains de leur génération. Au rationalisme des Lumières,
ils opposent les lumières de la raison.

A la veille de 1830, le grand avocat Berryer, fidèle entre les fidèles de la royauté, n'avait pas craint de répondre à Charles X qui exprimait sa nostalgie de la France puissante et respectée d'avant la Révolution : « *Oui, Sire, mais cet ancien régime, malgré ses grandeurs, est tellement mort qu'il n'a pas même laissé une poussière pour le rebâtir.* » C'est, en effet, bien plus qu'une dynastie prestigieuse qu'emporta la tornade révolutionnaire de la fin du XVIII^e siècle ; ce qui s'effondra alors dans un immense fracas, c'est une société tout entière et presque une civilisation.

On pourrait se demander si les contemporains de ce gigantesque naufrage eurent conscience qu'ils assistaient à la fin d'un monde, et qu'une époque de l'histoire s'achevait à cette heure précise. En ce qui concerne les partisans les plus déterminés de la Révolution, un Sieyès, par exemple, ou un Condorcet, le doute n'est guère possible. Imbus des « idées nouvelles », ils appelaient de leurs vœux une société complètement dégagée du passé et ne s'embarrassant d'aucune référence à celui-ci. Déserteurs, l'un du clergé, l'autre de la noblesse, et animés tous deux, contre l'ancien état des choses, d'une haine de transfuges, ils ne rêvaient que de « couper le



Antoine de Rivarol (1753-1801). Fils d'un aubergiste d'origine gènoise, il se rend à Paris en 1776. Son esprit y fait merveille. En 1784, son *Discours sur l'universalité de la langue française* le rend célèbre. Il s'engage dès 1789 dans la défense de la monarchie. Principal rédacteur du *Journal politique national*, il est contraint d'émigrer en 1792.

câble » afin de s'instituer, au mépris avoué des réalités et au nom de la seule « philosophie », les législateurs du genre humain.

Rivarol : « Dites au roi de faire le roi »

Face à une aussi étonnante prétention, acclamée par tous les beaux esprits des assemblées et des clubs, admirée à la fois par les fanatiques et par la foule des badauds, quelques hommes, qui n'étaient pas uniquement des privilégiés et se recrutaient autant dans le tiers que parmi les deux premiers ordres, eurent l'insolence de faire connaître leur désaccord. Virent-ils que la Révolution, du moment qu'elle était lancée, irait jusqu'au bout de sa course, qu'en se jetant en travers du torrent, ils risquaient de se perdre sans que le flot soit plus d'un instant arrêté ou ralenti ? Au lendemain de la prise de la Bastille, Rivarol, le publiciste le plus étincelant de cette petite phalange, semble en avoir eu le net pressentiment. « *Le peuple, observait-il, ne goûte de la liberté, comme des liqueurs violentes, que pour s'enivrer et devenir furieux.* » Imaginait-il, cependant, à quelles terrifiantes extrémités se porterait cette fureur ? Mais il n'épargnait pas

d'avantage les classes supérieures, déchues de leur supériorité, et qui avaient mérité leur déchéance. Et s'il défendait la monarchie, il nourrissait peu d'illusions sur l'énergie de Louis XVI. À un émissaire de la cour, dépêché auprès de lui pour lui prendre la main et lui demander son remède, il avait confié : « *Dites au roi de faire le roi ; tout est là.* »

Suleau fustige l'aveuglement et la couardise de la noblesse

De même pensait le jeune et talentueux François Suleau, cet ancien condisciple de Camille Desmoulins au collège Louis-le-Grand, et qui, de retour de Saint-Domingue, à l'été de 1789, choisit, au détriment de tout intérêt personnel, la fidélité au monarque. Sans s'abriter derrière aucune circonlocution, il s'inquiétait de sa « faiblesse », de son « irrésolution », et n'hésitait pas à critiquer la « pieuse incurie de ses prérogatives », la « monacale abdication de ses droits ». Dès les journées d'octobre, où le roi fut traîné par l'émeute de Versailles à Paris, il lui avait crié : « *Ose te secourir toi-même...* »

Les nobles, eux, se voyaient reprocher leur « aveuglement » et leur « couardise ». Pourquoi, après s'être crispés sur des privilèges obsolètes, avaient-ils capitulé si vite et si piteusement ? Toutefois, ses traits les plus acérés, Suleau les réservait à la « jacobinaille », aux « factieux » qui faisaient peser sur la France un « joug avilissant », à la « féroce et stupide multitude », leur complice. Au moment de Varennes, il n'aura pas de mots assez durs pour stigmatiser cette « meute vorace » assoiffée de « dépouilles et de sang », et qu'il dépeindra « *haletante après un supplément de pillages, d'indignités et de massacres* ».

Sénac de Meilhan critique la molle faiblesse du roi et conteste la paternité révolutionnaire des philosophes

Cette carence de Louis XVI que déploraient Rivarol ou Suleau, un autre personnage la relèvera en termes justes et vigoureux : Sénac de Meilhan. Tôt émigré, il avait été intendant le Provence, puis de Hainaut, avait convoité



Jacques Cazalès (1758-1805). Capitaine aux chasseurs de Flandre, il est élu député de la noblesse aux états généraux. Il est la figure dominante du « côté droit » à la Constituante, avec l'abbé Maury, dont il combat la « politique » du pire. Déniant toute autorité à l'Assemblée pour rédiger une constitution, l'« incorruptible de la droite » (Godechot) s'oppose avec véhémence à la constitution civile du clergé, aux sanctions contre les émigrés et les réfractaires et surtout à la prestation du serment de fidélité à la constitution par le roi : « *Nous ne permettons pas que l'autorité du roi soit anéantie, et qu'il tienne de l'assemblée un nouveau titre que celui que lui et sa race possèdent depuis plus de huit cents ans. Je renouvelle, en ce moment, le serment que j'attache à sa personne et dont rien ne pourra nous délier : Vive le Roi !* » Après Varennes, il gagne Coblenz puis l'Angleterre où il est reçu par son ami Edmond Burke.

ON NE COMBAT PAS L'ERREUR SANS S'APPUYER SUR LA RAISON

Il s'est formé en Europe une ligue de sots et de fanatiques qui, s'ils le pouvaient, interdiraient à l'homme la faculté de voir et de penser... Persuadés que sans les gens d'esprit on n'eût jamais vu de révolution, ils espèrent la renverser avec des imbéciles... Pauvres gens qui ne s'aperçoivent pas que ce sont les passions beaucoup plus que les connaissances qui bouleversent l'univers, et que, si l'esprit a été nuisible, il faut encore plus d'esprit que n'en ont les méchants pour les contenir et les vaincre !

MALLET DU PAN

Correspondance politique pour servir à l'histoire du républicanisme français, 1796.

la place de Necker à la tête des finances, et montrait des qualités de moraliste et d'écrivain qui le feront apprécier d'un cercle étroit et raffiné, quoique l'expérience de la vie, la pratique des affaires, les déboires de l'ambition aient quelque peu teinté son âme d'amertume et de scepticisme. Parlant de Louis XVI donc, Sénac devait tracer ces lignes définitives : « *Au milieu des attentats de la nation révoltée, le monarque, loin de sévir, s'est occupé de restreindre son autorité. Il a craint les armes qu'il avait en main, et ces armes, émoussées de jour en jour par sa propre volonté, sont enfin devenues inutiles pour sa défense. Dans cette lutte sanglante de la royauté et de la démocratie on croit voir deux combattants, dont l'un, bien supérieur en force, se contente de parer, et, ménageant sans cesse la vie de son adversaire, finit par tomber sous les coups qu'il aurait pu prévenir.* »

Une des originalités de Sénac, c'est que, tout en ayant bien su démêler dans les causes de la Révolution l'une des plus importantes, la formation de l'assemblée des jacobins qui, « *sous prétexte de diriger l'esprit public, eut bientôt dans tout le royaume des affiliations, et usurpa le sceptre de l'opinion* », il niait que les philosophes pussent être tenus pour ses premiers auteurs. « *C'est lorsque les esprits ont été en mouvement, estimait-il, qu'on a cherché dans J.-J. Rousseau des maximes favorables au système que les circonstances donnaient l'espoir d'établir. Parce qu'une maison a été bâtie avec les pierres d'une carrière voisine, serait-on fondé à dire qu'elle n'a été construite qu'en raison de ce voisinage ? Il est bien plus probable que, le dessein conçu, on s'est servi de matériaux qui étaient à portée.* »

Mallet du Pan se moque de l'abbé Barruel et de son complot maçonnique

L'explication de la Révolution par des conjurations philosophiques, maçonniques ou illuministes n'en était pas moins diffusée alors avec un certain succès, et l'on porta aux nues, dans l'émigration, le gros ouvrage où un ex-jésuite, l'abbé Barruel, s'efforçait d'accréditer cette thèse.

Infatigable champion de la cause royaliste, dont les comptes rendus des séances de la Constituante dans le *Mercur* avaient été lus et goûtés dans toute l'Europe, Mallet du Pan, Genevois d'une fière indépendance et d'une haute probité, mais peu sensible à l'irrationnel

et aux échauffements de l'imagination, s'irritait de ces naïvetés. « *Attribuez, remarquait-il ironiquement, la chute de la monarchie française à l'ordre des Templiers et à ses successeurs, aux rêveries inintelligentes de quelques pédants d'Allemagne que vous ne comprendriez pas vous-même... Montrez-nous que, dans son ensemble et ses détails, la Révolution fut préméditée, organisée et déployée comme un automate, dans les mains de Vaucanson. Qu'il n'y ait rien pour vous d'obscur ni de douteux. Soyez tranchant dans vos interprétations et vos jugements ; copiez des sottises de parti et des bruits de société ; écrivez l'histoire comme l'Almanach Boiteux ; vous aurez des prôneurs et une pension de votre libraire.* »

Montesquieu, référence obligée du libéralisme aristocratique

En tout cas, Mallet du Pan comme Sénac, Rivarol et presque tous ceux qu'on baptisait « aristocrates » en les opposant aux « patriotes », se réclamaient peu ou prou de l'école de Montesquieu. Sévères à l'égard du *Contrat social*, ce « livre apocalyptique », ils n'avaient qu'indulgence et parfois admiration envers l'*Esprit des lois*. Était-ce à cause de « ses faiblesses sur la gentilhommerie », de son respect pour « une foule de préjugés misérables », ainsi que s'en plaignait Chamfort, engagé, lui, dans le convoi de la Révolu-

tion ? Toujours est-il qu'à en croire Rivarol, il y avait chez Montesquieu tout ce qu'il fallait pour comprendre la politique. « *Il a admirablement saisi les grandes phases de l'évolution sociale* », expliquait au poète Chénedollé l'auteur du *Journal politique national*. « *Son regard d'aigle pénètre à fond les objets et les traverse en y jetant la lumière. Son génie, qui touche à tout en même temps, ressemble à l'éclair qui se montre à la fois aux quatre points de l'horizon. Voilà mon homme ! C'est vraiment le seul que je puisse lire aujourd'hui. Toute autre lecture languit auprès d'un si ferme et si lumineux génie et je n'ouvre jamais l'Esprit des lois que je n'y puise ou de nouvelles idées ou de hautes leçons de style...* »

LA NATION ABSTRAITE ET LA NATION HISTORIQUE

Sans doute est-ce au cri de « *Vive la nation !* » que les révolutionnaires ont détruit l'Ancien Régime, mais ce qui caractérisait ce nouveau sujet collectif, ce n'était pas l'originalité de son âme, c'était l'égalité régnant entre ses membres. Voyez Sieyès : « *La nation est un corps d'associés vivant sous une loi commune et représentés par la même législature !* » Associés : ce seul vocable effaçait un passé millénaire et, au nom de la nation, donnait brutalement congé à l'histoire nationale.

Tel est précisément pour les conservateurs le péché originel, la présomption fatale dont découlent inexorablement la dissolution de l'ensemble social, la Terreur et, pour finir, la dictature napoléonienne. En se rassemblant dans le dessein de faire une constitution, les révolutionnaires ont cru réitérer le pacte primordial qui est à l'origine de la société. Pour établir le régime d'assemblée, ils se sont autorisés du contrat social. Or, répondent les défenseurs de la tradition, il n'y a jamais eu de contrat : un citoyen n'appartient pas à sa nation en vertu d'un décret de sa volonté souveraine. Cette idée est une chimère, et cette chimère a engendré tous les crimes [...]

Car la société ne naît pas de l'homme, aussi loin qu'on remonte dans l'histoire, c'est lui qui naît dans une société déjà donnée. Il est contraint, d'entrée de jeu, d'y insérer son action comme il loge sa parole et sa pensée à l'intérieur d'un langage qui s'est formé sans lui et qui échappe à son pouvoir. [...] Il en va des constitutions politiques comme de l'accord du participe passé ou du mot pour dire « table ».



Roger-Viollet

D'une part elles varient suivant les nations, d'autre part on les trouve, on ne les façonne pas. Leur développement est spontané, organique et non intentionnel. [...]

Mais, par une résolution aussi absurde que celle qui consisterait à déclarer la langue française caduque et à lui substituer par décret un idiome artificiel et valable pour tous les hommes, les révolutionnaires ont choisi de faire une constitution universelle.

[...] Un siècle avant Spengler, et son *Déclin de l'Occident*, les ultras leur répondent : l'homme

est un mirage, « *un fantôme zoologique* », seules existent les mentalités ou les cultures nationales : « *Il n'y a point d'homme dans le monde*, dit une formule célèbre de Joseph de Maistre. *J'ai vu dans ma vie des Français, des Italiens, des Russes. Je sais même grâce à Montesquieu qu'on peut être persan ; mais quant à l'homme, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie ; s'il existe, c'est bien à mon insu.* » [...]

Au modèle rousseauiste de la volonté générale les traditionalistes opposent, sans encore employer l'expression, le concept d'inconscient collectif. À l'instar des apôtres de la souveraineté populaire, ils font remonter le pouvoir de la base vers le sommet. Alors qu'on aurait pu s'attendre à les voir contester ce principe démocratique, ils se placent en fait sur son propre terrain et découvrent la nation sous l'individu.

[...] La nation n'est pas composée à partir de la volonté de ses membres, c'est la volonté de ceux-ci qui est commandée par leur appartenance à la totalité nationale. L'homme étant l'ouvrage de sa nation, le produit de son environnement et non l'inverse, comme le croyaient les philosophes des Lumières et leurs disciples républicains, l'humanité doit se décliner au pluriel : elle n'est rien d'autre que la somme des particularismes qui peuplent la terre. Et de Maistre ici rejoint Herder : « *Les nations ont une âme générale et une véritable unité morale qui les constitue ce qu'elles sont. Cette unité est surtout annoncée par la langue.* »

ALAIN FINKIELKRAUT

La Défaite de la pensée, Gallimard-Folio, 1987.



Théroigne de Méricourt (1762-1817). Chanteuse professionnelle et révolutionnaire exaltée, elle se distingue le 10 août 1792 en faisant massacrer le journaliste royaliste Sureau qui l'avait criblée de ses sarcasmes. Mais comme elle critiquait vertement Robespierre, les montagnards décidèrent de la punir. Un jour qu'elle se promenait à la terrasse des Feuillants, raconte Michelet, « ils formèrent un groupe autour d'elle, la saisirent, lui levèrent les jupes et nue, sous la risée de la foule, la fouettèrent comme une enfant ». Elle en perdit l'esprit. « De 1793 jusqu'en 1817, elle resta folle furieuse, hurlant comme au premier jour. »

Une telle influence, inévitablement, favorisait l'anglomanie, que se plaisait à cultiver un certain libéralisme aristocratique. À la Constituante, le côté droit n'y échappait pas, et ses orateurs les plus virulents, Cazalès, l'abbé Maury, d'autres encore dans le parti des Noirs, adversaires ardents de la Révolution, avaient semblé quelquefois disputer aux monarchiens la manie de louer les institutions britanniques... quitte à présenter celles-ci comme étant en réalité d'origine française. Au fond, la confusion régnait dans le camp royaliste à ce point que d'un texte à l'autre, le même publiciste se réfutait sans y prendre garde, témoin Sureau, lequel, après avoir souhaité une constitution « la plus analogue à notre génie national, et la plus approximée à nos besoins particuliers », s'affirmait favorable au bicamérisme et, en somme, à la constitution anglaise qu'il avait âprement combattue, tandis que le conseiller au parlement de Paris Duval l'Eprémèsnil ou le comte d'Antraigues, frondeurs et rebelles avant la convocation des États généraux, se découvraient soudain ennemis de tout accommodement avec les novateurs et pratiquement convertis à l'absolutisme.

Finalement, on devra attendre les Bonald et les Joseph de Maistre pour que la Contre-Révolution parvienne à élaborer un corpus doctrinal ample et cohérent, débarrassé de l'esprit des Lumières, dont le premier groupe des « aristocrates », celui des années 1787-1792, était assez fortement imprégné et qui, selon la formule de Montlosier, ait autre chose « que des chartes généalogiques à opposer à la charte des Droits de l'homme... ». Sous la plume de Louis de Bonald, ce n'est plus seulement les idées de Rousseau qui allaient être mises à mal, mais Montesquieu lui-même, cet « oracle des philosophes du grand monde » qui n'avait cherché que le motif de ce qui est, et non les principes de ce qui doit être. En insinuant, disait Bonald, que « la latitude décide de la religion et du gouvernement », l'auteur de l'*Esprit des lois* s'était abandonné à une improbable fatalité que démentait « l'histoire approfondie et développée des sociétés » – aussi avait-il été « réduit trop souvent à l'étayer par des épigrammes et des anecdotes ». D'ailleurs sa théorie de la séparation des pouvoirs ne valait pas mieux que sa théorie des climats. La distinction du pouvoir en législatif, exécutif et judiciaire était une erreur, car il n'y a réellement dans la société qu'un pouvoir, par essence indivisible, dont l'administration civile ou militaire et celle de la justice sont deux fonctions.

Quant à Joseph de Maistre, ce magistrat savoyard d'une si forte personnalité, l'amitié qu'il portait à Mallet du Pan ne l'abusait pas sur sa sagesse assez courtement empirique et c'est à des constructions intellectuelles d'une tout autre dimension que celles du Genevois qu'il devait consacrer sa belle et difficile existence. La Révolution, « ce sermon terrible que la Providence prêche aux rois », a mené les hommes plus que les hommes ne l'ont menée. Les « scélérats » qui paraissaient la conduire n'y entrèrent que « comme de simples instruments », et dès qu'ils eurent la prétention de la dominer, ils tombèrent ignoblement. Mais si « l'horrible effusion du sang humain, occasionnée par cette grande commotion », fut une punition que Dieu infligea à la France, ne pouvait-on pas espérer qu'elle serait aussi le moyen de sa rédemption...

MICHEL TODA

*On peut lire avec profit *La Chute des aristocrates 1787-1792* de Jacques de Saint-Victor (Perrin 1992), étude d'ensemble sur le parti « aristocrate » à la Constituante, première formation de droite de l'histoire politique française, illustrée notamment par les deux personnalités opposées de Cazalès et de l'abbé Maury. NDLR.

HÉRITAGE DOCTRINAL DE LA CONTRE- RÉVOLUTION

La pensée contre-révolutionnaire est la matrice commune de nombreux courants politiques.

Le refus de la société issue de la Révolution a obligé à proposer d'autres modèles de société, aussi ce refus a-t-il fécondé l'approfondissement d'une pensée, finalement assez réduite au départ. Maistre en avait posé les prémisses, Bonald, seul avait élaboré un projet de société différent. Or, à partir de la confrontation avec les transformations de la société et de l'économie, se sont greffés des apports nouveaux. La pensée contre-révolutionnaire est devenue un lieu privilégié d'éclosion de critiques radicales de la société, permettant ainsi aux mouvements s'en réclamant de jouer une fonction tribunitienne.

La critique du capitalisme s'est trouvée ainsi associée à celle de la démocratie et du parlementarisme.

L'un des principaux reproches faits à la Révolution est d'avoir magnifié l'individu, fondant sur lui seul toute l'organisation sociale, et rejetant toute organisation collective. Le constat s'impose, au vu de la révolution industrielle, que les individus sont livrés pieds et poings liés aux patrons, sans qu'ils puissent se défendre. Léon XIII le reconnaît dans l'encyclique « *Rerum novarum* » (15 mai 1891).

De là naît une critique radicale du libéralisme et de la bourgeoisie. Celle-ci devient tout à la fois responsable de l'accouchement de la Révolution de 1789 et de la naissance d'une société basée sur le seul profit et la soif d'acquisition des richesses.

Au XIX^e siècle deux grands courants de pensée vont se constituer : l'un demeure fidèle à la monarchie, derrière La Tour du Pin, défenseur du corporatisme, l'autre se rallie à la République, derrière Albert de Mun et Piou.

LOUIS-MARIE CLÉNÉT
La Contre-Révolution, PUF 1992.

N O R M A N D I E , L Y O N N A I S , M I D I

Soulèvements et Terreur en province

PAR JACQUES-PHILIPPE CHAMPAGNAC

Lyon, Marseille, Nîmes, Bordeaux, toutes villes républicaines, dressées contre la Révolution. Et avec elles, une soixantaine de départements. Telle est la situation incroyable du printemps et de l'été 1793. Les soulèvements seront noyés dans le sang, avec une cruauté délibérée, par la dictature jacobine. Les villes reconquises à coups de canon seront débaptisées, parfois détruites. Le souvenir n'en est pas effacé.



Le 2 juin 1793, les troupes de la Commune de Paris contraignent la Convention à décréter d'arrestation 29 députés girondins qui seront guillotins. Ce coup de force provoque l'insurrection de plusieurs villes et de régions entières.

BÉDOIN EN VAUCLUSE : 63 EXÉCUTIONS POUR UN ARBRE ABATTU

Alors que les soulèvements sont partout écrasés en cette année 1794, à Bédoin, petit village du Vaucluse sous le mont Ventoux, l'arbre de la liberté est arraché « à la faveur de la nuit obscure et pluvieuse », le bonnet phrygien en fer blanc qui le surmontait est précipité au fond du puits et les décrets de la Convention sont prestement arrachés et éparpillés dans la boue. Pour les autorités révolutionnaires, il faut frapper vite et fort. Un exemple s'impose.

Maignet, le représentant de la Convention dans le Vaucluse, se saisit de l'affaire. Il s'inquiète. La région, selon lui, « présente tout ce qu'il faut pour former une nouvelle Vendée ». Il va frapper. Aussitôt, il envoie Suchet (futur maréchal de France et duc d'Albuféra) et son armée à la recherche des coupables. Après vingt jours d'enquête et devant le silence de la population de Bédoin, soixante-trois personnes sont désignées pour être exécutées. Elles ont entre 19 et 74 ans, femmes et hommes confondus. Quant à Bédoin, il sera brûlé. Le 28 mai 1794, les habitants, horrifiés, assistent au massacre des leurs. Le lendemain, le village n'est plus qu'un brasier qu'on aperçoit à 15 kilomètres à la ronde. On a fait sauter l'église avec quinze quintaux de poudre, et les 450 maisons, bourrées de paille et de fagots, sont dévorées par les flammes. Bédoin n'existe plus. Ses habitants sont dispersés. On lui donne le nom de « Commune incendiée ».

grâce surtout à Buzot, député d'Évreux, échappé de Paris avec ses collègues Pétion, Guadet, Barbaroux, Louvel, Salles, Bergoeing, Kervélégan. Ils créèrent à Caen le « Comité central de la résistance à l'oppression » avec, pour marcher sur Paris, la formation d'une armée de 60 000 hommes. Tous les départements bretons et ceux de la vallée de la Loire, qui venaient de se confédérer à Rennes, s'empressèrent d'adhérer au Comité, envoyant à Caen leurs délégués, puis leurs détachements armés. L'armée insurrectionnelle ainsi constituée se donna pour chef le général Wimpffen, rallié à la cause girondine. Il s'était illustré l'année précédente, à Thionville, en repous-

sant, du 24 août au 18 octobre 1792, les attaques de l'armée austro-prussienne, à laquelle s'était jointe celle des émigrés – Chateaubriand y fut gravement blessé.

Wimpffen commandait depuis le 30 avril l'armée des côtes de Cherbourg (où Hoche le remplacera), ce qui ne l'empêcha pas d'épouser une cause qu'il estimait juste. Pour commander son avant-garde, il désigna son ami le comte de Puisaye, ancien député de la noblesse du Perche aux états-généraux, maréchal de camp (colonel) depuis 1791 et futur organisateur de l'expédition de Quiberon, en juillet 1795.

Wimpffen fit savoir à Paris qu'il se dirigerait bientôt vers la Convention, avec 60 000 Normands et Bretons, chiffre fortement exagéré. En réponse, le Comité de salut public ordonna à deux régiments de dragons, commandés par le général Brune, de barrer la route à l'insurrection.

Les dragons de Brune ne manifestèrent aucune ardeur à s'engager dans une guerre civile, et la plupart, issus de l'ancienne armée de ligne, pactisèrent avec les insurgés. Deux mols engagements à Pacy-sur-Eure, les 13 et 14 juillet, coûtèrent la vie à quatre combattants et furent le prélude à la dispersion des fédéralistes. Pacy-sur-Eure, fausse bataille, image d'une sorte de « guerre en dentelles », montre surtout qu'en Normandie les passions n'avaient pas encore atteint leur point d'incandescence.

Ailleurs, la situation était tout autre et peu s'en fallut que, dès le 7 juin, l'insurrection ne couvrit tous les départements méridionaux, ceux du Sud-Ouest et du Centre, avec de précises menaces d'intervention militaire. Bordeaux avait même proposé la constitution d'une Convention nationale à Bourges. Le Languedoc instaura des Comités insurrectionnels de salut public. Le Gard et l'Hérault levèrent trois bataillons. Pont-Saint-Esprit fut occupé pour assurer le libre passage du Rhône et la jonction avec les fédérés marseillais.

Marseille, Toulon et Bordeaux

Marseille était une ville girondine. Le 12 juin 1793, un comité général des sections se proclama « en état de résistance légale à l'oppression » et créa un corps de volontaires de cinq cents hommes, ce qui était un peu maigre pour libérer Paris.

La Convention fit appel à cinq mille hommes de l'armée des Alpes commandés

Le duel de la Montagne et de la Gironde

Dès les premières séances, le duel s'engagea entre la Montagne et la Gironde hostile à la dictature parisienne et qui sera accusée de « fédéralisme ». La guerre, déclarée à l'Autriche depuis le 20 avril, et les menaces qu'elle allait faire peser, servira de prétexte à toutes les violences au nom du salut public, institution du Tribunal révolutionnaire, loi des Suspects, massacres de Septembre. En décembre, a commencé le procès du Roi qui est exécuté le 21 janvier 1793. La guerre aux frontières, le soulèvement de l'Ouest en mars 93, la trahison de Dumouriez en avril, l'invocation obsessionnelle de complots plus ou moins imaginaires sont autant de justifications à la dictature parisienne du Comité de salut public (avril 1793).

Le 30 mai 1793, un Comité central révolutionnaire est formé par la Commune de Paris. Il a pour but de chasser les députés girondins de la Convention. Le 2 juin, la garde nationale de Paris, composée de sans-culottes, sous le commandement de Hanriot, ancien commis aux barrières, cerne la Convention. Sous la menace du canon, elle obtient l'arrestation de vingt-neuf des principaux députés girondins qui seront bientôt guillotinés. Par ce coup de force, les montagnards devenaient les maîtres de la Convention.

L'armée fédérée de Normandie

Une énorme vague d'indignation et de colère déferla sur le pays. La majorité des députés girondins s'enfuirent de la capitale et allèrent prêcher la révolte contre Paris. Des troubles allaient toucher soixante-dix départements.

C'est en Normandie, patrie de Charlotte Corday qui en symbolisera la résistance, que l'insurrection prit au début le plus d'ampleur, se concrétisant par des décisions immédiates,

CHARLOTTE CORDAY



ROGER VIOULET

Ce qu'il y a de fascinant dans la vie – et la mort – de Charlotte de Corday d'Armont, c'est qu'elle s'enthousiasma d'abord pour les idées révolutionnaires après s'être abreuvée des œuvres de Jean-Jacques Rousseau.

On a fait parfois de Charlotte de Corday une héroïne « royaliste ». Rien n'est plus faux. Républicaine bon teint, elle subit en fait l'influence des chefs girondins réfugiés en Normandie, celle notamment de Barbaroux qui lui suggéra sans doute son acte libérateur.

En juillet 1793, Charlotte est à Paris. Elle s'installe dans la chambre n° 7 de l'hôtel de la Providence, rue des Vieux-Augustins, n°19, près de la place de la Victoire nationale (l'actuelle place Notre-Dame des Victoires). Dans son cœur et sa tête, une seule obsession : tuer Marat et, du même coup, sauver la France.

Reste à trouver l'arme du crime. Un couteau. Elle l'achète au ci-devant Palais-Royal, devenu Palais-Égalité, au n°177 de la galerie où un nommé Badin exerce le métier de coutelier.

Vers le soir, Charlotte se fait conduire en fiacre chez Marat. Au n°30 de la rue des Cordeliers (l'actuelle rue de l'École-de-Médecine). « *Marat est malade*, lui dit Simone

Evrard, la compagne de Marat, *revenez un autre jour.* »

Le 13 juillet 1793, Charlotte se présente de nouveau chez « *le tigre assoiffé de sang* ». On lui refuse l'entrée. Elle insiste. Marat entend sa voix : « *Que vienne la citoyenne de Caen* », ordonne-t-il.

Il l'interroge. Pour fixer son attention, elle égrène les noms des députés girondins suspects de conspirer. Marat écrit. Son torse est découvert. Charlotte a tiré le couteau de sa poche. D'un trait, elle l'enfonce de haut en bas dans la poitrine de l'homme...

Le reste est connu. Arrêtée, condamnée à mort, Charlotte Corday monte à l'échafaud le 17 juillet.

Sur la place de la Révolution, ci-devant place Louis XV, Sanson se tient devant la guillotine pour la masquer à Charlotte. Elle se penche, souriant : « *J'ai bien le droit d'être curieuse, je n'en ai jamais vu.* »

Lectrice de Rousseau, Charlotte Corday aimait aussi les héros de Plutarque et de Corneille. Comme eux, elle allait entrer dans l'Éternité.

ALAIN SANDERS

par le général Carteaux. Ces troupes reprirent sans difficulté Avignon, Orange et Pont-Saint-Esprit qu'avaient libéré les Marseillais.

Mais le 18 juillet, Toulon s'insurgeait à son tour. La dictature jacobine y était devenue si insoutenable que l'on pendit une douzaine de ses membres en réponse aux massacres qu'ils avaient ordonnés. Le danger n'était pas mince pour la Convention. L'escadre anglaise de l'amiral Hood croisait en vue du port et faisait des offres aux insurgés.

Le 25 août, Carteaux entra de vive force dans Marseille. Un certain nombre de girondins et de modérés s'échappèrent en bateau vers Toulon. Ils n'avaient plus d'autre recours que d'accepter l'aide de Hood et le débarquement des Anglais. Les troupes de la Convention engagèrent un siège au cours duquel se distinguera le capitaine Bonaparte. Il prendra fin le 19 décembre par la défaite et le retrait des Anglais.

La répression dirigée par Barras et Fréron fut terrible. Huit cents habitants furent fusillés sans jugement entre le 2 et le 23 décembre, trois cents autres entre le 3 janvier et le 17 avril 1794. Le Comité de salut public décréta que la ville rebelle perdrait son nom, s'appelant désormais « Port-la-Montagne ».

Marseille avait aussi perdu le sien pour être baptisée « Ville-sans-nom ». Barras et Fréron instaurèrent la Terreur dans la ville, firent détruire plusieurs des plus beaux immeubles et dressèrent la guillotine qui allait procéder à 412 exécutions. Comme à Toulon, les deux représentants de la Convention profitèrent des circonstances pour s'enrichir impunément sur leurs victimes. Le souvenir de ces exactions fera fermenter des sentiments hostiles à la République qui se donneront libre cours après Thermidor. Les anciennes victimes se vengeront alors aux dépens des juges révolutionnaires et des jacobins vaincus. Ce sera la petite « Terreur blanche ».

Bordeaux, également, avait perdu son nom, devenant « Commune Franklin » (et la Gironde, « Bec d'Ambès »). Dès le 7 juin, les représentants Tallien et Ysabeau, oratorien comme Fouché et curé constitutionnel de Saint-Martin-de-Tours, avaient formé à La Réole, par voie de réquisition, une petite armée qui, le 17 octobre, réussit à pénétrer dans la ville, y établissant un gouvernement militaire, exécutant le maire Saige, les membres de sa municipalité et tous les députés girondins qui, enfuis de Paris, avaient pu regagner leur ville en s'embarquant dans des ports bretons.

« FÉDÉRALISME »

Les soulèvements dits « fédéralistes », qui, en 1793, opposent à la Convention les villes de Lyon, Nîmes, Montpellier, Marseille, Aix ou Toulon sont très différents des révoltes rurales du Midi. Certes, pour les jacobins, l'accusation de fédéralisme et celle de contre-révolution sont pratiquement équivalentes. Mais quelle réalité recouvrent ces vocables honnis ?

Dans les délibérations ou les proclamations des sections en rébellion, il n'y a pas la moindre trace d'un désir de retour à la monarchie. De même y chercherait-on vainement une inspiration « séparatiste ». L'idée d'une « République du Midi » n'a été que la fantaisie chimérique de quelques imaginations dévoyées si bien qu'on en vient à se demander si le « fédéralisme » a jamais été autre chose qu'« un monstre polémique bricolé par le jacobinisme ». Dans les textes écrits par les révoltés de Lyon ou de Marseille, on ne lit rien d'autre qu'une réaction indignée contre le rôle excessif joué par Paris, sa commune, ses clubs et ses meneurs, tout spécialement Marat, objet d'une véritable haine. On y trouve aussi l'expression de l'exaspération soulevée par les procédés violents, arrestations arbitraires ou extorsions de fonds, employés par les extrémistes locaux, qui mettent en péril aussi bien les libertés essentielles que le droit de propriété, détruisant ainsi les fondements du régime ; d'où l'accusation, renvoyée par ces prétendus « fédéralistes » à leurs ennemis, d'être des « anarchistes ». C'est contre les excès de Châlier et de ses amis à Lyon, ceux des frères Savon à Marseille, ceux de Jourdan Coupe-Tête dans la région d'Avignon ou de ceux qui ont sauvagement massacré les administrateurs du Var à Toulon, en juillet 1792, que s'insurgent ceux qui se présentent comme les vrais défenseurs des principes républicains.

RENÉ MOULINAS

La Contre-Révolution, sous la direction de Jean Tulard, Perrin, 1990.

ROGER VIOLET



Démolition des maisons de la place Bellecour à Lyon, ordonnée en octobre 1793 par Collot d'Herbois.

Mais c'est Lyon qui endurera la plus sanglante, la plus totale des répressions. Ruiné par la Révolution qui avait entraîné la disparition presque complète de ses industries de luxe, il supportait mal une dictature jacobine encore plus cruelle que celle subie à Paris et qui conduisit, le 30 mai 1793, au soulèvement, fait rare à l'époque, d'une coalition allant des girondins aux royalistes contre la municipalité. Le personnage essentiel en était Châlier qui s'était emparé de l'hôtel de ville par un coup de force, instituant un tribunal révolutionnaire qui envoya à la mort plusieurs dizaines de ses opposants. Il fut arrêté le 30 mai et guillotiné le 15 juillet.

Lyon officiellement insurgée exhorte à la libération du pays. Le 5 juillet, la ville et le département se dotent d'un exécutif et lèvent une armée de 10 000 volontaires sous les ordres du colonel de Précý. Le Comité de salut public dépêchait à Lyon le représentant Dubois-Crancé, qui venait de réduire l'insurrection fédéraliste de Grenoble, avec une formation de six mille hommes tirés de l'armée

des Alpes, ainsi que dix mille réquisitionnés et volontaires nationaux sous les ordres du général Kellermann.

Se plaçant entre Saône et Rhône, Dubois-Crancé interdit aux Lyonnais le ravitaillement par eau, leur coupant les routes venant de Savoie et de Suisse. Le 8 août, il lança un ultimatum : désarmement de tous les citoyens, interdiction de sortir des habitations. Ultimatum auquel Lyon répondit en se fortifiant.

Le martyre de Lyon

La ville souffrit un siège de soixante-trois jours avec de véritables opérations de guerre. Dubois-Crancé, Kellermann et le général Dupuy qui lui succéda en reçurent tous les moyens.

Aux quelque dix mille volontaires de Précý, Dubois-Crancé opposa bientôt trente mille hommes. Les bombardements commencèrent, atteignant de nombreux immeubles, principalement en bordure du Rhône. Les Lyonnais résistèrent farouchement, nourrissant l'espoir



Fusillades en masse des jeunes Lyonnais, ordonnées par Fouché en décembre 1793. Les victimes étaient attachées en file à des cordes.

d'un secours piémontais qui cependant ne pouvait venir. Mais la faim eut raison de leur courage. La capitulation devint inévitable. Elle survint le 9 octobre.

Le Comité de salut public envoya à Lyon, pour y préparer la répression, l'un de ses membres, l'infirme Couthon. Sur la proposition de Barère, la Convention décréta le 11 octobre :

« La ville de Lyon sera détruite.

« Le nom de Lyon sera effacé du tableau des villes de la République.

« Les faubourgs porteront désormais le nom de "Ville affranchie".

« Il sera élevé sur les ruines de Lyon une colonne qui attestera à la postérité les crimes et la punition des royalistes, avec cette inscription : "Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus".

« Les citoyens Collot d'Herbois et Fouché sont chargés de l'exécution de ces mesures. »

En fait, Collot qui venait d'entrer au Comité de salut public, après l'élimination de Danton, regagna rapidement Paris, après avoir présidé une cérémonie grotesque célébrant les mânes de Châlier, laissant le soin de la répression à Fouché.

Joseph Fouché avait tout d'abord été nommé à Nevers, puis à Moulin. L'ancien oratorien nantais devient alors le plus passionné des ennemis de la religion. Il brise lui-même

les statues des églises, fait brûler sur les places publiques ornements d'autels et habits ecclésiastiques, rafle tous les objets d'or, de vermeil et d'argent, envoyant à la Convention, au début de 1793, près de 3 000 ciboires et 412 caisses d'autres objets précieux.

Tandis que commence la destruction des magnifiques hôtels de Bellecour, Fouché se préoccupe d'un moyen rapide de suppression des suspects. Chaque proconsul, dans les provinces, a sa méthode. Carrier, à Nantes, a la sienne, particulièrement expéditive. Fouché invente la canonnade à mitraille.

La première a lieu le 4 décembre 1793 (14 frimaire an II). Soixante-quatre jeunes gens de Lyon sont amenés dans la plaine des Brotteaux et alignés, liés deux à deux entre deux larges fosses. Face à eux les canons de l'armée, chargés à mitraille. Au commandement, c'est une décharge générale, tous les condamnés tombent. Mais très peu sont morts sur le coup. Il faut les achever à coups de sabres, de haches, de gourdins et même de pelles. Ensuite, les cadavres sont dépouillés, leurs habits partagés entre les « exécutants ».

Avec la deuxième mitraille, on augmente le chiffre des victimes : 200 ; il suffisait de creuser des fosses plus longues et plus profondes.

Ainsi périrent 1 683 Lyonnais.

Fouché, pour se justifier, osa dire aux jacobins (8 avril 1794) que « le sang du crime féconde le sol de la liberté et affermit sa puissance ». Il détourna au cours de ses « missions » des millions qu'il blanchit par la suite grâce à la régie des maisons de jeu qu'il contrôla des années durant.

Tandis qu'on égorgeait les Lyonnais, il signalait ce genre d'arrêt qui en dit long sur les mœurs « spartiates » des missionnaires de la Convention :

« Les représentants du peuple envoyés à Commune Affranchie [Lyon] pour y assurer le bonheur du peuple requièrent la commission des séquestres de faire apporter chez eux deux cents bouteilles du meilleur vin qu'ils pourront trouver et en outre 500 bouteilles de vin rouge de bordeaux, première qualité, pour leur table (1). »

Edouard Herriot, parlant de la plaine des Brotteaux, évoquera ce sol « que l'on ne peut encore ouvrir sans y trouver des ossements humains un peu partout (2) ».

JACQUES-PHILIPPE CHAMPAGNAC

*Auteur de *Quiberon, la répression et la vengeance*, Perrin 1989.

(1) Cité par Olivier Blanc, *La Corruption sous la Terreur*, Robert Laffont, 1992, p. 111.

(2) Edouard Herriot, *Lyon n'est plus*, Hachette, 1940, tome 3. Herriot était en 1940 maire de Lyon et président de la Chambre des députés du Front populaire.

UNE RÉBELLION SILENCIEUSE

L'Alsace tentée par l'émigration

PAR JEAN-JACQUES MOURREAU

En 1793, l'Alsace sera-t-elle une autre Vendée ? C'est ce que craint la Convention.

Suspecte à raison de son attachement à sa langue, à sa religion et à ses princes, l'Alsace accueille les coalisés comme des libérateurs et les révolutionnaires comme une calamité.

En Alsace moins qu'ailleurs, la compréhension de cette année sanglante ne peut se satisfaire des clichés officiels. Lorsque des historiens prétendent que la Révolution a contribué à « intégrer » l'Alsace, ils oublient de préciser que ce fut avec des méthodes expéditives dignes du stalinisme. Lorsqu'ils célèbrent les généraux alsaciens qui combattirent sous les drapeaux révolutionnaires, ils négligent de rappeler que le beau Kléber qui s'illustra en Vendée avait été officier autrichien. Ils taisent la présence à la tête des armées impériales, qui entrèrent en Alsace à l'automne 1793, du Strasbourgeois Dagobert Sigismund Wurmser von Vendenheim, parent de la baronne d'Oberkirch, ancien officier de hussards au service du roi de France pendant la guerre de Sept Ans. Ils livrent des explications embarrassées sur les cinquante mille Alsaciens qui le suivirent à la fin décembre 1793.

Favorables à la Révolution en 1789, les Alsaciens le sont déjà beaucoup moins en juillet 1791. Custine, Chasset et Régnier, qui ont réuni les autorités civiles et militaires à Strasbourg, constatent l'absence de partisans de « l'heureuse régénération de la France dans la majorité des campagnes ». Cet état d'esprit tient, selon eux, « de l'ignorance extrême du plus grand nombre » et « de l'atta-



ROGER VIOLET

Louis de Bourbon, prince de Condé (1736-1818). Il émigre dès 1789 et lève sa propre armée contre la Révolution. Malgré les difficultés incessantes suscitées par les puissances coalisées. Les condéens s'illustreront en Alsace en 1793. Portrait de Danloux.

chement aux principes ultramontistes et aux princes étrangers ».

Les Alsaciens ignorent généralement le français. Jusqu'en 1789, près d'un quart d'entre eux sont sujets de princes allemands, comme les ducs de Wurtemberg et de Deux-Ponts, le margrave de Bade ou le landgrave de Hesse-Darmstadt. L'Alsace s'inscrit économiquement et culturellement dans son espace millénaire, celui du Saint-Empire romain germanique. Elle est une « province réputée étrangère » où l'autorité du roi de France s'exerce à raison de sa qualité de prince du Saint-Empire. Strasbourg, où l'influence française est forte demeure une ville allemande. Vingt ans plus tôt, le jeune Goethe y a rencontré Herder et assisté au passage de Marie-Antoinette, future reine de France. Le jeune Metternich s'y est initié à la diplomatie. Au nom du principe jacobin de la réduction à l'unité, la Révolution a cherché à effacer les singularités de ce monde de confluences. Elle a porté la frontière sur le Rhin et divisé l'Alsace en deux départements.

L'autre particularité de l'Alsace est un encadrement religieux important, legs de la Contre-Réforme. La persécution des prêtres y suscite la réprobation, des manifestations d'hostilité et la rumeur de l'intervention pro-

ROGER VIOLETT



Saint-just (1767-1794). Théoricien politique médiocre et pompeux, il révèle un talent d'entraîneur d'hommes précoce et dénué de pitié lors de ses missions aux armées. Du 16 octobre 1793 au 4 janvier 1794, il est à l'armée du Rhin en compagnie de Le Bas. Avec lui, l'ombre de la guillotine s'étend sur l'Alsace. Arrêté le 9 Thermidor, il monte sur l'échafaud le lendemain.

chaine de la légion de la Mort du vicomte de Mirabeau. Retiré à Ettenheim, de l'autre côté du Rhin, le cardinal Louis de Rohan accueille de nombreux prêtres réfractaires. Ses détracteurs l'accusent de recruter des volontaires pour les armées autrichiennes et d'animer l'agitation contre-révolutionnaire. Il est vrai que le protagoniste de « l'affaire du collier » s'est montré particulièrement hostile aux nouvelles autorités.

Les coalisés accueillis en libérateurs

Un an après Valmy et Jemmapes, l'ardeur des troupes révolutionnaires faiblit. Revers en Rhénanie et dans le Palatinat. Le 23 juillet 1793, les Prussiens prennent Mayence. Les divisions françaises se replient sur Wissembourg. La ligne de front se rapproche de Strasbourg. Le 3 août, l'état de siège y est décrété. Le 16, la Convention décide la levée en masse. Mais les armées révolutionnaires reculent. Pour se venger, elles bombardent Kehl où les Strasbourgeois sont nombreux à posséder des résidences. Elles incendient Vieux-Brisach. Assiégée depuis le 18 septembre, la place de

Landau tombe. Bientôt, Beauharnais évacue Wissembourg. Le 13 octobre, les Autrichiens forcent les lignes de la Lauter. Ils entrent dans Wissembourg et dans Haguenau, la ville de l'empereur Barberousse.

À Strasbourg, Lacoste et Guyardin, représentants en mission, ont invité les populations rurales à « se diriger à grands pas, munies de leurs instruments offensifs » vers les chefs-lieux de leurs districts, « afin d'écraser par leurs masses » les envahisseurs étrangers. Partout, ceux-là sont pourtant accueillis en libérateurs. À Haguenau, c'est un « enthousiasme tenant du délire » (1). Les drapeaux blancs fleurissent et les églises sont pleines. Le Feldmarschall Wurmser, qui commande les coalisés, déclare avoir « beaucoup d'amis et d'alliés » en Alsace. Le prince de Condé qui fut jadis son chef, et que le duc de Castries tient pour « la figure militaire la plus intéressante de l'émigration » (2), l'accompagne avec sa petite armée de trois mille hommes, laquelle compte la fine fleur de la noblesse française et un observateur autrichien nommé Metternich. Une députation de notables alsaciens vient offrir à Condé les services de plusieurs milliers d'Alsaciens, ainsi que de nombreux chevaux. D'aucuns prétendent que la

jalousie de Wurmser les aurait refusés (3).

Les coalisés ne partagent pas les mêmes buts de guerre. De graves divergences opposent Wurmser à Brunswick. Celui-ci n'entend en rien favoriser les desseins autrichiens qui sont de rétablir leurs anciennes possessions, un rêve caressé un demi-siècle plus tôt et que la Prusse avait déjà fait échouer (4). Quant aux condéens, même s'ils sont placés directement sous l'autorité autrichienne, leur but reste de restaurer la monarchie française.

Le 15 octobre, Wurmser lance un « Avis à l'armée française et aux Alsaciens », par lequel il invite ces derniers à venir chercher asile auprès de l'armée impériale. Le 16, le jour même où Marie-Antoinette, « l'Autrichienne » tant calomniée à Paris, monte sur l'échafaud, Wurmser installe son quartier général à Brumath, à quelques lieues de Strasbourg. Toute la partie nord-ouest de la Basse-Alsace est sous son contrôle.

Les révolutionnaires se déchirent

À Strasbourg, les révolutionnaires hurlent à la trahison. Hantés par le précédent de Toulon, ils dressent des listes de suspects où figurent la sœur du général Kellermann, un certain Philibert, « partisan et correspondant du traître Westermann », la famille des ex-barons d'Oberkirch et d'autres supposés aristocrates ou contre-révolutionnaires. Les représentants du peuple auprès de l'armée du Rhin, Saint-Just et Le Bas, forment un « Comité de sûreté générale ». Ils arrêtent une imposition de neuf millions à répartir sur « les plus riches », procèdent à des enrôlements forcés et invitent la population à prendre aux pieds des aristocrates les chaussures dont manquent les troupes.

Entre factions rivales, les luttes font rage. Le maire de Strasbourg, le baron de Dietrich – un luthérien, membre d'une loge maçonnique – est accusé de tiédeur et de trahison. Le Savoyard Monet le remplace. De Lorraine et de Bourgogne, il a fait venir des radicaux comme lui et fondé la *Propagande révolutionnaire*, un cénacle qui veille à la pureté de la flamme révolutionnaire. Les Alsaciens sont écartés. Euloge Schneider, un Allemand qui, à l'instar de Friedrich Christoph Cotta et de tant d'autres (5), a été gagné à la cause révolutionnaire, est destitué de sa fonction d'accusateur public où son zèle était pourtant sans faille. Suspect à raison de ses origines germaniques, il finira sur l'échafaud, comme Dietrich. Le 24 novembre, Saint-Just et Le Bas ordonnent

L'ÉMIGRATION

La Révolution commence, non point par tuer, mais par faire peur : les nobles émigrent, pour se mettre à l'abri de la fermentation populaire. Dès les lendemains de la prise de la Bastille, le comte d'Artois, frère du roi, et la famille de Polignac, chère à la reine, donnent l'exemple. Le mouvement s'amplifie en octobre 1789, après les « journées » qui ont ramené Louis XVI de Versailles à Paris. Les émigrés ne sont plus alors seulement des nobles. On compte parmi eux nombre de paysans et de bourgeois alarmés ; des prêtres aussi : 10 000 s'exileront en Angleterre, 6 000 en Espagne.

Où émigrent les aristocrates ? D'abord à Turin, où ils cancanent, puis à Coblenz, où ils se préparent au combat. Ceux qui veulent travailler pour gagner leur vie se rendent en Angleterre : le marquis de Saint-Quentin y vend des eaux minérales, une Faucigny-Lucinge s'y fait marchande de miniatures, la comtesse de Beaucorps s'y distingue dans des travaux d'aiguille, Raoul de la Nogarède y ouvre commerce de vins, d'autres sont aubergistes, médecins, pâtisseries, voire proxénètes ou agents de renseignements. Chateaubriand y exécute des travaux de librairie, enseigne le français, ébauche *Le Génie du christianisme*. Des émigrés choisissent de s'établir en Saxe, en Russie, voire en Amérique. Du côté de Weimar, Ignace de Wendel poursuit ses

expériences de fonte au coke. A Odessa, le duc Armand de Richelieu est gouverneur de province. Auprès du tsar Alexandre, Pozzo di Borgo complotte et conseille. Aux États-Unis, la marquise de la Tour du Pin se fait fermière. Près de Wilmington, dans le Delaware, Pierre-Samuel Dupont de Nemours crée une poudrerie, ébauche de la future multinationale de produits chimiques.

Après Thermidor, beaucoup de proscrits rentrent en France [...] Si le Directoire renouvelle les rigueurs à leur rencontre, le Consulat incline à l'indulgence et à l'oubli.

Au total, combien sont partis, combien sont rentrés ? Les 25 000 dossiers qui seront établis en 1825 concernent 67 250 chefs de famille, soit peut-être 200 000 personnes. La liste de proscription couvre neuf volumes et comporte 145 000 noms. Michel Vovelle hésite entre 60 000 et 100 000 émigrés, l'Américain D. Greer opine pour 129 000 (*The Incidence of the Emigration during the French Revolution*). Taine conclut pour 150 000, estimation que Georges Lefebvre juge vraisemblable. Retenons que le nombre des émigrés a dû largement dépasser 100 000.

Là-dessus, 25 000 se sont engagés dans les armées des princes.

RENÉ SÉDILLOT

Le Coût de la Révolution française, Perrin 1987.

« de faire abattre dans la huitaine toutes les statues de pierre qui sont autour du temple de la Raison », c'est-à-dire de la cathédrale qui avait fait l'admiration de Goethe.

L'escalade des mots et des actes s'alimente d'une situation militaire toujours indécise. Le 14 novembre, la garnison de Fort-Louis, devenu Fort-Vauban, se rend aux coalisés et part prisonnière vers le Banat de Temesvar. Quatre jours plus tard, Fort-Vauban est repris. Réorganisée et renforcée de troupes levées dans les départements limitrophes, l'armée révolutionnaire engage l'offensive.

La population choisit d'émigrer en masse

La tiédeur prussienne oblige les Autrichiens à se replier. Les condéens gagnent Haguenau. Quinze jours durant, ils tiennent les hauteurs de Bertsheim. Trois générations de Condé se battent avec héroïsme. Mais le 24 décembre, Pichegru prend Haguenau. La ville est muette et vide. La population a préféré suivre les coalisés. Des villages entiers se vident. L'afflux

de tous ces fugitifs, démunis et terrorisés, entrave la retraite. Hoche attaque sur toute la ligne du Mont-Pigeonnier jusqu'à Lauterbourg où Condé oppose une vaine résistance à Desaix. Le 28 décembre, Landau tombe à son tour. Lorsque Wurmser et ses armées quittent la terre alsacienne, près de cinquante mille civils les suivent. Réfugiés dans le Palatinat, en Bade, mais aussi en Bavière et en Suisse, certains ne reviendront plus jamais. Cette émigration populaire, la plus importante de la période, affecte principalement les cantons septentrions de l'Alsace. Elle restera gravée dans les mémoires sous le nom de « grande fuite » (6).

Pour les Alsaciens restés sur place, l'échec autrichien a de redoutables conséquences. Depuis la petite ville de Bouxwiller qui a été traitée en ennemie à raison de son appartenance au comté de Hanau-Lichtenberg, Lacoste écrit dès novembre : « La seule mesure à prendre est de faire guillotiner le quart des habitants de cette contrée et de ne conserver que ceux qui ont pris une part active à la Révolution... » On va guillotiner et à Strasbourg, dans l'ancien hôtel de Darmstadt, trans-

formé en prison, deux mille suspects attendront de connaître leur sort. Il sera question de les noyer dans le Rhin.

La « francilisation » sous la guillotine

Fort de l'expérience vendéenne et en écho aux déclarations de Barère de Vieuzac, l'ancien prêtre Rousseville, devenu jacobin, réclame, le 19 février 1794, des mesures énergiques contre le particularisme séditieux des Alsaciens. Dans une *Dissertation sur la francilisation de la ci-devant Alsace*, il propose : « Faire une espèce de levée en masse de tous les jeunes citoyens et citoyennes de la ci-devant Alsace, et les placer pour un temps, et par réquisition, chez les Français de l'Intérieur (7). On en transplantera une bonne partie dans les lieux où il faudra qu'ils deviennent Français, et on laissera l'autre pour se franciser avec la colonie qu'on appellera de l'intérieur de la République. »

La « purification ethnique » par transfert des populations sera réclamée par d'autres. Elle incitera les Alsaciens à la docilité, d'autant que la menace sera conjuguée avec des mesures de « francilisation » linguistique. Saint-Just et Le Bas, qui avaient songé à détruire la flèche de la cathédrale, jugée offensante pour l'égalité républicaine, contraindront le conseil municipal à adopter, le 29 juin 1794, un arrêté en vue « de propager l'uniformité d'idiome dans cette partie de la République où la langue est moins usitée ». Les mêmes inviteront bientôt les Strasbourgeoises à « quitter leurs modes allemandes puisque leurs cœurs sont français ». L'injonction, sous des formes à peine différentes, sera souvent répétée par la suite.

JEAN-JACQUES MOURREAU

(1) Abbé V. Guerber : *Histoire politique et religieuse de Haguenau* (Rixheim, 1926).

(2) *La Vie quotidienne des émigrés* (Paris, 1966).

(3) Abbé V. Guerber : *op. cit.*

(4) En 1744, la reconquête de l'Alsace, conduite par Charles de Lorraine, tourna court à raison de la guerre déclenchée en Silésie par la Prusse.

(5) En août 1792, Schiller et Klopstock seront nommés citoyens d'honneur de la France. La Terreur fera basculer l'opinion de nombreux intellectuels allemands. Hölderlin, pour sa part, restera un fervent et pur admirateur de la Révolution française.

(6) Voir notamment Rodophe Reuss : *La Grande Fuite de décembre 1793 et la situation politique et religieuse du Bas-Rhin de 1794 à 1799* (Strasbourg, 1924).

(7) L'expression « les Français de l'Intérieur » est restée dans le vocabulaire des Alsaciens.

O R I G I N E S D E L A V E N D É E

Le peuple contre la Révolution

PAR CHARLES VAUGEOIS

La France de 1789 comptait 27 millions d'habitants, dont environ 20 millions de paysans. Sur 7 millions d'électeurs, adultes de sexe masculin, il y avait 5,4 millions de paysans. De cette énorme population paysanne, les historiens parlent peu (1). Pourtant elle fut l'un des grands acteurs de la Révolution. C'est dans les campagnes que se manifestèrent certaines des plus fortes et des plus durables résistances, dont la Vendée est le symbole et la forme la plus achevée.

La Vendée ne fut pas la seule région à s'insurger contre la Révolution. La résistance y fut plus intense et unanime que partout ailleurs et la répression plus féroce, mais elle ne constitue pas pour autant une exception. Une grande partie de l'Ouest se souleva, de la Bretagne à l'Anjou, ainsi qu'une partie de la Normandie. Des foyers d'insurrection se développèrent également au sud du Massif central, du Rouergue au Vivarais, le long de la vallée du Rhône, en Provence et dans d'autres régions. Ils se réveillèrent périodiquement jusqu'en 1799, donnant naissance à de multiples chouanneries. La définition officielle de la chouannerie ne s'applique qu'aux habitants de l'Ouest qui ne déposèrent pas les armes après les répressions de 1793 et recoururent à la guérilla. Il faut pourtant convenir que des mouvements similaires se sont développés ailleurs, avec la même spontanéité et le même caractère populaire et rural : une révolte de gueux contre les bourgeois jacobins des villes.

Elle est apparemment inexplicable cette insurrection des campagnes contre une Révolution qui se disait émancipatrice des paysans.



La révolte des paysans. Un aspect mal connu de la Révolution. Tout d'abord favorables aux changements, ils découvriront qu'ils en sont les victimes. Toile de J. Girardet.



La multiplication de nouvelles lois et de nouveaux règlements est perçue dans les campagnes comme une atteinte aux libertés et aux coutumes. Gouache de Lesueur.

Michelet n'y comprit rien. Il ne voulut y voir qu'une jacquerie de populations arriérées, fanatisées par l'Église, un complot d'aristocrates.

L'espoir se change en désillusion puis en révolte

Les historiens modernes, toutes tendances confondues, ont abandonné cette interprétation simpliste d'une Vendée – et d'une chouannerie – à demi sauvage et nostalgique de l'Ancien Régime.

Avant la grande guerre de 1793, les campagnes du bocage vendéen, des Mauges ou du Bressuirois étaient actives et nullement coupées du monde. Paris leur achetait ses bovins. On comptait plusieurs milliers de tisserands dans la région de Cholet. Il existait des collèges à Parthenay, Thouars, Bressuire, et des écoles tenues par les curés dans tous les villages. Comme dans toute la France, le paysan vendéen avait été favorable aux promesses de 1789. Il avait chaudement accueilli l'abolition des anciens droits féodaux, de la dîme et de la milice, ainsi que l'espérance d'une réforme de la justice. Et pourtant, en mars 1793, c'est lui qui vint frapper à la porte des châteaux pour y demander

des officiers. Comment, en quatre ans, était-il devenu un ennemi de la Révolution ?

De 1789 à 1793, les espoirs se changent en désillusion, en méfiance, puis en hostilité ouverte. Les bouleversements apportés à la vie quotidienne par les réformes des lointaines assemblées parisiennes seront peu à peu ressentis comme d'intolérables agressions. Ce n'est pas la chute de l'Ancien Régime qui dresse les paysans contre le Paris révolutionnaire, mais la construction du nouveau système.

Au début, la nationalisation des biens d'Église (2 novembre 1789) et leur mise en vente (juillet 1790) avaient été bien acceptées. On vit de futurs généraux vendéens, Stofflet, Bonchamps ou d'Elbée, se porter acquéreurs. Mais l'inégalité des acquisitions se révéla bientôt grosse de conflits. En Vendée, plus de 80 % de la valeur foncière furent accaparés par les bourgeois des villes qui disposaient de liquidités, tandis que les paysans ne purent en acheter que 10 %. Cette ruée des citadins sur le monde rural, procureurs, avocats, gens de finance et de négoce, officiers civils enrichis par la spéculation, éveilla colère et rancœur dans les métairies. Il n'est de pires maîtres que les parvenus.

L'antagonisme des villes et des campagnes

RÉVOLTES DE 1790 DANS LE MIDI

Dans le Midi, la cause principale des troubles est religieuse. La Révolution ravive des tensions qui n'ont guère disparu depuis la révocation de l'Edit de Nantes. Dès 1787, la promulgation de l'édit de Tolérance par Louis XVI apparaît comme une aggravation des menaces pesant sur la religion catholique. Or, traditionnellement, le petit peuple catholique vit sur le qui-vive la « menace protestante ». Dès ses débuts, la Révolution apparaît aux catholiques les plus intransigeants comme une victoire de leurs ennemis héréditaires, les protestants, et comme la consécration d'une hérésie. Le Gard envoie cinq députés protestants sur 8 aux Etats généraux ; dès lors, le statut de la religion catholique semble menacé.

A l'instar des protestants qui constituent des gardes nationales, appelées ici Légion nimoise, les catholiques intransigeants créent leurs propres compagnies ; François Froment, avocat, en prend la tête. Les catholiques remportent haut la main les élections municipales de février 1790 ; un seul protestant est élu. Le maire est un notable catholique, le baron Marguerites, élu aussi député à la Constituante. Il est clair que la moindre étincelle suffira à mettre le feu aux poudres ; les deux communautés semblent prêtes à en découdre l'une avec l'autre. Les premiers incidents éclatent dès avril. D'autres surviennent à Montauban, le 10 mai 1790, à Toulouse.

Le point culminant est atteint à Nîmes le dimanche 13 juin. Les dragons de Guyenne dispersent violemment un rassemblement de 1 500 catholiques, prélude à des massacres massifs le 14. Cette Saint-Barthélemy à l'envers ravive la haine séculaire entre les deux communautés et marque un point de non-retour pour les catholiques cévenols qui prennent peur. Toutes les Cévennes catholiques crient vengeance. Dans l'arrière-pays, aux Vans, à Joyeuse, on sonne le tocsin ; on est prêts à descendre sur Nîmes, pour délivrer les catholiques emprisonnés et mettre les huguenots à la raison. Mais, les protestants parent à cette menace en installant un camp militaire à Boucoiran. Le premier camp de Jalès, le 10 août sera la riposte à ce camp protestant.

LOUIS-MARIE CLÉNET

La contre-Révolution PUF 1992.

s'accrut dangereusement du conflit entre l'interventionnisme autoritaire et arrogant des organes administratifs créés par la Révolution et les communautés rurales attachées à leur autonomie et à leurs coutumes. La population constatait avec inquiétude qu'il lui fallait désormais se plier sans discuter à des injonctions tyranniques, à toutes sortes de textes nouveaux et souvent ineptes, venus de l'extérieur. Les nouvelles municipalités avaient obligation de les faire appliquer dans toute leur rigueur et de briser les résistances sous la responsabilité personnelle des maires (loi du 21 octobre 1789 prévoyant la loi martiale contre les attroupements, et loi du 26 février 1790 sur les pouvoirs de police). Dès la fin de 1791, dans bon nombre de communes, les municipalités ne représentaient plus l'émanation populaire, mais les impulsions des assemblées de robins en proie au délire de tout régler, qui siégeaient au chef-lieu du département ou à Paris. Quand la situation devenait trop tendue, on envoyait la troupe mater les croquants et on fouillait les chaumières pour désarmer la population.

Les perquisitions, pratiquées par les tape-dur du département, étaient assorties de violences et de pillages qui nourrissaient de nouvelles haines.

Le conflit opposant le monde paysan à l'autoritarisme administratif de la Révolution tournera à la guerre ouverte sur la question religieuse.

Le conflit religieux

La plupart des constituants et des conventionnels étaient des rationalistes militants quand ils n'étaient pas d'origine protestante. Toutes bonnes raisons de ne pas porter l'Église dans leur cœur. Leur intention initiale, à laquelle on peut trouver des justifications intellectuelles ou politiques, était, selon leur expression, de « *dissoudre l'armée de Rome en faisant rentrer les prêtres dans les rangs des citoyens* ». Ce dessein devait se concrétiser avec une telle violence, une telle intolérance et surtout une telle méconnaissance des réalités psychologiques de la population paysanne, que les conséquences furent catastrophiques.

En qualifiant les conventionnels de « *nouveaux religieux* », on les eût fort surpris et vivement scandalisés. Et pourtant, leur mentalité était toute religieuse. Ils avaient épousé la religion des Lumières et du progrès. Les certitudes puisées dans la vulgate philoso-

phique du siècle faisaient d'eux les prosélytes armés de nouveaux dogmes tout aussi intolérants que ceux qu'ils affichaient de mépriser.

Pour les fanatiques de la Raison, convaincus de porter les promesses d'un monde nouveau et d'un avenir radieux, les autres hommes, ceux qui puisaient leur force dans la tradition, autrement dit l'obscurantisme et l'idolâtrie, ne pouvaient qu'être des monstres. Et, comme chacun sait, les « *droits de l'homme* » n'ont pas été prévus pour les monstres.

Prêtres assermentés et prêtres réfractaires

La Constitution civile du clergé (12 juillet 1790) plaça tout d'abord les prêtres et les religieux sous la dépendance étroite du pouvoir politique. Ensuite, la loi du 20 novembre 1790 leur fit obligation de prêter serment et de faire observer la Constitution par les fidèles. Ces mesures furent saluées avec allégresse par les « *patriotes* » des villes. Elles jetèrent la consternation dans les campagnes de l'Ouest et de certaines régions du Midi. On ne pouvait y voir que des atteintes directes à la liberté de conscience et à la foi. Le clergé protesta. Les nouvelles municipalités ripostèrent par des menaces. On s'acheminait vers une quasi-guerre de religion. Deux camps se formaient, irréremédiablement fermés l'un à l'autre.

Dans les départements de l'Ouest, neuf prêtres sur dix refusèrent de prêter serment. Ils se virent de ce fait interdire d'exercer leur ministère. La population atterrée se trouva privée de sacrements, de baptêmes et d'enterrements, c'est-à-dire de ses rites immémoriaux, ceux qui permettent au monde de tenir debout dans le regard des hommes.

Le curé à l'ancienne manière, un peu druide et passablement sorcier, était le chef naturel de la paroisse, communauté de familles, autour d'un clocher. Chef reconnu, respecté non pas tant parce que prêtre (les jureurs aussi étaient des prêtres et les villages les chassaient à coups de fourche), mais parce qu'« *il constituait la mémoire vivante des familles* ». (2)

Dans le Maine-et-Loire, anticipant sur la Convention, le directoire départemental décida, le 12 mai 1792, l'emprisonnement des prêtres réfractaires. Beaucoup émigrèrent ou se réfugièrent dans leur famille. D'autres restèrent clandestinement dans leur paroisse, cachés et protégés par les habitants.

Des rassemblements de protestation, des processions et des prières publiques se multi-

pliaient dans les campagnes autour des prêtres réfractaires. Les gardes nationaux et les gendarmes leur faisaient la chasse, renversant les croix et brisant les objets du culte. Ainsi s'ouvrit dès 1791 une période de rixes et d'échauffourées dans tout l'Ouest et dans le Midi. Les incidents se multiplièrent durant l'année 1792, comme à Bressuire ou à Châtillon que les paysans révoltés occupèrent pendant trois jours au mois d'août.

Les adresses de l'époque expriment clairement la rancœur des populations : « *On nous avait promis la liberté et on nous a imposé un prêtre jureur. On nous avait promis l'égalité et le cens a été rétabli...* » La future révolte tirera sa justification des principes mêmes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen retournés contre leurs auteurs. N'y est-il pas écrit : « *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ?...* »

L'étincelle de la conscription

L'étincelle qui déclencha l'explosion fut allumée par des événements extérieurs.

Au début de 1793, la guerre, commencée dix mois plus tôt (avril 92) a repris en Belgique de façon inquiétante. Les armées révolutionnaires ont fondu avec le retour dans leurs foyers des volontaires de 1791 et de 1792 qui avaient fait le plein des vocations militaires et révolutionnaires. Celles-ci étaient donc pratiquement tarées. Pour regonfler les effectifs, il fallut faire appel à la contrainte. Les 20 et 24 février 1793, la Convention votait une levée de 300 000 hommes.

Cette décision fut accueillie avec fureur dans de nombreuses régions et pas seulement dans l'Ouest et le Midi. Elle apparut comme un retour à l'ancienne milice, institution honnie de l'Ancien Régime. Tous les cahiers de doléances avaient réclamé son abolition, acquise par un vote de l'Assemblée, le 4 mars 1791. Et voilà que deux ans plus tard on y revenait de façon aggravée. La nouvelle conscription allait peser surtout sur les campagnes. On apprenait avec indignation que les beaux principes d'égalité étaient oubliés au profit des nouveaux privilèges. « *Ce qui paraissait révoltant c'était la quantité énorme d'exemptés et d'affectés spéciaux autorisés par la loi du 24 février... Tous ceux qui exerçaient une fonction publique (et Dieu sait s'ils étaient devenus nombreux sous le*



Paysan révolté face au poids écrasant de la puissance publique. Tableau de Jules Benoit-Lévy.

nouveau régime) ne portaient pas. Les gardes nationaux (tous les boutiquiers et artisans établis en faisaient partie) étaient mobilisés sur place. Il n'y avait, somme toute, que les "oisifs", les ouvriers salariés et les paysans occupés sur leurs terres qui se voyaient atteints. (3) »

Dans de nombreuses régions de France, dans le Nord, en Alsace, en Bretagne, dans le Maine, en Anjou, en Normandie, en Bourgogne, dans le Lyonnais, en Auvergne, en Provence, dans la région de Toulouse, se formèrent des attroupements qui passèrent aux actes. Les commissaires et les recruteurs furent chassés à coups de gourdins et parfois à coups de fusil. Les mairies furent pillées, les listes de recrutement brûlées, ainsi que la paperasserie de l'Administration. Là où il se produisait, le mouvement était soutenu par l'ensemble de la

population rurale. Comment laisser partir les jeunes hommes du village pour la défense d'un régime honni qui s'en servirait peut-être contre leur famille ?

Face à ces révoltes, la Convention fit donner la troupe. Paris envoya des représentants en mission avec pouvoir de vie et de mort. La fraction la plus dure de la Révolution s'empara de la réalité du pouvoir avec la création du Comité de salut public que dominait Robespierre.

Au printemps de 1793, les émeutes paysannes ont été partout écrasées à coups de canon et de fusillades, sauf dans l'Ouest.

Au mois de mars, en Bretagne et en Anjou, des paysans se lèvent en armes et s'opposent aux gardes nationaux de la Révolution, ceux qu'on appelle les *Bleus* en raison de la couleur de leur uniforme. Dans toute la Bretagne,

l'insurrection est brisée dans le sang, les meneurs sont fusillés et les communes sont lourdement taxées.

Mais au sud de la Loire, dans la région qui portera le nom de « Vendée militaire », les Bleus sont impuissants à briser l'insurrection. Cette région échappe soudain au pouvoir de la Révolution. Tout un peuple se soulève, ce sera la Vendée.

CHARLES VAUGEOIS

(1) Exception faite entre autres pour Paul Bois, *Paysans de l'Ouest* (Mouton 1960) et Donald M. G. Sutherland, *The Chouans* (Oxford 1982), dont les thèses socio-économiques sont d'ailleurs contradictoires.

(2) La formule est de Michel Ragon, *Les Mouchoirs rouges de Cholet*, Albin Michel, 1984.

(3) Gérard Walter, *Guerre totale en Vendée*, Revue de Paris, janvier 1953.

LA VENDÉE VICTORIEUSE

Une épopée en sabots

PAR GUY CHAMBARLAC

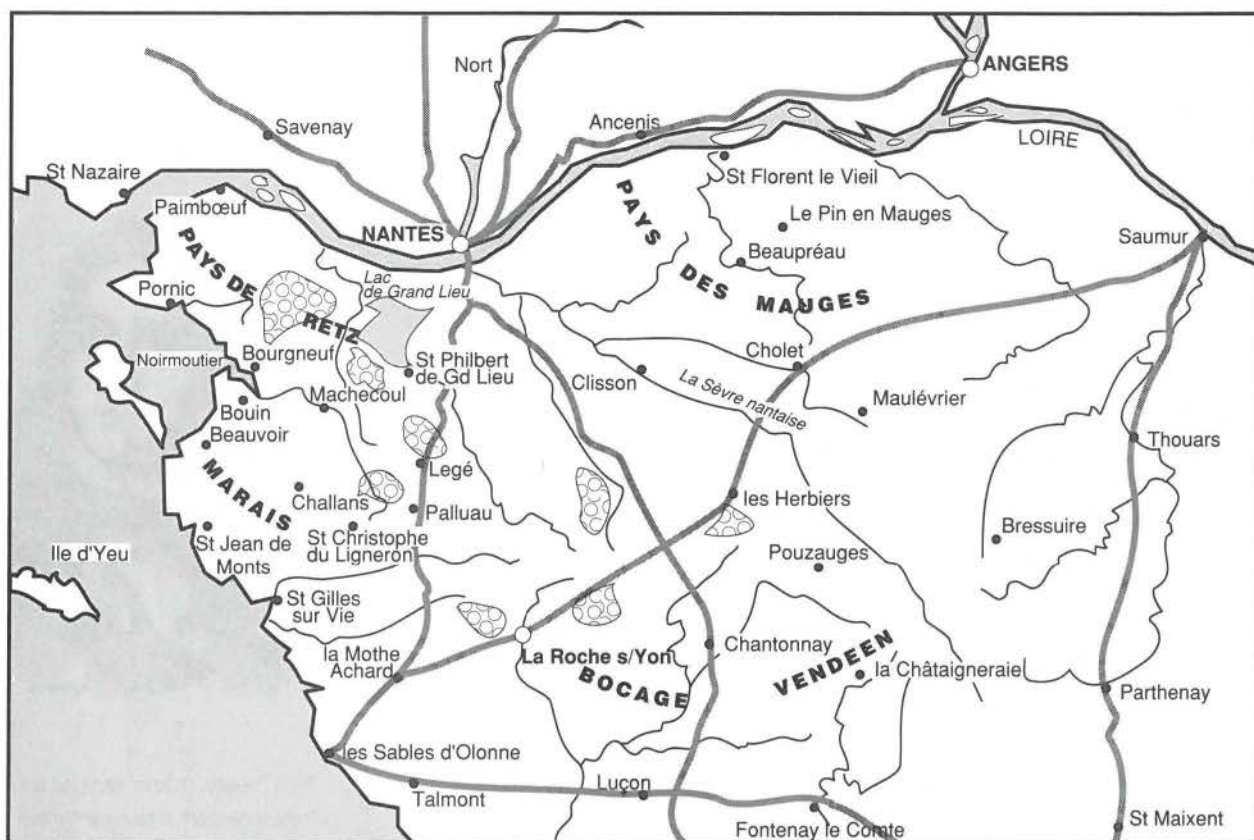


Henri de La Rochejaquelein au combat de Cholet. Par E. Boutigny.

Napoléon qui les admirait disait des Vendéens qu'ils étaient des géants. Durant toute l'année 1793, ils firent trembler la Révolution. Elle leur fera payer cette peur par des atrocités sans nom. Ils étaient le petit peuple, celui des campagnes et des bourgs. Au printemps 1793, leur soulèvement s'étendit comme un raz de marée. Ils s'en allèrent chercher dans leurs châteaux d'anciens officiers nobles pour les conduire au combat. L'épopée de ce peuple libre n'a pas d'équivalent.

La Vendée du soulèvement contre la Révolution, la « Vendée militaire », n'avait pas d'unité historique avant 1793 et pas plus d'unité géographique. Au nord-est, elle mord sur l'Anjou, au sud sur le Poitou. Le marais ne ressemble pas au pays des Mauges qui est différent du bocage. Un destin tragique a forgé l'unité de ce pays de 600 paroisses et de 700 000 habitants.

La « Vendée militaire » n'est pas limitée au territoire du département qui porte son nom. Elle empiète sur le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres et la Loire-Atlantique. Elle



Carte de la Vendée militaire et des opérations de 1793. Elle coïncide avec celle de la zone de prédication de l'ordre missionnaire des « mulotins » créé au siècle précédent par Grignon de Montfort.

forme une vaste région de cent kilomètres de profondeur sur la rive gauche de la Loire. Elle est circonscrite au nord par le fleuve, à l'ouest par l'océan, dont la côte sera constamment disputée ; au sud sa frontière passe au-dessus de Luçon, ville républicaine, et à l'est elle suit le cours du Thouet entre Saumur et Parthenay.

En 1793, les routes étaient rares et médiocres. Hormis les deux grands axes Nantes-La-Rochelle et Les Sables-Cholet qui se coupent au lieu-dit Les Quatre-chemins, les communications étaient assurées par des chemins que l'hiver transformait en bourbiers. Les haies qui les bordaient et clôturaient les champs étaient souvent épaisses de trois mètres et plus, hérissées de houx, de ronces et d'aubépines d'où surgissaient les troncs des ormes et des chênes. Après deux récoltes, les terres restaient en jachère pendant quatre ans et se couvraient rapidement d'ajoncs et de genêts d'une hauteur supérieure à celle d'un cheval. Dans un tel pays, il était facile de se déplacer sans être vu, de constituer des gîtes pour le repli et l'accueil. *« C'était, dira Kléber, un labyrinthe obscur et profond dans lequel une armée ne peut en quelque sorte marcher qu'à tâtons et sans se déployer... »*

Comme partout ailleurs, du Nord au Midi, l'explosion commence ici avec la conscription

de 1793 (voir article précédent). Un peu partout des insurrections soulèvent les campagnes. En Auvergne, dans l'Aveyron, en Bretagne, dans le Maine, des cortèges de paysans en armes envahissent les petites villes et en chassent les gardes nationaux et les gendarmes républicains (ex-maréchaussée). Ces émeutes sont brutalement matées par l'intervention de l'armée, à coups de canons et de fusils. Les choses se passent autrement au sud de la Loire.

Le 4 mars, à Cholet, gros bourg tirant sa richesse du textile, les jeunes gens des environs, paysans et petits artisans, envahissent la ville. On crie, on se bouscule. Le commandant de la garde nationale, un manufacturier « patriote » est tué. L'émeute est réprimée, mais le mouvement s'étend aux villages alertés par le tocsin de clocher en clocher. Les municipalités républicaines alarmées dépêchent des courriers à Angers pour réclamer des secours. Le département répond qu'il n'a plus de troupes, qu'on se débrouille.

Tout commence à Machecoul

En une semaine, tout le Marais breton entre en effervescence. Au matin du 10 mars, le petit bourg de Machecoul, à huit lieues de Nantes, est investi par les paysans conduits par un

tabellion, Souchu. Leur colère a quelque chose d'effroyable. Plusieurs centaines de « patauds » (1) sont massacrés dans des conditions épouvantables. On dit que certains insurgés se font des chapelets avec les oreilles des Bleus, surnom des gardes nationaux et autres troupes républicaines, en raison de la couleur de leur habit. De part et d'autre on ne fera plus de quartier.

Le 13 mars, cinq cents jeunes gens, réunis à Yzernay, refusent de se rendre à Cholet pour « tirer à la milice ». Un peloton de cavalerie républicaine intervient pour les contraindre, mais il est chassé à coups de pierres et de gourdins. On se regarde un peu effaré de ce succès. Que faire ?

Deux camarades sont dépêchés auprès d'un garde-chasse, populaire dans le canton, Nicolas Stofflet qui a en charge les forêts du comte de Maulévrier. Ce grand gaillard musculeux, ancien soldat à Lorraine Infanterie, est habitué à conduire les chasseurs du bocage pour traquer la bête noire ou forcer le loup. Il est l'homme qu'il faut. Il a l'ascendant, l'autorité, l'expérience, l'énergie et le coup d'œil.

Stofflet, qui a déjà eu maille à partir avec les Bleus, n'attend que cela. Il ordonne d'ameuter les hommes, de décrocher les fusils de chasse, de se munir de faux, et de se mettre en route. Les cavaliers d'Yzernay ont pris la direction de Vézins où cantonne un fort déta-

NICOLAS STOFFLET (1751-1796)



Né dans une famille originaire de Souabe, il sert pendant quinze ans au régiment Lorraine-Infanterie où le comte Colbert de Maulévrier se l'attache pour en faire le garde-chasse de son domaine. Jouissant d'un grand prestige auprès des paysans et des chasseurs de la région, il se met à leur tête dès les premières heures du soulèvement, remportant de notables succès. Major général de l'Armée catholique et royale, en octobre 1793, il se révèle, sous le commandement de La Rochejaquelein, un excellent second, puis après la mort de ce chef adoré, il jouera les premiers rôles et se montrera jaloux de son autonomie autant que le chevalier Charette, son concurrent. Brave, autoritaire et rude, féroce quand il prend une ville, il est adoré des paysans auxquels il distribue le blé capturé. Nommé par Louis XVIII lieutenant-général le 26 janvier 1796 et bénéficiaire du cordon de Saint-Louis, il est arrêté quelques jours plus tard et exécuté à Angers le 15 février.

chement de patauds. Il va frapper avant que ceux-ci ne se ressaisissent.

Une fusillade soudaine surprend les Bleus, les déloge et les met en fuite. Le nouveau capitaine et ses combattants bivouaquent sur place et font ripaille de vivres abandonnés par les républicains. La nouvelle du succès se répand. Au petit jour, un autre garde-chasse, Tonnelet, accourt avec cent cinquante hommes de son village.

Sans s'attarder, Stofflet marche maintenant

sur Cholet, cœur de la région. Les paysans avancent, farouches, hérissés d'un mélange de fusils de chasse, de bâtons de houx, de fourches, de broches à rôtir et de faux retournées. Ils ont épinglé sur leur poitrine un sacré-cœur en tissu, grossièrement confectionné dans la nuit. Ce sera bientôt l'emblème de toute la Vendée. En chemin, ils sont rejoints par une autre troupe, conduite par un colporteur, respecté dans les Mauges pour sa sagesse, sa piété et sa langue bien pendue, Jacques Cathelineau. Celui-ci amène avec lui quatre petits canons conquis la veille à Jallais et à Chemillé. Les deux troupes fusionnent. Leurs chefs conviennent d'adopter le nom d'« Armée catholique », par opposition à l'armée « anticalotine », des républicains (voir article précédent). Cette guerre qui commence est une guerre de religion.

Un raz de marée populaire

Quand la petite armée atteint Cholet, elle découvre, rangés en ordre de bataille, cinq cents soldats du 60^e de ligne, un escadron de dragons et quelques sections de gardes nationaux. Le tout est aux ordres du ci-devant marquis de Beauveau, procureur syndic de la ville et commandant de la garde nationale. Quel symbole étonnant des ambiguïtés de l'époque ! Au cours de cette première bataille de la guerre de Vendée, les troupes de la République sont commandées par un noble de vieux lignage et de grande fortune. Quant aux « aristocrates » en sabots, ils ont pour chef un garde-chasse et un colporteur.

Attaquant des trois côtés, les paysans se jettent sur les « patauds ». Cinq cents gosiers se mettent à « hupper » le cri de guerre qui terrorisera tant les Bleus pendant quelques années. Les baïonnettes volent sous les bâtons noueux. Les longues faux ouvrent des sillons de sang. Après un simulacre de charge, les dragons tournent bride et disparaissent. L'infanterie se rend bientôt aux insurgés. Cholet restera « vendéenne » jusqu'au 15 octobre 1793.

Cathelineau, Stofflet et leurs hommes se font une coiffure des foulards rouges que l'on tisse en ville. Ces « mouchoirs » fameux deviendront l'un des symboles de la Vendée.

La prise de Cholet entraîne le soulèvement des Mauges et du bocage. La population, appelée par le tocsin, court aux armes.

Le 19 mars, une armée républicaine de 3 000 hommes, gardes nationaux et troupes de

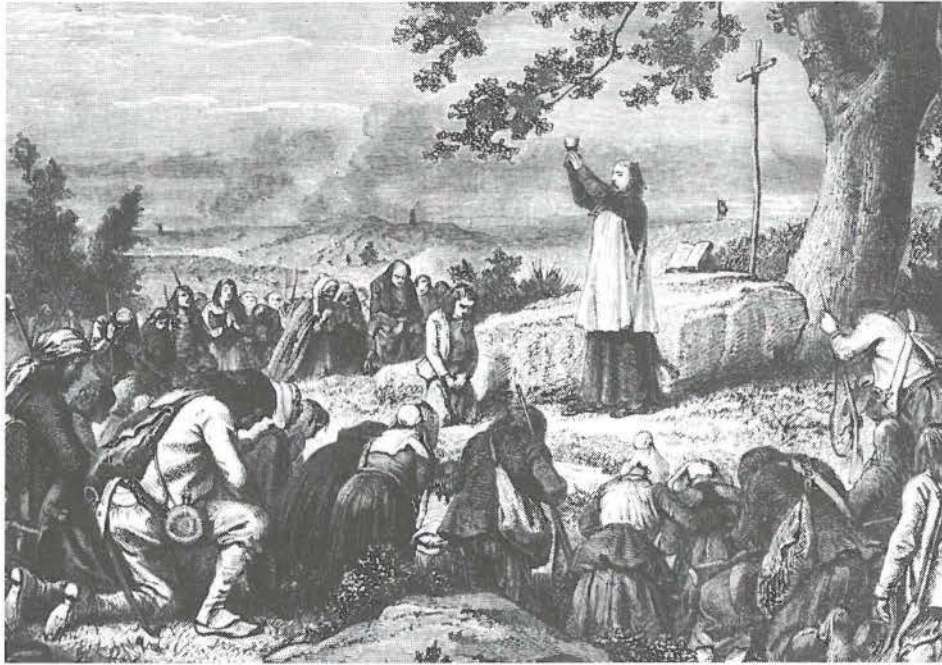
MAURICE D'ELBÉE (1752-1794)



Né à Dresde. Officier dans les armées de l'Électeur de Saxe, il passe ensuite à Dauphin-Cavalerie et quitte l'armée en 1783. Favorable tout d'abord à la Révolution, il s'en éloigne sur la question religieuse. Ayant rejoint le soulèvement sans enthousiasme, ses qualités militaires, sa bravoure et sa connaissance de la mentalité paysanne lui font jouer un rôle de premier plan. Derrière le généralissime Cathelineau, c'est d'Elbée qui dirige les opérations. Très naturellement, il sera nommé commandant en chef après la mort de Cathelineau. Grièvement blessé à Cholet, il est évacué sur Noirmoutier où il s'est réfugié. Il y est capturé peu après par le général Haxo avec 15 000 Vendéens réfugiés dans l'île. Les généraux Turreau et Dutruy les font tous fusillés. Elbée, immobilisé par ses blessures, est exécuté dans un fauteuil le 7 janvier 1794.

ligne, commandée par le général Macé, vieux militaire expérimenté, partie de La Rochelle pour renforcer Nantes, se laisse bêtement surprendre, de nuit, dans un défilé à Pont-Charraut. Une nuée de paysans dépenaillés qui tiennent les hauteurs, font un carnage de Bleus en chantant la *Marseillaise des Vendéens*. :

*« Allons les armées catholiques
Le jour de gloire est arrivé
Contre nous de la République
L'étendard sanglant est levé... »*



Roger Viollet

Durant toute la guerre, les Vendéens sont soutenus par une foi religieuse ardente qui a fait d'eux des révoltés.

Le piège a été tendu par les Vendéens du vieux général de Royrand (71 ans), ceux qui vont former l'armée du Centre. Cette victoire inattendue aura un énorme retentissement.

Toute la rive gauche de la Loire s'embrase. Partout, les conscrits renversent les urnes du tirage au sort, chassent les agents recruteurs, molestent les percepteurs. Pour éviter la conscription, ils vont se faire soldats.

Leur colère balaye tout. Des « patriotes » eux-mêmes sont pris dans le mouvement et sont contraints de marcher. Des communes acquises à la République basculent bon gré mal gré dans la rébellion. Émile Gabory parlera d'un « raz de marée, d'une éruption volcanique ».

Les trois guerres de Vendée

Le soulèvement, quoi qu'on en dise à la Convention, n'a rien d'un complot nobiliaire. La conjuration qu'avait vainement tenté de nouer en Bretagne le marquis de la Rouërie, l'année précédente, n'a eu aucune incidence sur les événements de Vendée. Les anciens officiers nobles, comme Charette, Bonchamps, d'Elbée ou de La Rochejaquelein, qui se joindront au mouvement ne le feront qu'avec une extrême réticence et sans illusion, après y avoir été contraints par leurs paysans qui se cherchent des chefs capables de diriger efficacement les opérations contre les Bleus.

Les historiens distinguent généralement trois guerres de Vendée. La « grande guerre »,

de mars à décembre 1793, à laquelle fait suite l'épisode sinistre des Colonnes infernales (janvier-avril 1794) puis la guérilla conduite par Charette, Stofflet et autres jusqu'à la « paix » de 1795.

Une deuxième guerre de Vendée reprend en juin 1795 avec l'affaire de Quiberon, l'annonce de la mort du petit Louis XVII au Temple et le réveil de l'humeur répressive chez les thermidoriens. Cette deuxième guerre est interrompue par la capture et l'exécution de Charette et Stofflet au début de 1796.

Une troisième guerre, en fait une guérilla, s'allumera encore en 1799, en réaction aux nouvelles persécutions religieuses et politiques du Directoire. Ses chefs seront Charles d'Autichamp en Anjou et Constant de Suzannet en basse Vendée. Ils agiront en liaison avec Frotté en Normandie, Cadoudal en Bretagne et Bourmont dans le Maine. Cette dernière flambée s'éteindra avec les mesures d'apaisement voulues par Bonaparte après le 18 Brumaire.

De ces trois guerres, la première, celle de 1793, mérite vraiment le nom. Malgré sa brièveté, elle est la période capitale du soulèvement vendéen. C'est elle qui fait trembler la Convention au point de déclencher une hystérie de massacres et l'intention délibérée d'anéantir la population vendéenne. Elle s'articule elle-même en plusieurs étapes.

La première étape de la grande guerre de 1793 s'étend sur trois mois, du 10 mars au 10 juin, de la prise de Machecoul à celle de Saumur. Elle est marquée par une suite de succès spectaculaires et par la tentative d'organisation de l'« Armée catholique et

CHARLES DE BONCHAMPS (1760-1793)



DR (carte postale)

Cadet au régiment d'Aquitaine en 1766, il sert comme lieutenant en Inde et en Amérique au côté des *Insurgents*, apprenant les ruses de la petite guerre que l'on n'enseigne pas dans les règlements du Roi. Comme beaucoup des siens, il accueille favorablement la Révolution, mais la décomposition rapide de son régiment le conduit à se retirer sur ses terres. Le 14 mars 1793, lorsque ses paysans viennent le prier fermement de se mettre à leur tête, il commence par refuser. Il ne nourrit aucune illusion sur l'issue de la lutte ni sur les horreurs que va engendrer la guerre civile. Mais une fois décidé, il se comporte en chef résolu, habile et audacieux. Avec une parfaite intelligence du pays, il improvise, sans heurter l'antimilitarisme foncier de ses paysans, patientant pour que les hommes réclament d'eux-mêmes un peu d'ordre et de discipline. Grièvement blessé à Cholet, le 17 octobre 1793, ramené à Saint-Florent, il exige qu'on épargne la vie de 5 000 prisonniers républicains et meurt après l'avoir obtenu. Il est considéré comme le meilleur général de la Vendée.

JEAN-BAPTISTE KLÉBER (1753-1800).



DR

Ce Strasbourgeois doté d'une stature imposante étudie tout d'abord l'architecture à Paris avec Chalgrin, puis il passe au service de l'Augustissima. Cadet à l'école militaire de Munich, il combat comme sous-lieutenant contre les Turcs et reste sous les étendards de Marie-Thérèse jusqu'en 1785. Revenu à sa première vocation, il est lieutenant-colonel à l'ouverture de la guerre. Il se distingue sous Custine au siège de Mayence. Après la capitulation de cette place, il refuse de charger son chef et fait tant de tapage qu'on le nomme général.

Il est envoyé en Vendée à la tête des soldats français de Mayence, que les clauses de la capitulation interdisent d'utiliser à l'Est. Vaincu et blessé par les Vendéens à Torfou (19 septembre), il prend une revanche éclatante à Cholet (18 octobre) ce qui lui vaut d'être nommé divisionnaire. Il écrase encore la grande armée vendéenne au Mans (13 décembre) et à Savenay (23 décembre), mais il éprouve plus de difficultés dans la répression de la chouannerie du Maine. « *La guerre des frontières n'est qu'un jeu auprès de celle des chouans* », écrit-il à la Convention. Contrairement à un Westermann, à un Rossignol ou à un Turreau, dans cette besogne qui lui répugne, il s'efforce de rester humain. Ayant obtenu avec soulagement d'être relevé de son commandement dans l'Ouest, il se distinguera brillamment à Charleroi, à Fleurus et Maëstricht, avant de périr sous le poignard d'un fanatique pendant l'expédition d'Égypte.

royale ». Le peuple vendéen, qui avait vu mourir l'Ancien Régime sans regret et qui n'avait pas bougé lors de l'exécution de Louis XVI, adhère à un royalisme de nécessité, adopté comme symbole de rejet d'une Révolution désormais détestée.

Les forces de la Vendée passent de 20 000 hommes à la fin de mars à près de 60 000 hommes un mois plus tard. Ces chiffres ne doivent pas faire illusion. Ce ne sont pas les effectifs stables d'une armée régulière. Ils confluent à l'appel du tocsin, dans les instants de grand danger, mais fondent tout aussi rapidement dès que les Bleus semblent repoussés.

La grande Armée catholique et royale

Les Vendéens improvisent une structure militaire originale formée de bandes de quelques milliers d'hommes. Ceux-là ne sont pas seulement des paysans, mais aussi des artisans et des petits nobles de village, rassemblés sous l'autorité d'un « capitaine de paroisse », élu par les siens. Le noyau stable est formé d'une dizaine de milliers d'hommes, parmi lesquels un certain nombre de déserteurs ou de prisonniers républicains passés à la Vendée.

Les Vendéens sont de première force avec un fusil. « *Aucun peuple connu, dira Turreau, si guerrier, si manœuvrier qu'il soit, ne tire aussi grand parti du fusil que le chasseur du Loroux et le braconnier du bocage.* » Cependant, l'armement, capturé sur l'ennemi, reste maigre. Pratiquement pas de cavalerie et une artillerie de prise dont il sera rarement fait usage, faute de servants et malgré les efforts de son chef, un officier de talent, Bernard de Marigny, libéré à Bressuire, le 2 mai, en même temps que Lescure.

Pas d'état-major ni d'intendance bien entendu ni de services d'étape. L'armée s'héberge au hasard des petites villes, des villages, et des métairies isolées, à moins qu'elle ne campe en plein champ. Étonnante armée « royale » où la camaraderie et l'égalité sont la règle. Gentilshommes, paysans et citadins partagent la même table ou le même lit, quand il y en a.

Le gros des forces se répartit en quatre armées. L'armée du Poitou, celle de l'Anjou, celle du Centre et celle du Marais.

L'armée du Poitou prend parfois le nom de « grande armée ». Ses effectifs, lors des grandes levées, atteindront près de 30 000 hommes sous le commandement de Lescure,

Marigny et La Rochejaquelein. L'armée d'Anjou, avec Cathelineau, Bonchamps, d'Elbée, Stofflet, compte au maximum de 10 à 15 000 hommes. Ces deux armées se recrutent sur la rive droite de la Sèvre. Les deux autres sur la rive gauche.

L'armée du Centre contrôle le bocage avec un maximum d'une dizaine de milliers d'hommes commandés par Royrand de la Roussière et Sapinaud de la Verrie.

L'armée du Marais, celle de Charette, forte d'une dizaine de milliers d'hommes les grands jours, fait bande à part, ne sortant pas de son fief du pays de Retz et du Loroux.

La dérouté du général Macé au Pont-Charraut, le 19 mars, a vivement frappé les esprits. C'est la première fois qu'une troupe régulière est battue par des paysans révoltés. L'affaire a d'autant plus d'écho à Paris qu'au même moment, Dumouriez, commandant l'armée du Nord, battu en Belgique, passe à l'ennemi. La hantise du complot domine désormais le Comité de salut public qui institue la peine de mort pour toute personne prise les armes à la main ou simplement porteuse d'une cocarde blanche, couleur du Roi. Ainsi, en désignant par cette cocarde les futurs martyrs de la révolte, la Révolution lui donne-t-elle sa couleur et son symbole. Face aux *Bleus*, il y aura désormais les *Blancs*.

Généraux nobles au service de la Révolution

Sous l'impulsion du ci-devant marquis de Beurnonville, ministre de la Guerre de la Convention, un autre noble au service de la Révolution, le général de La Bourdonnaye, commandant l'armée des Côtes de Brest, est avisé de concerter ses opérations avec deux autres ci-devant, le général de Canclaux qui commande à Nantes après avoir maté l'insurrection bretonne, et le général ex-baron de Verteuil qui exerce les mêmes responsabilités à La Rochelle. Un quatrième noble, le féroce général de Berruyer, commandant en chef de l'armée de l'Intérieur (l'armée des sans-culottes), est nommé à Angers avec mission d'exterminer les rebelles de la rive gauche de la Loire. L'homme a donné des gages. À Paris, le jour de l'exécution de Louis XVI, c'est lui qui a ordonné à Santerre un roulement de tambour pour couvrir les dernières paroles du roi. Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes de cette histoire que la présence de ces officiers nobles au service de la Révolution, face au



Henri de La Rochejaquelein à la prise de Thouars, le 5 mai 1793. Premier sur les remparts.

petit peuple de Vendée qui se réclame du Roi !

Arrivés à Angers le 1^{er} avril, Berruyer constitue plusieurs colonnes. Le général d'Ayat se portera sur Fontenay-le-Comte, Quéteanu sur Tiffauges, Leygonnier sur Cholet. Berruyer en personne marchera sur Chemillé, tandis que la colonne Boulard s'enfonce dans le fief de Charette à qui il mènera la vie dure.

Le 11 avril, Berruyer pénètre dans les Mauges avec 17 000 hommes, bien décidé à ne pas faire de quartier. Il traverse le village de Barré et fusille tous les habitants, anticipant sur les méthodes de Westermann et des Colonnes infernales. Il prépare ensuite l'attaque de Chemillé tenu par d'Elbée. Les Vendéens plient sous les charges furieuses des Bleus. Une confusion leur permet de se ressaisir. Les troupes républicaines se retirent.

Ailleurs, les Vendéens commencent par céder du terrain. Mais, coup sur coup, ils vont reprendre victorieusement l'offensive aux Aubiers et à Vézins. Le 22 avril, les hommes de Bonchamps libèrent Beaupréau. Berruyer et ses lieutenants battent en retraite. Les Mauges sont libres. 25 000 Vendéens, qui se pensent désormais invincibles, s'apprêtent à marcher sur Bressuire.

Le chevalier Charette n'a pas participé à ces combats où s'est joué le sort du soulèvement. Il faut reconnaître qu'il a fort à faire pour défendre son Marais. Il subit revers sur revers

avant de reprendre Légé, sa « capitale » qu'avait conquise Canclaux en personne.

Thouars et Saumur

Les victoires vendéennes en Anjou et en Poitou ont un énorme retentissement à Paris. Cette fois, la Convention prend peur. Elle décide la réunion de trois armées pour en finir avec les « brigands ». La première, celle des Côtes de La Rochelle est confiée au général Louis de Gontault, duc de Lauzun et de Biron, celui que la Cour, jadis, appelait le « beau » Lauzun. Avant d'être guillotiné en 1794, il ne faiblira pas dans la répression du petit peuple resté fidèle à son Dieu et à son Roi.

Les deux autres armées des Côtes de Brest et des Côtes de Cherbourg sont également confiées à des ci-devant, Canclaux et Wimpfen. En tout, 80 000 hommes pour mater les « brigands ». Pour l'heure, ceux-ci accumulent les succès. Bressuire est libérée. Trois jours plus tard, le 5 mai, 20 000 Vendéens conduits par Cathelineau, Bonchamps, Stofflet et Henri de La Rochejaquelein, s'emparent de Thouars, la clé de l'Anjou, défendue par Quéteanu. « Monsieur Henri » s'est distingué, premier à l'assaut des remparts. Les généraux vendéens font grâce aux prisonniers républicains qui sont relâchés après avoir été tondu et la promesse d'être fusillés s'ils sont

BERNARD DE MARIGNY (1754-1794).



Lieutenant de vaisseau ayant combattu pendant la guerre d'Indépendance américaine, il participe à la défense des Tuileries le 10 août 1792, échappe au massacre et rejoint les Vendéens l'année suivante. Nommé au commandement de l'artillerie, cet habile tacticien ne tarde pas à s'attirer la haine de Charette et de Stofflet, eux-mêmes frères ennemis. Haine motivée par son irascibilité, mais surtout par la jalousie qu'excitent ses talents militaires. Convoqué, en avril 1794, au château de La Boulaye avec ses « pairs », il arrive en retard à la réunion où vient d'être décidé qu'aucune action séparée ne devrait être désormais entreprise sans l'aval de Stofflet. Furieux d'être placé devant le fait accompli, Marigny refuse avec éclat de se soumettre à l'ancien garde-chasse. Il regagne les Mauges où il poursuit le combat en solitaire. Stofflet, fou de rage, le fait condamner par un conseil de guerre à sa dévotion et fait impitoyablement exécuter la sentence (10 juillet 1794). Cet assassinat camouflé en exécution illustre l'intensité des querelles personnelles autant que l'épuisement nerveux des derniers chefs du soulèvement vendéen.

FRANÇOIS CHARETTE DE LA CONTRIE (1763-1796)



PH

Né à Couffé (Loire-Atlantique). Garde de la marine à 16 ans, il prend part comme officier à la guerre d'Amérique. Réfugié en 1792 sur sa terre de Fonclose, il rejoint l'insurrection vendéenne contraint et forcé par ses paysans. Il va révéler des dons exceptionnels de chef de guérilla. Il est aussi d'un caractère terriblement ombrageux, jaloux de son indépendance, hostile aux autres chefs vendéens, particulièrement à Stofflet et à Maigny. Dès le début, il comprend l'importance des voies de communication. Toutes ses opérations vont tendre à paralyser les mouvements de l'ennemi, à détruire ses convois, à capturer ses fourgons et ses armes en exposant le moins possible ses « paydrets ». Volontiers féroce avec l'adversaire, il est très proche de ses gens, leur apportant tout au long de leur voyage au bout de l'horreur, ses foudres, ses bons mots, son optimisme ; promenant dans ce pays en flamme « son panache, ses musiciens et ses amazones » (J.-F. Chiappe). Signataire de la paix de La Jaunale le 17 février 1795, il reprend les armes peu après. Capturé le 23 mars 1796, il est fusillé trois jours plus tard, mais sa gloire, chantée par le maréchal Souvorov, le plus grand chef de guerre de l'époque, a déjà franchi les frontières de l'Europe.

repris. Ce geste de clémence n'est pas isolé. Sans doute arrive-t-il de tuer aussi par vengeance, mais jamais par système, à la différence des Bleus.

Le prochain objectif est Saumur. 30 000 hommes, toute l'armée d'Anjou converge vers la ville que défend Menou, encore un ci-devant qui a pour chef d'état-major Berthier, futur maréchal d'Empire et ministre de la Guerre de Napoléon. Attaquée à l'aube du 9 juin par une marée hurlante de Vendéens lancés plusieurs fois à l'assaut, la ville tombe à la nuit, malgré une défense acharnée.

À Saumur, les Blancs s'emparent de 15 000 fusils et de 80 canons. Des milliers de prisonniers sont relâchés après avoir été tondus. La prise de Saumur livre aux insurgés la liberté de passage de la Loire. Elle coupe les communications républicaines entre Nantes et Paris.

Le même jour, on apprend que Charette a repris Machecoul.

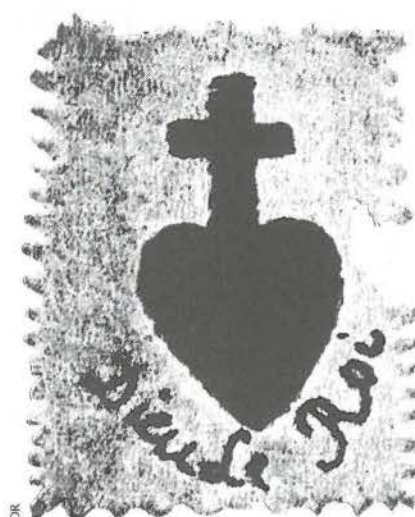
Le 12 juin, le conseil des généraux vendéens désigne le voiturier Cathelineau, 34 ans, comme généralissime de la grande Armée catholique et royale. Acte hautement politique qui place un homme du peuple au commandement suprême des Blancs, face au commandement en chef républicain, le ci-devant duc de Biron et de Lauzun...

Faiblesses de la Vendée

Napoléon dira : « Si profitant de leurs étonnants succès, Charette et Cathelineau eussent réuni toutes leurs forces pour marcher sur la capitale, c'en était fait de la République : rien n'eût arrêté la marche triomphante des armées royales. Le drapeau blanc eût flotté sur les tours de Notre-Dame avant qu'il eût été possible aux armées du Rhin d'accourir au secours de leur gouvernement. »

Déchirés par d'incessantes rivalités, les généraux vendéens ne pourront jamais unir leurs forces ni tomber d'accord sur la marche à suivre. Quand Stofflet ou La Rochejaquelein veulent marcher sur Paris. Cathelineau propose Nantes. Et Charette, plus ombrageux que jamais songe surtout à préserver son autonomie.

La « grande Armée catholique et royale » ne peut être l'instrument d'une stratégie audacieuse. C'est une cohue hétéroclite et spontanée de paysans et de villageois ameutés par le tocsin. Elle parvient parfois à rassembler plusieurs dizaines de milliers d'hommes pour un « choc », mais elle s'évanouit aussi vite qu'elle a été réunie. Un jour il y a une armée,

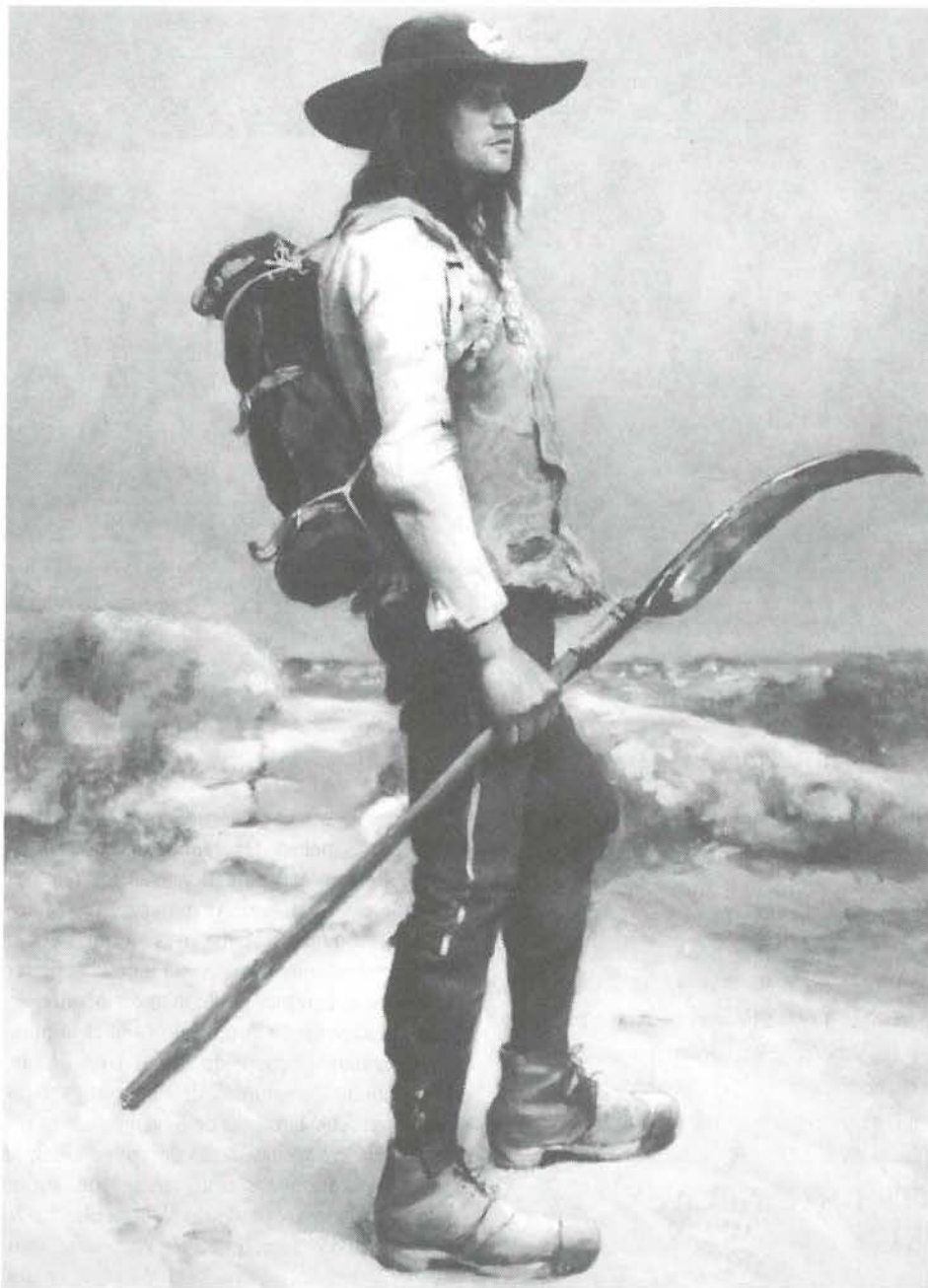


Le cœur et la croix, emblème porté par tous les Vendéens. Il renouait avec la très ancienne tradition du cœur, symbole immémorial de fidélité dans toute l'Europe.

le lendemain plus rien. Ces paysans, ces artisans, ces tisserands, sont des hommes durs qui ne craignent ni le froid, ni la faim, ni la mort, encore qu'ils soient impressionnables et peu solides au feu, mais leur horizon se limite à leur village. Quand ils l'ont délivré, ils pensent que tout est fini. Ils refusent de rester sous les armes et répugnent à s'éloigner de leur pays. Impossible donc de mener avec eux des opérations durables et de grande envergure. La « virée de Galerne » ne sera qu'une sorte de fuite en avant, nullement le fruit d'un calcul.

Chez les Bleus, les généraux sont révoquables et interchangeables, comme dans toute armée régulière. Ils sont même guillotinables. Chez les Blancs, les chefs élus par les paysans sont inamovibles et nul supérieur ne pourrait, sans danger pour lui-même et pour la cohésion de l'ensemble, s'aviser de sanctionner leurs erreurs ou leurs fautes. Ce sera l'une des principales faiblesses de la Vendée. Il faut ajouter un esprit d'indépendance poussé à l'extrême. Ces hommes qui se battent pour rester libres entendent le rester même vis-à-vis de leurs propres chefs. Ils sont rebelles à toute discipline et rien ne peut les retenir dans les rangs quand ils décident brusquement de rentrer chez eux.

Il est facile de dire, après Napoléon, que les Vendéens ont raté l'occasion de marcher sur Paris dans l'exaltation de leurs premières victoires, alors que la Convention n'avait pas encore constitué d'armées à leur opposer.



Combattant vendéen. Avec des dizaines de milliers d'autres, il constitue la base d'une armée de libres paysans rebelles à toute discipline. Tout l'art de leurs chefs sera de jouer de leurs qualités et de leurs défauts. Jean Le Blant, Musée d'histoire des guerres de Vendée, Cholet.

Avec d'autres troupes, peut-être, mais pas avec les libres paysans du pays de Retz (les « paydrets »), des Mauges ou du bocage. Bonchamps et d'Elbée, les deux meilleurs cerveaux militaires du soulèvement, le savaient bien. Toute leur habileté fut de prendre ces hommes tels qu'ils étaient et d'en tirer le meilleur.

Le Conseil supérieur qui siège à Châtillon, dans les Deux-Sèvres, avec l'irréductible abbé Barbotin, a en principe une vocation gouvernementale, mais il n'en a aucun des moyens et son autorité reste de pure forme. Sur le terrain, chaque grand ou petit chef est son propre

maître. Le Conseil ne parviendra pas mieux à établir des relations ni avec l'émigration à l'étranger ni avec les autres mouvements de révoltes d'autres régions. La Vendée reste seule.

Mort de Cathelineau

En face, les Bleus accumulent aussi les carences. Généraux incapables comme le grotesque et sanglant Rossignol, dont la Montagne a fait quelque temps un commandant en chef. Absence de riposte coordonnée. Troupes de sans-culottes fanatisés mais sans expérience

militaire, plus aptes au pillage et aux exactions qu'au combat. La chasse aux officiers nobles qui se déclenche durant l'été 1793 n'arrange rien.

Avec le temps, les défauts des rebelles ne diminueront pas, alors que les faiblesses des révolutionnaires seront peu à peu corrigées, comme on le verra devant Nantes et surtout devant Cholet.

Après son succès de Machecoul, Charette a proposé à ses pairs, une fois n'est pas coutume, de faire l'union de toutes les forces pour attaquer Nantes. Les autres généraux vendéens finissent par se rallier à cette idée.

Nantes qui se sait menacée s'organise sous la direction de Baco de La Chapelle qu'assistent les généraux Canclaux et Beysser.

Attaquée de tous côtés de façon assez désordonnée, Nantes est sur le point de succomber quand, le 29 juin, Cathelineau est mortellement blessé. Une foi superstitieuse s'attachait à ce chef sorti du peuple. On le croyait invulnérable. L'armée, frappée au cœur, va refluer, épouvantée. Nantes reste aux Bleus. Evacué sur la rive gauche de la Loire, Cathelineau meurt le 14 juillet 1793. La Vendée, pourtant, reste encore invaincue.

« Virée de Galerne »

Elle va devoir affronter de nouvelles troupes dépêchées par la Convention, notamment les unités d'élite libérées par la capitulation de Mayence et que commande l'un des meilleurs généraux de l'époque, l'Alsacien Kléber. En application du plan de campagne tracé par Canclaux, les Mayençais quittent Nantes le 8 septembre. Ils sont tout d'abord défaits à Torfou, le 19 septembre, lors de leur premier engagement sérieux contre les « brigands », puis encore à Coron et à Saint-Fulgent.

Mais les Mayençais sont d'un autre calibre que les gardes nationaux et les troupes de sans-culottes jusqu'alors dépêchées en Vendée. Sous les ordres de chefs à poigne qui sont parfois de sinistres brutes, comme Westermann, ils ne font pas de quartier et ils vont rapidement apprendre à se battre contre les « brigands ».

Le 17 octobre, ils s'emparent de Cholet évacués par les Blancs. Quand ceux-ci reviennent en force pour reprendre la ville, ils en font un massacre.

Cette défaite vendéenne devant Cholet est le grand tournant de la guerre. Les meilleurs généraux, Bonchamps, d'Elbée et Lescure y sont



Le passage de la Loire à Saint-Florent-le-Vieil, 18 octobre 1793. Début de la « virée de Galerne ». Musée d'histoire des guerres de Vendée, Cholet.

mortellement blessés. Avant de mourir, à Saint-Florent-le-Vieil, Bonchamps obtient la grâce et la libération de 5 000 prisonniers républicains que ses hommes s'approprièrent à fusiller.

Sous le commandement d'un nouveau général en chef de 21 ans, plus porte-drapeau que vrai généralissime, Henri de La Rochejaquelein, l'armée et une partie de la population vendéenne traverse la Loire dans l'espoir impulsif de se joindre à la chouannerie

bretonne. Seul Charette reste avec ses hommes sur la rive gauche du fleuve.

Ainsi commence la troisième période de la grande guerre de Vendée, celle qui portera dans l'histoire le nom de « virée de Galerne » (2). Elle s'étend de la fin octobre au 23 décembre 1793. Elle verra l'agonie pathétique de la Vendée. Elle débute pourtant par une marche victorieuse en direction de Granville, où l'on espère des secours d'une flotte anglai-

se. L'armée est une énorme cohue de 80 000 personnes, mêlant les familles aux combattants. Il n'est pas rare d'y voir les femmes faire le coup de feu. Au passage, Le Mans, Laval et Fougères sont prises, avant l'échec final devant Granville dont on a mésestimé les défenses, et le retour par le même itinéraire.

La retraite, avec la faim, le froid et la pluie d'hiver, sous les coups des Bleus ivres de carnage, atteint les sommets de l'horreur avec les massacres du Mans puis de Savenay.

A soir de Savenay, le 23 décembre 1793, le général Westermann peut lancer son atroce proclamation au Comité de salut public : « *Il n'y a plus de Vendée ! Elle est morte sous notre sabre libre, avec ses femmes et ses enfants. Je viens de l'enterrer dans les bois et les marais de Savenay. Suivant les ordres que vous m'avez donnés, j'ai écrasé les enfants sous les pieds des chevaux, massacré les femmes qui, au moins pour celles-là, n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher. J'ai tout exterminé !* (3) »

GUY CHAMBARLAC

JEAN-BAPTISTE, COMTE DE CANCLAUX (1740-1817)



Officier de cavalerie de l'armée royale et général républicain, il sera le vrai vainqueur de la Vendée. Capitaine en 1760, maréchal de camp en 1788, il servira ensuite la Révolution sans trouble de conscience. Après avoir réprimé les insurrections bretonnes en 1792, il est placé à la tête des armées de l'Ouest en avril 1793. Il élabore le plan qui permettra de vaincre la Vendée. Il sera néanmoins destitué et emprisonné comme aristocrate en octobre 1793. Réintégré après le 9 thermidor au commandement des armées de l'Ouest, il seconde Hoche à Quiberon et bat Charette à Montaigu et Mortagne. Il sera ensuite ambassadeur à Naples (1796-1798), inspecteur de la cavalerie, sénateur et comte d'Empire (1808). Il finira dans le fauteuil d'un pair de France sous la Restauration.

(1) Les patauds étaient le nom donné aux républicains qui se disaient toujours « patriotes »... « Patriote » devint « patau » en patois.

(2) La *galerne* est le mauvais vent du nord. Les paysans désignent par ce nom tout le pays situé au nord de la Loire, théâtre de cette tragique « virée ».

(3) La République, peu reconnaissante, lui coupera le cou, quatre mois plus tard, avec son collègue Danton. Ils étaient suspects d'indulgence. À défaut d'autres vertus, la Révolution ne manquait pas d'humour macabre.

DES CHAUMIÈRES AUX CHÂTEAUX

Vendéennes et chouannes

PAR ALAIN SANDERS

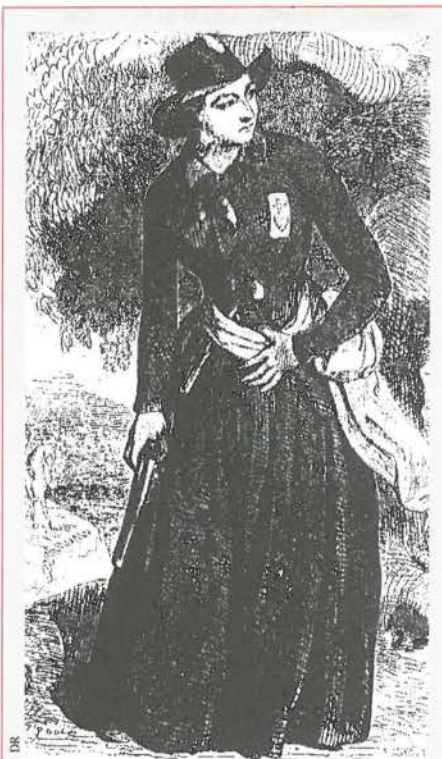
Le rôle de la femme dans la guerre de Vendée a été traité dans un essai d'Émile Gabory, *Les Vendéennes* (Perrin, 1935). Et Michelet, dans son étude, *Les Femmes dans la Révolution*, va jusqu'à faire des femmes vendéennes les véritables auteurs du soulèvement.

Furent-elles si nombreuses dans les combats comme le prétendit Jaurès dans son *Histoire socialiste* pour « justifier » a posteriori les massacres de femmes en expliquant qu'on les avait trouvées les armes à la main ? Dans ses *Mémoires*, Poirier de Beauvais écrit : « Je puis me tromper, mais je n'ai connaissance que d'une femme qui ait fait la guerre, durant la première campagne. Cette seule femme appartenait à l'armée de Bonchamps et servait dans la cavalerie, habillée en homme ; elle échappa au désastre d'outre-Loire. C'était Renée Bodereau, dite Langevin. »

Poirier de Beauvais se trompe. Il y eut d'autres femmes que l'héroïque « Langevin » dans la tempête des combats vendéens et chouans.

En ce qui concerne la période 1790-1792, période de réaction religieuse contre la Constitution civile du clergé, les femmes furent les premières à monter en ligne. Pendant les révoltes sanglantes de 1793, elles eurent plus, semble-t-il, un rôle de messagères et d'« infirmières ». À partir de 1794, elles prirent leur part du combat commun.

Pour la première période – 1790-1792 –, on cite les femmes Rafin et Ganachaud qui, à Apremont, viennent insulter les autorités. À Saint-Étienne-du-Bois, la veuve Raynard va dire leurs quatre vérités aux « bourgeois laïciseurs ». A Saint-Christophe-du-Ligneron, il fallut faire



La marquise de La Rochejaquelein en 1793. Pistolet à la ceinture et parfois au poing, comme bien d'autres Vendéennes de toutes conditions, la jeune et jolie Victoire avait suivi au combat son premier mari, le marquis de Lescure, tué le 4 novembre 1793. Elle se remaria plus tard à Louis de La Rochejaquelein, puiné d'Henri. Ses *Mémoires*, revus par le baron de Barante et publiés au début de la Restauration, sont des témoignages irremplaçables.

donner les gendarmes de Palluau et de Challans pour dégager des officiers de la Garde nationale pris en otage par un fort parti de femmes.

En mars 1793, c'est le refus de la levée de 300 000 hommes. À Machecoul, Marie Chevet prend la tête des rebelles. A Saint-Julien-de-Concelles, Françoise Blouin, convaincue d'avoir fabriqué des cartouches avant le soulèvement, est envoyée au supplice.

Troisième période. C'est la guerre totale. Pas un pouce de territoire vendéen n'est épargné. Et pas un homme, pas une femme, pas un enfant n'échappe aux combats. C'est à ce moment-là, surtout, que commencèrent d'apparaître les grandes héroïnes de la guérilla royaliste.

Des amazones de Charette jusqu'aux messagères anonymes en passant par les héroïnes du petit peuple vendéen, on multipliera les anecdotes – pittoresques ou tragiques – témoignant de la résistance des paysannes, des aristocrates et même de quelques « pataudes » qui pensaient et marchaient droit.

Elles poussent leurs hommes au combat

À Torfou, le 18 septembre 1793, pressés par les colonnes républicaines, les Vendéens reculent presque sans combattre. Trois compagnies, levées dans les paroisses, risquent à tout moment d'être balayées. C'est alors que les femmes du bourg de la Gambrière (canton de Montaigu) se dressent devant leurs maris, leurs frères, leurs parents, les invectivent de telle sorte qu'ils repartent au combat. Une jeune fille, Perrine Loizeau, s'empare d'un sabre et abat trois Bleus. Elle est tuée par un soldat qui lui fend le crâne. La

RENÉE BODEREAU, DITE LANGEVIN



Renée Bodereau, dit Langevin, simple paysanne originaire de Soullaines, rejoignit la chouannerie d'Anjou pour venger ses parents fusillés par les Bleus. Dès lors cette petite jeune fille, élevée dans de stricts principes moraux et religieux, revêtit l'habit de garçon et deviendra une « amazone chouanne » que rien ni personne ne pourra arrêter.

Le destin de Renée Bodereau croisa un temps celui de Jean Chouan (Jean Cottureau), figure principale de l'insurrection paysanne du Maine. La communauté de leur idéal et l'identité de leur tactique de guérilla furent telles qu'un éditeur, publiant en 1977 les souvenirs romancés de Renée Bodereau (1), imagina de leur adjoindre de larges extraits de la *Chronique rimée de Jean Chouan et de ses compagnons*, ouvrage peu connu, publié en 1846 par Arthur de Gobineau.

Armée de la faux emmanchée à revers, Renée n'aura plus qu'un but : venger ses parents et les paysans martyrs.

C'est en usurpant le nom d'un de ses frères que Langevin va s'engager dans la cavalerie vendéenne. Blessée plusieurs fois, Renée Bodereau dépêchera vers la mort, « sans en ressentir la moindre honte », un nombre impressionnant de Bleus.

Obligée de se cacher deux longues années, Renée Bodereau « repiquera » à la guérilla en 1799, devenant pour le coup un véritable chef de bande.

Dénoncée par un mouchard en 1809, Langevin fut emprisonnée trois années durant. Après sa libération, établie à Paris, Renée l'Amazone termina sa vie dans la peau d'une irréductible rebelle.

A. S.

(1) Jean-Paul Vincent, *Une farouche amazone*, Imprimerie du Pélican, Angers, 1977.

Parmi ces fidèles, Elisabeth de Monsorbier, arrivée un matin au camp de Charette, poursuivie par les Bleus.

Traqué bientôt comme un sanglier, errant de bauge en hallier, le chef maraîchin vit ses dernières heures de liberté. Ses « amazones » – Sophie et Céleste de Couëtus, M^{lle} de La Rochette – tiennent bon. Mais aussi une simple paysanne, Madeleine Tournant, qui entoure Charette, le protège, espionne pour lui, l'avertit du danger.

Un mot de celles qui, ayant la tête politique, tentèrent d'infléchir ou d'influencer l'action des Blancs. Il convient de citer Marie-Charlotte de Lézardière qui participa à la conspiration nobiliaire dite de la Proustière. Ou M^{me} de Sapinaud qui influença sans doute Lespinay. Cette dernière avait fondé le Comité de Commegniers, véritable « agence royaliste » capable de traiter de tout : des prisonniers, des messages, des ordres du jour, de la propagande, de la diffusion de fausses nouvelles, etc.

Une constante chez toutes ces femmes ? Oui : un même mépris de la mort. Et les exemples abondent de toutes ces jeunes filles qui montèrent à l'échafaud sans frémir quand de solides combattants tremblaient de peur.

Quand on sauve la jeune Moreau des mains des Bleus qui avaient entrepris de la faire brûler vive, on lui demande :

« Que faisiez-vous sur vos fagots ? »

– Je priais Dieu.

– Vous n'aviez donc pas peur ?

– Que voulez-vous ? Nous nous attendions tous les jours à mourir, la mort nous faisait assez peu d'impression. »

Femmes rudes. Femmes héroïques. Qui n'avaient pas peur de leur mort. Ni de celle qu'il fallait prodiguer à l'ennemi. Sans oublier de lui assurer, autant que faire se peut, un semblant de rédemption. Un jour, La Rochejaquelein trouve des Vendéennes à genoux, priant près des corps de républicains tués dans une récente escarmouche :

« Que faites-vous là ? »

– Nous prions Dieu pour ces pauvres Bleus que nous venons de tuer. »

Et les républicaines ? Citant certaines d'entre elles, Émile Gabory écrit qu'elles montrèrent « un courage dont il ne serait pas juste de réduire le mérite ». Mais il ajoute : « Mérite inférieur, pourtant, à celui des femmes de l'autre parti, car le sang de la bourgeoisie ne coula pas ou si peu, mince filet, tandis que celui des Vendéennes coula à flots. »

ALAIN SANDERS

*Alain Sanders a publié en 1989 *Petite chronique de la grande Terreur*.

Les amazones de Charette

Celles qu'on a appelées les « amazones de Charette » ont excité l'imagination des romanciers. Ce qui n'a rien d'anormal. Mais aussi celle des historiens. Ce qui l'est un peu plus. Car s'il est vrai que Charette, grand séducteur devant l'Éternel, eut toujours de jolies femmes autour de lui, il fut d'une même galanterie avec des femmes moins significativement attirantes. L'épicière Marie Lourdais, par exemple, qui traversait les lignes ennemies pour porter les messages. Ou cette blanchisseuse de Machecoul à qui il avait permis de combattre en tête de ses troupes.

La place manquerait cependant pour faire le simple relevé – M^{mes} de Bruc, du Fief, de Bulkeley, de Chouppes, M^{lles} Guerry, de La Rochette, de Voyné, de Couëtus – de celles qui firent au héros du Mans une jolie guirlande...

Quand les choses commencèrent de mal tourner pour le chef vendéen, beaucoup d'hommes désertèrent. La plupart des femmes restèrent fidèles.

L'EXTERMINATION DES VENDÉENS

Les colonnes infernales

PAR CHARLES VAUGEOIS

L'Armée catholique et royale a été anéantie à Savenay la veille de Noël 1793. Ne subsistent en Vendée que quelques dernières bandes squelettiques et traquées. Comme l'a claironné Westermann, « *la Vendée est morte* ». C'est à ce moment précisément que la Convention met en application son plan d'extermination de la population, lâchant sur elle les colonnes infernales.

C'est le 26 juillet 1793, le jour où Robespierre y siège pour la première fois, que le Comité de salut public décide les mesures destinées à en finir avec la Vendée. Six jours plus tard, le 1^{er} août, devant la Convention qui avalisera les propositions, Barère en a défini l'objet :

« Le Comité de salut public a préparé des mesures qui tendent à exterminer cette race rebelle des Vendéens, à faire disparaître leurs repaires, à incendier leurs forêts, à couper



Roger-Viollet

Lazare Carnot (1753-1823). Capitaine en 1788. Membre du Comité de salut public en 1793, il approuve le plan Turreau d'extermination de la Vendée : « Extermine les brigands jusqu'au dernier, voilà ton devoir. »

leurs récoltes... C'est être bienfaisant pour la patrie que de punir les révoltés... »

« Exterminer cette race rebelle des Vendéens... » On ne pouvait être plus clair. Et c'est bien ce qui fut entrepris, on le verra. C'est pourquoi des historiens, à la suite de Reynald Secher et Pierre Chaunu (1) parlent aujourd'hui de « génocide vendéen », formule qui reprend en l'actualisant celle de « populicide » employée dès 1794 par Gracchus Babeuf dans son opuscule, *La Guerre de Vendée et le système de dépopulation* (2).

Décidé, on vient de le voir, en août 1793, le plan d'extermination du peuple vendéen commence aussitôt d'être appliqué par l'encouragement aux massacres donné aux troupes révolutionnaires. Mais ce plan ne sera mis en œuvre de façon vraiment méthodique qu'à partir de janvier 1794 avec les colonnes infernales. À ce moment, l'Armée catholique et royale a été détruite au Mans et à Savenay, les soulèvements de Lyon, Marseille et Toulon ont été écrasés et la situation est totalement rétablie aux frontières. Partout, les armées révolutionnaires sont victorieuses. Ce qui fait tomber l'excuse du « salut public ».

Le 7 novembre 1793, la Convention a symboliquement puni la Vendée rebelle en lui retirant son nom et en lui donnant celui de « Vengé ». De fait, la République va se venger. Elle va entreprendre, suivant la formule de Turreau, d'en « faire un cimetière national, afin de purger entièrement le sol de la liberté de cette race maudite ».

On essaye les gaz et le poison

L'instrument principal de l'extermination sera formé par les douze colonnes infernales déployées par le général Turreau sur ordre de Carnot, de janvier à avril 1794. Afin de se couvrir, le général exige par écrit des précisions sur la conduite à tenir avec la population : « Que doit-on faire des femmes, des enfants, des suspects, des prisonniers ? » demande-t-il dans sa lettre du 17 janvier. La réponse arrive : « Tue, tue, extermine les brigands jusqu'au dernier. »

Le Comité de salut public est plus explicite encore avec les instructions données au représentant en mission Dembarère : « Combine avec le général Turreau les moyens les plus assurés de tout exterminer de cette race de brigands. » Comme le souligne Reynald Secher, le mot race, au XVIII^e siècle, a un sens bien précis : on définit ainsi l'ensemble des



Le général Turreau de Linières (1756-1816), dit l'Ogre-Turreau. Général républicain d'origine noble. Organisateur des colonnes infernales et artisan du génocide de la Vendée. Il poursuivra sa carrière sous l'Empire, puis sous la Restauration qui le décorera de l'Ordre royal de Saint-Louis, ce qui provoquera l'indignation de la Vendée.

ascendants et des descendants mâles et femelles d'une famille, d'un peuple (3).

Différents moyens d'extermination de la population ont été sérieusement étudiés, les gaz et le poison.

Un pharmacien d'Angers, Proust, a proposé l'usage de gaz de son invention. On a fait un essai sur des moutons, mais il s'est révélé peu concluant. Carrier suggère l'usage du poison : « Faites empoisonner les sources d'eau, empoisonnez du pain... Vous tuez les soldats de La Rochejaquelein à coups de baïonnettes ; tuez-les à coup d'arsenic, cela est moins dispendieux et plus commode... »

Finalement, c'est au plan Turreau, établi le 17 janvier 1794, qu'on se ralliera. Il repose sur les colonnes infernales.

Carnot approuve le plan Turreau

« Mon intention, écrit le général à la Convention, est bien de tout incendier, de ne préserver que les points nécessaires à établir les cantonnements propres à l'anéantissement des rebelles, mais cette grande mesure doit être présentée par vous. »

Une seconde lettre, expédiée le 24 janvier suivant, précise les modalités techniques et la finalité de l'opération : « J'ai commencé l'exécution du plan que j'avais conçu de traverser la Vendée sur douze colonnes. Haxo, que j'ai

LE MASSACRE DES LUCS-SUR-BOULOGNE

Les Lucs-sur-Boulogne, ce sont deux villages qui ne forment qu'une seule paroisse et donc qu'une seule commune : le Grand-Luc et le Petit-Luc.

Ces localités ont déjà subi les violences de la guerre.

L'une des « colonnes infernales », commandée par Cordellier descendu des rives de la Loire, parvient aux Lucs, le 28 février 1794. On a signalé que Charette y était réfugié. Quand la colonne arrive, le général vendéen n'est bien sûr pas là. Mais la population est prise en otage. À l'arrivée des soldats, elle était réfugiée dans la partie basse des villages, le long de la Boulogne, au Petit-Luc. Le curé Voyneau est massacré par les soldats qui lui arrachent le cœur et la langue. Puis les cavaliers de Cordellier sabrent les habitants : vieillards, femmes et enfants. Ceux qui sont réfugiés dans l'église Notre-Dame du Petit-Luc se croient sauvés. Mais en partant, la colonne tire au canon sur l'église la détruisant et tue tous ceux qui s'y étaient réfugiés. Ceux qui cherchent à s'enfuir sont à nouveau sabrés.

Le bilan du massacre des Lucs-de-Boulogne est impossible à établir exactement. Deux évaluations sont proposées par les historiens, au maximum : 564, au minimum : 459. Parmi eux, 105 enfants de moins de sept ans, 55 enfants de moins de trois ans, et 200 femmes et filles de plus de huit ans.

Lors d'un débat sur les guerres de Vendée à la télévision, au printemps 1989, l'un des interlocuteurs dit du massacre des Lucs-sur-Boulogne que c'était une « invention » de la fin du siècle dernier ; il voulait dire par là que l'on avait découvert ce massacre à cette époque, le terme « invention » étant pris dans l'acception qu'il a dans « invention d'un trésor ».

Aucun des participants au débat n'eut la loyauté ou le courage de préciser le sens de ce terme, ou de relever ce qu'il pouvait avoir d'amphibologique. Ainsi des auditeurs resteront persuadés que l'un des plus cruels épisodes de cette guerre civile est une fable ! Bel exemple de désinformation !

BERNARD LERAT

prévenu de ce mouvement, a divisé ses forces en huit parties qui marchent à ma rencontre et qui viendront bientôt aboutir à mes deux extrémités. Ce qui reste de rebelles ainsi cernés, je ne crois pas qu'il en puisse échapper, c'est du moins le moyen le plus sûr de parvenir à leur parfait anéantissement : mes colonnes de droite et de gauche aux ordres des généraux Debar, Duval, Grignon, Bouqueret, Cordelier et Moulin ont déjà fait merveille, pas un rebelle n'a échappé à leurs recherches. Si mes intentions sont bien secondées, il n'existera plus dans la Vendée sous quinze jours ni maisons, ni subsistances, ni armes, ni habitants que ceux qui, cachés dans le fond de la forêt, auront échappés aux plus scrupuleuses perquisitions... » La Convention peut se rétracter et opter pour le plan du général Kléber qui proposait des mesures d'apaisement « pour concilier les Vendéens, hommes bons et généreux ». Non seulement elle ne le fait pas, mais elle donne son aval à Turreau, le 8 février, par l'intermédiaire de Carnot, membre du Comité de salut public : « Tu te plains, citoyen général, écrit-il, de n'avoir pas reçu du Comité une approbation formelle à tes mesures [...]. Elles lui paraissent bonnes et pures [...]. Extermine les brigands jusqu'au dernier, voilà ton devoir... »

Turreau remercie : « J'ai reçu avec plaisir l'approbation que vous avez donnée aux mesures que j'ai prises. »

Les filles, femmes et enfants seront passés au fil de la baïonnette...

Il peut maintenant lancer l'ordre de marche des colonnes infernales avec ses instructions à ses subordonnés : « Tous les brigands qui seront trouvés les armes à la main seront passés au fil de la baïonnette. On agira de même avec les filles, les femmes et enfants qui seront dans ce cas. Les personnes suspectes ne seront pas épargnées. Tous les villages, métairies, bois, genêts et généralement tout ce qui peut être brûlé sera livré aux flammes. » « Je le répète, je regarde comme indispensable de brûler villes, villages et métairies. »

Dans son ordre du jour, avant de se mettre en campagne, le général Grignon, adjoint de Turreau, renchérit sur son chef : « Mes camarades, nous entrons dans un pays insurgé. Je vous donne l'ordre exprès de livrer aux flammes tout ce qui sera susceptible d'être brûlé et de passer au fil de la baïonnette tout ce que vous rencontrerez d'habitants sur votre



ROGER-VIOLET

Bertrand Barère de Vieuzac (1755-1841). Avocat au parlement de Toulouse avant 1789. Membre de la Convention et du Comité de salut public, le 1^{er} août 1793, il prononce à l'Assemblée la tirade restée célèbre réclamant la destruction totale de la Vendée : « Détruisez la Vendée et Valenciennes ne sera plus au pouvoir des Autrichiens. Détruisez la Vendée et le Rhin sera délivré des Prussiens. Détruisez la Vendée et l'Anglais ne s'occupera plus de Dunkerque. [...] La Vendée et encore la Vendée, voilà le chancre qui dévore le cœur de la République. C'est là qu'il faut frapper. »

passage. Je sais qu'il peut y avoir quelques patriotes dans ce pays ; c'est égal, nous devons tout sacrifier... »

Et voici le rapport du commandant de la deuxième colonne au même général Turreau : « Je continue de brûler et de tuer tous ceux qui ont porté les armes contre nous. Cela va bien, nous en tuons plus de cent par jour, enfin tous ceux que nous croyons nos ennemis. »

Le général Amey fait allumer des fours de boulangers et, lorsqu'ils sont bien chauffés, y fait jeter femmes et enfants. À qui ose le lui reprocher, il répond que « c'est ainsi que la République veut cuire son pain ».

Le chirurgien Pequel écorche 32 cadavres de Vendéens et envoie leurs peaux à Angers pour les faire tanner et tailler en guêtres. Au village de Lucs-sur-Boulogne, l'Oradour de la Vendée, on dénombre 564 tués dont 109 enfants brûlés dans l'église. « Journée fruc-

tueuse », note le commissaire républicain.

Envoyé à Rochefort, le conventionnel Léquinio, lui-même proscripateur impitoyable, témoignera devant le Comité de salut public : « On a vu des militaires républicains violer des femmes rebelles ou les poignarder en sortant de leurs bras. On en a vu d'autres porter des enfants à la mamelle [nouveaux-nés] au bout de la baïonnette ou de la pique, qui avait percé du même coup la mère et l'enfant. » Et Léquinio d'ajouter que les chefs rebelles avaient au contraire « toujours eu la politique de prêcher les vertus et d'affecter une sorte d'indulgence et de générosité envers les prisonniers ».

Aux yeux des endurcis du jacobinisme, pareils sentiments sont hors de saison. « Qu'on ne vienne pas nous parler d'humanité envers ces féroces Vendéens », grogne Carrier envoyé à Nantes pour purger la ville de tous

les complices des « brigands ». Carrier arrive en Vendée à la fin du mois de septembre 1793. Cet ancien procureur ennemi des nobles est natif du Cantal. Il a trente-huit ans. Farouche jacobin, déjà envoyé en Normandie et en Bretagne par la Convention, il s'apprête à donner toute la mesure de son intransigeance et de sa cruauté.

Il débarque à Nantes avec pour tâche l'organisation du gouvernement révolutionnaire. Sa conviction, il la développe, aussitôt, en une seule phrase : « *Tout est brigand dans la Vendée, tout est contre-révolutionnaire.* » Quel-

BILAN DES MASSACRES DE VENDÉE

L'estimation des pertes humaines au cours des guerres de l'Ouest pendant la Révolution est peut-être un problème insoluble. Dans un article retentissant, « La guerre de Vendée : massacre ou génocide ? », *L'Histoire*, n° 78, 1985, p.93-99, suivi d'une mise au point dans le n° 81, 1985, p.99-101, François Lebrun s'en est pris violemment à Pierre Chaunu et à son estimation du « génocide franco-français » (entre 500 000 et 600 000 morts). L'historien André Corvisier et le démographe Jean-Pierre Poussou estiment les pertes respectivement à 400 000 et à 150 000 morts : *L'Europe à la fin du XVIII^e siècle (vers 1780-1802)*, 1985, p.283-355. François Lebrun, lui aussi, adopte le chiffre de 150 000 morts « originaires du pays lui-même », ce qui laisse subsister le mystère des Bleus originaires de l'extérieur. C'est à ce chiffre assez voisin qu'est parvenu Reynald Secher dans une thèse récente (1985). Malheureusement, toutes ces estimations ne peuvent englober les pertes dans l'Ouest au sens large, y compris celles de la chouannerie dans le Maine et la Bretagne. Si l'on se réfère au recensement de 1801, préférable malgré ses défauts à celui de 1806 (trop éloigné de l'événement), les pertes pour les quatre départements de la Vendée militaire (Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres) dépassent vraisemblablement le total de 200 000 morts.

FRANÇOIS BLUCHE

Septembre 1792, *logique d'un massacre*
Robert Laffont, 1986, p. 244.



Soldat des armées révolutionnaires en Vendée. Dessin d'époque.

ques semaines plus tard, il assure le Comité de la fermeté de ses intentions : « *Je suis aussi intéressé que vous à la prompte extermination des brigands, je crois que vous pouvez, que vous devez même compter sur moi. J'entends, oui, j'entends aujourd'hui le métier de la guerre. Je suis sur les lieux. Restez donc tranquilles et laissez-moi faire.* » On va le laisser faire.

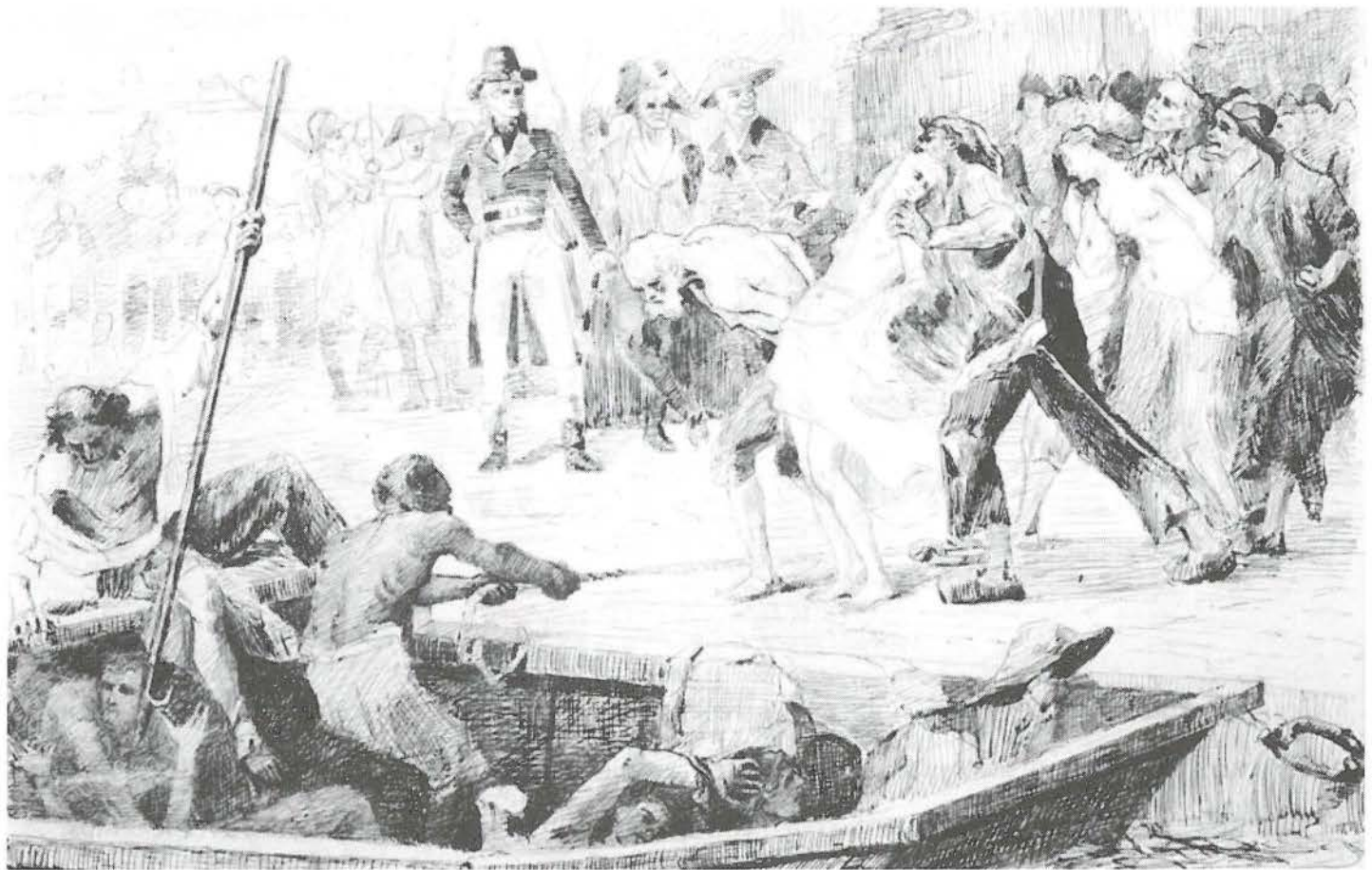
« Nous mangerons les saumons de la Loire plus gras... »

Il crée trois commissions spéciales. Pour constater la culpabilité des « suspects », il suffit de leur nom, de leur âge et de leur domicile. Puis ils sont fusillés par paquets de deux cents. Mais la méthode lui semble trop lente : « *Nous ferons de la France un cimetière, s'écrit-il, plutôt que de ne pas la régénérer à notre façon.* »

C'est alors que germe dans sa tête l'idée des noyades dans la Loire. L'opération se fera au moyen de bateaux dont le fond s'ouvrira au milieu du fleuve. Ainsi prennent naissance les « déportations verticales » ou, par euphémisme, les « baignades » dans la Loire, devenue

pour la circonstance « la baignoire nationale ». Au procès de frimaire an III, le témoin Nandy rapportera qu'il avait entendu Carrier dire : « *En voilà deux mille huit cents d'expédiés.* » Sur la demande d'explication du propos, Carrier répondit : « *Quoi, vous n'entendez pas que cela veut dire que j'en ai fait descendre deux mille huit cents dans la baignoire nationale (4) !* » Le 16 novembre 1793, Carrier fait noyer une « fournée » de 84 prêtres. Amax, le grand inquisiteur du Comité de sûreté générale, aura ce mot atroce : « *Tant mieux, nous mangerons les saumons de la Loire plus gras.* » Et Carrier, content de lui, peut écrire à la Convention : « *Quel torrent révolutionnaire que cette Loire !* » Les calculs les plus modérés portent le nombre des victimes à 1 777 pour 6 noyades. D'après les travaux les plus sérieux, 4 800 prisonniers auraient été ainsi jetés dans la Loire, parmi les 13 000 ou 14 000 personnes exécutées pendant le séjour de Carrier à Nantes (5).

Pendant qu'on noie à Nantes, on fusille et on guillotine à Angers et à La Rochelle, sous la surveillance des représentants Léquino et Laignelot. Le maire d'Angers peut écrire avec fierté à son collègue de Paris : « *Notre sainte-mère guillotine travaille. Elle a fait depuis*



Envoyé en 1793 à Nantes pour réprimer les résistances à la Révolution, Carrier y fera régner une folie sanguinaire pendant plusieurs mois. Estimant la guillotine trop lente, il organise des noyades en masse dans la Loire. On estime à dix mille le nombre de ses victimes. Il sera jugé et guillotiné après Thermidor.

trois jours la barbe à onze prêtres, une ci-devant religieuse, un général et un superbe Anglais de six pieds dont la tête était de trop ; elle est dans le sac aujourd'hui. On a fusillé en trois jours environ huit cents brigands au pont de Cé, et jeté leurs cadavres dans la Loire. »

Le bilan des hécatombes est effrayant. Hoche, vainqueur de la deuxième guerre de Vendée en 1796, parlera de 380 000 morts, sans les républicains. Jean-Clément Martin estime qu'un tiers de la population des départements qui constituent la Vendée militaire a péri (6). Ces chiffres ne tiennent pas compte des atrocités et des massacres commis en dehors de la Vendée. Taine jugeait que 20 villes et 1 800 villages avaient été détruits dans l'Ouest. On peut voir entre autres, dans la région d'Angers, près de Sablé, le « champ des Martyrs » d'Avrillé où sont inhumées des centaines de victimes, hommes, femmes et enfants, fusillés ou massacrés à coups de bêche ou de pioche par les Bleus.

Alors que la Vendée semblait définitivement brisée après Savenay, les horreurs des colonnes infernales raniment la révolte chez ceux qui ont échappé au massacre. Des bandes se reforment sous le commandement de Stof-

flet, de Charette, de Joly, de Sapinaud ou de Marigny. Elles vont chouanner jusqu'en 1796, avec une brève interruption pendant la « paix » de 1795, se révélant imbattables sur leur propre terrain, dans la petite guerre d'escarmouches et d'embuscades.

La politique des colonnes infernales trois mois après leur mise en œuvre, se révèle un échec. Les troupes, perversies par les massacres et les pillages, échappent à leurs chefs et ont perdu toute valeur militaire, comme le montrera la victoire de Charette aux Clouzeaux (20 mars 1794) au cours de laquelle le général Haxo est tué. Les républicains les plus endurcis commencent à dénoncer le système. À quoi bon détruire et dépeupler deux provinces si cela n'a pour effet que de faire basculer dans le camp des aristocrates les paysans et les ouvriers jusque-là attentistes ? Cette préoccupation rejoint celle de Robespierre et de Saint-Just, soucieux de se débarrasser des hébertistes enragés. Comme ceux-ci ont été les avocats les plus véhéments des colonnes infernales, l'occasion est trop belle d'en dénoncer l'inefficacité.

Au sortir de l'hiver le plus atroce de notre histoire, la Vendée suppliciée n'ose espérer que le printemps reflleurira. Et pourtant

l'accalmie se produit avec la fin des colonnes infernales et le rappel de Turreau. Cet apaisement n'est pas seulement dû à la décomposition de l'armée républicaine et aux luttes de factions au sein de la Convention, mais, à n'en pas douter, au courage et à la ténacité des insaisissables « guérilleros » de la Vendée. Après 1799, Bonaparte rendra hommage à ces « brigands aristocrates » en les qualifiant de « géants ».

CHARLES VAUGEOIS

(1) Reynald Secher, *Le Génocide franco-français, La Vendée-Vengé*, préface de Pierre Chaunu et de Jean Meyer, PUF, 1986.

(2) Jean-Joël Brégeon et Reynald Secher, édition critique de *Gracchus Babeuf, le système de dépopulation*, Tallandier, 1987.

(3) Reynald Secher, *Juifs et Vendéens, d'un génocide à l'autre*, Olivier Orban, 1991.

(4) Sur le détail des noyades à Nantes, Jean-nôel Brégeon, *Carrier et la Terreur nantaise*, Perrin, 1987.

(5) Arrêté après la chute de Robespierre, Carrier fut exécuté le 16 décembre 1794.

(6) Jean-Clément Martin, *La Vendée et la France*, Seuil, 1987.

Le massacre de la mémoire

PAR REYNALD SECHER

Ordres tenus secrets, mémoires truqués, archives épurées, suppressions de témoins, dès l'époque de la Terreur, de gros efforts furent faits pour occulter la réalité des atrocités commises en Vendée et dans l'Ouest. C'est le procès imprévu de Carrier, en 1794, qui a fait éclater la vérité. Mais, avec le temps, une certaine historiographie partisane s'est efforcée de minimiser ou de nier ce qui s'était passé.

Analyse d'un mémoricide.

La Convention montagnarde, les divers responsables politiques, administratifs et militaires, conscients de l'énormité de ce qui avait été fait en Vendée, sentaient qu'il ne fallait pas que les Français, dans leur ensemble, sachent la réalité du meurtre commis. Quant aux autres, avec le temps, ils oublieraient.

D'ailleurs par prémonition ou lucidité, bon nombre de décideurs et d'exécutants avaient pris la précaution de ne rien écrire ou de garder secrets les ordres reçus ou donnés. Lors de sa déposition au procès de Nantes, Toussaint Cordier confirme le fait : « Du temps où j'étais au comité révolutionnaire, déclare-t-il, il fut envoyé par le comité révolutionnaire à la commission militaire, alors séante à Angers par ordre de Francastel, beaucoup d'individus que le comité ne consigna point sur ses registres et cela par ordre de Francastel qui ne voulait pas qu'on gardât par écrit ce qui avait rapport aux "brigands" ». Gouillon, futur accusé, avouera même qu'il recevait des ordres secrets.

Carrier, Turreau, Hentz et beaucoup d'autres essaieront d'écrire le moins possible



Jean-Baptiste Carrier (1756-1794). Procureur à Aurillac avant 1789. Député à la Convention, représentant du peuple. Envoyé à Nantes le 29 septembre 1793 par le Comité de salut public avec des pouvoirs illimités « pour purger la ville », il va organiser le massacre en masse des « suspects », faisant guillotiner, fusiller ou noyer plus de 10 000 personnes en trois mois, sans distinction d'âge ou de sexe. Arrêté après le 9 Thermidor, il sera guillotiné le 16 décembre 1794.

et demanderont à tous de rédiger un minimum de documents. Cette précaution se révélera utile par la suite mais aussi perverse.

À l'occasion des procès ou de la rédaction de Mémoires, un avocat comme Réal, ou des écrivains journalistes, comme Babeuf, demanderont l'accès aux « papiers publics » : on le leur refusera sous des prétextes divers. À l'exception de quelques lois, lettres et avis publiés dans *Le Moniteur*, toute trace politique disparaît.

Seul, reste le délicat problème des témoins qu'il fallait empêcher de parler « au nom de l'intérêt supérieur de la nation ». Certains, comme le général Danican, s'en lamentent : « Il y a un an que je crie toutes les horreurs desquelles j'ai été le malheureux témoin. Plusieurs citoyens m'ont pris pour un extravagant lorsque, les larmes aux yeux, je leur racontai ce que j'ai vu en Vendée. »

Trop parler signifie la mort. Combien de témoins terminent sous le couperet de la guillotine ou disparaissent sans laisser de traces. La Convention thermidorienne se rassurait : son honneur était sauf et l'oubli certain, d'autant plus que la Vendée, toujours hors la loi, ne pouvait saisir la justice.

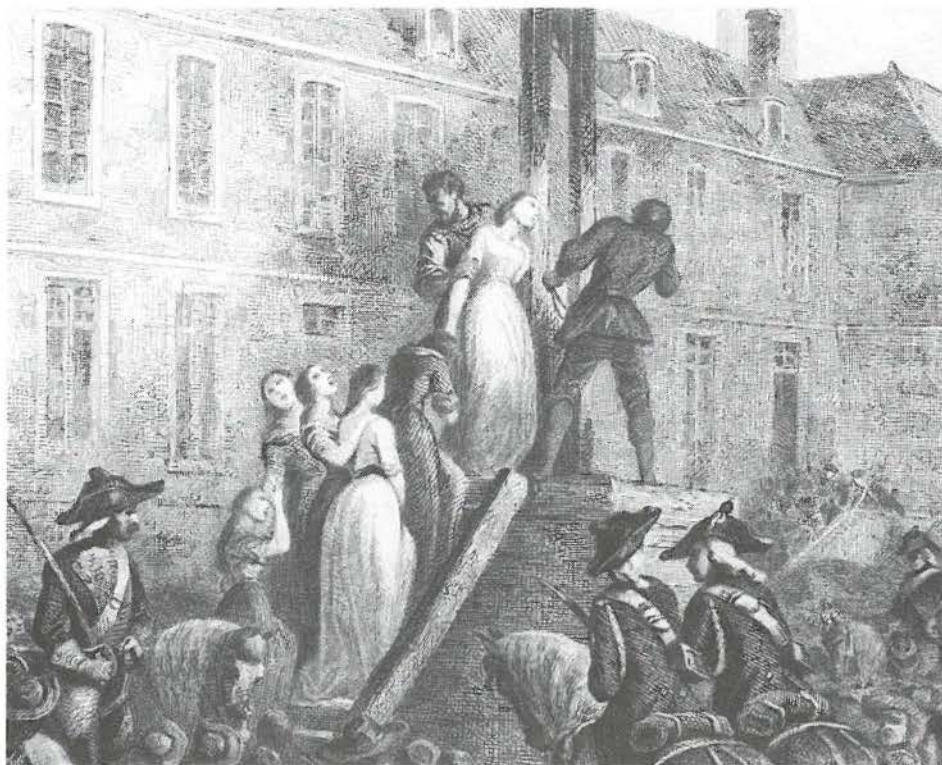
Le jugement de 91 Nantais allait tout remettre en question. L'histoire de ces hommes qui, à l'origine étaient 132, sort de l'ordinaire. Arrêtés un an auparavant sur ordre de Carrier pour « aristocratie », malgré leur réel sentiment républicain, ils avaient pour diverses raisons échappé au jugement immédiat. Après maintes péripéties, ils ne doivent leur salut qu'au hasard des circonstances. Ils sont entraînés devant les tribunaux le 22 fructidor, mais en raison de la faiblesse de l'acte d'accusation, ils sont immédiatement relaxés. Cependant, bien que la procédure ait tourné court, le principe même de la Terreur et des activités commises en Vendée est dénoncé. Carrier est en conséquence appelé à la barre comme témoin, mais se défend de toutes les accusations.

L'affaire aurait pu en rester là si la Convention n'avait pas commis la maladresse de s'attaquer aux modérés et aux jeunes. C'est un tollé qui oblige la Convention à enquêter. L'indignation est à son comble lorsqu'un député anonyme, mais qu'on croit être l'un des députés des Deux-Sèvres, publie dans *Le Moniteur*, le 11 vendémiaire un témoignage accablant : « On n'a conservé dans la Vendée que les généraux qui ont commis le plus de scélératesses, ceux qui abusaient des femmes après qu'elles étaient mortes, ceux qui les envoyaient à la mort après en avoir joui, ceux qui faisaient fusiller les citoyens qui venaient implorer leur justice. La guerre de Vendée n'a été rallumée que par les horreurs commises dans ce pays... »

La négation du crime

Dès lors, les témoignages affluent, obligeant ainsi la Convention à arrêter Carrier avec un certain nombre de ses comparses et à les faire juger. On entre très vite au cœur du sujet. Les accusés confirment les faits et les crimes commis, mais récusent toute responsabilité : « Les décrets, lance Carrier sûr de lui-même, ordonnaient d'incendier et d'exterminer. Je déclare que j'ai instruit de nos opérations la Convention et notamment le comité [...]. Pourquoi ne s'y opposait-il pas ? »

En fait, la question de fond s'impose d'elle-même, très vite abordée par l'avocat Villenave : « La justice peut-elle ranger dans la même classe les auteurs de tant de maux et ceux qui n'en furent que les malheureux instruments. Condamne-t-elle au même supplice les perfides et ambitieux vizirs, qui, au nom de la loi, commandèrent tous les forfaits, qui, au



Exécution à Nantes de quatre jeunes et belles demoiselles de La Métairie, cousines de Charette, guillotonnées avec leur mère sur la place du Bouffay.

nom de la liberté, établirent leur cruelle et insolente domination et les patriotes crédules et égarés qui crurent obéir à la loi et servir la liberté en exécutant avec une aveugle confiance les ordres qui leur furent donnés par des hommes revêtus d'une autorité légitime et qu'ils devaient regarder comme les organes de la patrie ? »

Les juges trancheront et se contrediront. Carrier sera condamné à mort et exécuté. Turreau sera gracié et libéré. Cependant, pour les contemporains, dire la vérité, sanctionner, n'est pas desservir la Révolution, bien au contraire. On espère même que « *jamais la lime du temps n'effacera l'empreinte des forfaits commis* », quoique certains, comme le citoyen Benaben, soient sceptiques : « *Non, déclare-t-il dans un rapport publié en 1795, la postérité ne croira jamais que des hommes qui avaient sans cesse à la bouche les saints noms de liberté, d'égalité, de fraternité, aient pu se livrer contre leurs frères à des atrocités semblables.* »

Auteurs et spectateurs sont unanimes : « Plus jamais cela. » Le meilleur moyen qui leur paraît d'éviter le retour de pareils excès est l'entretien de la mémoire : « *La postérité doit être avertie de ces horribles boucheries pour que leur seul souvenir suffise à en éviter le retour.* »

En 1795, un éditeur parisien, afin de contre-carrer les effets niveleurs du temps et maintenir ouverte la cicatrice vendéenne, publie le

procès Carrier. D'autres proposeront l'érection de monuments, la construction de chapelles expiatoires, des plantations d'arbres, etc...

Napoléon I^{er}, relayé par Louis XVIII et Charles X, a effectivement compris la nécessité d'entretenir cette mémoire, et malgré l'hostilité ouverte de l'administration, ils font en sorte d'assurer les moyens de la transmission, ne serait-ce qu'en la facilitant localement : c'est ainsi que les Vendéens seront indemnisés, pourront enterrer solennellement leurs morts, etc.

Cependant, comme l'a si bien vu le grand historien Hippolyte Taine, dans l'introduction de son ouvrage *Origines de la France contemporaine* (1884), avec la retraite ou la mort des témoins oculaires, on commence à réviser l'histoire : « *Eux disparus, on a pu persuader au bon public que les crocodiles étaient des philanthropes que plusieurs d'entre eux avaient du génie, qu'ils n'ont guère mangé que des coupables et que si parfois ils en ont trop mangé, c'est à leur insu, malgré eux ou par dévouement, sacrifice d'eux-mêmes au bien commun.* [...] *L'opération consiste à lever le modèle de toute souillure, à ôter la tache de sang vendéenne. Comme on est incapable d'expliquer le crime commis vis-à-vis de la Vendée, on préfère le nier, le relativiser, le justifier, le banaliser.* »

En conséquence, la méthode la plus répandue chez ces historiens est celle de la négation : la Vendée est savamment résumée à

une petite guerre civile qui naît en mars 1798 et meurt avec la « grande victoire française de Savenay », le 23 décembre 1793.

Les faits de 1794 ne sont définis que par rapport à une « guérilla ». Ce « négationnisme » va si loin que l'on nie et dénonce l'existence des noyades, des tueries d'enfants, de femmes et on proteste contre les faits que l'on classe de « légendaires » tels les mariages républicains, à la grande stupeur des Vendéens qui en ont été les spectateurs, voire des victimes miraculeusement rescapées.

Cent ans plus tard, on dispose encore en effet des preuves matérielles, que ce soit la liste des victimes, la description de leur mort, les écrits des bourreaux, les tombes, les peaux tannées, les vestiges des bateaux coulés dans la Loire, les ruines des maisons ou des châteaux. S'y ajoutent les témoignages contemporains bleus ou blancs, transmis par la chair et la mémoire, qui, malgré l'épreuve du temps, restent aussi vivants. Malgré tout, en 1901, le doute est tel que le journal *Le Chercheur de l'Ouest* se sent obligé de publier une enquête auprès des descendants. Les témoignages – fort nombreux – sont éloquents et montrent la permanence de cette mémoire que nous avons vue émerger deux générations plus tôt.

Le processus est identique pour les tanneries de peaux humaines. En conséquence, en 1852, un historien parisien G. Gautherot, qui désire se faire sa propre opinion sur la question, se rend à Angers pour dépouiller les archives. Il y découvre tout d'abord quelques documents contemporains aux événements, comme une déposition du greffé de la cour d'appel du 9 novembre 1796 : « Dans le nombre des victimes, il y en a une trentaine que le nommé Pecquel, officier de santé, a fait écorcher : il écorchait lui-même sur le bord de la Loire ; il a envoyé ces peaux chez des tanneurs des Ponts libres (de Cé) qui refusèrent de les travailler. Un seul, nommé Langlais, menacé, a laissé travailler ces peaux chez lui, par des soldats. Elles ont été envoyées à Angers. »

Un document d'archive de la Société populaire envoyé à la Convention confirme le fait : « Ces cannibales avaient poussé la barbarie jusqu'à choisir parmi ces malheureux une trentaine des mieux constitués, qui furent écorchés et dont les peaux furent tannées... Des hommes qui se disaient patriotes se paraient de cet horrible vêtement... »

Après une longue enquête, l'auteur découvre même le lieu où les victimes ont été enterrées « entre le fossé de la Blonde et la petite chaîne de roches appelée le Grand

Gard qui traverse une partie de la Loire ». Il se rend donc sur place et recueille les témoignages, dont celui de l'abbé Gruget, curé de la paroisse, qui indique précisément les tombes : « Là où on voit encore les mottes de terre. » Un berger, nommé Robin, témoin de la scène, raconte : « J'avais l'âge de treize ans à quatorze ans quand eurent lieu les exécutions. »

L'historien lui demande s'il avait connaissance de trente victimes auxquelles la peau fut enlevée : le berger répond immédiatement que le fait n'est que trop certain et qu'il avait de ses yeux vu plusieurs cadavres en cet état, gisant au bord de l'eau sur la grève : « Je puis vous affirmer, poursuit-il, qu'ils étaient écorchés à mi-corps, parce qu'on coupait la peau au-dessous de la ceinture, puis le long de chacune des cuisses jusqu'à la cheville des pieds de manière qu'après son enlèvement le pantalon se trouvait en partie formé : il ne restait plus qu'à tanner et à coudre. » Bien entendu, aucun historien officiel ne reprendra les fruits de cette enquête.

Tanneries de peau humaine

La mémoire est tenace et ces découvertes obligèrent les « négateurs » de la Vendée à trouver d'autres arguments. L'assimilation est un procédé facile et sans risque. La guerre de Vendée est rangée parmi le climat d'insurrection ambiant qui règne à cette époque. En fait, comme l'écrit Albert Soboul, la Terreur n'a fait que « retrancher de la nation des éléments jugés socialement inassimilables parce que aristocrates ou ayant lié leur sort à l'aristocratie (sic). » Cela ne suffit pas à enrayer les effets corrosifs de la mémoire, même si ceux-ci s'épuisent. Il devient alors judicieux de « banaliser » les événements, de les « relativiser » par rapport à des pratiques d'Ancien Régime. L'exemple du Palatinat détruit sur l'ordre de Louis XIV, en 1689, est constamment avancé. On oublie de préciser qu'il avait été donné six jours aux habitants pour se retirer avec leurs meubles et leurs effets, que des autorisations leur avaient été accordées pour s'installer en France avec la possibilité d'exercer leur religion, qu'ils avaient obtenu la franchise de leurs droits pour dix ans et des chariots pour transporter leur famille.

D'autres reconnaissent bien les lois votées mais les excusent, prétextant qu'elles n'ont été le fait que de quelques députés, pris dans les tourbillons de l'histoire, mais... qu'elles n'ont jamais été suivies d'effet. D'autres encore parlent de « déliure politique autorisant des mesures

menées de façon incohérente (sic). » Il s'agirait alors d'une « "spirale" (sic) de massacres dont la responsabilité reviendrait aux Vendéens. »

Enfin, certains historiens ne reculent pas devant la manipulation des bilans : on a parlé de 10 000 morts, 50 000 éventuellement, en ajoutant immédiatement qu'il y en avait eu autant de l'autre côté, sinon même plus. On a fait aussi des Vendéens des traîtres : traîtres à la République, puisque royalistes (vu sous cet angle, c'est vrai), traîtres à la nation qu'ils ont essayé de « poignarder dans le dos », alors qu'elle était en guerre. Le patriotisme officiel essaya de résoudre cette impossible équation : comment concilier la mémoire républicaine et le déclenchement de la guerre par la France ? Comment transformer une guerre d'agression en une croisade pour la liberté ? Devant cette impasse, il semblait plus sage de faire silence.

Mais l'école communiste a fait encore pire en la personne de Gaston Martin, élève d'Aulard et auteur d'une thèse intitulée *Carrier et la Terreur à Nantes*. L'ensemble de cette argumentation se résume à la formule suivante : « La loi est l'expression de la souveraineté nationale, et elle a été appliquée en Vendée militaire. » Cette démonstration est hallucinante, surtout lorsque l'on sait qu'elle a été émise en 1923. Se trouvent ainsi justifiés avant l'heure les crimes nazis (la loi du III^e Reich expression de la volonté populaire). Tout naturellement, on arrive à la conclusion que comme les Vendéens avaient osé s'insurger contre la loi, ils avaient été sanctionnés, « punis ». La mauvaise foi a des capacités d'imagination hors du commun.

Quoi qu'il en soit, il est tout de même incroyable que l'enseignement officiel français continue d'imposer aux élèves de France de pareilles inepties. Faux, me dira-t-on ! Je ne puis que conseiller la lecture des manuels d'histoire et des revues publiées sur ce sujet par le Centre national de documentation pédagogique.

REYNALD SECHER

*Reynald Secher est docteur ès-lettres, titulaire d'un doctorat d'État de sciences historiques et politiques. Il est l'auteur de l'ouvrage célèbre *Le Génocide franco-français, la Vendée-Vengé* (PUF 1986) préfacé et présenté par Jean Meyer et Pierre Chaunu. La publication de ce livre fondé sur une enquête scrupuleuse a suscité la colère de milieux universitaires acquis à une interprétation marxiste des événements. Ayant refusé de se rétracter, Reynald Secher a perdu son poste d'enseignant, son moyen de vivre et son statut social. Il a publié en 1991 *Juifs et Vendéens* (Olivier Orban), essai sur la manipulation de la mémoire.

Les chouans

PAR ANNE BERNET

De 1792 à 1800, insurrections, coups de main et guérillas agitent le Maine, la Bretagne, puis la Normandie.

Ce sont les chouanneries. Elles sont multiples, différentes, sans véritable lien entre elles.

À l'origine des soulèvements, une authentique colère populaire. Haïs par les républicains, pas toujours compris des royalistes, souvent confondus avec les Vendéens, les chouans sont mal connus.

Histoire de ces manants du Roi.

Les girondins avaient voulu la guerre. En cet été 1792, le sort des armes n'était pas favorable à la France révolutionnaire. La chute des Tuileries, le 10 août, et l'emprisonnement de la famille royale n'avaient pas amélioré la situation extérieure. Le gouvernement décida d'enrôler des volontaires. Il y en eut d'enthousiastes. Ils n'étaient pas assez nombreux.

Fort peu satisfait de ces premiers résultats, le district de Laval, désireux de constituer « le bataillon des lions de la Mayenne », fixa au 15 août les opérations de recrutement, et installa son bureau dans l'église désaffectée de Saint-Ouën-des-Toits. Ce choix était doublement provocant, il profanait la fête de l'Assomption et semblait sanctionner un village connu pour ses convictions catholiques. Depuis près d'un an, des manifestations se succédaient dans la paroisse contre le curé constitutionnel protégé par la maréchaussée. Matées en surface, les colères des Mainiaux bouillaient d'autant plus en profondeur.

Jean Cottereau, dit Jean Chouan

Vivait en la paroisse de Saint-Ouën, à la closerie des Poiriers, une nombreuse famille, les Cottereau, ancestralement surnommés « Chouan », par référence au chat-huant. Ils avaient longtemps joui d'une fâcheuse réputation. On disait les trois cadets querelleurs et



bagarreurs. On disait aussi qu'ils « faux-saulnaient ». La contrebande du sel occupant plus d'un gars du Bas-Maine. Jean Cottereau était un faux-saulnier d'un courage et d'une audace peu ordinaire. Ses succès faisaient des envieux. Pendant une rixe de cabaret, le contrebandier avait tué un commis de la Ferme, administration chargée du recouvrement des taxes et impôts. Meurtrier en fuite, pris après quatre ans d'errance, Jean Cottereau avait été promis à la corde en septembre 1786. Sa mère alors avait joué le tout pour le tout. Misant sur l'amitié qui unissait Jean à Philippe de La Trémoille, prince de Talmont et fils des seigneurs de Laval, la pauvre femme avait couru, à pied, jusqu'à Versailles. Reçue par Louis XVI, grâce à l'intervention de M. de Talmont, elle avait obtenu la clémence royale. De ce jour, Jean Cottereau vouait au prince de Talmont et au Roi une reconnaissance éternelle.

Conjuration du marquis de La Rouërie

Rien dans la Révolution ne satisfaisait Jean « Chouan ». Elle avait contraint les Talmont à s'exiler, elle persécutait les catholiques et venait d'emprisonner le Roi. La Révolution était haïssable et devait être combattue. Un temps, Jean s'y était employé à sa manière. Relevant les anciennes lignes de ses réseaux faux-saulniers, aidé de son frère François et de complices sûrs, il avait organisé une filière

LOUIS DE FROTTÉ (1756-1800).



Officier normand originaire d'Alençon, il émigre en 1791 et combat dans l'armée de Condé en 1793. Chargé en 1795 de mettre sur pied une chouannerie normande, il saura s'appuyer sur de petites bandes de jeunes réfractaires commandées par des chefs sortis du rang, Mandat, Saint-Paul, Moulin ou Billard. Depuis sa base de la région de Domfront, il lance des raids en Mayenne, dans le Maine, dans le Perche et l'Avranchin. Peu après son arrivée en Normandie, il écrivait aux émigrés de Londres que les partisans qui l'avaient accueilli « haïssaient encore plus la République qu'ils n'avaient d'amour pour la royauté ». Il ajoutait que la persécution des prêtres, le refus de la conscription et les réquisitions étaient leurs principaux motifs de sa lutte contre la Convention. Arrêté en 1800 alors qu'il négociait sa reddition, il sera fusillé sur ordre personnel de Bonaparte.

d'évasion vers les côtes de Bretagne et de Normandie. Des prêtres, surtout, avaient bénéficié de l'aide de ces passeurs clandestins. Et puis, Jean avait été discrètement contacté par un gentilhomme breton, le marquis de la Rouërie.

Tête brûlée qui avait préféré quitter la France afin de faire oublier une suite de scandales retentissants, Armand Tuffin de La Rouërie avait combattu les Anglais aux Amériques avec Washington. Il s'était ensuite illustré, en 1788, pendant la querelle des parlements, menant tel tapage que Louis XVI, exaspéré, l'avait embastillé en compagnie d'autres hobereaux bretons.

La Rouërie, qui n'était pas sot, n'avait pas tardé à comprendre qu'en s'opposant à la politique royale en 1788, il avait précipité la crise de 89 et la nuit du 4 Août qui, abolissant les privilèges provinciaux, avait réduit la Bretagne au statut commun du royaume. L'une des conséquences avait été de doubler les impôts. Les réformes religieuses avaient supprimé les diocèses de Saint-Malo, Dol, Tréguier et Saint-Pol-de-Léon, avant de persécuter le clergé et les fidèles. Ensuite, il y avait eu Varennes et l'ignominieux retour de la famille royale sous les insultes de la populace. Armand de La Rouërie était décidé à réagir. Pour la Bretagne, pour la religion et pour le Roi.

Il avait entrepris de réunir des mécontents, nobles, bourgeois ou paysans, ne doutant pas de pouvoir renverser le pouvoir parisien.

Armand s'était rendu à Coblençe. Il avait obtenu la bénédiction du comte d'Artois, quelques fonds, et le soutien du prince de Talmon qui se morfondait en émigration. Ainsi des liens s'étaient-ils noués en Bretagne et dans le Bas-Maine. Un soulèvement était envisagé pour octobre 92, date à laquelle, selon toute vraisemblance, l'armée des Princes et les coalisés auraient franchi les frontières de l'Est et marcheraient sur Paris.

En Mayenne, Jean Cottureau prit les devants, sautant sur l'occasion offerte par les « patriotes » le 15 août à Saint-Ouën. « *Nous sommes au Roi et rien qu'au Roi !* » s'était écrié l'ancien faux-saunier, renversant les registres d'enrôlement et bousculant les patauds. La réaction des Bleus fut brutale. Dispersés à coups de canon, les insurgés s'évanouirent dans la nature. Jean Cottureau, dit Chouan, avait trouvé refuge dans la forêt de Misedon.

L'automne et l'hiver avaient conforté les républicains dans leur tranquillité. La victoire de Valmy avait arrêté l'avance des coalisés et des émigrés en Champagne, remettant à plus tard les projets de l'Association bretonne. Dénoncé, trahi, traqué, le marquis de La Rouërie n'était plus qu'un proscrit coureur de bois et de landes. Terrassé par une congestion pulmonaire, il gisait sur un grabat au manoir de La Guyomarais près de Lamballe lorsqu'y parvint la nouvelle de l'exécution du Roi. La douleur et le désespoir l'achevèrent. Il trépassa le 30 janvier 1793.

Son vieil ami Valentin Chévetel, qui l'avait trahi sans vergogne, livra les preuves de la conjuration à Danton, permettant une douzaine d'arrestations en Ille-et-Vilaine. En février, tout danger de révolte en Mayenne et en Bre-

tagne paraissait conjuré. La Convention ralluma elle-même les brasiers.

Le 24 février, elle décréta la levée de trois cent mille célibataires de dix-huit à quarante-cinq ans. Le tirage au sort de ces conscrits fut fixé au 10 mars. Ce fut l'explosion. Les gars avaient tout supporté : l'augmentation des impôts, les méprisantes exigences des citadins accapareurs de biens nationaux, les persécutions religieuses et mille vexations quotidiennes. Qu'on veuille, en plus, rétablir le système haï de la milice et les envoyer loin du pays se battre pour des idées et des gens qui leur faisaient horreur, c'était trop !

Le soulèvement de 1793

Entre le 10 et le 15 mars, l'Ouest entier flamba. Au sud de la Loire, la République laissait grossir le mouvement jusqu'à perdre complètement le contrôle de l'Anjou et d'une partie du Poitou. Au nord, la Convention possédait un atout majeur en la personne d'un officier d'Ancien Régime resté à son service, le général comte de Canclaux. Il frappa fort, écrasant à tout jamais, à Kerguidu, dans le Léon, la révolte du Finistère et ramenant l'ordre en Morbihan.

La plupart des bandes s'étaient dispersées. Les Bleus prirent des otages. Dans le Fougerais, on emprisonna M^{me} du Boisguy et ses filles afin d'obliger ses fils, Aimé et Louis, quinze et seize ans, à se soumettre. Ils gagnèrent les bois avec une poignée de fidèles, se jurant bien que la République n'aurait pas le dernier mot.

En Penthievre, on s'en prit à la comtesse de Kercadio, à défaut de mettre la main sur son futur gendre, le chevalier de Boishardy, accusé de dévaliser le fisc et de brûler les papiers publics. Ce « brigand » restait introuvable.

En pays alréen, on détenait le père et l'oncle du principal meneur, un clerc de notaire de vingt et un ans nommé Georges Cadoudal. Le garçon se livra et, contre promesse de libération des siens, accepta d'endosser l'uniforme. Avant de filer rejoindre les Vendéens.

En Mayenne, on incarcéra toute la famille Cottureau, cousins et alliés compris. Comme cette arrestation massive, loin de freiner les ardeurs guerrières des frères chouans les décupla, on relâcha leur parentèle. La gravité des événements outre-Loire avait éloigné les troupes du bocage mainiau. Les partisans du faux-saunier, que l'on commençait d'appeler « chouans », en profitèrent.

LAZARE HOCHÉ (1768-1797)



Fils d'un palefrenier de la Venerie du roi. Caporal aux Gardes françaises en 1789, il conserve sur le visage une balafre, souvenir d'un duel au sabre qui atteste de son tempérament. Lieutenant en 1792. Soldat valeureux, mais intrigant politique précoce, il ne recule pas devant la délation pour favoriser son avancement. Divisionnaire à l'automne 1793, il commande l'armée de Rhin et Moselle, bat les Impériaux, mais se querelle avec le représentant Saint-Just qui l'expédie à la prison des Carmes. Ce séjour est agrémenté par la tendre présence de la ci-devant vicomtesse de Beauharnais. « Il entrerait dans la destinée de cette charmante femme, dira Jean-François Chiappe, d'inculquer les bonnes manières à des soldats de petite naissance... » Thermidor le sort de geôle. Il dénonce Kléber au comité de salut public pour écarter ce rival et se fait nommer dans l'Ouest au début de 1795. Il constitue des colonnes mobiles et légères pour traquer les chouans et les rescapés de la Vendée, tout en ménageant les paysans. Le but est clair : séparer les chefs de leur soutien populaire. Il ne répugne pas aux procédés déloyaux, faisant circuler des faux pour semer le trouble et la discorde chez ses adversaires. Adeptes convaincus du renseignement, le général recrute et entretient des espions et des espionnes. L'une de celles-ci est sa propre maîtresse, la ravissante épouse du vicomte de Pontbellanger, qui s'est donnée à lui dans l'espoir de recouvrer ses biens. Après avoir sévi dans le Morbihan, la belle le conduira au chevalier de Charette qui sera pris ainsi par où il avait, dit-on, beaucoup péché. Après cet exploit, le « pacificateur de la Vendée » fut nommé en Irlande, sans succès cette fois, puis sur le Rhin où il battit les Autrichiens avant de mourir, pense-t-on, de tuberculose, à son quartier général.

Au bout du compte, la reprise en main des départements insurgés risquait fort d'être provisoire, d'autant plus que les royalistes triomphaient partout au sud de la Loire. Vendéens sur la rive gauche, chouans sur la rive droite : sauraient-ils s'unir ? Telle était précisément l'ambition du prince de Talmont. Rentré d'émigration, fort au courant des projets du marquis de La Rouërie, Philippe de La Trémoille rêvait d'étendre le champ de la Contre-Révolution armée au nord de la Loire en s'appuyant sur Jean Cottureau qui tenait le bocage mainiau. Il ne put convaincre les Vendéens qui se méfiaient de lui. Il fallut un désastre pour que se réalisât l'idée de Talmont, mais dans les pires circonstances. Battus le 17 octobre à Cholet, les Vendéens, encombrés de leur famille, parfois de leurs troupeaux et de leur mobilier, passèrent la Loire dans un mouvement de panique, se lançant dans l'aventure de la « virée de Galerne ».

Le prince de Talmont et la virée de Galerne

Comme il l'avait prévu, Talmont rallia, à Laval, les bandes de Jean Cottureau et d'Aimé du Boisguy, environ six mille hommes. Ainsi renforcés et soutenus, les Vendéens infligèrent pourtant aux troupes révolutionnaires défaite sur défaite, jusqu'à leur échec devant les murs de Granville.

Ce fut alors le reflux désordonné vers la Loire en plein hiver. L'écrasante défaite du Mans, le 10 décembre, qui préfigure le massacre de Savenay la veille de Noël, marque l'échec et la fin de cette tentative d'alliance de la Vendée et de la chouannerie. Elle ne met pas un terme aux espoirs ni aux colères chouannes.

Arrêté près de Fougères, alors qu'il tentait de retrouver Cottureau, le prince de Talmont est guillotiné à Laval le 27 janvier 1794. Les Mainiaux sont abandonnés à eux-mêmes.

En Bretagne, un aventurier, le comte de Puisaye, ancien député de la noblesse à la Constituante, ancien fédéraliste qui se cache depuis la chute des girondins, décide de profiter de la situation et de jouer un rôle politique de premier plan.

Joseph de Puisaye est un ambitieux intelligents et doué pour l'intrigue. Se faisant passer, auprès du cabinet britannique, pour le général en chef de la Bretagne, recommençant la même manœuvre auprès du comte d'Artois, Puisaye obtient, à l'étranger, tous les soutiens possibles. Sur le terrain, la partie est moins

aisée. Si Jérôme de Boishardy, qui chouanne les Côtes-du-Nord, où son courage et son audace lui ont valu une immense popularité, se laisse intimider par les brevets qu'exhibe Puisaye, en Ille-et-Vilaine, Aimé du Boisguy, instruit de la prétention de son interlocuteur, regimbe. Il n'a pas encore seize ans mais refuse d'être coiffé. Le conseil royal du Morbihan, où siègeront bientôt Cadoudal et son ami Mercier, rescapés de la virée de Galerne mais, pour l'heure, emprisonnés à Brest, ne se montre guère accommodant non plus.

Le réveil de 1794

Avec ou sans lui, tout au long de l'année 1794, la chouannerie s'étend en Bretagne. Presque impuissants face à cette petite guerre de partisans, les Bleus sont contraints de s'enfermer dans les villes. Leur ravitaillement devient difficile.

Il l'est bien davantage encore en Mayenne.

Pendant les six premiers mois de 1794, le député régicide du département, Esnue-Lavallée, a instauré un système de répression qui ferait paraître bénigne la Terreur parisienne. Le seul résultat de ces atrocités est de jeter une majorité de ses administrés du côté des Blancs.

À l'automne 1793, seul le nord-ouest de la Mayenne, fief de Cottureau, était en révolte ouverte. Au printemps suivant, on ne compte plus les bandes chouannes qui tiennent la campagne. En novembre, sur 48 cantons, 45 seront entièrement au pouvoir des royalistes. Avec cette particularité que la révolte mainiotte est exclusivement populaire. Jean Cottureau est le seul successeur du prince de Talmont. Un certain temps, il assume ce rôle à la perfection. Cependant, il est plus affecté qu'il n'y paraît de la mort de sa mère qui a péri au Mans et de celle de son prince. Au printemps 1794, une avalanche de deuils aura raison de sa combativité. Son frère François meurt d'une blessure infectée. Ses sœurs cadettes, Perrine et Renée, sont arrêtées et guillotonnées le 25 avril. Perrine avait dix-huit ans, Renée n'en avait que quinze ! C'est en tournant la loi, qui fixe à seize ans l'âge où la peine capitale est applicable, qu'on l'envoie à l'échafaud. En juin, c'est au tour de l'aîné des Cottureau, Pierre, d'être expédié au bourreau. Désespéré, Jean sent l'ombre de la mort sur lui. Le 27 juillet, il est mortellement blessé en se portant au secours de sa belle-sœur enceinte que poursuivent les patauds.

Toutefois, dès ce moment, l'avenir du mou-

vement dans le Maine est assuré. Un chef, aussi grand que Cottureau, s'est levé en la personne de Jean-Louis Tréton. Ce garçon de vingt-trois ans, surnommé « Jambé d'argent » parce qu'une blessure d'enfance l'a laissé boiteux et réduit à la mendicité, va s'employer à fédérer les chouans du Maine, et il y parviendra. Tous ses efforts sont remis en cause lorsque deux nouveaux personnages entrent en scène en décembre.

Hoche et la « paix » de La Mabilais

La Convention thermidorienne, qui sent son pouvoir chanceler, veut finir à tout prix la guerre civile. Elle envoie dans l'Ouest Lazare Hoche avec mission de pacifier Vendée et pays chouans. Le hasard veut qu'au même moment, Puisaye se rende en Angleterre pour obtenir le débarquement d'une armée d'émigrés.

Il confie son intérim à un émigré bourgeois revenu en France depuis une petite semaine, Pierre Désoteux, faux baron de Cormatin. Celui-ci éprouve les plus vives angoisses à se retrouver commandant en chef de la chouannerie bretonne. Craignant pour sa peau, mais grisé de son élévation subite, Cormatin se donne un rôle en entamant des pourparlers de paix avec Hoche. Prétendant agir sur ordre de Puisaye, il parvient à amener à la table des négociations, au château de La Mabilais près de Rennes, les représentants des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Boisguy, toujours méfiant, s'est récusé, tandis que Tréton, légitimement furieux de n'avoir pas été informé, refuse toute trêve. En fait, seule une étroite minorité signe les accords de paix. Georges Cadoudal et d'autres dénoncent les menées du faux baron. Conclue au lendemain de Pâques, la paix n'atteindra pas la Pentecôte.

Les Bleus sont les premiers à la rompre, en assassinant quelques royalistes trop confiants. En juin 1795, le bocage flambe de plus belle. La mort de Jérôme de Boishardy, chaud partisan de la réconciliation, abattu le soir de son mariage, ne risque pas de calmer le jeu féroce.

L'affaire de Quiberon

Le 17 juin, une flotte anglaise, qui transporte des contingents émigrés destinés à un débarquement, est en vue de Quiberon. Les plans de Puisaye sont simples : forcer le passage, s'enfoncer dans l'arrière-pays, avec l'espoir d'être rejoint par tous les combattants de l'Ouest, et marcher sur Paris pour

FACE À FACE CADOU DAL-BONAPARTE



Dans les premiers jours du printemps 1800 – la date demeure incertaine – Georges Cadoudal se présente aux Tuileries ; il est reçu par un aide de camp du Consul, le chef de brigade Rapp, et lui tend le billet officiel d'introduction, rédigé par Brune à l'intention de son chef : « Le citoyen Georges, ci-devant général en chef des chouans, vous remettra la présente : la confiance qu'il a dans le gouvernement lui fait poser les armes et je ne doute pas que vous parviendriez à utiliser ses moyens que, désormais, il veut consacrer au maintien de la tranquillité publique. »

Rapp s'absente un long moment puis conduit le visiteur dans le salon de Minerve. Le Consul, en effet, ne reçoit jamais dans son bureau. Voici Bonaparte ; Rapp s'esquive, rejoint le secrétaire, M. de Bourrienne, dans la pièce voisine, en prenant bien soin de laisser la porte entrebâillée.

Une grande demi-heure, le Corse et le Breton vont s'affronter. Très vite, le ton monte. L'aide de camp et le secrétaire ne peuvent saisir que des bribes d'une conversation très animée, mais ils entendent des pas précipités. « Georges, notera Bourrienne, marche de long en large, se promène de la fenêtre au fond du salon, revient, retourne ; cela dure très longtemps. »

Une demi-heure plus tard, l'entretien se termine sur cette répartie de Bonaparte, entendue par Bourrienne :

« Vous voyez mal les choses et vous avez tort de ne vouloir entendre aucun arrangement. Mais si vous persistez à retourner dans votre pays, vous irez aussi librement que vous êtes venu à Paris. »

Cadoudal parti, Bonaparte interroge son aide de camp :

« Pourquoi avez-vous laissé la porte ouverte et êtes-vous resté auprès de Bourrienne ?

– Si vous aviez fermé la porte, je l'aurais rouverte. Est-ce que je vous aurai laissé seul avec un homme comme cela ? Il y aurait eu trop de risques.

– Fi donc Rapp, vous n'y pensez pas !... »

Quelques moments après, c'est devant Bourrienne, avec lequel il est alors sur le pied d'une certaine intimité, que le Consul, revenant à Georges, aurait laissé percer sa déception :

« L'exagération de ses principes prend sa source dans de nobles sentiments qui doivent lui donner beaucoup d'influence sur les siens. Il faudra pourtant en finir. »

JEAN-FRANÇOIS CHIAPPE

Auteur d'une biographie de Cadoudal (Perrin, 1971) et de *Les Chouans* (Perrin, 1982).

FAUX CHOUANS ET CHAUFFEURS

Pour déconsidérer les insurgés, certains généraux républicains, Rossignol, Moulin, Hoche lui-même, n'avaient pas rougi de lever ou de laisser lever des compagnies de faux chouans, recrutés parmi les condamnés de droit commun, qu'on habillait de grands chapeaux et de scapulaires et qu'on lâchait dans la campagne en leur recommandant de « faire les cent coups » sous l'étiquette de la religion et du roi.

La pratique la plus communément employée par ces malandrins consistait à approcher d'un brasier les pieds de ceux dont ils voulaient obtenir de l'argent : d'où le nom de « chauffeurs » qui leur fut donné. À Saint-Jean-Brévelay, le 18 décembre 1796, ils grillent une femme « jusqu'à la ceinture » ; un peu plus tard, c'est la comtesse de Lambilly à qui les coquins arrachent par les mêmes procédés 3 000 livres de bel argent sonnante et trébuchant. Mais ils coupaient aussi les oreilles, creusaient des fosses au bord desquelles ils faisaient agenouiller les patients. Pour n'être point reconnus, ils se barbouillaient le visage de suie. La bande de Pourmabon, en Bignan (capitaine Julien Hervo, condamné antérieurement pour vol à quatre ans de prison), comptait de treize à quatorze affidés ; une autre bande, autour de Bazouges-du-Désert (Ille-et-Vilaine), en comptait quarante ; une autre nettement policière, organisée dans le même département par le commissaire Loysel, avait été placée par lui sous le commandement de Joseph Boismartel, dit Joli-Cœur, dit la Prâ (l'oiseau de proie). Autour de Caen, les exploits de la bande Cornu et Capelu défrayèrent longtemps les veillées : cette bande avait pris son nom de la fille Cornu, maîtresse de Capelu, qui donnait la question aux victimes « en leur mettant sous l'aisselle une chandelle allumée ou en leur posant de l'amadou brûlant sur l'orteil ». Vidocq dit que, pour lui faire le cœur solide, on avait forcé la fille Cornu à porter pendant deux lieues, dans son tablier, la tête d'une fermière des environs d'Argentan...

CHARLES LE GOFFIC
La Chouannerie, Hachette.



ROGER-VIOLETTE

Echec des Blancs à Quiberon. Le 27 juin 1795, des navires anglais débarquent une petite armée d'émigrés à Carnac. Ils doivent soutenir un soulèvement dans tout l'Ouest. L'antagonisme entre les deux chefs de l'expédition, Puisaye et d'Hervilly, permet au général Hoche d'enfermer les Blancs dans la presqu'île de Quiberon. Sur promesse de la vie sauve, les émigrés acceptent de capituler. La Convention refusera de reconnaître la parole de Hoche et fera fusiller 748 prisonniers durant l'été à Quiberon, Auray et Vannes.

achever une République déjà mal-portante.

L'opération est compromise dès le débarquement. Agissant sur incitation de l'abbé Brottier, intrigant du comité royaliste de Paris, hostile à Puisaye, son adjoint, le comte d'Hervilly s'obstine à entraver le mouvement. Ce répit laisse à Hoche le loisir de masser ses troupes à l'entrée de la presqu'île et de bloquer les Blancs « comme des rats dans une ratière ». Le mouvement tournant, que préconisent Cadoudal et Tinteniac qui prendrait les Bleus à revers, échoue. Dans la nuit du 19 au 20 juillet, profitant d'un violent orage, des transfuges républicains livrent aux Bleus le fort Penhièvre, clef de l'isthme. Réveillés en sursaut, émigrés et chouans se défendent à un

contre dix. Puisaye a fui au premier boulet, abandonnant le commandement au colonel de Sombreuil. Au terme d'une lutte désespérée, à bout de poudre et de munitions, celui-ci accepte la reddition honorable que lui propose Hoche en présence de Tallien, en échange de la promesse de la vie sauve pour ses hommes. Ils seront fusillés du 28 juillet au 2 septembre à Vannes et Aurey, 748 hommes en tout.

Ce massacre ignoble a fait lever dans l'arrière-pays une immense colère. En Anjou, en Mayenne, en Ille-et-Vilaine, plusieurs bataillons de fusilleurs qui rentrent de Quiberon sont poursuivis et anéantis. Le désastre de Quiberon n'a pas brisé l'insurrection. Cadoudal est parvenu à ramener ses 3 000 hommes

jusque chez eux. Les autres chefs qui n'ont pas participé à l'affaire ne sont nullement abattus. Scépeaux, Turpin et Chatillon dans le Maine, Boisguy, Pontbriand, Couëbouc et Chalus en Ille-et-Vilaine, Carfort, Legris-Duval et La Vieuville dans les Côtes-du-Nord, et encore Phélippeaux dans le Berry, vont faire de la fin 1795 l'une des périodes les plus actives de la chouannerie.

Frotté en Normandie

En Normandie, depuis octobre 1793, quelques gars de l'Orne, suivant le jeune taillandier Michel Moulin, s'étaient organisés sur le modèle des frères Cottureau, mais avec un moindre succès. Leur très petite chouannerie avait trouvé peu de soutien. Les Normands, même hostiles à la Révolution, ne tenaient pas à exposer leurs biens matériels dans une guerre civile.

Au printemps 1795, un officier normand, le comte de Frotté était rentré d'Angleterre dans l'espoir de soulever sa province. Excellent organisateur, Louis de Frotté parvint à créer, dans l'Orne, une partie de la Manche et du Calvados, des foyers de guérilla actifs, maintenant les Bleus dans une constante insécurité. Le noyau de ses forces est constitué par une bande de jeunes réfractaires menés par Michel Moulin qui tient le maquis depuis 1793.

Mais Hoche, qui commandait toujours dans l'Ouest, avait fait de la pacification une affaire personnelle. En février 1796, il prend Stofflet qui est fusillé à Angers. Fin mars, c'est le tour de Charette, passé par les armes à Nantes. La mort de ses deux derniers chefs historiques met provisoirement la Vendée à genoux. Les troupes républicaines devenues inutiles outre-Loire sont regroupées au nord du fleuve. En force, les Bleus investissent les campagnes mainiotte, bretonne, angevine, normande, se livrent aux violences habituelles. Hoche se donne jusqu'à la fin de l'été pour amener les chefs chouans à traiter à leur tour. Succombant sous le nombre, redoutant d'entraîner la dévastation systématique de leurs provinces, Scépeaux, Boisguy, Cadoudal, Legris-Duval et Frotté acceptent de se soumettre, le 6 juillet 1796. La deuxième chouannerie a vécu.

La paix semblait définitive, tant ces quatre années de luttes, de larmes et de sang avaient épuisé l'Ouest. C'était compter sans le Directoire. Le coup d'État du 18 Fructidor (4 septembre 1797), monté par les anciens jacobins qui craignaient une restauration légale de la monarchie, justifiait la reprise des armes.



ROGER VOLLET

De l'Ouest au Midi, des insurgés continueront de chouanner jusqu'en 1799.

Arrestations, assassinats se multiplient dans l'Ouest, visant les royalistes et les prêtres.

À la fin de 1797, les Côtes-du-Nord, le Morbihan et l'Orne sont à nouveau en effervescence. Attaques de diligences et de perceptions se perpétuent avec les exécutions de délateurs.

La troisième chouannerie de 1799

La loi des otages, qui autorise à détenir, voire à exécuter, les ascendants, descendants, collatéraux des rebelles, puis la mort, en détention à Valence, du pape Pie VI, rallument le conflit l'été 1799.

Réunis en conférence au château de Pouancé, les officiers chouans pensent le moment venu de porter le coup de grâce au Directoire de plus en plus impopulaire et de restaurer Louis XVIII. Fixée au 15 octobre, la prise d'armes est un succès spectaculaire : Nantes, Le Mans, Saint-Brieuc, d'autres villes de l'Ouest tombent aux mains des royalistes, mais leurs forces ne permettent pas de marcher sur Paris. Quelqu'un va se charger à leur place de nettoyer la République sanglante et corrompue du Directoire. L'heure de Bonaparte a sonné.

Devenu premier consul, le petit général

veut avant tout rétablir la situation intérieure. Il parvient à se concilier les Vendéens du comte d'Andigné, puis le Manceau Bourmont. Fin janvier, Cadoudal, vaincu peu avant au Pont-du-Lac, accepte aussi de traiter. Son abandon entraîne celui des autres Bretons.

Louis de Frotté reste le seul sous les armes. Pour épargner à la Normandie les destructions dont on la menace, il entame des pourparlers. Le Consul fait aussitôt arrêter et fusiller Frotté et ses lieutenants, venus en plénipotentiaires à Alençon. Leur mort à Verneuil, le 18 février 1800, sonne le glas de la chouannerie.

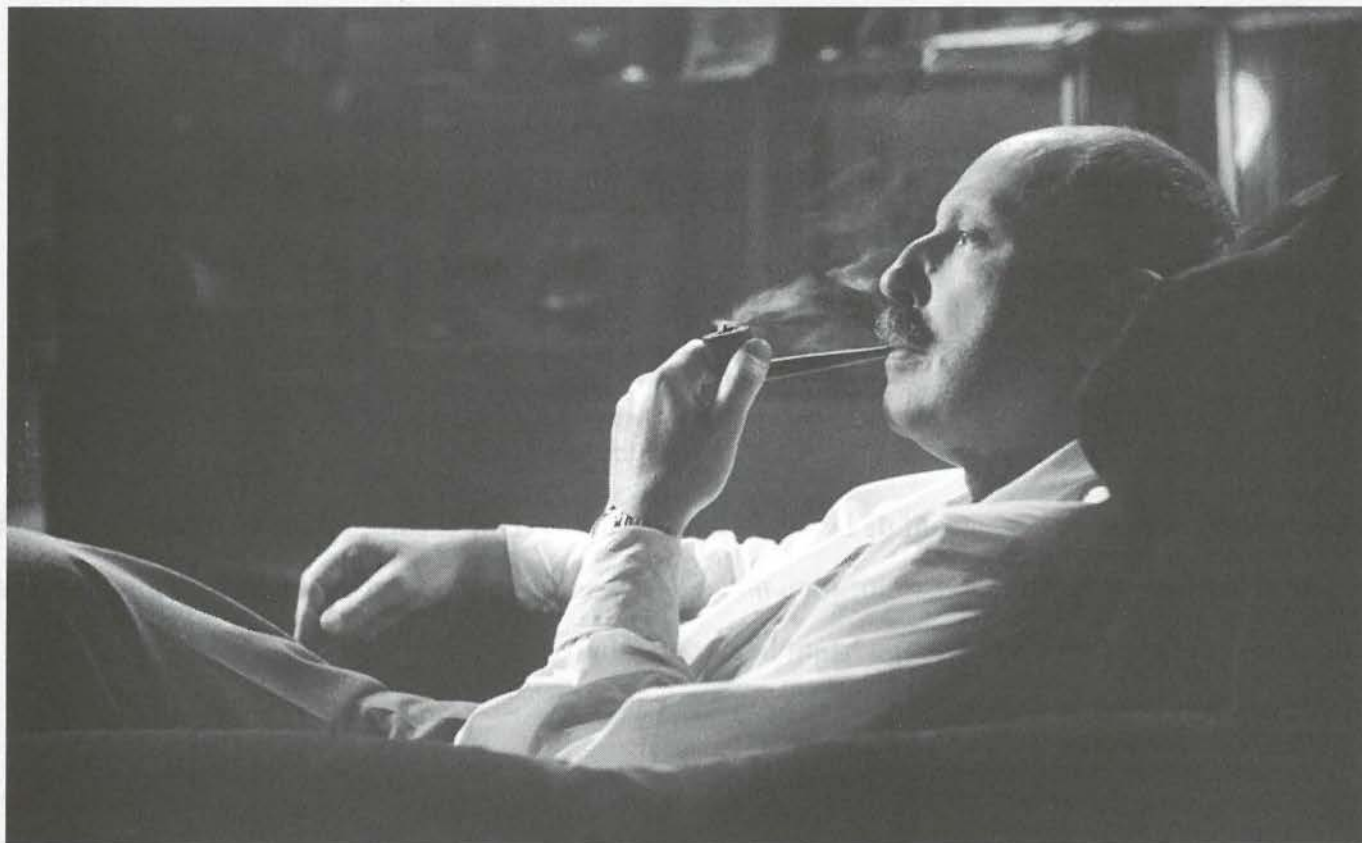
Le retour à la liberté religieuse et les espoirs de restauration désarment les mécontents de l'Ouest.

Regroupant une poignée d'officiers, nobles ou roturiers, des conspirations aboutissent, à la Noël 1800, à l'attentat de la rue Saint-Nicaise à Paris, puis en 1804 à la tentative « du coup essentiel » dont Cadoudal est l'inspirateur. Ces complots ne mobilisent plus que de rares isolés. Ayant eu le génie de séparer la défense du Trône de celle des autels, Napoléon a définitivement sapé les assises populaires de la chouannerie.

ANNE BERNET

*Anne Bernet publiera au début de 1993 *Les Grandes Heures de la chouannerie* (Perrin), préfacé par Jean-François Chiappe.

JEAN DE LA VARENDE, MANANT DU ROI



RAPHD

Jean de La Varende est un chouan de naissance : « Il y avait trente et une branches de ma famille, en 1789. Il y avait peut-être quarante manants, portant mon nom, qui ont été fusillés au bord des haies, qui ont été détripés le long des grands chemins, qui ont eu la tête coupée. »

Il vécut en terre chouanne, en Bretagne puis en Normandie. Son grand-père, l'amiral Fleuriot de Langle, était né trente ans après la Révolution et sa famille vivait à Rennes entourée de familles nobles dont on se racontait la triste histoire.

Les auteurs qu'il lit, Maurras, Daudet, Bainville, Bordeaux, Botrel, ses amis, Geoffroy Hay des Nétumières, Louis Foisil, Claude Farrère, René Benjamin, René Fauchois, Jean de Pange, Jacques Perret, tous se battent pour Dieu et le Roi. Le château du Chamblac, dans l'Eure, fait de lui un manant proche des paysans, admirant leur travail, leur fidélité à la terre et au roi. Son idéal de société est féodal :

« L'État lui-même n'est qu'une fédération de châteaux sous la protection d'un château plus puissant, le château royal ; les villes n'ont été que des groupements, autour d'un château, des artisans nécessaires au domaine : forgerons,

bourrelliers, tisserands ; elles réalisent seulement l'extension des communs du château. Quand elles se sépareront de lui, les villes seront des filles révoltées contre leur père, des filles de joie. »

Son idéal, servir, est monarchiste, celui des républicains étant plutôt, selon lui, se servir. Et son roi ne l'est que par la grâce de Dieu. Le roi lui-même sert Dieu, comme La Varende a voulu le servir dans ses romans et dans ses biographies de saints.

Les événements, enfin, les inventaires et la condamnation de l'Action française, le Front populaire, la guerre d'Espagne qui met clairement face à face l'Église et la République, l'Occupation et la sale responsabilité que la gauche fait porter à la droite, aux hobereaux, font de La Varende un chouan ; il réagit, refuse l'oukase et pointe ses armes, une plume fougueuse et son talent.

Le goût artistique de La Varende est tout entier vers l'Ancien Régime, son élégance, sa richesse et son harmonie.

Voilà comment les héros de son œuvre sont nés, personnages célèbres ou imaginaires,

Frotté et Cadoudal, Tainchebraye-la-Pipe. Le marquis de La Bare, le Bouffon blanc, Cinq-Amants, le général chouan, Jean d'Anville et Man d'Arc, Jacques de Galart. Les femmes aussi entrent dans la danse, danse mortelle pour la cavalière, danse de salon pour la douairière de Galart ou la comtesse de Bernberg car ces dames n'aiment pas non plus la République, « ce mot qui leur représentait le désordre, les appétits déchainés, un méli-mélo de folies, de gabegies et de petites gens sales se prélassant dans les fauteuils dorés ».

Son tempérament insolent, enfin, son insoumission au monde contemporain, à son culte de l'avenir, à certaines laideurs esthétiques et morales font de Jean de La Varende un chouan comme il y en aura toujours et dont il restera l'un des porte-drapeau.

ANNE BRASSIÉ

*Anne Brassié, auteur de *Robert Brasillach ou encore un instant de bonheur* (Robert Laffont, 1987), publiera en janvier 1993, chez Perrin, la première biographie consacrée à Jean de La Varende, sous le titre : *La Varende, pour Dieu et le Roi*.

DANS LES MANUELS SCOLAIRES

La Terreur et la Vendée

PAR JEAN-PAUL ANGELELLI

À l'école et au lycée, l'enseignement de la Révolution n'est plus ce qu'il était. Moins de place, moins d'importance. Timidement, lentement, l'admiration obligatoire pour les pères fondateurs de la République cède devant des parcelles de vérité. Il reste pourtant beaucoup à faire !

L'histoire de la Révolution française (1789-1799) est traitée dans les programmes de la classe de Seconde. Ce qui n'est pas une nouveauté mais depuis 1987, la période à étudier va de la fin de la France de l'Ancien Régime jusqu'en 1880, s'élargissant à l'Europe et même au Monde (regards sur d'autres civilisations, Afrique, Asie). D'où ce premier constat. La tranche 1789-1799 ne représente plus que le cinquième des événements traités, alors qu'il fut un temps, pas très lointain, où cette période constituait au moins le tiers du programme, voire la moitié comme dans les vieux Malet et Isaac, d'ailleurs remarquablement écrits. Bref, pour les générations actuelles, l'étude de la Révolution française n'est plus fondamentale. Ajoutons que, déjà en 1987, quand les manuels furent révisés, il était question du sort de la Vendée, du livre de Furet et Richet, *Penser la Révolution* (1) et des thèses d'Augustin Cochin.

Une Terreur bien comprise

Malgré la nette mise au point de Furet, tous les manuels étudiés continuent d'expliquer, voire de justifier, la Terreur par l'état d'urgence de l'été 93 (2). Après en avoir expulsé et guillotiné les girondins, les montagnards domi-



Assassinat et dépeçage de la princesse de Lamballe le 3 septembre 1792. Amie fidèle de Marie-Antoinette, elle était présidente de la Fédération des loges maçonniques.

nent la Convention et doivent faire face à une situation critique : la guerre aux frontières et des révoltes intérieures. Ici et là (Nathan, Hatier) est mentionnée la pression « populaire » sur la Convention, c'est-à-dire celle des sans-culottes. Nouveauté, ceux-ci ne sont plus identifiés à des « prolétaires » (la vulgate marxiste a beaucoup reculé) mais à un petit peuple parisien d'artisans, d'employés, de « *petits propriétaires* » (Nathan).

La Terreur est souvent expliquée à partir du discours de Robespierre à la Convention de février 94, un Robespierre bénéficiant encore d'une certaine indulgence au nom de la « vertu ». Le Hatier cite Robespierre : « *On ne chasse pas les traîtres, on les extermine* », et pose cette question pour le moins équivoque : « *Quelle qualité rend acceptable la terreur révolutionnaire ?* » Une Terreur propre en quelque sorte. Le Belin écrit que Robespierre a rêvé d'installer une « *dictature fraternelle* » (sic) mais (hélas) « *son nom est attaché à la Terreur* ».

Les manuels dans leur ensemble signalent que la Terreur s'accroît à partir du printemps 94, c'est-à-dire à un moment où les périls intérieurs et extérieurs sont conjugués. Ils notent aussi que le peuple ne suit plus.

Mais peut-être faudrait-il attendre les prochains manuels pour que soit commentée cette opinion de François Furet : « *La culture politique qui conduit à la Terreur est présente dans la Révolution française dès l'été 89. [...] La guillotine s'alimente à sa prédication morale.* » (3)

Sur la Vendée

Signe que les controverses historiographiques ont leur influence, la révolte vendéenne (et son écrasement) est l'objet dans trois manuels de dossiers ou de débats.

Le Nathan présente une page sur l'insurrection vendéenne où il est fait état du décret de la Convention (1^{er} août 1793) sur la « *destruction complète de la Vendée* » avec des références à Pierre Chaunu et Ronald Sector (pour Reynald Secher !) (4) sur le « *génocide* » qui est contesté.

Le Belin propose un dossier-bilan sur la Contre-Révolution (Émigrés et Vendéens). Il évoque, textes à l'appui « *les atrocités réciproques* », et conclut « *atrocités oui, génocide non* ». La même position est soutenue dans le Hachette (dossier : « *Le drame des guerres de l'Ouest* ») où l'on reconnaît une « *atroce guerre civile* » avec citation de la proclama-



Ernest Renan : « *Le jour où la France coupa la tête à son roi, elle commit un suicide* ». (*Réforme intellectuelle et morale de la France, 1871.*)

tion célèbre et sanguinaire du général Westermann : « *J'ai écrasé les enfants... massacré les femmes... J'ai tout exterminé...* », mais le terme génocide est refusé.

Ces manuels ont le mérite de poser le problème et ses interprétations. D'autres sont plus succincts. Le Bordas se contente de parler d'« *une répression féroce sur cette partie du pays* ». Le Hatier parle seulement des noyades de Carrier à Nantes. Dans l'édition de 1987, « *la guerre civile des Blancs et des Bleus* » était évoquée plus longuement.

Un bilan imprécis

Au sujet du bilan de la Terreur, le Belin cite une étude de Marc Bouloiseau qui aboutit à 50 000 tués, soit 2 % de la population. Pour le Nathan, ce serait 20 000 en France et 3 000 à Paris (inclus dans le chiffre national ?) avec mention des exécutions collectives (noyades de Nantes, fusillades de Lyon). Le Hatier indique 5 000 arrestations à Paris, 1 667 exécutions en province (et à Paris ?). Le Hachette annonce 200 condamnations à mort pour « la

Grande Terreur » de 1794.

Ces chiffres sont cités avec une absence de précision affligeante. On ne sait pas ce qu'ils recouvrent au juste. Quand ils englobent la totalité des morts imputables à la Terreur (1793-1794) sur l'ensemble du territoire français, Vendée comprise, ils se révèlent très inférieurs aux estimations les plus prudentes. On connaît le chiffre précis des guillotins par décision des tribunaux révolutionnaires (16 594) auxquels il faut ajouter environ 34 000 exécutions sommaires, sans parler de l'entreprise de « *dépopulation* » en Vendée, qui a fait plus de 200 000 victimes (estimation minimale).

En 1939, pour le cent-cinquantenaire de 1789, Daniel Halévy publia chez Grasset *Histoire d'une histoire*, petit livre qui retraçait l'évolution de l'historiographie révolutionnaire. Il montrait que l'on était passé de la condamnation presque unanime par les survivants, encore marqués par le souvenir horrifié de la Terreur, à une réhabilitation qui culmine avec Alphonse Aulard et ses disciples, chargés par la III^e République d'édifier le monument du premier centenaire.

Les énormes désillusions de cette fin de XX^e siècle, avec la fin des espérances placées dans le fascisme, dans le communisme ou le tiers-mondisme, tous héritiers d'une façon ou d'une autre du jacobinisme révolutionnaire, ont favorisé une nouvelle approche critique de la Révolution à la suite de François Furet, de Jean Tulard et de beaucoup d'autres historiens (5). Cette approche nouvelle, non dogmatique et non idéologique, n'est encore que timidement perceptible dans les ouvrages scolaires.

JEAN-PAUL ANGELELLI

(1) *Penser la Révolution*. Ce n'est qu'en 1988 qu'est parue la somme de François Furet *La Révolution - 1770-1880* (Histoire de France-Hachette).

(2) Comme pour Pétain et Vichy (*Enquête sur l'histoire* n°4), nous nous sommes bornés aux éditeurs les plus connus et utilisés.

(3) Ouvrage cité.

(4) Coquille apparemment volontaire que Reynald Secher ne parviendra pas à faire corriger...

(5) Concernant l'évolution de l'historiographie révolutionnaire, on peut consulter le travail remarquable d'Alfred Fierro (*Historiographies de la Révolution française*), 5^e partie d'*Histoire et Dictionnaire de la Révolution française, 1789-1799*, sous la direction de Jean Tulard, Bouquins / Robert Laffont, 1987.

Actualité de l'histoire

EXPOSITIONS

Dessins de Liotard

Huguenot d'origine française et citoyen de la République de Genève, Jean-Étienne Liotard (1702-1789) donne lieu à une heureuse rétrospective qui fait découvrir un artiste en marge des écoles de son temps. Dessins, pastels, peintures et miniatures montrent un goût de la précision qui justifie qu'il ait été surnommé, de son vivant, « le peintre de la vérité ». Quatre années passées à Constantinople, où il adopte la barbe et le costume turc, font de lui un des initiateurs de l'Orientalisme. De l'ancienne capitale de l'Empire d'Orient, encore peuplée d'une majorité de Grecs, il rapporte une multitude de dessins, lesquels mettent en scène de belles Levantines sous le voile transparent, des musiciens enturbannés, de farouches guerriers, des dignitaires et le Grand Vizir lui-même.

Voyageur infatigable, Liotard séjourne en Moldavie, à Vienne, à Paris, à Londres et à Amsterdam. Celui qui a été le familier de la Sublime Porte est devenu le portraitiste des cours européennes et des grands. L'impératrice d'Autriche fait de lui son peintre attitré. Marie-Thérèse lui demande d'exécuter les portraits de ses filles en vue de projets matrimoniaux. Ainsi, Liotard laisse-t-il le délicat portrait de l'archiduchesse Marie-Antonia à sept ans, celle que les Français connaîtront sous le nom de Marie-Antoinette.

Maître du trait objectif et virtuose des « transparences ». Liotard s'affirme comme l'un des meilleurs portraitistes du XVIII^e siècle, mais aussi comme le grand témoin de ce beau siècle, avide de lumière et de grâce. Par un détour en apparence assez étrange, il mourut avec ce siècle, un mois avant la prise de la Bastille.

Musée du Louvre (Palais du Louvre, pavillon de Flore, 75001 Paris, tél. 40 20 51 51). Tous les jours, sauf mardi, de 9 à 17 heures 15. Nocturnes un lundi sur deux et tous les mercredis jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 14 décembre 1992.



La future reine de France, Marie-Antoinette, enfant, par Liotard.

Terres secrètes de Samarcande : céramiques du VIII^e au XIII^e siècle

Avant l'arrivée des Arabes, Samarcande était au carrefour des échanges entre l'Empire byzantin, la Chine et l'Inde. Son nom évoque toujours les routes de la soie. Ruinée par Gengis Khan et ses cavaliers mongols, elle retrouve toute sa splendeur avec Tamerlan qui en fit la capitale de son vaste et éphémère empire. Dans ses murs, les ateliers de potiers ont produit, du VIII^e au XIII^e siècle, une céramique glacée. Destinée à être utilisée sur place ou exportée vers des villes plus ou moins lointaines, elle montre l'une des multiples facettes de la civilisation musulmane d'Asie centrale, laquelle donna naissance à Avicenne, médecin et philosophe, et à Omar Khayyam, mathématicien et poète. Ce sont trois cents objets aux décors délicats : vases, coupes, cruches, vaisselle de table, tablettes, lampes à huile, encriers et écritoirs. Certaines coupes portent d'élégantes calligraphies reproduisant vœux ou aphorismes à l'usage d'une clientèle

cultivée qui parlait couramment l'arabe et le persan.

Musée de Normandie (Logis des Gouverneurs - Château, 14 000 Caen, tel : 31 86 06 24) De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 à 18 heures. Jusqu'au 25 janvier 1992.

Les Barbares et la mer

L'idée d'une mer déserte à la fin du monde antique et au début du Moyen Âge ne tient plus. Dès le V^e siècle, les peuples riverains de la Baltique occidentale et de la mer du Nord entament leurs premières migrations. Forts de leurs traditions maritimes, ils font du bateau l'instrument de leur mouvement et s'installent dans les îles britanniques et en Gaule. Angles, Saxons, Jutes, Étrusques, Frisons sont les devanciers peu connus des Vikings. Ils revivent ici par le biais de témoignages relatifs à leur culture. Ce sont les maquettes des navires de Nydam et de Sutton Hoo, les superbes casques de la civilisation de Vendel, le mobilier de la sépulture royale de Sutton Hoo, les fibules, les boucles, les monnaies et les armes découvertes en Bessin, en Boulonnais, en Calais et en Charente. Confirmée par la toponymie, la marque d'une empreinte saxonne sur une partie des

côtes de la France septentrionale est mise en évidence, de même que les relations avec les Francs, eux-mêmes hardis navigateurs. L'intelligence de la muséographie permet de mieux comprendre le surgissement viking.

Musée des Augustins (21, rue de Metz, 31000 Toulouse, tél : 61 22 21 83). Tous les jours, sauf mardi et jours fériés, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, jusqu'à 22 heures, le mercredi. Jusqu'au 2 janvier 1993.

L'Ile-de-France, de Clovis à Hugues Capet

Fouilles archéologiques et études savantes ont sensiblement renouvelé la connaissance du Haut Moyen Âge, jadis qualifié de « temps obscur ». Plus de trois cents objets, soutenus par une scénographie inspirée par des manuscrits mérovingiens, disent ce que fut l'Ile-de-France du V^e au X^e siècle. L'ensemble met en lumière les origines germaniques du monde français, aux heures décisives, pour l'Europe occidentale, des Mérovingiens et des Carolingiens.

Musée archéologique départemental du Val-d'Oise (Place du Château, 95450 Guiry-en-Vexin, tél. 34 67 45 07). En semaine : de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30. samedi, dimanche et jours fériés : de 13 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 30 mars 1993.

Trésors de l'écrit

Un florilège des trésors entrés, depuis dix ans, à la Bibliothèque nationale, aux Archives nationales et départementales et dans l'ensemble des bibliothèques françaises : manuscrits, cartes, plans et globes. Près de cent vingt pièces du X^e à nos jours. La plus ancienne est l'acte de vente d'une vigne à Queille (Ariège). Elle date de mai 969. Parmi les plus récentes : un texte de 1937, préconisant la non-intervention en Espagne, dont l'auteur est Jacques Doriot. Voici le prestigieux Armorial de la Toison d'Or (vers 1583-1584), une carte de la France contre-révolutionnaire (1796). Voici aussi de nombreux manuscrits, celui de *L'École des femmes* de Molière, celui de *Que ma joie demeure* de Giono. Voici encore un manuscrit musical de Jean-Jacques Rousseau, une lettre du

marquis de Sade, le contrat de mariage de Bonaparte à Joséphine, les dernières volontés de Victor Hugo et la lettre que Fouquier-Tinville écrivit à sa femme, à la veille de son exécution.

Bibliothèque nationale (Galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris, tél : 47 03 81 10). Tous les jours, de 10 à 20 heures. Jusqu'au 15 janvier 1993.

Byzance - L'art byzantin dans les collections nationales

En 1453, les Turcs mettent un terme à l'Empire romain d'Orient dont l'histoire durait depuis un millénaire. Héritier légitime de la Rome antique et temple de la vraie foi, cet Empire, appelé byzantin après la disparition de l'Empire d'Occident, a occupé une place privilégiée dans le bassin méditerranéen et au-delà, jusqu'à la victoire de Mahomet II. Des crises graves, des complots, des querelles religieuses l'avaient agité. La plus terrible fut le sac de Constantinople par les Croisés. Son luxe légendaire, sa magnificence et la vigueur de sa foi ont influencé les peuples slaves, donné un modèle aux princes russes et suscité d'inextinguibles convoitises.

Pour la première fois depuis 1931, une exposition montre la diversité et la richesse des collections publiques françaises. Ce sont quatre cents œuvres : pièces d'orfèvrerie, ivoires, monnaies impériales, tissus, mosaïque, icônes, manuscrits, céramiques, gemmes et camées. Elles illustrent la question des origines et de la formation du premier art byzantin, la crise iconoclaste, la dynastie des Macédoniens, des Comnènes et des Paléologues.

Musée du Louvre (Palais du Louvre, Hall Napoléon, 75001 Paris, tél. 40 20 50 50). Tous les jours, sauf mardi de 10 à 20 heures). Jusqu'au 1^{er} février 1993.

Delacroix au Maroc L'Orientalisme au musée Condé

Le 25 janvier 1832, Eugène Delacroix (1797-1863) débarque à Tanger. Il appartient à la mission diplomatique du comte de Mornay, envoyée par Louis-Philippe auprès du roi Moulay Abd-ee-Rahman. L'orientalisme, que l'expédition en Égypte de Bonaparte avait suscité, venait d'être ravivé par la guerre

d'indépendance grecque. Celle-ci avait inspiré à Delacroix *Les Massacres de Scio* (1824). Au cours de son séjour de six mois au Maroc, le peintre découvre les États barbaresques. La noblesse altière des Maures, les costumes et l'élégance des cavaliers, les couleurs des vêtements féminins le séduisent. De son périple, il ramène notes et esquisses. Il va s'en inspirer pour peindre. *Les femmes d'Alger dans leur appartement* (1834), *La noce juive au Maroc* (1841), *Le Sultan du Maroc entouré de sa garde* (1845).

Pour le cent-soixantième anniversaire du voyage au Maroc, le musée Condé présente le corps de garde marocain, l'un des sept carnets du peintre et une sélection des plus beaux dessins orientalistes de son fonds.

Musée Condé (Château de Chantilly, 60500 Chantilly, tél. 44 57 08 00). Tous les jours, sauf mardi, de 10 h 30 à 12 h 45 et de 14 à 17 heures. Jusqu'au 31 décembre 1992.

Des livres et des rois

Ici sont présentés cinquante-neuf manuscrits et incunables, sélectionnés parmi les riches collections de la Bibliothèque nationale, laquelle a hérité de la Bibliothèque du Roi qui avait, elle-même, intégré les deux mille volumes que comptait la Librairie de Blois constituée par Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VII et grand-père de Louis XII. L'ensemble reflète le goût des princes et des rois, de Charles V à François I^{er}. Il témoigne de l'art de la calligraphie, de la peinture, de l'imprimerie et de la reliure. Surtout, il offre la félicité de poser le regard sur quelques authentiques monuments.

Voici le truculent *Dit de Fauvain*, recueil d'illustrations satiriques raillant les mœurs du XIV^e siècle, les *Grandes Heures* du duc Jean de Berry dont la richesse et l'élégance du décor peint restent inégalés. Voici le plus ancien exemplaire du fabuleux *Livre de la Chasse* du comte Gaston de Foix, dit Phébus.

Mentionnons aussi une *Danse macabre*, éditée à Paris vers 1490. Elle évoque une vieille croyance selon laquelle les morts sortent de leurs tombes à minuit et se mettent à danser, entraînant les vivants avec eux.

Bibliothèque nationale (Galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris, tél. 47 03 81 00). Tous les jours, de 10 à 20 heures. Jusqu'au 17 janvier 1993.

Ernest Renan (1823-1892)

Le Celte de Tréguier est mort le 2 octobre 1892. De son vivant, il a suscité bien des tumultes. À peine élu au Collège de France (1861), il est suspendu à raison d'une phrase prononcée lors de sa leçon inaugurale. Sa *Vie de Jésus* (1863) scandalise l'Eglise catholique. Mais sa *Prière sur l'Acropole* enchante Flaubert et sa définition de la nation conserve des adeptes à gauche comme à droite. Profondément marqué par la guerre de 1870, Renan s'est déclaré partisan des États-Unis d'Europe fondés sur l'alliance de la France et de l'Allemagne. Sa vie est retracée ici par de nombreux cartels, tableaux, manuscrits et lettres.

Musée de la Vie romantique (16, rue Chaptal, 75009 Paris, tél : 48 74 95 38). Tous les jours, sauf lundi, de 10 h à 17 h 15. Jusqu'au 10 janvier 1993.

HISTORIENS

■ Maurice Gravier, professeur émérite à l'université de Paris-Sorbonne, ancien directeur de l'Institut d'études scandinaves, est décédé le 18 septembre dernier. Traducteur de *La Saga d'Éric le Rouge* et du *Récit des Groenlandais* (Aubier, 1955), il avait publié un remarquable ouvrage intitulé *Les Scandinaves, Histoire des peuples scandinaves. Épanouissement de leur civilisation, des origines à la Réforme* (Lidis-Brepols, 1984).

■ Jacques Le Goff a obtenu la « feuille d'or de Nancy », dans la catégorie « roman historique », pour son ouvrage *La Naissance du Purgatoire* (collection Folio-Histoire, Gallimard).

■ François Fejtö s'est vu décerner le prix de l'Assemblée nationale pour son ouvrage *La Fin des démocraties populaires. Les chemins du post-communisme* (Seuil) et l'ensemble de son œuvre consacrée à l'Europe centrale et orientale. Signalons que son très courageux *Requiem pour un Empire défunt. Histoire de la destruction de l'Autriche-Hongrie* (Lieu Commun, 1988) vient d'être réédité.

■ Jean Mabire achève la rédaction d'une histoire de la bataille de Stalingrad qui, voici cinquante ans, fut un tournant décisif de la Seconde

Guerre mondiale. Son ouvrage paraîtra aux Presses de la Cité.

■ Claudio Magris, l'auteur de *Danube* et du *Mythe de l'Empire dans la littérature autrichienne moderne*, a écrit son premier roman. La traduction française paraîtra en mars chez l'Arpenteur. Titre probable : *La Trace*.

■ Günter Grass avait surpris avec *Une rencontre en Westphalie* (traduction française de Jean Amsler, Seuil, 1981). Ce truculent roman historique se déroule à la fin de la guerre de Trente Ans. Son caractère picaresque rappelle l'atmosphère décrite jadis par Johann Christoph von Grimmelshausen. Il est désormais disponible dans la collection « Points ».

■ Predrag Matvejevitich – l'auteur du superbe *Bréviaire méditerranéen* (Fayard) – reçoit, en décembre à Genève, le Prix européen de l'essai « Charles Veillon ».

LIVRES ANNONCÉS

L'Antiquité

L'Étranger dans le monde grec sous la direction de Raoul Lonis. A paraître en décembre (Presses Universitaires de Nancy).

Renaissance et temps modernes

Machiavel par Christiane Gil. A paraître en janvier (Perrin).

Le Mystère de l'Âne : essai sur Giordano Bruno par Nuccio Ordine. À paraître en février (Les Belles Lettres).

Le Chandelier par Giordano Bruno. À paraître en février (Les Belles Lettres).

La Reine Margot par André Castelot. À paraître en février (Perrin).

Mémoires de Casanova. À paraître courant 1993 (collection « Bouquins », Robert Laffont).

Période contemporaine

La Varende, Pour Dieu et le Roi, par Anne Brassié.

Première biographie consacrée au grand écrivain normand. À paraître fin janvier (Perrin).

Mémoires de Maurice Bardèche. A paraître en janvier (Bouchet-Chastel).

La Révolution et la Contre-Révolution

Les 120 jours de Louis XVI, dit Louis Capet, par Pierre Sipriot. À paraître en janvier (Plon).

Les Colonnes infernales par Louis-Marie Clénet. À paraître en mars (Perrin).

Vendée : les archives de l'extermination par Jean-Joël Brégeon. À paraître en février (Perrin).

Les Grandes Heures de la Chouannerie par Anne Bernet. À paraître en mars (Perrin).

Les Guerres

The Face of Battles par John Keegan. À paraître en février (Robert Laffont).

Diên-Biên-Phu. Les artilleurs dans la journée par le général Henri de Brancion. À paraître en janvier (Presses de la Cité).

Service Action en Indochine. CGMA Tonkin 1951-1954 par Raymond Muelle. À paraître en février (Presses de la Cité).

L'Aviation

Histoire des femmes dans la conquête de l'Air par Marie-Joséphine de Beauregard. À paraître en février (France Empire).

Les Régions

Histoire de la Bretagne par Yann Brekilien. Réédition à paraître en janvier (France Empire).

Encyclopédie régionale de l'Allier par Claire Delmas, Jacques Boissonnier, Christian Bernard, Joseph Serein, François Jarrigue, Jean-Loup Delmas. À paraître en mars (Christine Bonneton Éditeur, Le Puy-en-Velay).

La Cathédrale de Strasbourg par Roland Recht. À paraître en avril (La Nuée-Bleue, Strasbourg).

L'Imaginaire

L'Ile et autres récits par Gustav Herling. À paraître en janvier (L'Arpenteur).

Les Guerriers de Finn par Michel Cazenave. Les légendes des Fianna, préfiguration du cycle arthurien. En souscription (Artus, BP 56, 56200 La Gacilly, 320 p. 150 F.)

Rubrique dirigée
par Jean Jacques
Mourreau

Livres



Politique et Tradition par Christophe Boutin

La vie et l'œuvre de Julius Evola, l'un des grands penseurs italiens de ce siècle, qui sut donner un corps à la doctrine de la Tradition, à la lumière des enseignements et des textes les plus anciens. Cette large fresque universitaire, est un document utile à tous ceux qui cherchent à saisir la véritable nature du monde moderne. Editions Kimé, 513 p., 250 F.

B.C.

Essai d'autobiographie spirituelle par Nicolas Berdiaev

Mystique, Berdiaev l'était assurément comme seuls peuvent l'être les Russes. Sa philosophie fut un mélange de croyance passionnée en la foi chrétienne et la participation au courant existentialiste. Un itinéraire complexe, entre procès, guerres et exil, qui dresse un portrait de la société européenne avant et après la révolution de 1917. Cette incursion dans les milieux tourmentés de l'intelligentsia slave reste encore révélatrice des ambiguïtés de l'âme des peuples de l'Est.

Buchet-Chastel, 430 p., 140 F.

B.C.

Le rameau rouge d'Irlande par Alain Dénial

Spécialiste de l'Irlande préchrétienne, Alain Dénial a déjà publié chez Picollec une version érudite de la plus célèbre épopée celtique, « *Cuchulainn, le chien du forgeron* ». En voici une interprétation simplifiée destinée à faire découvrir à un public jeune les

exploits d'un enfant guerrier, fils d'un dieu, qui affronte sorcières et esprits malins, triomphe des obstacles les plus périlleux et s'instruit auprès des druides et des poètes. Un portrait saisissant de la société féodale des anciens celtes.

Casterman, 155 p., 45 F.

B.C.

Faut-il brûler Dumézil ? par Didier Eribon

Relayé par des historiens peu scrupuleux et malveillants, la rumeur a la vie dure : Dumézil aurait eu des sympathies cachées pour le national-socialisme ! Pour ces nouveaux censeurs, il est en effet inconcevable que le plus célèbre des chercheurs français en matière d'études indo-européennes, décédé en 1986, ait pu s'interroger avant-guerre sur les « mythes et dieux des Germains » sans éprouver une fascination sur le III^e Reich. Didier Eribon, après une enquête fouillée, démontre preuves à l'appui, qu'il n'en n'est rien. Anti-communiste, Georges Dumézil le fut. Maurassien également. Par l'intermédiaire de son ami Pierre Gaxotte, il participa aux travaux et réflexions de l'Action française, n'hésitant pas à prendre dans différents articles de politique étrangère des positions prouvant son attachement aux intérêts de la France. Mais rien ne permet de prétendre qu'il fut un national-socialiste refoulé. Ce faux procès contre Dumézil, écrit Didier Eribon, « *n'est qu'un symptôme parmi tant d'autres d'une maladie qui fait des ravages. Ce n'est pas seulement le contenu, c'est le projet même de bien des livres publiés aujourd'hui qui ne laisse pas d'inquiéter : l'instruction d'un procès politique généralisé, à coups de jugements anachroniques, de rapprochements arbitraires,*

d'accusations sans preuves, de généalogies et de filiations intellectuelles fabriquées pour les besoins de la cause. Les voilà les retombées de Mai 68 dans le domaine intellectuel. Les mêmes qui étaient communistes, trotskystes, maoïstes sont devenus aujourd'hui des défenseurs des "droits de l'homme" – l'on ne peut que s'en réjouir – mais ils ont conservé de leur passé ce qui en était l'aspect le plus sinistre : le goût du procès politique, la pulsion idéologique, la passion de l'anathème ».

Flammarion, 346 p., 130 F.

B.C.

Le royaume Wisigoth de Toulouse par Joël Schmidt

Venus de l'Est de l'Europe, les Wisigoths s'installent, au IV^e siècle, dans un empire romain vacillant, où l'empereur Théodose a fait du christianisme la religion unique et obligatoire. En 410, la roi Alaric s'empare de Rome – et c'est la première fois, depuis huit siècles, que la Ville est violée. Mais les Wisigoths sont en quête de terres : ils passent en Gaule, et fondent un royaume, couvrant le sud-ouest du pays. En 418, un traité (foedus) en bonne et due forme est signé avec les autorités romaines, organisant la cohabitation – et le partage des terres – entre Gallo-Romains et Wisigoths.

Pendant près d'un siècle, Toulouse est la belle capitale d'un solide royaume, qui finit par englober l'Auvergne. Au grand scandale de l'évêque Sidoine Apollinaire. L'arianisme des Wisigoths est considéré, par les catholiques, comme une hérésie. C'est en s'appuyant sur cet antagonisme religieux que Clovis – qui a joué, lui, par son baptême, la

carte catholique – pourra emmener ses Francs à la conquête du royaume wisigoth.

Un royaume dont l'existence, aussi brillante qu'agitée, est dépeinte avec soin par Joël Schmidt. Le tableau événementiel est très complet ; on peut regretter, simplement, que la vie quotidienne soit quelque peu négligée, alors qu'à travers elle on pourrait voir l'héritage romain faire, en fin de compte, d'un idéal guerrier. Lequel devait survivre dans le Languedoc féodal, qui n'oubliait pas ses racines wisigothiques.

P.V.

Perrin, 195 p., 120 F.

Mystères païens de la Renaissance par Edgar Wind

En redécouvrant l'antiquité gréco-romaine, la Renaissance a rencontré cette forme très particulière de vie religieuse que l'on appelle les mystères. Ceux-ci, aux frontières de la philosophie et de la religion, ont fasciné bien des beaux esprits car ils apportaient, par des rites et des symboles, un enseignement. C'est cet enseignement que l'on retrouve, crypté, dans nombre d'œuvres d'art de la Renaissance et dans bien des écrits des plus grands humanistes.

Edgar Wind a su y découvrir « le langage des mystères ». Son ouvrage, de haute érudition, explique en quoi, par exemple, *La Primavera* ou *La naissance de Vénus* de Botticelli sont des messages ouvrant les portes de l'invisible. Avec un jeu de renvois qui permet, à l'initié, de découvrir le sens profond, le message, au-delà de la simple émotion artistique. Vénus, Flora (nymphes des champs messagère du printemps) ; les trois grâces, Mercure – guide des âmes et gardien d'une connaissance « hermétique » – sont les représentants d'un échange entre la terre et le ciel, les ponts vers l'au-delà.

Car Botticelli et bien d'autres artistes de la Renaissance, étant des éveilleurs, appliquent le principe formulé par Pic de la Mirandole : « Voiles énigmatiques et dissimulation poétique doivent cacher les choses divines ». Ce qu'on peut traduire, en termes plus directs : on ne donne pas de perles aux pourceaux.

P.V.

Gallimard, 371 p., 350 F.

Le Mythe de Bacchus par Nathalie Mahé

« Force est de constater que la

culture occidentale, même après l'extinction officielle du paganisme, n'a jamais cessé d'évoquer Dionysos, et sans doute encore plus celui qui lui fut assimilé, Bacchus. » Professeur de lettres classiques, Nathalie Mahé a brossé un portrait du dieu sauvage depuis sa naissance dans la haute antiquité jusqu'à ses métamorphoses ultimes en plein cœur du vingtième siècle. Après s'être opposé au christianisme et avoir connu le fin de l'empire romain, Bacchus connaît un nouvel âge d'or avec la Renaissance, avant de retrouver ses lettres de noblesse grâce à la réhabilitation des dieux menée par le mouvement romantique et s'épanouir pleinement avec l'éclosion du message nietzschéen.

Fayard, 372 p., 150 F.

B.C.

Victorieuse Russie par Hélène Carrère d'Encausse de l'Académie française

Derrière l'URSS, la Russie. La décomposition du système soviétique l'a fait resurgir, avec son peuple, son drapeau et sa foi. Ce « divorce » — le mot est de l'auteur — a surpris tous ceux qui ont cru aux effets du tabula rasa décrété par Lénine, lequel s'inscrivait dans le droit fil de Marx qui avait prophétisé la dissolution des « contradictions nationales » dans l'avènement d'un socialisme internationaliste. Cette renaissance n'a guère étonné les lecteurs de Berdiaev ou de Soljenitsyne. L'identité russe a souffert du jacobinisme soviétique qui prétendait inventer « l'homme nouveau ». Bien avant la révolution d'Octobre, elle a été victime de perceptions négatives. L'auteur remonte jusqu'au Moyen Age pour cerner « l'étrangeté » d'un peuple et de ses dirigeants condamnés à la vocation impériale par la position d'Etat-frontière à la césure de l'Europe et de l'Asie. Hélène Carrère d'Encausse annonce la fin de « l'étrangeté » et affirme que la Russie a abdicé sa « barbarie » pour cheminer vers l'Etat de droit. Elle souhaite que la Russie soit « présente au monde » et que l'Europe veuille bien lui reconnaître ce droit. Ce discours-plaidoyer entend récuser l'idée d'une « fatalité du malheur ». Il porte l'optimisme, mais aussi de déroutantes contradictions. Surprenante est la négation de « l'âme russe » et de « l'ethnicité russe ». Les concepts de nation et de

démocratie, au sens occidental du terme, sont-ils transposables ? Qui peut penser que la Russie, renaissante et souffrante aujourd'hui, puisse renoncer à son héritage millénaire pour se fondre dans le moule occidental des nations ordinaires ?
Fayard, 439 p. 140 F.

Le Monde sans la France 1944-1945 : le prix de la liberté par Claude Paillat

Voici le tome 8 des Dossiers Secrets de la France Contemporaine, série commencée en 1979 par un journaliste ayant depuis longtemps un pied dans l'histoire (voir Dossiers Secrets sur l'Indochine, l'Algérie et ses études sur la décolonisation). Livre original, comme les précédents. Les événements sont évoqués grâce à des archives difficilement accessibles (ici celles de la Gendarmerie et de la Justice militaire), des témoignages ou des documents recueillis par l'auteur, comme le peu conformiste journaliste du général de Montsabert commandant la 3ème Division d'Infanterie Algérienne.

Claude Paillat tantôt commente avec un grand non conformisme, tantôt laisse le lecteur tirer ses propres conclusions du récit. A travers ce livre, on revit le drame de la France de 1944, les bombardements, le maquis du Vercors, la répression, les zizanies entre Alliés et le difficile combat de De Gaulle pour être reconnu, le complot contre Hitler et les conférences au sommet (Yalta, Postdam). Déjà pour la France se profilent d'autres guerres en Indochine et en Afrique du Nord. Ce livre-enquête apporte des éléments nouveaux même pour ceux qui croient bien connaître la période traitée. Et il remet en cause bien des tabous et des idées reçues.

J.-P. A.

Robert Laffont, 830 p., photos, cartes, index. 188 F.

Les Beaux-arts de la chasse par Dominique Venner

Voici le fruit d'une longue et patiente quête et un cadeau merveilleux pour tous ceux qui, chasseurs ou non, ont le sens de l'héritage. L'auteur ne se contente pas

de montrer que la chasse a inspiré les meilleurs décorateurs et les plus grands artistes, il dit aussi son importance sociale dans les sociétés européennes. La chasse a fait l'homme. Elle a d'abord assuré sa survie. Elle est devenue une propédeutique, un substitut ou une préparation à l'activité guerrière, un jeu, une passion.

Depuis des temps immémoriaux, la chasse marque les usages et les traditions. Elle alimente les contes et les légendes. Sa permanence dans l'imaginaire européen s'explique par une relation au sacré le plus ancien qui fait du chasseur l'officiant de rituels qui plongent leurs racines aux aurores lointaines de notre histoire. En attestent les peintures de Lascaux, l'homme-cerf de la grotte des Trois-Frères, les gravures rupestres de Val Camonica, le char cultuel de Mérida et la statuette de bronze du petit dieu de Bouray, représenté porteur d'un torse et doté de pieds de cervidé. En témoigne l'importance du cerf dans le bestiaire européen où seuls le sanglier et le loup tiennent une place équivalente. Le cerf est l'animal-roi de la forêt européenne. Il entraîne les chasses maudites et préside aux actes fondateurs. Il apparaît dans la légende de saint Hubert et dans celle de saint Eustache immortalisée par Albrecht Dürer, dans le mythe de Diane la chasserresse, laquelle transforma en cerf Actéon qui l'avait surprise se baignant. Il est l'un des avatars du dieu Esus qui, sous le nom de Cernunnos et sous la forme de dieu à la ramure de cerf, permet le sacrifice nécessaire à la métamorphose. A la fois solaire et psychopompe, il symbolise l'éternel retour et traduit une vision dynamique du vivant.

Au-delà du plaisir des yeux que peut procurer ce superbe album, très richement illustré, il y a un monde à retrouver et à comprendre. Celui des grandes forêts, de leurs enchantements et de leurs secrets. Celui de notre temps plus longue mémoire.

J.-J. M.

Jacques Grancher, 250 p., 550 F.

Carnot par Daniel Amson

Le nom de Carnot a été donné à une multitude de rues françaises et chacun croit reconnaître l'organisateur de la levée en masse. Pourtant, Lazare Carnot (1753-1823) reste à découvrir. Le destin de ce Bourguignon illustre celui d'une génération d'officiers saisie dans le

tourbillon de la Révolution et que les réformes de 1776 à 1781 qui mettent obstacle à l'avancement des roturiers, ont gagné à l'aventure politique. Après de brillantes études à l'Ecole royale du génie de Mézières, l'ingénieur militaire tente de sortir de l'anonymat par la littérature. Il écrit des poèmes et l'Académie de Dijon couronne son Eloge de Vauban. Le Prince de Condé le remarque. Loin des salons parisiens, Carnot échappe aux idées nouvelles. Jusque dans les années 1780, il porte chevalière à ses armes et fait précéder son patronyme d'une particule. En 1792, il sollicite la croix de Saint-Louis qu'il reçoit. Quelques mois plus tard, il est de ceux qui réclament la mort du Roi. Ce technicien, plutôt modéré dans ses opinions et ses relations, va servir la Terreur. Sans états d'âme particuliers, il signe les arrêtés ordonnant l'« extermination des brigands de la Vendée ». En janvier 1794, il publie son Système général des opérations de la prochaine campagne, lequel exalte la guerre dévastatrice et enseigne aux armées de « faire profession de haïr ou de mépriser » l'ennemi, de l'« exterminer jusqu'au dernier. Napoléon, selon Las Cases, le disait « travailleur, sincère dans tout, mais sans intrigues, et facile à tromper ». Carnot achèvera son parcours sinuex en exil. Il mourut pauvre ou presque à Magdebourg. En 1889, ses cendres furent ramenées au Panthéon. La République avait alors besoin de célébrer le théoricien de la « guerre de masse ».

J.-J. M.

Perrin, 398 p., 155 F.

Histoire de frontières L'Autriche et l'Empire Ottoman par Jean Nouzille

Officier de carrière, chargé de cours à l'université de Strasbourg et collaborateur de la revue *Etudes danubiennes*, l'auteur porte depuis longtemps son intérêt à la question toujours actuelle des frontières. Dans une partie introductive, consacrée à l'évolution du concept, de l'Antiquité à nos jours, il souligne que la frontière enregistre les rapports de force entre Etats voisins et qu'elle ne saurait, malgré les invocations fréquentes, se targuer de l'intangibilité : « Aucune frontière ne peut être considérée comme définitive malgré les traités qui la garantissent. »

Jean Nouzille livre ensuite une étude prodigieusement documentée sur les confins militaires autrichiens au XVIII^e siècle, c'est-à-dire au moment où les Habsbourg organisent la mise en valeur et la défense de l'espace reconquis sur les Ottomans. Initialement long de mille kilomètres et large de trente, ce territoire constitue une véritable zone tampon dont la superficie atteint 50 754 km² en 1765. Dépendant du Conseil de guerre de Vienne et partie intégrante de l'armée de l'Empereur, les confins militaires forment, jusqu'à leur dissolution en 1881, « un Etat militaire autonome, un Soldatenland, véritable réservoir humain et pépinière de cadres pour l'armée impériale et royale des Habsbourg ».

Leur organisation n'est pas sans parenté avec le Limes. Elle reprend d'ailleurs — et là réside son originalité — le principe du soldat-paysan de colonies romaines. A la fois efficace et peu coûteux, ce système permet une défense en profondeur, il assure la terre au double sens du terme. Ce « rempart vivant » génère un espace de liberté qui voit affluer les populations soucieuses de fuir la tutelle turque ou celle des seigneurs chrétiens. Protégées par les Habsbourg, les soldats-paysans vivent selon des règles communautaires et disciplinaires très strictes, qui peuvent faire songer à celles qui régissent les Cosaques. En butte à l'hostilité des nobles hongrois ou croates, cette micro-société suscita la défiance de l'Eglise romaine, assez hostile à l'égard des partisans serbes auxquels l'Empereur garantissait l'autonomie culturelle et religieuse.

L'ouvrage met en évidence le rôle déterminant du Prince Eugène, chef de guerre audacieux et créateur de la politique balkanique de l'Autriche. Il évoque la colonisation du Banat, confiée à des populations allemandes, et sa fonction dans l'ensemble du dispositif. Il analyse l'organisation politico-administrative et dégage le bénéfice que l'empire habsbourgeois put tirer des confins militaires. Assorti de plusieurs cartes, l'ensemble permet de découvrir des pages peu connues de l'histoire européenne et favorise une meilleure intelligence des affrontements sanglants qui se déroulent actuellement dans l'ex-Yougoslavie. N'est-il pas surprenant que ceux qui font profession de décrypter l'actualité n'aient pas

accordé à cet ouvrage toute l'attention qu'il mérite ?

J.-J. M.

Berg International, 272 p., 160 F.

Rome, Grandeur et chute de l'Empire par Marcel Le Glay

Ce livre n'a pas d'équivalent. La raison en est simple. Il embrasse deux périodes que les spécialistes, parfois trop enfermés dans leur terrain de recherches, tendent à dissocier : le Haut-Empire romain (31 av. J. C. - 235 ap. J. C.) et l'Antiquité tardive, ce qu'autrefois on nommait, à tort et en France essentiellement, le « Bas-Empire ». Pour tenter cette grande synthèse en historien et non en philosophe de l'histoire (ce qui, paradoxalement, est beaucoup plus facile), il fallait peut-être de l'audace, sans aucun doute de l'ambition intellectuelle et à coup sûr la capacité de maîtriser une masse d'informations qui effraie à elle seule d'excellents historiens. Marcel Le Glay, décédé cet été, avait ces qualités. Plus la rigueur, la nuance et la liberté de pensée qui empêchent de verser dans les clichés et de recopier les idées toutes faites puisées dans Gibbon ou dans ses contradicteurs (déclin irrémédiable, empire assassiné, etc.). S'ajoute à cela une élégance d'écriture qui rend cet ouvrage accessible à un public cultivé.

Trois parties : Les grands siècles de l'Empire romain (I^{er}-II^e s.). Les difficultés et les crises du III^e siècle, la naissance du nouveau monde (IV^e-V^e s.). Entre la bataille d'Actium, le 3 septembre 31 av. J. C. et l'assassinat de Julius Nepos, dernier empereur d'Occident, au printemps 480, plus de cinq siècles d'histoire que Marcel Le Glay dissèque pour en mieux souligner les lignes de faite, les cassures et les permanences, sans négliger toutefois les *realia*, sélectionnées dans un vaste corpus d'inscriptions, de textes littéraires et de documents archéologiques. Une des originalités de ce livre est d'ausculter l'empire selon une même grille analytique (administration, capacité de défense, création artistique, solidité des institutions, etc.) que l'auteur déplace de l'époque d'Auguste à la fin du Ve siècle. Du coup, ressortent avec netteté les forces et les faiblesses, la variété et l'unité de cet ensemble dont la

naissance et la fin n'ont cessé de tourmenter l'imaginaire des hommes occidentaux. Et les réponses qu'apporte l'historien, à la fois novatrices et mesurées, bousculent les préventions des manichéistes de toute espèce. L'Occident s'effondre, mais l'Orient résiste, et longtemps avec l'empire byzantin qui prolonge la culture romaine jusqu'au XV^e siècle !

Le problème essentiel, on le comprend, concerne la pars occidental de l'Empire. Comment est-elle passée d'un monde à un autre, d'une civilisation à une autre ? Avec des variantes importantes suivant les provinces, l'auteur suit les étapes de cette transformation. Les clefs essentielles sont les suivantes : une société pétrifiée où la mobilité des élites ne s'effectue plus ; une réglementation réductrice des libertés ; un contraste monstrueux entre l'existence fastueuse des privilégiés urbains et la misère des autres ; une dépendance croissante, dans les campagnes, des petits à l'égard des patrons ; des campagnes dépeuplées qui se barbarisent. En revanche, il est maintenant impossible, à moins d'être aveugle, de parler de décadence dans le domaine culturel, administratif, politique ou religieux : « Ce qui caractérise cette époque, ce n'est pas la décadence, mais l'approche d'un monde nouveau, grâce à l'adoption de valeurs nouvelles de vie » note Marcel Le Glay. La force de sa démonstration impressionne. Et à vrai dire, les autres arguments souvent avancés, ne résistent pas à l'examen. Encore faudrait-il que les détracteurs de ces thèses en prennent connaissance. Ce beau livre leur en donne l'occasion.

F. V.

Perrin, 582 p., 190 F.

L'Histoire des contes par Catherine Velay-Vallantin

Jung, Bettelheim, Freud se sont escrimés à déceler dans les contes les preuves de leurs théories. Ils ne furent pas les seuls. Avec toujours un péché originel : « Chacune (de ces théories) observe Catherine Velay-Vallantin, maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes, voulait expliquer l'origine de tous les contes par un phénomène unique ou en cerner la structure et la signification dans une grille d'analyse définitive. »

Almanach du cinéma par Philippe d'Hugues

Un monument au titre trop modeste : tout le cinéma mondial au jour le jour, des précurseurs à la mort d'Arletty le 23 juillet 1992. Rien de la classique histoire du cinéma, étude a posteriori, synthèse dégageant des perspectives. Philippe d'Hugues a fort bien fait cela ailleurs ; ici il retrouve et remet à leur place, tels qu'ils surgissent dans l'actualité, les milliers d'événements dont la succession composa un siècle d'histoire, dans un foisonnement mêlant le périssable à l'éternel, avant tri, engouements, dédains rétrospectifs.

Somptueuses illustrations à l'appui, c'est le cinéma au présent, le cinéma en train de se faire. Ainsi voit-on, au fil du temps et malgré les crises, grandir la production hollywoodienne jusqu'à submerger, à la faveur des après-guerres, une France pourtant féconde où les créateurs de génie ne manquent pas, depuis Méliès et Linder. Chaque jour Paris invente, dans une effervescence profuse, et c'est un des mérites de Philippe d'Hugues de montrer cette étonnante diversité : pour le public de novembre 1930 *Le Roi des Resquilleurs* n'a pas moins d'importance que le scandale de *L'Age d'or*.

Surprises de l'éphéméride : on découvre que très tôt

— même avant 1914 — des Français qui ne s'appelaient pas Langlois virent l'utilité d'une Cinémathèque et s'employèrent à la créer ; qu'avant le 20 juin 1943 le dépôt légal des films n'était pas obligatoire — d'où pertes, destructions. Surprises encore : quand vient le temps des producteurs véreux, c'est un hebdomadaire de gauche, *Marianne*, qui publie (décembre 1933) la féroce satire du cinéma intitulé par Paul Morand *France-la-Doulce*. Le 21 mars 1936, qui parle d'« hospitalité trop généreuse » en visant les cinéastes réfugiés en France depuis 1933 ? Le président des Artisans du Film, organisme qui se prépare à adhérer à la CGT. « Il faut épurer le cinéma français », tranche Jean Zay le 31 octobre 1937.

Six mois plus tôt Mussolini a inauguré Cinécitta, le cinéma italien est en plein essor. La guerre n'empêchera pas Rome de signer le 15 février 1942 un accord de coproduction avec l'Etat français représenté par Maurice Couve de Murville. Espiègeries de Clio. Tout sort de l'ombre grâce à la science, au talent de Philippe d'Hugues, et le temps retrouvé frémit dans cet Almanach désormais indispensable. Encyclopédia Universalis. 2 vol., 296 et 360 p. 580 F (prix de lancement).

Jacques Richard

Manquait cependant une approche historique des contes, une histoire culturelle et sociale qui ne dissociât pas le conte du conteur, ni de sa transmission orale. Comme la plupart des contes ont des sources médiévales, il semble possible de les inscrire dans la longue durée, quitte à percevoir des évolutions et des versions particulières : le conte n'est pas un objet immobile, il est multiple et subit selon les auteurs, selon les genres dans lesquels il se moule, selon les modes de publication ou de diffusion, des inflexions thématiques et idéologiques importantes. Adapté à des lettrés ou résolument populaire, il évolue donc avec la société qui le produit, avec celle qui le transmet et

aussi avec celle qui le reçoit. Pour nous en convaincre, l'auteur se livre à un éblouissant exercice : elle prend six contes différents (dont le célèbre Barbe-Bleue) qu'elle décortique avec une érudition époustouflante. On est très loin du simple folklore. On se trouve en pleine histoire des mentalités. Et de la meilleure eau !

F.V.

Fayard, 360 p., 150 F.

Les lys en exil par Jean-Paul Bled

Révolution de juillet 1830 : les Bourbons partent en exil. De Rambouillet, Charles X rejoint

l'Angleterre. Pas une fuite, mais un départ, digne et lent. Deux ans passent : les élections législatives de juillet 1832 ont donné une majorité écrasante à Louis-Philippe et quelques mois plus tard, la duchesse de Berry a échoué dans sa tentative de soulever la Vendée. Désormais, les lys sont en exil, pour longtemps. Avec une nouvelle terre d'accueil, les Etats de la maison d'Autriche. C'est à ce moment que commence la remarquable enquête menée par Jean-Paul Bled. De Prague à Goritz, de Frohsdorf à Venise et à Brunnsee, il suit les Bourbons, rencontre leur entourage, fait part de leurs espoirs et de leurs illusions, de leurs misères et de leurs déceptions. Car de Charles X à Henri, comte de Chambord, le Bourbon s'accroche à une haute idée de la monarchie. Impensable à leurs yeux de revenir au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat : il faut, déclare Henri, être appelé par la Providence. « A faire ce choix, il s'exposera au péril de n'être que le spectateur d'une histoire qui se déroulerait en dehors de lui. » note l'historien. En effet à prendre les choses de si haut, à se raidir dans son honneur et ses principes, le comte de Chambord manquera tous les rendez-vous de l'histoire. Du panache, certes. Mais un refus d'envisager le réel et un suicide politique. Ce n'est pas le moindre des enseignements de ce livre agréable, vivant et admirablement documenté, avec de nombreux inédits.

F.V.

Fayard, 348 pages, 130 francs.

SÉLECTION POCHES

François Hinard, *La République romaine*

Brillante synthèse, très personnelle qui met l'accent sur les institutions politiques et militaires. Que sais-je ? n° 686.

Michel Mollat du Jourdin *La Guerre de Cent Ans vue par ceux qui l'ont vécue*

Un inédit qui présente les acteurs, les spectateurs et les victimes de ce long conflit. Avec leurs espoirs et leurs rêves, leurs craintes et leurs désespoirs. Point de vue des

décideurs et de ceux qui subissent la guerre.

Points Histoire, Seuil, n° 164.

Yves-Marie Bercé *La naissance dramatique de l'absolutisme 1598-1661*

Après les deux ouvrages de Janine Garrisson, voici la suite de cette histoire. De l'édit de Nantes à l'arrestation de Fouquet, une histoire de France complète, qui échappe à l'inévitable myopie parisienne en empruntant aux provinces. Et cette histoire politique ne se limite pas à la chronique des gouvernements.

Points Histoire, Seuil, n° 209 (Nouvelle histoire de la France moderne, vol. 3).

Du même auteur, Folio réédite Croquants et nu-pieds, une célèbre étude sur les soulèvements paysans en France du XVI^e au XIX^e siècle (n° 34).

Frank Attar *La Révolution française déclare la guerre à l'Europe*

L'auteur a un pied à Paris, l'autre à Cambridge. Donc une vue qui n'est pas « franco-centrée ». De plus, il pense que le hasard peut jouer un rôle dans l'histoire ; Aussi cet essai, impeccable dans son érudition, est-il particulièrement stimulant et mérite-t-il d'être lu avec attention.

Editions Complexe, n° 224.

G. de Bertier de Sauvigny *La Restauration*

Un classique qui reste la meilleure étude sur ce sujet. Champs/Flammarion, n° 217.

Maurice Agulhon, Pierre Bonte *Marianne. Les visages de la République*

L'association formée entre un professeur au Collège de France et un journaliste de radio et de télévision a donné naissance à un admirable petit livre. Il présente Marianne dans tous ses états, caricaturée, glorieuse, provinciale, héroïque, court vêtue, combattante, etc. Larousse reprend sa collection « Références » de bons dictionnaires de poche : *La civilisation égyptienne, La civilisation grecque, La civilisation romaine*.

Découvertes Gallimard, n° 146.

Pages réalisées par Jean-Pierre Angelelli,
Jacques Richard, Bruno Chossat, Pierre Vial
Jean-Jacques Mourreau, Frédéric Valloire.

Décembre

2 décembre

1805 – Napoléon remporte la victoire d'Austerlitz (Moravie) sur les armées de l'Autriche et de la Russie commandées, en personne, par François II et Alexandre I^{er}. La « bataille des empereurs » donne lieu à la paix de Presbourg (26 décembre).



Napoléon Bonaparte

3 décembre

1887 – Au lendemain de la démission de Jules Grévy, compromis par les agissements de son gendre Daniel Wilson (scandale des décorations), Sadi-Carnot est élu à la présidence de la République. Sept ans plus tard, il tombe sous le poignard de l'anarchiste italien Caserio.

4 décembre

1789 – Un décret royal amnistie tous les chefs corses exilés. Il permet à Pasquale Paoli et à ses compagnons d'envisager leur retour.

1923 – Mort à Paris de Maurice Barrès.

Agenda de l'histoire

5 décembre

1791 – Âgé seulement de 35 ans, Wolfgang Amadeus Mozart meurt à Vienne. malgré le succès de *La Flûte enchantée*, il part pauvre et abandonné, sans avoir pu achever son *Requiem*. L'enterrement a lieu le lendemain. Après un service religieux des plus brefs, célébré sans messe dans une chapelle latérale de la cathédrale Saint-Étienne, le compositeur est inhumé en l'absence de sa femme et de ses proches, dans l'anonymat d'une fosse commune.

1867 – Naissance à Zulowo (Lituanie) de Josef Klemens Pilsudski.

1926 – Mort à Giverny (Eure) de Claude Monet.



Wolfgang Amadeus Mozart

9 décembre

1893 – Auguste Vaillant lance une bombe à la Chambre inaugurant la plus sanglante des flambées de l'anarchie.

1905 – Loi de séparation de l'Église et de l'État.

10 décembre

1848 – Élection à la présidence de la

République du prince Louis-Napoléon Bonaparte.

12 décembre

1821 – Naissance à Rouen de Gustave Flaubert.

13 décembre

1698 – Déclaration royale de Louis XIV décrétant l'instruction pour tous. Elle ordonne d'établir « *autant que possible des maîtres et des maîtresses dans toutes les paroisses où il n'y en a point pour instruire les enfants* ». Elle prescrit que les parents sont tenus d'envoyer leurs enfants à l'école jusqu'à l'âge de 14 ans.

15 décembre

1840 – À Paris, une foule immense salue le retour des cendres de Napoléon. Encadré par des dignitaires, des soldats et des marins, le char gigantesque descend les Champs-Élysées au bruit sourd des canons. Il gagne ensuite les Invalides. Thiers avait fait sien le projet de Louis-Philippe et, après négociation avec l'Angleterre, l'avait présenté aux Chambres. Le prince de Joinville fut chargé de conduire l'expédition à Sainte-Hélène et de ramener les restes de l'Empereur.

1940 – Les cendres du duc de Reichstadt sont rendues à la France par l'Allemagne, et déposées solennellement aux Invalides.

19 décembre

1594 – Naissance à Stockholm de Gustave Adolphe, petit-fils de Gustave Vasa. Roi de Suède en 1611, il se posera en défenseur des protestants allemands et interviendra d'une manière décisive contre les Impériaux, surnommé « Le Lion du Nord » et considéré comme le plus grand homme de guerre de son temps, il trouvera la mort au combat, à Lützen, en 1632. Il avait 38 ans.

24 décembre

1800 – Attentat de Cadoudal contre Bonaparte.

1892 – Le duel Clemenceau-Déroulède – épisode du scandale de Panama – se déroule sur le champ de courses de Saint-Ouen, en présence de 300 personnes. Six balles sont échangées sans résultat. Six mois plus tard, Clemenceau perd son siège de député du Var.

26 décembre

1194 – A Iesi, petite ville romaine des Marches, près d'Ancône, naissance de Frédéric II de Hohenstaufen. Il se voudra le « *mutateur du monde* » et laissera pour longtemps la nostalgie de « *l'Empereur des lumières* ».

27 décembre

1829 – Dans la *Revue de Paris*, Prosper Mérimée publie *Le Ban de Croatie* et le *Heydougue mourant* (« romance imitée de l'illyrique ») et *La Perle de Tolède* (« romance imitée de l'espagnol »).

1897 – Avec *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand, joué pour la première fois à la Porte Saint-Martin, les Parisiens oublient enfin le terrible incendie du Bazar de la Charité.



Edmond Rostand

28 décembre

1694 – Mort de la reine Marie II. Guillaume III devient le seul maître de l'Angleterre.

29 décembre

1825 – Banni comme régicide à la Restauration, le peintre David meurt en exil à Bruxelles. Il s'était enflam-

mé pour la Révolution et pour Napoléon. Il fut de ceux qui firent de l'Antiquité un modèle.

1916 – À Saint-Petersbourg, assassinat de Raspoutine par le prince Youssoupof, le député nationaliste Pourichkevitch et le grand-duc Dimitri.

31 décembre

1872 – Mort à Tulusa, près d'Helsinki, d'Aleksis Kivi, créateur du roman finlandais. L'insuccès des *Sept frères* (1870), magnifique fresque de la vie paysanne finnoise, l'a fait sombrer, à 35 ans, dans la folie. Aujourd'hui, la Finlande le célèbre comme l'un de ses plus grands littérateurs.

Janvier

1^{er} janvier

1823 – Naissance à Kiskörös (Hongrie) de Sandor Petöfi.

1861 – Sur la proposition de Napoléon III, « *les sujets de Sa Majesté la reine d'Angleterre et d'Irlande, venant en France, sont admis à entrer et à circuler sur le territoire de l'Empire sans passeport.* »



Sandor Petöfi

3 janvier

1893 – Naissance à Paris de l'écrivain Pierre Drieu La Rochelle.

5 janvier

1477 – Devant Nancy, les troupes lorraines défont l'armée bourguignonne. Deux jours plus tard, le

corps de Charles le Téméraire, grand duc du Ponant, est découvert dans la neige, à demi dévoré par les loups. Le duc de Lorraine rend hommage à la dépouille de son ennemi, au cours du service funèbre célébré à Nancy.

1895 – Dégradation du capitaine Dreyfus.

7 janvier

1866 – Le général Boulanger, alors protégé par Clemenceau, entre au cabinet formé par Charles-Louis de Saulses de Freycinet. Chargé du ministère de la Guerre, il prend rapidement des mesures destinées à améliorer le sort de la troupe.



Le général Boulanger

9 janvier

1778 – Âgé de 88 ans, le comte Ladislav de Bercheny s'éteint à Lusancy. Officier hongrois au service de la France, il fut le fondateur des unités françaises de hussards.



L'empereur Maximilien



Inspecteur général des hussards, il était grand-croix de Saint-Louis et maréchal de France.

10 janvier

1519 – Mort de l'empereur Maximilien I^{er}. La succession à la dignité impériale voit s'affronter François I^{er}, roi de France, et Charles d'Autriche-Bourgogne, c'est-à-dire Charles Quint.

13 janvier

888 – Mort de Charles III le Gros, empereur d'Occident.

1919 – À Berlin, le mouvement insurrectionnel spartakiste prend fin dans le sang. Ses principaux animateurs, Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, sont assassinés.

15 janvier

1516 – Charles de Habsbourg, prince de Gand, accède au trône d'Espagne. Bientôt, il règne sur un immense empire « *sur lequel ne se couche pas le soleil* ».

1809 – Naissance à Besançon de Pierre-Joseph Proudhon.



Pierre-Joseph Proudhon

17 janvier

1895 – Félix Faure succède à Casimir Périer à la présidence de la République.

18 janvier

1871 – Guillaume I^{er}, roi de Prusse, est proclamé « empereur allemand » (*Deutscher Kaiser*) dans la Galerie des Glaces du château de Versailles.

21 janvier

1793 – Louis XVI monte à l'échafaud. Ouvert le 11 décembre, cinq jours après la nomination de la commission chargée de dresser « *l'acte énonciatif des crimes de Louis Capet* », son procès est instruit d'avance. La mort a été requise par 387 voix contre 334, soit 53 voix de majorité.

1867 – Naissance de Maxime Weygand, selon la déclaration faite deux jours plus tard à la mairie de Bruxelles. Le secret sur les origines de l'illustre soldat subsiste.

1919 – À Dublin, le Dail Eireann, sous la présidence d'Eamon DeValera, proclame l'indépendance d'Irlande.

22 janvier

1918 – Organisée en État distinct de

la Russie, l'Ukraine proclame son indépendance.

23 janvier

1002 – Mort à Paterno, au pied du mont Soracte, de l'empereur Otton III, qui voulut faire revivre les splendeurs de la Rome impériale.

26 janvier

1855 – Mort à Paris de Gérard de Nerval.

1918 – En Finlande, les socialistes proclament une « République ouvrière ». Début de la guerre civile, laquelle s'achève par la victoire des Blancs commandés par le général Carl Gustav von Mannerheim.

31 janvier

1797 – Naissance de Franz Schubert, à Lichtenthal, près de Vienne.

Février

1^{er} février

1864 – Les troupes autrichiennes et prussiennes, fortes de 57 000 hommes, franchissent l'Eider. La guerre entre le Danemark et les puissances allemandes commence.



Bismarck

Le traité de Vienne (30 octobre 1864) y met fin : le roi du Danemark doit abandonner au roi de Prusse et à l'empereur d'Autriche, le Holslein, le Lauenbourg et le Schleswig.

2 février

962 – Othon I^{er} dit le Grand, roi de Germanie et fils du Saxon Henri l'Oiseleur, reçoit la couronne impériale.

3 février

1468 – Mort à Mayence de Johannes Gensfleisch dit Gutenberg.

5 février

1889 – Funérailles à Vienne de l'archiduc Rodolphe de Habsbourg. L'Héritier de la Couronne s'est donné la mort dans son pavillon de chasse de Mayerling, avec Marie Vetsera. Les circonstances de sa mort sont tenues secrètes.

6 février

1926 – Pie XI succède à Benoît XV. Sous son pontificat, Rome signe les accords du Latran avec Benito Mussolini et de nombreux concordats avec des États européens (Tchécoslovaquie, Allemagne, Roumanie, Yougoslavie, Portugal, États baltes). Dès 1926, Pie XI condamne l'Action française. En 1937, il lance l'encyclique *Mit brennender Sorge* contre le national-socialisme allemand, et l'encyclique *Divini Redemptoris* contre le communisme athée.

8 février

1904 – Sans déclaration de guerre, les Japonais anéantissent l'escadre russe dans Port-Arthur.

9 février

1909 – Accord franco-allemand sur la Maroc.

10 février

1763 – Le traité de Paris voit la France renoncer à son empire colonial et, en même temps, accepter la suprématie sur les mers de l'Angleterre. A cette dernière, la France doit céder : le Canada tout entier ; la Louisiane jusqu'au Mississippi (les territoires plus à l'Ouest reviennent à l'Espagne), Tobago, Saint-Vincent, l'île Royale et l'île Dominique dans les Antilles ; l'Inde sauf les cinq comptoirs et Gorée. En outre, la France doit démanteler les fortifications de Dunkerque et celles des comptoirs de l'Inde. Elle garde la Guadeloupe et la Martinique, ainsi que les îlots de Saint-Pierre et Miquelon., avec droit de pêche à Terre-Neuve. Louis XV reconnaît

que « *jamais traité plus honteux n'a été signé par la France* ».

1918 – Le roi Ferdinand de Roumanie, informé que les puissances centrales accueilleront sa démarche favorablement et n'exigeront pas son abdication, offre d'ouvrir des négociations de paix.

13 février

1883 – Mort à Venise de Richard Wagner.



Richard Wagner

14 février

1779 – Au terme de son troisième voyage autour du monde, James Cook, le premier navigateur scientifique moderne, est assassiné par des indigènes de Hawaï.

15 février

1152 – A Bamberg, mort de l'Empereur Conrad III.

1915 – A Paris, l'Indépendance thèque, organe du Comité national des colonies tchécoslovaques, publie cette proclamation : « *Nous regardons comme un malheur suprême qu'un membre de la dynastie des Habsbourgs doive régner plus longtemps en Bohême sous quelque titre que ce fût...* »

16 février

1889 – Mort du Président Félix Faure. Les circonstances de sa fin font oublier les mérites de l'homme politique.

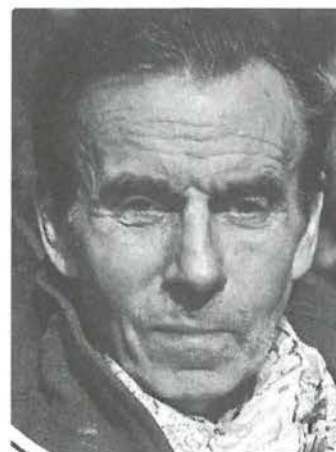
20 février

1790 – Mort de l'Empereur Joseph II.

21 février

1936 – Mort à Poitiers de Georges Vacher de Lapouge, fondateur de l'anthroposociologique.

1950 – Exilé au Danemark, Louis-Ferdinand Céline apprend que la Cour de justice de Paris le condamne



Louis-Ferdinand Céline

à un an d'emprisonnement, à cinquante mille francs d'amende, à l'indignité nationale et à la confiscation de ses biens.

24 février

1525 – A Pavie, l'armée impériale triomphe des Français. François I^{er} doit remettre son épée à un seigneur Wallon. Un an plus tard, Charles Quint lui rend sa liberté.



Charles Quint

1670 – Ordonnance de Louis XIV prescrivant la construction de l'Hôtel des Invalides.

29 février

888 – Le comte Eudes de Paris, fils aîné de Robert le Fort, est porté à la royauté. De lui va naître la dynastie capétienne.



Vos réactions au n°4 sur « Pétain devant l'histoire »

Maurice Duclos

Mme Duclos-Rostand nous écrit pour rectifier une erreur qui s'est glissée dans l'article de Jean-Clau- de Valla, « *La Résistance à l'ombre de Vichy* », paru dans notre dernier numéro (page 50). Son frère, Maurice Duclos, alias Saint-Jacques, ne s'est pas trouvé « *par hasard* » en Angleterre après avoir combattu à Narvik. Il fut en effet débarqué à Brest, le 15 juin 1940, avec son unité, mais sans armes ni bagages, ceux-ci ayant été expédiés à Casablanca. C'est en réquisitionnant un bateau de sauvetage qu'il a pu gagner l'Angleterre, le 21 juin. Ayant appris à son arrivée que le général de Gaulle avait lancé un appel trois jours plus tôt, il s'est rendu auprès de lui et lui a proposé d'effectuer des missions en France occupée.

Sur René Fonck

« Les 127 victoires de René Fonck, le plus prestigieux pilote de chasse de la Grande Guerre, évoqué par le colonel Rémy, se divisent en 75 homologuées et 52 probables. Cela ne retire rien à ses qualités. Ce pilote de chasse, l'as des as du côté des alliés, jamais égalé par un autre Français, est aujourd'hui pratiquement oublié. Guynemer, lui, est toujours au « hit-parade »... La propagande officielle continue de le célébrer aujourd'hui. Je ne conteste pas sa valeur, son mérite ni la grandeur de son sacrifice. Mais la précision historique oblige à dire que c'était un « fils à papa », qu'il était

la coqueluche du Tout-Paris de l'époque et le chouchou de la firme Hispano-Suiza.

Fonck, lui, était un obscur provincial. Il a dû attendre d'avoir abattu son 42^e avion ennemi pour recevoir la Légion d'honneur alors que Sévin, neveu du commandant de Rosa (créateur de notre aviation de chasse) l'obtenait dès sa deuxième victoire... Surtout, ce qu'on ne pardonne pas à René Fonck, et qui le condamne aux oubliettes, c'est d'avoir en 1940 suivi le maréchal Pétain, même s'il a cherché à résister aux Allemands. »

Pierre Comba (Yvelines)

L'épée et le bouclier

« C'est comme témoin que je tiens à vous faire part de mes réactions concernant votre éditorial et sa conclusion. J'avais 18 ans en 1940. J'ai vécu et travaillé à Tours jusqu'à ma déportation au titre de STO en mars 1943. Je souscris au réalisme de la quasi-totalité de votre éditorial, mais avec la meilleure volonté du monde, je ne peux souscrire aux dix dernières lignes. Pour vous suivre, il faudrait qu'à la Libération de Gaulle, au lieu d'aller serrer la main à Thorez, ait été la tendre au Maréchal, ce qui aurait évité le bain de sang qui a suivi et qui reste totalement occulté aujourd'hui. »

R. Noblet (Indre-et-Loire)

« Certes, il est inexact de prétendre que Pétain ait été un « traître » comme le qualifient enco-

re certain, mais il n'en reste pas moins qu'il est normal et légitime de juger sévèrement sa conduite à Vichy de 40 à 44. »

H. Crouzat, 68 ans, Vichy (Allier)

« Je n'ai que 18 ans, âge idéaliste où la vérité compte plus que tout. Vous me trouverez sans doute insolent et sans nuances... Vraiment, en lisant la fin de votre éditorial, je ne vois pas comment de Gaulle aurait pu racheter « ce qu'il y eut de vil et d'abject » à l'époque dont vous parlez puisqu'il a tué ce que le Maréchal avait réussi à faire renaître : l'esprit français... Il n'y a aucune différence entre le Pétain de 14-18 et celui de 39-45. Sauf qu'à la fin le Maréchal fut encore plus grand. »

G. Raffray (Paris)

« Je suis outré par la manière dont l'histoire de Pétain est racontée dans votre dossier... Mon père, Louis de La Baronnie écrivait sur la même question en 1975 : « Nous résistants, nous avons eu la noblesse de pardonner, nous n'aurons jamais la lâcheté d'oublier »... Par ailleurs, Paul Dungler avait peut-être la Francisque, mais sur ordre, étant des nôtres depuis le début de juillet 1940. »

G. de La Baronnie (Dordogne)

En août 1940, Paul Dungler, dirigeant de l'Action française et de la Cagoule dans le Haut-Rhin, fonde à Thann avec Marcel Kibler un réseau de résistance qui deviendra la Septième Colonne Alsace. L'action se développe mais l'argent manque. Dungler va trouver à Vichy son ancien cama-

rade de la Cagoule, Gabriel Jean-tet, membre du cabinet du chef de l'Etat. Le 23 février 1941, il est ainsi introduit dans le bureau du Maréchal. Il expose son ambition : préparer l'action en Alsace en prévision du retour de la France dans la guerre. Le Maréchal acquiesce et fournit à Dungler un laissez-passer officiel pour ses déplacements et 500 000 F prélevés sur sa propre cassette (environ un million de francs actuels). Pour Dungler, il ne fait pas de doute que Pétain joue le double jeu, qu'il berne les Allemands. « *Pétain à Vichy et de Gaulle à Londres étaient de mèche pour embobiner ces imbéciles de Fritz...* » Cf. Léon Mercadet, *La Brigade Alsace-Lorraine*, Grasset 1984, p 36-37.

Le général Pershing et le maréchal Haig

M. Jüng Meister, historien (Australie) nous écrit ainsi que d'autres lecteurs pour signaler que la photo Keystone page 22 ne montre pas le général américain Pershing, mais le fieldmarshal britannique Earl Douglas Haig. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de cette erreur matérielle due à une substitution de photos. M. Pierre Comba a par ailleurs retrouvé la photo originale, dont l'agence Keystone ne commercialise qu'une partie. Cette photo avait été publiée en première page de *l'Illustration* du 17 août 1918. Y figurent : Pétain, Haig, Foch et Pershing.